

République Algérienne Démocratique et Populaire.
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion
Département des Sciences Economiques



THESE DE DOCTORAT
ES SCIENCES ECONOMIQUES

Thème :

**Analyse des effets de la politique budgétaire
sur la croissance économique en Algérie**

Présentée par : **HAMDAD Toufik**

Sous la Direction de : **Dr. ALI ZIANE M.O, Maitre de conférences A, Université de
Bouira**

Soutenue le 10 juin 2024 devant le Jury composé de :

AGHARMIOU Naima	Professeure	UMMTO	Présidente
ALI ZIANE Mohand Ouamar	MCA	U/Bouira	Rapporteur
BELAIDI Abdelaziz	Professeur	ESC/Koléa	Examineur
CHENANE Arezki	Professeur	UMMTO	Examineur
YAICI Farid	Professeur	UAM/Bejaia	Examineur
KARA Rabah	Professeur	UMMTO	Examineur

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à mon Directeur de thèse, Docteur ALI ZIANE Mohand Ouamer, pour sa patience, sa disponibilité, ses encouragements et ses conseils éclairés pendant toutes ces années de recherche. Ses observations avisées m'ont été précieuses dans la réalisation du présent travail.

Mes vifs remerciements s'adressent aux membres du Jury, Professeur AGHARMIOU Naima, Professeur BELAIDI Abdelaziz, Professeur CHENANE Arezki, Professeur YAICI Farid et Docteur KARA Rabah pour l'honneur qu'ils me font en livrant leurs expertises et leurs contributions à l'enrichissement de cette réflexion.

Je remercie les membres du conseil scientifique de la Faculté qui m'ont interpellé à l'effet de finaliser et de soutenir cette thèse.

Je voudrais remercier mes amis et collègues, AKKOUL Jugurta, ANICHE Arezki, BABOU Omar, BATACHE Abderrahmane, SAHALI Nourredine et SIDI MAMMAR Lydia pour leurs relectures et correction de cette thèse.

Mes remerciements vont aussi à ma famille, chers parents, frères et sœurs, oncles, chère épouse et mes trois enfants pour l'ensemble de leurs sacrifices.

A la mémoire de mon père

A la mémoire de mon oncle Hocine

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Les fondements de l'intervention de l'Etat dans l'économie par l'instrument budgétaire	12
Section 1 : Divergences théoriques au sujet de la politique budgétaire	12
Section 2 : Typologies des politiques budgétaires	38
Section 3 : Limites à l'efficacité de la politique budgétaire.....	46
Chapitre 2 : Dépenses publiques et croissance : une revue de la littérature théorique et empirique	65
Section 1 : Croissance économique : Mesure, limite des agrégats et cadence de long terme .	66
Section 2 : Les modèles de croissance : croissance exogène vs croissance endogène	71
Section 3 : Effets des dépenses publique sur la croissance et taille optimale de l'Etat	88
Chapitre 3 : Efficacité de la politique budgétaire dans un pays exportateur d'hydrocarbures et rôle des Fonds pétroliers.....	117
Section 1 : La vulnérabilité des économies exportatrices des hydrocarbures : malédiction ou bénédiction des ressources	118
Section 2 : La problématique de gestion des recettes fiscales pétrolières	133
Section 3 : Le Fonds de régulation des recettes et les objectifs de stabilisation budgétaire ..	144
Chapitre 4 : Politique budgétaire et croissance économique en Algérie : Approche par le modèle ARDL (1980-2020)	178
Section 1 : Le choix des variables du modèle et choix de la méthode empirique	178
Section 2 : Estimation du modèle ARDL : Analyse et interprétation des résultats	196
Section 3 : Contribution de la thèse et discussion par rapport à la littérature empirique.....	209
Conclusion générale	230
Références bibliographiques	239
Annexes	260
Table des matières	281

Liste des acronymes

ADF : Augmented Dickey Fuller
AIC : Akaike criteria
APN: Assemblée Populaire Nationale
ARDL : Auto- Régressive Distributed Lag
BTPH : Bâtiments Travaux Publics et Hydraulique
BM : Banque Mondiale
CAS : Compte d’Affectation Spécial
CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDMT : Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CNAC : Caisse nationale d’assurance chômage
CNAS : Caisse nationale des assurances sociales
CUSUM : Cumulative Sum
DGD : Direction Générale des Douanes
DGT : Direction Générale du Trésor
DE : Dépenses d’équipement
DF : Dépenses de fonctionnement
DGPP : Direction Générale de la Prévision et des Politiques
DIT : Division internationale du travail
DSGE : Dynamic Stochastic General Equilibrium
ENCE : Emprunt National pour la Croissance Economique
EPE : Entreprise Publique Economique
FMI : Fonds Monétaire International
FNC : Financement Non Conventionnel
FNI : Fonds National d’Investissement
FRR : Fonds de Régulation de Recettes
IAS : International Accounting standards
IBS : Impôt sur le Bénéfice des Sociétés
IDE : Investissement Direct à l’Étranger
IDH : Indice de développement humain
IFRS : International Financial Reporting Standards
IPSAS : International Public Sector Accounting Standards
IRG : Impôt sur le Revenu Global
LF : Loi de Finances
LFC : Loi de Finances Complémentaire
LOLF : Loi organique relative aux lois de finances

MDA : Milliards de dinars algériens
MCE : Modèle à Correction d'Erreur
NARDL : Non linear Auto- Régressive Distributed Lag
NEC : Nouvelle Economie Classique
NEK : Nouvelle Economie Keynésienne
NPI : Nouvelle politique industrielle
OCDE : Organisation de Coopération pour le Développement Economique
OFCE : Observatoire Français des Conjonctures Economiques
ONS : Office National des Statistiques
OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAS : Programme d'Ajustement Structurel
PCSC : Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique
PGF : Productivité globale des facteurs
PIP : Plan d'investissement public
PTF : Productivité totale des facteurs
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PSRE : Programme de Soutien à la Relance Economique
PVD : Pays en Voie de Développement
PIB : Produit Intérieur Brut
PIBHH : Produit Intérieur Brut Hors Hydrocarbures
PIP : Programme d'Investissement Public
PP : Prix du Pétrole
RBC : Real Business Cycle
RO : Ressources budgétaires ordinaires
RPP : Rapport sur les priorités de planification
SIC : Shwartz Information Criteria
SIGB : Système Intégré de Gestion Budgétaire
SPHH : Solde Primaire Hors Hydrocarbures
TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen
TCER : Taux de change effectif réel
TCR : Théorie du Cycle Réel
TPP : Taxe sur les Produits Pétroliers
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
VAR : Vecteur Autoregressif
SVAR : Structural Vector Autoregressif
ZA : Zivot et Andrews

Table des illustrations

1- Liste des tableaux

Numéro d'ordre	Intitulé du tableau	Page
01	Les politiques économiques : objectifs, instruments et structures	38
02	Politiques économiques en économie ouverte et régime de changes	60
03	Relation entre le TCAM et la période de doublement	71
04	Niveau de corruption et indice du développement humain de certains pays pétroliers	124
05	Exemple de règles budgétaires utilisées par certains pays	141
06	Prix de référence du baril de pétrole dans certains pays en période de boom	143
07	Evolution du prix moyen du pétrole pour la période 1988-1997	149
08	Ampleur des déficits budgétaires	166
09	Nature des variables et sources de données	184
10	Hypothèses sur les signes des coefficients des variables du modèle	186
11	Statistiques descriptives relatives aux variables de l'étude	189
12	Matrice de corrélations des variables du modèle	190
13	Résultats du test de stationnarité des variables (PP)	193
14	Résultats du test de stationnarité avec rupture (Z/A)	194
15	Modèle ARDL (1,4, 4, 4, 3, 1, 3)	198
16	Résultats des tests diagnostiques du modèle ARDL estimé	199
17	Résultat de la statistique de Bounds Test	200
18	Résultats du test de causalité de Toda-Yamamoto	201
19	Résultats d'estimation de la dynamique de court terme	203
20	Résultats d'estimation des coefficients de long terme	206
21	Synthèse de travaux empiriques afférents à la Politique budgétaire et croissance économique en Algérie	210
22	Structure des subventions implicites en 2014 (en milliard de dinars courants)	228

2- Liste des figures

Numéro	Intitulé de la figure	Page
01	Le cercle vertueux	15
02	Effet de relance par la baisse d'impôts dans l'analyse keynésienne	17
03	Relance de l'activité par les dépenses publiques	18
04	Équilibre simultané sur les deux marchés (biens et services et monnaie)	22
05	Effet d'une politique budgétaire expansionniste sur le revenu	22
06	La courbe de Laffer	34
07	Canal de transmission d'une consolidation budgétaire	37
08	Le carré magique de Kaldor	40
09	Neutralité de la politique budgétaire dans un régime de change flexible	59
10	Effet d'expansion budgétaire en régime de changes fixes	59
11	Représentation graphique du modèle de Solow	78
12	Taille optimale de l'Etat	86
13	Effet de déplacement de Weiseman et Peacock	91
14	Evolution des taux de changes nominaux	137
15	Evolution du taux de croissance économique réelle en Algérie	138
16	Evolution comparative des dépenses et recettes budgétaires Hors FRR	148
17	Ecart entre prix de pétrole de référence et prix du marché	150
18	Evolution des dépenses budgétaires et des recettes budgétaires totales	150
19	Evolution des grandes rubriques de dépenses budgétaires	153
20	Répartition des dépenses de fonctionnement par nature	155
21	Evolution des principaux postes des dépenses d'équipement	157
22	Taux de croissance moyens du PIB et des dépenses budgétaires	159
23	Evolution des recettes fiscales par nature	160
24	Evolution structurelle des recettes fiscales ordinaires	161
25	Structure des recouvrements fiscaux dans le PIB	164
26	Evolution de la fiscalité ordinaire et des dépenses courantes	165
27	Emploi des disponibilités du FRR	167
28	Evolution du solde du FRR et du solde budgétaire	168
29	Evolution des indicateurs budgétaires	169
30	Soldes budgétaires et croissance économique	171
31	Evolution comparative des écarts de dépenses et de recettes budgétaires	174
32	Processus de réalisation des tests de cointégration et de causalité	188
33	Séries des variables de l'étude au niveau	192
34	Séries des variables après première différence	195
35	Détermination du modèle optimal selon le critère AIC	197

36	Représentation des liens de causalité entre les variables indépendantes et le PIB	202
37	Tests de robustesse du modèle : « CUSUM » et « CUSUM au carré »	209

Introduction générale

La croissance économique constitue l'une des préoccupations majeures des économistes, qui visent à déterminer, les mécanismes, les facteurs et les leviers d'accroissement, à long terme, du PIB d'une économie. Elle constitue aussi le centre d'intérêt des hommes politiques puisqu'elle représente l'un des indicateurs clés de performance et de pertinence de leurs plans et décisions dans le cadre du contrat qui les lie avec les électeurs.

L'action de l'Etat et son intervention dans l'économie se trouvent au centre des débats permanents entre les économistes plaçant soit pour conforter son champ d'intervention (les keynésiens et les postkeynésiens), soit pour limiter et minimiser son rôle dans la sphère économique et sociale (libéraux, néolibéraux ; économistes de l'offre ; courant des choix publics ...).

La politique budgétaire est considérée comme l'une des composantes de la politique économique qui agit sur la situation macroéconomique par l'intermédiaire du budget de l'Etat. Cette action peut être réalisée par l'intermédiaire : des recettes fiscales, des dépenses budgétaires ou du solde budgétaire. La réussite de la politique budgétaire tient à sa capacité à concilier, d'une part, la relance économique et la résorption du chômage et, d'autre part, des déficits budgétaires soutenables et des niveaux de prélèvements obligatoires acceptables. En fait, les objectifs de la politique budgétaire sont, généralement, conjoncturels. Cependant, elle peut aussi viser des objectifs structurels. Par exemple, les dépenses en infrastructures de transport ou bien le financement de la recherche et développement, entraînent à la fois des effets conjoncturels et structurels¹. A court terme, l'effet de la politique budgétaire désigne sa disposition à stabiliser les fluctuations du cycle économique. A long terme, la pertinence de la politique budgétaire renvoie à sa tendance à l'effet de stimuler la formation du capital, l'emploi et l'innovation en respectant le triptyque : stabilité, soutenabilité et efficacité². Ainsi, la politique budgétaire doit être claire, par les signaux qu'elle envoie aux agents économiques. De plus, elle ne doit pas générer d'endettement excessif. Enfin, les instruments déployés (dépenses publiques et fiscalité) doivent contribuer de façon significative à la croissance économique.

Sur le plan théorique la question n'est pas tranchée. Biau et Gerard soulignent que « *la thèse selon laquelle la politique budgétaire est un outil efficace de la politique économique ne fait pas l'unanimité au sein des économistes* »³.

¹ Betoine A. et al. (2007), Dictionnaire des sciences économiques, Armond collin, 2^{ème} éd., p. 363.

² Bouthevillain C. et al. (2014), Les politiques budgétaires dans la crise, De Boeck, p.72

³ Biau O. et Gerard E (2005), Politique budgétaire et dynamique économique en France : l'approche VAR structurel, *Economie et prévision*, Vol.169, N°3-4-5, p. 1

Le recours à la politique budgétaire est analysé dans le cadre de deux optiques :

Dans une optique keynésienne, la politique budgétaire constitue un levier permettant de faire face au déséquilibre de sous-emploi en augmentant le niveau de la demande effective. L'intervention de l'Etat permet ainsi de converger vers un équilibre de plein emploi. L'impact de la relance budgétaire (augmentation des dépenses publiques et/ou réduction des impôts) sur la production, et donc sur l'emploi, est positif. Les dépenses publiques exercent un effet multiplicateur sur la production.

Dans une optique libérale, la politique budgétaire est considérée inefficace car elle génère un effet d'éviction total : l'augmentation de la dépense publique est compensée par une réduction équivalente des dépenses privées.

Un des traits spécifiques de l'économie algérienne consiste en sa dépendance des ressources énergétiques. En effet, cette forte spécialisation sectorielle lui confère un rôle de fournisseur de matières premières dans le schéma traditionnel de la division internationale du travail (DIT). En opposition, ces partenaires sont, principalement, des détenteurs de technologies¹. Par ailleurs, d'autres pays, à niveau de richesse créée semblable, se sont hissés au rang d'économies émergentes en menant des réformes structurelles et en procédant à la diversification de leurs exportations. Cette dépendance se répercute également sur le budget de l'Etat. Le poids prépondérant de la fiscalité pétrolière influence l'orientation des enveloppes budgétaires, liées aux niveaux de transferts sociaux et de dépenses d'équipement publics. Ces dernières sont les plus facilement compressibles en période de baisse des recouvrements. Cette forme de cyclicité que revêt le budget de l'Etat, lié à une variable exogène, est susceptible de compromettre la croissance économique dès lors que les dépenses concernées sont, principalement, destinées à accroître le capital public générateur d'externalités positives.

Ainsi, durant la décennie 1970, la conjoncture économique favorable, marquée par les deux chocs pétroliers avait fait de l'Etat le principal acteur économique. A travers la planification administrative, l'Etat visait le contrôle des variables économiques et sociales (taux de chômage, accès au logement, prix, subventions...). Le « contre choc pétrolier » de 1986, imposait le recours à une régulation économique dictée par le Plan d'ajustement structurel et donc une politique d'austérité budgétaire avec des objectifs de réduction de l'inflation et des déficits publics. Le désengagement de l'Etat de la sphère économique et sociale, en se

¹ Boukrami S. (2014), Questions énergétiques et politiques économiques, OPU, p.10

conformant aux recommandations du consensus de Washington, s'est soldé par des conséquences sociales néfastes. Le choix opéré des réformes graduelles, fait que ces dernières demeurent à nos jours inachevés. La transition vers l'économie de marché demeure inachevée. Ni le « moins d'Etat » ni le « mieux d'Etat » ne soient consacrés.

Le début de la décennie 2000 a été marqué par un accroissement considérable du prix de pétrole, sur les marchés internationaux, du fait de l'affirmation de nouvelles puissances économiques mondiales, notamment la Chine. L'abondance des ressources budgétaires y afférente s'est soldée d'une part, par un retour à une logique de plan, au détriment de réformes de base. Trois plans successifs ont été lancés : le Plan de soutien à la relance économique (PSRE), le programme complémentaire de soutien à la croissance économique (PCSCCE) et le Plan d'investissement public (PIP). D'autre part, un Fonds de régulation de recettes (FRR) est créé, dans le souci d'une gestion prudente des excédents de fiscalité pétrolière recouverts et de maîtrise des niveaux de dépenses budgétaires. Il s'avère que la logique de dépenses publiques avait primé sur la logique d'épargne et de stabilisation budgétaire. En effet, l'épargne cumulée dans le FRR n'avait que marginalement contribué à amortir l'onde du choc externe de 2014 suivi de la crise sanitaire 2020. Ce retournement de conjoncture dévoile des faiblesses structurelles de l'économie algérienne et une gestion inefficace des ressources publiques. Le recours à la monétisation des déficits compromet les principes tant de la discipline budgétaire, que ceux de l'autonomie de la Banque centrale. Par ailleurs, une série de mesures visant à restreindre les importations, à mobiliser des ressources fiscales ordinaires ainsi qu'une volonté de s'inscrire dans le paradigme du nouveau management public constituent les principales réactions des pouvoirs publics face à la crise.

A partir de 2006, les budgets de l'Etat étaient votés en tolérant de larges déficits. La loi de finances complémentaire permettait dès lors de combler ces déficits en recourant à l'épargne contenue dans le Fonds de régulation des recettes (FRR). Ces orientations constituent d'une part, une déviation des règles de l'orthodoxie budgétaire et des grands principes budgétaires. D'autre part, elles portent, en quelque sorte, préjudice à la transparence dans la gestion des finances publiques. C'est dans ce contexte que la loi organique (LOLF) fut promulguée en 2018¹ en abrogeant la loi 84-17 relative aux lois de finances. Elle est élaborée conformément

¹ Loi organique N° 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances modifiée et complétée par la Loi organique N° 19-09 du 11 décembre 2019.

aux règles du management public (performance, flexibilité, responsabilité et performance). Cette loi entrée en vigueur le premier janvier 2023 prévoit, en matière budgétaire :

- une substitution de la logique de résultats à celle des moyens. La gestion axée sur les résultats suppose de définir des objectifs, de définir des indicateurs de performance et de situer des responsabilités. Elle implique, également, de rompre avec la dichotomie budget de fonctionnement versus budget d'équipement, en résonnant en terme de programme¹. De ce fait, chaque programme, est assorti des indicateurs de performance ainsi que des coûts qu'il induit.
- des budgets-programmes assortis de projets et rapports sur les priorités et la planification. A ce titre, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été destinataire d'une note méthodologique, en provenance du ministère des finances, relative à l'élaboration de budget-programme au titre de l'année 2022, à titre démonstratif. Cette note (voir annexe N° 1) présente la démarche à suivre pour l'élaboration du Rapport sur les Priorités de Planification (RPP). En effet, les différents ministères et les différentes institutions sont tenus de transmettre ces RPP avant le 23/05/2021 pour soumission à l'APN. A noter que le ministère des finances publie depuis 2021 ce rapport².
- une convergence des règles de gestion publique vers celles régissant la gestion des entités privées. Ainsi, la LOLF implique de se conformer aux IPSAS³, qui s'inspirent des normes IAS-IFRS, de tenir une comptabilité analytique ainsi qu'une gestion financière. Ceci s'est concrétisé par la promulgation de la loi 23-07, relative aux règles de la comptabilité publique et de gestion financière. En effet, les principes de la LOLF exigent un assouplissement des contrôles *a priori* afin de donner une plus grande marge de manœuvre à l'initiative des gestionnaires, tenus par une logique de résultats.
- la consécration du principe de sincérité et de la transparence. Dans ce sens, le souci de vulgarisation et de communication de l'information budgétaire et financière à tous les citoyens, est matérialisé, sous l'effet de pressions des institutions financières internationales, par la mise en place du budget citoyen, et d'une interface sur le site du ministère des finances permettant à tout citoyen d'adresser sa requête.
- la mise en place de progiciel de gestion budgétaire intégrée. Le système de gestion intégré de gestion budgétaire (SIGB) est entré en expérimentation depuis mai 2022. Ce projet vise

¹ Decret executif N° 20-403, du 29 décembre 2020 fixant les conditions de maturation et d'inscription des programmes. JORADP N° 80.

² Rapport consulté sur le site : https://www.mf.gov.dz/images/pdf/publication/RPP_MDF_2020.pdf, le 03/01/2023.

³ International Public Sector Accounting Standards

la rationalisation des processus budgétaires, la digitalisation, un contrôle performant et une simplification du travail des différents acteurs : ordonnateurs, comptables et contrôleurs financiers.

- depuis 2017, les budgets sont élaborés dans la logique du Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT). La note de présentation de la loi de finances de 2017, comporte à la fois les prévisions budgétaires de l'année en cours mais également celles des années 2018 et 2019. Le cadre de la planification est désormais pluriannuel. Le décret exécutif 20-403¹, précise que l'examen des demandes d'inscription des programmes s'effectue conformément aux priorités fixées par le gouvernement, sous la contrainte du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT).

Dans le cadre de notre recherche, la période traitée ne renvoie pas à cette gestion par la performance. En effet, la promulgation de nouveaux textes de lois, suivis par de décrets d'applications, ces réformes nécessitent plusieurs années pour produire des effets palpables. A titre d'exemple, en France, la LOLF est entrée en vigueur en 2001. Après plus d'une décennie, l'application de cette loi bute sur des obstacles remettant en cause, même son essence. En 2014, Boyer D. note que « les dépenses publiques ne sont toujours pas pilotées par la performance ». Elle ajoute que « la fongibilité des dépenses permise par la LOLF au sein d'un programme, est très peu utilisée ; elle a « quasiment disparue » selon le rapport établi par la Cour des comptes en 2011 »².

La période qui avait retenu notre attention, pour cette recherche s'étalait de 2000 et 2020. Durant cette période le PIB nominal de l'Algérie a connu une croissance annuelle moyenne de 7.76%. Le taux de croissance annuel moyen des dépenses budgétaires nominales, étant de 9.60% pour la même période. Ces chiffres nous poussent à nous interroger sur les liens entre ses deux variables macroéconomiques. Toutefois, l'analyse ne peut être dissociée du passé, et pour des considérations économétriques, le modèle estimé embrasse une période plus longue s'étalant sur quatre décennies.

¹ Décret exécutif N° 20-403, op.cit, art.3.

² Boyer D. (2014), Le contrôle des services publics : la LOLF « Après demain », sous la dir. Seligmann F., Vol.29, N°1, pp. 19-21.

La question centrale de cette recherche est de savoir « **Dans quelle mesure, la politique budgétaire, dépendante des recettes des hydrocarbures, menée en Algérie, est-elle génératrice des effets sur la croissance économique ?** »

Cette question est intéressante mais elle n'est pas facile à aborder pour de multiples raisons :

- Les sources de la croissance économiques sont multiples (travail, capital, PGF, capital humain, institutions...), se pose alors la question d'isoler les effets positifs ou négatifs de l'intervention de l'Etat à travers l'instrument budgétaire des effets des autres variables.
- Les effets de la politique budgétaire ne se manifestent pas immédiatement. Se pose alors la problématique des décalages temporels entre les décisions et les effets.
- Dépenser ne signifie pas systématiquement stimulation de la croissance. Certaines dépenses sont réputées productives tandis que d'autres sont qualifiées comme étant improductives.
- La politique budgétaire d'inspiration keynésienne est efficace dans le cadre d'une économie fermée. Se pose alors la question de sa pertinence dans le cadre d'une économie ouverte, voire dépendante du reste du monde.

Questions secondaires

De la question centrale dérive un certain nombre de questions secondaires, entre-autres :

Les points de vue contradictoires sur le bienfondé de l'instrument budgétaire à hisser la croissance économique, nous amènent à nous interroger sur les conditions requises pour que la politique budgétaire soit efficace ?

Quelles sont les spécificités de la politique budgétaire en Algérie ? La politique budgétaire dans un pays en développement, dépendant de la rente pétrolière, peut-elle avoir d'autres objectifs à atteindre et d'autres défis à relever, que ceux qui lui sont assignés dans le cadre d'une économie avancée à économie de marché ?

Quelles sont les contributions marginales des variables budgétaires à la stimulation de la croissance économique ? Quel effet exerce la dépendance énergétique sur cette dernière ?

Hypothèses :

H1 : *Les dépenses budgétaires ne contribuent pas de la même manière à la croissance économique. Les dépenses d'équipement sont supposées avoir des effets substantiels sur la croissance du PIB à long terme.*

En effet, la relation entre dépenses publiques et croissance économique reste ambiguë. Toutefois, beaucoup de travaux soulignent la forte association positive entre les dépenses en capital public et la croissance économique. D'autres travaux montrent que les effets des différentes composantes de dépenses budgétaires divergent en fonction du niveau de développement de l'économie ou du poids des dépenses dans le PIB.

H2 : *La dépendance du budget de l'Etat de la fiscalité pétrolière entraîne une volatilité des composantes de la politique budgétaire (dépenses, recettes et soldes budgétaires) susceptible de compromettre les performances économiques à long terme.*

En effet, beaucoup de travaux ont établi un lien entre volatilité des prix de pétrole et croissance économique. Parmi ces travaux Gylfason (2001) montre les contre-performances enregistrées par les pays de l'OPEP, comparativement aux pays à faibles revenus et ceux à revenus intermédiaires. Certains travaux évoquent l'emploi inapproprié des excédents de ressources budgétaires. Les Etats cèdent aux pressions redistributives et mènent des politiques budgétaires procycliques (Talvi et Vegh 2005), ou bien, procèdent à une utilisation improductive des fonds (Auty 2001).

H3 : *Dans une économie fortement dépendante des hydrocarbures, une politique budgétaire expansionniste, favorise un accroissement des importations qui impacte négativement la croissance économique à long terme.*

D'une part, l'ouverture commerciale peut évincer l'effet de relance budgétaire profitant aux économies partenaires. D'autre part, les entreprises, naissantes ou vieillissantes peinent à faire face aux produits importés. En outre, moins de restrictions commerciales notamment tarifaires génèrent un manque à gagner de ressources fiscales qui accentue la volatilité des ressources budgétaires.

Limites de la recherche

Notre travail sera limité tant sur le plan temporel que spatial.

- Sur le plan spatial, nous allons nous intéresser à la politique budgétaire menée en Algérie en essayant, dans un souci de comparaison, de faire allusion aux expériences d'autres pays en la matière.

- Sur le plan temporel, nous avons, en premier lieu, constaté que la période s'étalant de 2000 à 2020, semble assez compatible, du point de vue analytique. Cette période était caractérisée par un accroissement exponentiel des dépenses publiques, considérées comme le principal levier

de relance et de croissance économique. Toutefois, pour des considérations d'indisponibilité de toutes les données trimestrielles requises, et afin de réaliser une étude empirique pertinente, nous avons opté pour l'élargissement de la durée d'analyse à quatre décennies.

Intérêt du sujet

- Ce travail revêt un intérêt académique du fait des synthèses de lectures théoriques se rapportant essentiellement aux fondements de la politique économique, au rôle de l'Etat dans la vie économique, à la théorie de la croissance économique et aux différents orientations de recherche des auteurs sur le sujet de l'efficacité de la politique budgétaire à stimuler la croissance économique.
- Les choix budgétaires sont, souvent, controversés du fait que leurs répercussions sur l'économie ne soient pas immédiates. Les effets de court et de long terme peuvent diverger. A titre d'exemple, une baisse d'impôts peut entraîner, à court terme, un déficit budgétaire. Ce dernier peut disparaître à long terme du fait des investissements nouveaux incités par la politique fiscale. Ce qui engendre un accroissement de la consommation et plus de recettes fiscales à long et moyen terme.
- Sur le plan pratique, l'intérêt du sujet est de contribuer à montrer l'opportunité ou non des dépenses budgétaires engagées, en les liant aux performances économiques réalisées d'analyser les résultats obtenus et de contribuer à la discussion sur les choix budgétaires effectués. Le cas étudié est afférent à une économie dépendante d'une variable exogène (prix de pétrole) et où la fiscalité pétrolière demeure la principale ressource du budget de l'Etat. L'opportunité des choix budgétaires effectués est donc indissociable de cette variable exogène.

Etat de la recherche

Les études économiques portant sur les effets des politiques budgétaires sur les variables macroéconomiques ont suivi plusieurs voies. La première approche « narrative », vise à isoler les chocs de la politique budgétaire. Elle consiste à identifier dans l'histoire économique d'un pays les changements de politiques économiques, comme les réformes fiscales ou les programmes annoncés de variation des dépenses publiques. Pour ce, elle s'appuie sur l'analyse des discours, des lois de finances, des publications des institutions, etc. La seconde approche, se base sur des modèles économétriques autorégressifs. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'œuvre de Blanchard et Perroti (2002) ou celle de Biau et Girard (2005), à titre d'exemple.

Cette méthodologie consiste à identifier les chocs budgétaires d'une politique discrétionnaire, à partir de l'étude des séries temporelles trimestrielles à l'aide du modèle SVAR. La troisième démarche est celle, utilisée par les organisations internationales (à l'instar du FMI, 2010)¹ et des instituts de prévision, qui consiste en l'estimation des modèles d'équilibre général DSGE, permettant ainsi de formuler, sous certaines hypothèses, des scénarios de prévision à court et moyens termes.

Choix du thème

Notre choix du thème a été motivé par plusieurs raisons :

- D'abord, notre initiation à la recherche avait porté sur l'analyse des finances communales. Nous avons constaté la forte centralisation des finances publiques. Nous avons alors choisi de réorienter notre recherche vers l'analyse de la politique budgétaire.
- Ensuite, les premières lectures effectuées sur le sujet montrent que la question de la pertinence de la politique budgétaire ne fait pas l'unanimité entre les économistes. Ceci avait nourri en nous une motivation pour traiter ce sujet et tenter d'apporter une contribution et un éclaircissement, en se référant au cas de l'Algérie.
- Enfin, cette recherche a été initiée dans la conjoncture d'accroissement des prix de pétrole, des importations et des dépenses budgétaires. En effet, la succession des plans de relance économique, eu égard des performances modérées sur le plan des indicateurs de richesse macroéconomique, nous a poussé à nous interroger sur les conditions permettant l'efficacité d'une politique budgétaire expansionniste.

Démarche méthodologique

Approche théorique

Nous avons dressé un état de la littérature sur les fondements de la politique budgétaire, ses objectifs et ses moyens. Nous avons à cet effet, passer en revue les débats des courants de pensée, notamment le point de vue des keynésiens et des néolibéraux sur la pertinence de la politique budgétaire. Nous avons également dressé une revue des orientations de recherche théorique et empirique sur les liens entre les dépenses publiques et la croissance économique. En outre, compte tenu de la spécificité de l'économie algérienne, nous avons complété la revue

¹ Creel J. et al. (2011), Petit précis de politique budgétaire de tous les temps, Revue de l'OFCE, Vol. 116, N° 1, p.67

de littérature par les implications théoriques de l'abondance des ressources naturelles sur l'économie, compte tenu du rôle central de la rente pétrolière, principalement dans le budget de l'Etat.

Approche empirique

Cette approche vise *a priori* faire une analyse descriptive de données chiffrées des variables macroéconomiques et leur évolution durant la période considérée. Nous avons pour cela procédé au calcul de moyennes quinquennales afin de faciliter la lisibilité et faire ressortir les grandes tendances. Par la suite, nous avons procédé à l'estimation d'une relation de cointégration entre les variables à l'aide d'un modèle ARDL. Ce dernier est supposé approprié pour faire ressortir les effets des variables budgétaires sur la croissance économique. Les hypothèses formulées nous ont conduit à inclure dans l'estimation deux variables de contrôle influentes sur l'activité économique.

Plan de rédaction

Notre travail est scindé en quatre chapitres :

Le premier chapitre est consacré aux débats opposant les fervents de l'intervention de l'Etat par le biais du budget et les contestataires de toute forme d'intervention publique. En effet, les keynesiens montrent les vertus de l'intervention par le budget de l'Etat et les effets des multiplicateurs budgétaires. A l'opposé, les critiques formulées à ces schémas se sont accentuées au courant des années 1970, sous l'impulsion des économistes de l'offre, des monétaristes et du courant des anticipations rationnelles.

Le deuxième chapitre tente d'esquisser la littérature tant théorique qu'empirique qui vise à justifier et /ou à mesurer les effets des dépenses publiques sur la croissance économique. En fait, beaucoup d'approches ont été poursuivies par les chercheurs dans leurs analyses. Les traits distinctifs de ces études sont nombreux. Certains travaux portent sur des études de cas alors que d'autres analyses sont transversales embrassant des échantillons de pays. Un autre trait distinctif de ces travaux est afférent aux choix de variables. En effet, certains travaux tentent de mesurer le poids des soldes budgétaires dans le PIB, tandis que d'autres, se penchent sur l'effet d'une ou plusieurs catégories de dépenses sur la richesse nationale.

Le troisième chapitre consiste en une présentation de la spécificité de la politique budgétaire dans des économies « principalement exportatrices des hydrocarbures » dont les principales recettes budgétaires sont tirées de l'exportation de ces ressources naturelles. Les défis de la politique budgétaire dans ces pays en période de boum étant de concilier des objectifs de stabilisation face à l'incessante demande de transferts. A long terme, la politique budgétaire doit assurer la soutenabilité budgétaire et l'équité intergénérationnelle. En raison de la « dépendance énergétique », la plupart des pays ont créé des fonds pétroliers dans l'optique de mieux gérer les ressources tirées des exportations. Ce chapitre vise également à présenter les principaux objectifs de ces fonds et principalement du Fonds de régulation des recettes créé en Algérie en 2000.

Le quatrième chapitre porte principalement sur l'analyse empirique des données collectées au niveau des administrations centrales. Après une présentation des données et de la méthode retenue, les résultats de l'estimation économétrique obtenus sont discutés et confrontés aux travaux antérieurs.

Chapitre 1

Les fondements de
l'intervention de l'État dans
l'économie par l'instrument
budgétaire

Introduction

Le rôle de l'État dans l'activité économique a été un sujet de controverse entre les différents courants de pensée économique. Pour certains auteurs le rôle de l'État doit converger vers la neutralité et/ou à corriger les défaillances du marché ; tandis que pour les autres ce rôle doit être prépondérant dans la conduite de la politique économique.

L'Etat désigne l'ensemble des administrations publiques centrales (ministères) et locales (collectivités locales). Au sens large, l'État regroupe en plus des administrations publiques, les mécanismes de sécurité sociale dont la fonction consiste à collecter les prestations sociales et de les transférer sous forme d'allocations sociales¹. Dans notre recherche, nous faisons référence à la notion de l'Etat dans sa conception stricte. Notre intérêt est plutôt porté sur les dépenses et recettes budgétaires et non aux dépenses et recettes publiques. Nous allons, de ce fait, analyser le budget de l'Etat, composé de l'ensemble des dépenses et recettes budgétaires, et non pas l'ensemble du secteur public.

Ce chapitre se veut comme un exposé de la littérature afférente aux fondements théoriques de l'intervention de l'Etat dans l'activité économique à travers les politiques économiques, notamment la politique budgétaire. Cette dernière est considérée comme étant l'ensemble des actions d'engagement de dépenses, de perceptions d'impôts, d'emprunts, d'accumulation et de gestion de la dette qu'effectue l'Etat en vue de remplir ses missions². En effet, l'efficacité de l'intervention de l'Etat par le biais du budget demeure un sujet de controverses au sein des économistes. Comme le précise Biau et Gérard (2005), « alors qu'il existe globalement un consensus sur les effets de la politique monétaire, la thèse selon laquelle la politique budgétaire est un outil efficace de la politique économique ne fait pas l'unanimité au sein des économistes »³ Nous allons, alors, dresser un tableau synthétique des théories budgétaires, notamment depuis Keynes, considéré comme le « fondateur » incontesté de la politique budgétaire pour finir avec les contraintes auxquelles se heurte une politique budgétaire.

Section 1 : Divergences théoriques au sujet de la politique budgétaire

La politique budgétaire est considérée comme l'un des instruments dont disposent les gouvernements, à côté de la politique monétaire, pour mettre en œuvre leurs politiques

¹ Teulon F. (1997), *Le rôle de l'Etat dans l'économie*, Seuil, p.4

² Landais B. (1998), *leçons de politique budgétaire*, De Boeck université, p.9

³ Biau O. et Gérard E. (2005), *Politique budgétaire et dynamique économique en France : l'approche VAR structurel*, *Economie et prévision*, vol. 169-170-171, N°3, p.1

économiques. Cette section vise à présenter les différentes conceptions théoriques au sujet de l'utilité de la politique budgétaire. Il s'agit d'opposer une conception justifiant et proclamant les vertus d'une intervention de l'Etat par la politique budgétaire, à une autre conception contestant, voire réfutant, le déploiement de cet instrument. Enfin, il y a lieu de présenter les implications et les limites de la politique budgétaire.

1-1- La théorie de Keynes et le rôle stabilisateur du budget

La grande dépression de 1929 a, sans doute, contribué à l'émergence et à l'affirmation de la politique budgétaire comme l'instrument le plus approprié à la sortie de crise. Keynes par sa théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936) est considéré comme l'un des économistes les plus influents du 20^{ème} siècle, ainsi que d'être « le premier à avoir théorisé la politique budgétaire »¹. Quoique, comme le note Généreux J. (2007), Keynes lui-même signale que les mercantilistes du 18^{ème} siècle avaient déjà analysé l'effet stimulant des dépenses de l'Etat sur l'activité économique². Keynes, s'est opposé à la conception libérale prédominante conférant à l'Etat un rôle subsidiaire. Autrement, la rationalité des agents économiques et la flexibilité des prix ne peuvent conduire systématiquement à l'équilibre de l'économie. Pour Keynes le passage de la microéconomie à la macroéconomie n'est pas systématique³. La main invisible ne permet pas de converger les intérêts individuels à l'intérêt général. Comme le montre le contexte économique des années 1920-1930 en Angleterre et dans le monde, marqué par une hausse du chômage et une baisse de la production, Keynes argue que la crise est due à une défaillance dans le fonctionnement des mécanismes des prix. Keynes rejette les hypothèses de la flexibilité des prix, de la neutralité de la monnaie et de l'optimalité de l'économie de marché⁴. La solution préconisée passe inéluctablement par un élargissement des fonctions de l'Etat en prenant comme point de départ la demande et non l'offre. (La surproduction et le sous-emploi montre que la monnaie peut être demandée pour elle-même, réfutant ainsi la vision de Say). La théorie de Keynes repose sur le mécanisme du « multiplicateur d'investissement ». Ce dernier fût conceptualisé par Kahn en 1931⁵. Keynes démontre les effets multiplicateurs de la dépense publique. La différence entre les deux multiplicateurs tient au fait que le multiplicateur

¹ Caron M. (2007), Budget et politique budgétaire, p.39.

² Généreux J. (2014), Economie politique : 3. Macroéconomie, 7^{ème} éd., Hachette, p. 35.

³ Mignon V. (2010), La macroéconomie après Keynes, La découverte, coll. Repères, p.5

⁴ Semedo G. (2001), Economie des finances publiques, Ellipses, p.218.

⁵ Kahn, R.F. (1931), *The Relation of Home Investment to Unemployment. The Economic Journal*, 41, 173-198.
<http://dx.doi.org/10.2307/2223697>

de Kahn est un multiplicateur de l'emploi. Il mesure le rapport entre l'accroissement de l'emploi total et l'accroissement de l'emploi primaire dans les industries d'investissement¹.

Il faut noter que si la notion de multiplicateur fait référence à Keynes, certains parlent de multiplicateur smithien. Rosier M. écrit « Il se pourrait que l'on trouve chez Smith et chez Keynes la même formule, mais que celle-ci n'ait pas du tout la même signification chez l'un et chez l'autre »². Il signale dans le même article, que Hicks (1990), constate des multiplicateurs keynésiens dans les prédécesseurs smithiens. Sur ce, Hicks considère que Smith et Keynes appartiennent à la même famille d'économistes et que la période séparant Keynes de Smith d' « âge noir » pour l'analyse économique³. Il existe autant de multiplicateurs budgétaires que de types de mesures budgétaires. Du côté des dépenses publiques, nous pouvons distinguer le multiplicateur d'investissement public et le multiplicateur des dépenses courantes (prestations sociales, consommations des administrations publiques...), alors que du côté des recettes, des multiplicateurs pour chaque type d'impôt peuvent être estimés⁴.

1-1-1- Le multiplicateur d'investissement

Le multiplicateur constitue l'une des pierres angulaires de l'analyse keynésienne. En effet, et en période de sous-emploi, contrairement au modèle néoclassique qui envisage un retour à l'équilibre par la variation des prix, Keynes préconise plutôt un ajustement par les quantités (ou les niveaux d'activités et donc de l'emploi) grâce aux vertus du multiplicateur⁵. De plus, si dans l'analyse keynésienne la relance par l'emprunt est privilégiée sur une relance des impôts, le théorème de Haavelmo montre les vertus d'un budget équilibré.

Une variation du niveau d'investissement agit sur le niveau de l'emploi et donc de la production. Selon le principe du multiplicateur une, augmentation de l'investissement entraîne une variation plus que proportionnelle de la production nationale et, par conséquent, une baisse du chômage. Ce cercle vertueux peut être illustré par la figure ci-après :

¹ Keynes J.M. (1936), *Théorie de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, traduit de l'anglais par J.De Largentaye (1942), Payot, p.84.

<http://gesd.free.fr/keynes36f.pdf> consulté le 15/02/2022

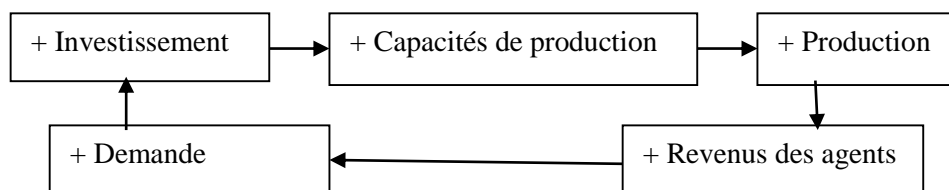
² Rosier M. (2001), La « théorie de la valeur » de Hicks et le multiplicateur d'A. Smith, *Cahiers d'économie politique*, L'Harmattan, 2001/1, N° 39, p. 61.

³ Rosier M. (2001), idem, p. 53.

⁴ Bouthevillain C. et al. (2014), op.cit, p.25

⁵ Semedo G. (2001), op.cit., p.223.

Figure N° 1 : Le cercle vertueux



Source : Réalisé par nous-mêmes

En effet, comme l'illustre Généreux J. (2014)¹, l'investissement permet l'augmentation des revenus des agents. Ces revenus distribués dans l'économie, seront, en partie consommés et en partie épargnés. La partie consommée des revenus permet d'augmenter la production et donc les revenus distribués. Ces derniers à leur tour, alimentent la consommation et donc la production. Au final, une variation de l'investissement ΔI entraîne une augmentation du revenu ΔY suivant la formule suivante : $\Delta Y = (1/1-c) \cdot \Delta I$

Avec c propension marginale à consommer ($0 < c < 1$). Plus cette propension à consommer est grande, plus le multiplicateur est efficace. Ainsi, si les agents décident de consommer 80% de leurs revenus ($c = 0,8$), le multiplicateur d'investissement aura une valeur de cinq. Ceci signifie qu'une augmentation de l'investissement de 100 millions entraîne une augmentation du PIB de 500 millions. Dans cet exemple, le multiplicateur est très élevé et la politique budgétaire est très efficace. Toutefois, certains faits sont susceptibles d'affaiblir une expansion budgétaire. Ainsi, une partie du revenu supplémentaire sera prélevé sous forme d'impôts, une autre partie peut profiter aux agents du reste du monde. Par ailleurs, une politique monétaire restrictive peut également contrecarrer l'investissement². Ces effets d'évictions ainsi que les limites à l'efficacité de la politique budgétaire sont exposés plus loin dans ce chapitre.

Le théorème de Haavelmo indique qu'un budget équilibré n'est pas forcément neutre. Dans une situation de sous-emploi, un accroissement des dépenses publiques financé par une hausse des impôts de même valeur (donc sans déficit) a un effet positif sur la croissance économique³. Autrement, un accroissement semblable des dépenses publiques et des impôts se traduit par un accroissement du revenu national d'un montant équivalent à celui des dépenses publiques. Ceci signifie que l'effet multiplicateur des dépenses publiques est plus conséquent que celui qu'exercent les impôts dans le sens inverse⁴. Alors Keynes préconise que les déficits budgétaires engendrés par une politique expansionnistes doivent être financés par emprunt ou

¹ Généreux J. (2014), op.cit., p. 48.

² Benassy-Quéré A. ; Coeré B. ; Jacquet P. et Pisani-Ferry J. (2017), Politique économique, 4^{ème} éd., De Boeck, p.162

³ Haavelmo T. (1945), *Multiplier effects of a balanced budget*, *Econometrica*, vol.XIII, PP. 311-318

⁴ Landais B. (1998), op.cit., p.129

par la création monétaire¹. Dans une approche keynésienne, il convient d'épargner les plus faibles revenus d'impôts car ces individus disposent de forte propension à consommer².

Le multiplicateur d'investissement joue pleinement en situation de croissance économique. Toutefois son rôle est anéanti en période de récession. Keynes propose de faire intervenir le moteur de la dépense publique pour relancer la croissance. Ainsi, en période de récession (ralentissement de la production) ou de dépression (baisse de la production), l'État doit stimuler l'investissement pour que s'exerce l'effet multiplicateur habituel. Autrement, l'Etat intervient en cas de refroidissement de l'économie pour rehausser le niveau de la demande effective. Cette dernière est « la valeur de la demande globale qui porte à son maximum l'espoir de profit des entrepreneurs »³. En effet, lorsque les entrepreneurs sont frileux et qu'ils n'anticipent aucune demande suffisante (appelée « demande effective » par Keynes) de la part des ménages, ils ne veulent prendre aucun risque. Le rôle de l'État va consister à réveiller les « esprits animaux » des entrepreneurs en leur redonnant des perspectives de débouchées. Keynes fut le premier économiste à avoir évoqué les « *animals spirits* » pour caractériser les facteurs psychologiques qui influencent les décisions économiques. De la sorte il rompt avec la loi des débouchés et de l'hypothèse de la rationalité néoclassique. Selon Akerlof G. et Shiller R., les esprits animaux peuvent être divisés en deux grandes catégories. D'une part, ce qui relèverait des faiblesses du genre humain à titre individuel comme la peur, le manque de confiance envers autrui, la corruption. D'autre part, des éléments plus généraux qui agissent comme des croyances collectives à l'image de l'illusion monétaire ou de la transmission d'histoires peu conformes aux faits établis⁴.

1-1-2- Les multiplicateurs budgétaires

L'État peut stimuler l'effet du multiplicateur d'investissement en agissant sur plusieurs leviers : en augmentant les dépenses publiques, en baissant les recettes publiques, en recourant à une politique monétaire expansionniste en diminuant les taux d'intérêt.

1-1-2-1- Le multiplicateur fiscal

Une relance par la baisse des impôts peut inciter les agents économiques à consommer et à investir plus facilement. En effet, toute augmentation de la charge fiscale se traduit par une baisse de production et de revenu. Autrement, toute augmentation d'impôts réduit le revenu

¹ Bouthevillain C. et al. (2014), op.cit., p.21

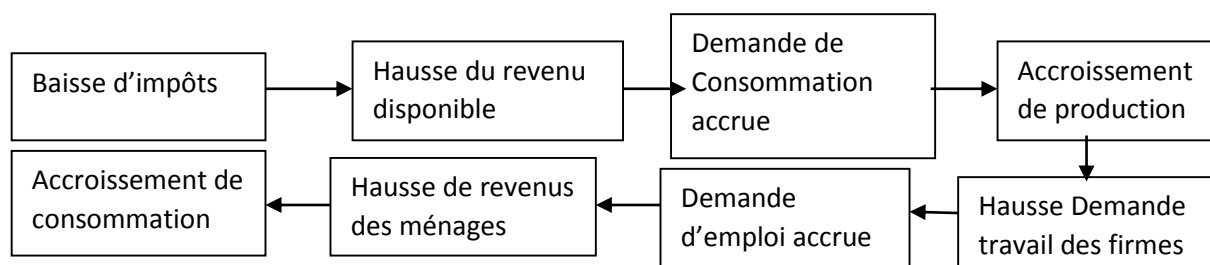
² Bouthevillain, idem, p.127.

³ Semedo G. (2001), op.cit., p.219.

⁴ Thierry Colmard, « Georges Akerlof et Robert Shiller, *Les esprits animaux* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 12 mars 2013, consulté le 05 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/10934> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.10934>

disponible des agents économiques. Ceci constitue le point d'accord avec les libéraux, dans le sens où l'alourdissement de la fiscalité décourage l'activité économique¹. Le multiplicateur fiscal agit donc, dans un sens inverse que celui des dépenses publiques. La figure N° 2 montre le canal de transmission d'une baisse d'impôts :

Figure N°2 : Effet de relance par la baisse d'impôts dans l'analyse keynésienne



Source : Réalisé par nous-mêmes

Bien que la baisse d'impôts se traduit par des effets multiplicateurs, les keynésiens préfèrent le multiplicateur des dépenses publiques au multiplicateur fiscal. Ce choix d'accroissement des dépenses publiques au détriment de la réduction des prélèvements obligatoires tient au fait que les dépenses publiques supplémentaires s'orientent directement vers des commandes au secteur privé, alors qu'une baisse d'impôts accroît, certes, le revenu disponible. Ce dernier ne sera pas consommé en intégralité, car les agents thésaurisent une partie². Ainsi, pour les keynésiens, taxer les individus, notamment les faibles revenus, accroît les inégalités et freine la consommation car ces portions de populations disposent de fortes propensions marginales à consommer³.

1-1-2-2- Le multiplicateur des dépenses publiques

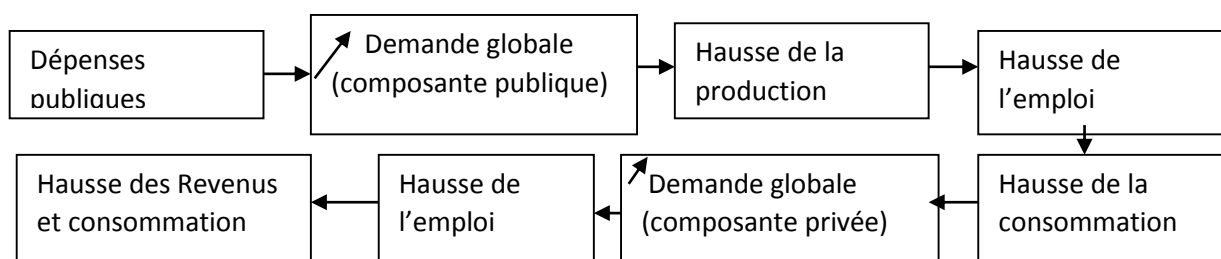
L'accroissement des dépenses publiques aura pour effet de relancer l'investissement privé. Toutefois, une relance par la dépense publique ne peut être efficace que si elle est financée par l'emprunt. Toute augmentation d'impôts limite l'effet d'augmentation du revenu disponible induit par l'élévation de la demande publique. La figure N° 3, montre le canal de transmission de l'effet de la relance par la dépense publique.

¹ Semodo G. (2001), op.cit., p. 225

² Greffe X. (1991), Politique économique, 2^{ème} éd. Economica, p.100

³ Bouthevillain, et al. (2014), op.cit. p.127

Figure N°3 : Relance de l'activité par les dépenses publiques



Source : Réalisé par nous-mêmes

Le multiplicateur des dépenses publiques correspond au coefficient qui mesure la variation plus que proportionnelle de revenu¹. Ce multiplicateur des dépenses publiques provoque un accroissement du revenu global identique à celui qu'aurait entraîné une variation identique de l'investissement privé². Les dépenses publiques constituent le meilleur moyen de relancer l'activité en période de ralentissement économique.

Ainsi, un accroissement des dépenses publiques par l'emprunt public permet, outre l'accroissement du revenu national du montant de l'emprunt, à l'ensemble des agents économiques de bénéficier et d'accroître leurs revenus disponibles en fonction des différents usages des sommes empruntées. Ainsi, l'apparition de déficits budgétaires provisoires se résorbe du fait que les salaires et allocations permettent l'accroissement de la consommation, les subventions versées aux entreprises en difficultés, permettent d'accroître la production et résorber le chômage. De même, le financement des projets d'investissement public se traduit par de nouvelles commandes publiques aux entreprises. Tous ces emplois exercent un effet multiplicateur sur le PIB³. Cet effet se traduit concrètement par une baisse du chômage. Toutefois, dès que le plein emploi est atteint, il y a lieu de confier au marché le soin de l'allocation des ressources⁴.

1-1-2-3- Efficacité du multiplicateur keynésien

Dans le cadre d'analyse keynésien, le multiplicateur doit être supérieur à l'unité. Toutefois, le mécanisme de base du multiplicateur peut être affecté par un ensemble de facteurs qui réduisent voire inversent sa capacité à amplifier la croissance économique. Ces facteurs sont déduits des hypothèses formulées par Keynes.

¹ Teulon F. (2007), op.cit., p.46

² Semedo G. (2001), op.cit., p.225.

³ Caron M. (2007), op.cit., p.42

⁴ Landais B. (1998), op.cit., p.22

L'effet obturant du multiplicateur est *a priori* liée à l'hypothèse du raisonnement en économie fermée. Ainsi, une hausse simultanée des dépenses publiques et des importations anéantit l'effet de relance. En France par exemple, la politique de relance menée par le gouvernement de Pierre Mauroy en 1981, s'est soldée par un déficit courant de 4% du PIB et d'une dévaluation du franc français¹. Keynes (1936) cite que « Dans un système ouvert, en relations commerciales avec l'étranger, le multiplicateur du flux d'investissement supplémentaire profite en partie à l'emploi dans les pays étrangers, puisqu'une partie de la consommation additionnelle s'inscrit au passif de la balance des comptes »². La politique budgétaire est d'autant plus efficace avec une faible propension à importer.

L'efficacité du mécanisme du multiplicateur est liée à l'habileté des entreprises à accroître leurs productions et à l'existence d'un marché financier performant. Ainsi, du fait de la relance, les entreprises doivent être en mesure de répondre à la demande supplémentaire des biens et services des ménages. Les entreprises ne doivent pas rencontrer des entraves quant à la satisfaction de leurs demandes de financements pour les motifs d'investissement et/ou d'exploitation du fait de l'accroissement de la demande. Ce qui suppose que l'économie doit être confrontée à une sous-utilisation des capacités de production³, de sorte à ce que toute augmentation du pouvoir d'achat soit satisfaite⁴. Si tel n'est pas le cas, la relance budgétaire ne mène qu'à une inflation. Inversement, une demande globale insuffisante, compte tenu de l'hypothèse keynésienne de rigidité des prix et salaires à court terme génère du chômage. C'est dans un tel contexte que la politique budgétaire est réputée efficace.

L'efficacité du multiplicateur dépend de la plus ou moins grande propension à consommer des ménages⁵. Plus le revenu disponible du ménage est élevé, plus ce ménage est appelé le supplément de pouvoir d'achat. Ceci dit, « l'augmentation du revenu n'entraîne pas un accroissement de la consommation de tous les produits dans les mêmes proportions. Si un ménage voit son revenu augmenter, il n'achètera sans doute pas plus de pain, mais il consommera davantage de loisirs »⁶. Les propensions marginales à consommer sont variables

¹ Bouthevillain C. et al. op.cit., p.21.

² Keynes J.M. (1936), traduit de l'anglais par De Largentaye J. (1942), op.cit., p.87.

³ C'est l'une des hypothèses fondamentales qui s'oppose à l'hypothèse de l'analyse classique qui stipule que les facteurs de production y sont pleinement utilisés : il n'existe ni chômage involontaire ni écart entre production courante et production potentielle.

⁴ Contrairement à la « loi des débouchés » de Say, pour laquelle toute offre crée sa propre demande, dans le schéma de relance keynésienne c'est plutôt la demande effective qui entraîne l'offre et non l'inverse.

⁵ La propension à consommer est donnée par la formule suivante : $c = \Delta C / \Delta Y$. Avec C la consommation et Y le revenu. Comme $Y = C + S$. (S désigne l'épargne). La propension marginale à épargner est donnée par l'équation suivante : $s = (I - c)$.

⁶ Capul J.Y. et Garnier O. (1996), Pratique de l'économie et des sciences sociales, Hatier, p.216.

entre les couches sociales bénéficiaires. Ainsi, les propensions marginales à consommer des revenus des transferts sociaux, différent de celles liées aux salaires ou autres revenus de la propriétés immobilières ou celles des titres¹. Ceci revient à dire que les transferts sociaux destinées envers des populations déshéritées comportent une propension marginale à consommer qui avoisine l'unité. Alors que cette propension est faible si les mesures budgétaires profitent aux détenteurs de titres, dès lors qu'une plus grande part de ces revenus est destinée à être épargnée.

L'efficacité du mécanisme du multiplicateur est liée à la capacité de la politique monétaire à contenir l'inflation. En effet, plus les taux d'intérêts sont faibles et rigides plus les effets escomptés des mesures budgétaires sont conséquents. Plus les taux d'intérêts sont variables et élevés, plus l'apparition des effets d'éviction est favorisée. Les taux d'intérêt doivent être relativement bas avant la mise en œuvre de la politique budgétaire pour éviter ces effets d'éviction. La politique monétaire doit concorder avec la politique budgétaire. Il faut donc adopter un (*policy mix*) qui permette de maintenir des taux d'intérêt faibles et de limiter l'effet d'éviction.

1-2- Les prolongements et interprétations de la théorie keynésienne

La théorie keynésienne, de par son approche originelle, avait suscité un débat d'idées. Sur le plan théorique beaucoup d'écoles peuvent, néanmoins, être distinguées. Ainsi, l'école de la synthèse livre une interprétation en recourant à la formalisation, marquant ainsi un rapprochement avec l'école néoclassique. Tandis que l'école postkeynésienne se proclame plus fidèle de la pensée de Keynes. La nouvelle économie keynésienne est apparue, un peu plus tard, en réaction aux critiques formulées par la nouvelle macroéconomie classique.

1-2-1- L'école de la synthèse keynésienne : Le modèle IS-LM

Après la seconde guerre mondiale, il y a eu une généralisation de ce qu'il convient d'appeler « consensus keynésien ». C'est-à-dire une généralisation et une adoption des principes keynésiens par les pays industrialisés. Sur le plan théorique, ce consensus renvoi à la formalisation du modèle IS-LM par Hicks J. Ce modèle ainsi que la courbe de Philips s'inscrivent dans la portée de l'œuvre de Keynes. Selon Mignon V. (2010), ces deux représentations graphiques recèlent des portées pratiques. Le modèle IS-LM permet aux décideurs politiques d'expliquer la détermination de la production et de l'emploi. La courbe de Philips, peut être utilisée par les décideurs comme outil de prévision du taux d'inflation sur la

¹ Prager J. et Villeroy de Galhau F. (2003), 18 leçons de politique économique, Seuil, p.424.

base d'un taux de chômage cible¹. La courbe de Philips postule qu'il est possible de maintenir un taux de chômage relativement faible au prix d'un taux d'inflation élevé. Elle permet de décrire la dynamique d'ajustement des prix. En 1955, dans son manuel « l'économie », Samuelson estime qu'à cette époque 90% des économistes appartiennent à la synthèse néoclassique².

1-2-1-1- Présentation sommaire du modèle IS-LM

L'article publié par Hicks en 1937, constitue selon beaucoup d'auteurs une interprétation la plus claire de l'œuvre de Keynes³. L'objectif est d'intégrer les apports de Keynes dans le cadre conceptuel néoclassique. Cette synthèse conduit à la formalisation de la politique budgétaire et de la politique monétaire dans le modèle IS-LM. Avec sa « traduction » de Keynes en IS-LM, Hicks devient l'interprète par excellence de Keynes dans le cadre de la synthèse néoclassique⁴. Ainsi, « le modèle IS-LM de Hicks J. (1937), a pour objet de rendre compte de manière synthétique de la pensée keynésienne, même si la fidélité du modèle de pensée de Keynes reste sujette à débat »⁵. Cette modélisation de la politique budgétaire constitue une synthèse dans la mesure où elle montre qu'une politique budgétaire peut être efficace si elle respecte un certain nombre de préceptes néoclassiques.

Pour l'école de la synthèse, « il n'était plus utile d'opposer politiques budgétaires et politiques monétaires (ce qui évacuait la question autrement importante des dépenses publiques et des dépenses privées), il n'y avait plus qu'à doser le *policy mix* »⁶. Ce dernier désigne « au sens étroit, la combinaison des politiques budgétaire et monétaire. Au sens large, elle caractérise la stratégie de la politique économique »⁷.

Le modèle IS-LM permet une représentation graphique simultanée de l'équilibre sur le marché des biens et services et sur le marché de la monnaie. Il permet de relier la production au taux d'intérêt. La courbe IS livre les combinaisons de niveaux de production et de taux d'intérêts qui permettent l'équilibre sur le marché des biens et services. La courbe LM retrace les combinaisons compatibles avec l'équilibre sur le marché monétaire.

¹ Mignon V (2010), op.cit. p.8.

² Samuelson (1955), l'Economie, p.212

³ Hicks J.R (1937), Keynes and the « classics » A suggested interpretation, *Econometrica*, vol. 5, N°2, pp.147-159.

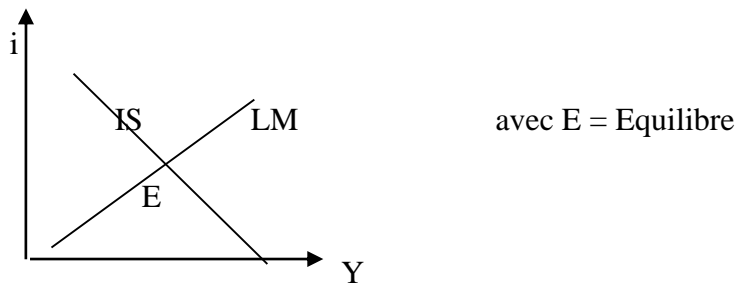
⁴ Benetti C. et al. (2001), « Présentation », *Cahiers d'économie politique*, l'Harmattan, N° 39, p. 8

⁵ Mignon V. (1990), op.cit., p.6

⁶ Taddei D. (2001), Keynésiens et/ou sociaux-libéraux ?, *L'économie politique*, N° 11, p. 65

⁷ Anom D. et Gbetkom D. (2003), La surveillance multilatérale des politiques budgétaires dans la zone CEMAC : Bilan et perspectives, *Mondes en développement*, De Boeck Université, Vol. 31, N° 123, p. 107

Figure N°4 : Équilibre simultané sur les deux marchés (biens et services et monnaie)



i : taux d'intérêt

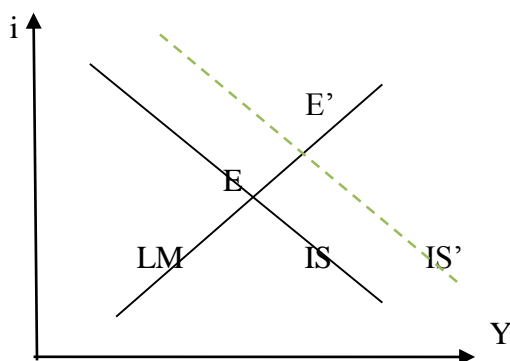
Y : produit intérieur

Pour la courbe IS, une baisse du taux d'intérêt implique un accroissement de l'investissement. Ce qui induit une expansion du produit intérieur Y. Inversement, une hausse du taux d'intérêt provoque une contraction du produit intérieur. Pour le marché de la monnaie, un accroissement du revenu Y entraîne une demande supplémentaire de moyens de paiements qui relève le niveau du taux d'intérêt.

1-2-1-2- Impact d'une politique budgétaire expansionniste sur le revenu

Une politique budgétaire expansionniste requiert un accroissement des dépenses publiques financées par l'emprunt. Comme le montre la figure N° 5, cette politique induit une hausse du produit intérieur (Y) et du taux d'intérêt (i). La politique budgétaire expansionniste déplace la courbe IS vers la droite.

Figure N° 05 : Effet d'une politique budgétaire expansionniste sur le revenu



Cette hausse du taux d'intérêt est susceptible de pénaliser l'investissement privé. En effet, en achetant des titres sur le marché financier, l'Etat peut évincer l'investissement privé en accroissant la charge liée à son financement. Ainsi, l'expansion de l'activité économique et

l'effet multiplicateur des dépenses publique peut désinciter l'investissement privé. La politique monétaire doit ainsi limiter la hausse des taux d'intérêts.

1-2-2- Les travaux de l'école postkeynésienne

Les auteurs les plus illustres sont Joan Robinson, Nicolas Kaldor ou Michel Kalecki. Les travaux de ces auteurs sont désignés également sous le nom de « modèles néo-cambridgiens »¹. Ces auteurs cherchent à réhabiliter la vision économique de Keynes en s'opposant sur le plan de la démarche à l'école de la synthèse. L'école postkeynésienne regroupe tous les « keynésiens fondamentalistes », qui ont pensé que le modèle IS-LM trahissait le message de la théorie générale². « Si les travaux de cette Ecole ne portent pas prioritairement sur la politique budgétaire, c'est parce que ses auteurs jugent qu'il n'y a pas lieu de critiquer ou de corriger la pensée de Keynes en matière de théorie budgétaire. Simplement, ces économistes mettent l'accent sur l'importance du principe de la demande effective défini par Keynes »³. Le principe de la demande effective est énoncé par Keynes mais également par Kalecki dans les années 1930⁴. Pour un entrepreneur, le motif d'investissement n'est pas le niveau de l'épargne disponible dans l'économie mais plutôt le niveau de demande qu'il anticipe⁵. Pour les économistes postkeynésiens le principe de la demande effective s'applique à court terme et à long terme. Si les économistes reconnaissent, qu'à court terme, l'économie est menée par la demande et non par les contraintes de l'offre et des dotations, les néoclassiques et les marxistes, par exemple, considèrent qu'à long terme se sont les contraintes de l'offre qui déterminent le niveau de la demande⁶.

1-2-3- La rescousse de la nouvelle économie Keynésienne

La nouvelle économie keynésienne est apparue au début des années 1980 en réaction à la nouvelle macroéconomie classique. Le principal apport de ce courant est de conférer des bases microéconomiques à la macroéconomie keynésienne⁷. La NEK vise, en réaction aux

¹ Silem A. (2005), Histoire de l'analyse économique, Hachette, p. 242.

² De Veroy M., Malgrange P. (2007), Théorie et modélisation macro-économiques, d'hier à aujourd'hui, [Revue française d'économie](#), 21-3, p.7

³ Caron M., op.cit., p.48

⁴ Lavoie M. et Seccareccia M. (2022), L'économie post-keynésienne, une pensée hétérodoxe méconnue ?, Revue Interventions économiques, N°67/2022, Sociologie et histoire de la pensée économique au Québec, p.4 disponible sur : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/16208>

⁵ Caron M., idem, p.49

⁶ Lavoie M. et Seccareccia M. (2022), idem, p. 4

⁷ Blancheton B. (2020), 18. La nouvelle économie keynésienne. Dans : , B. Blancheton, *Sciences économiques*, Dunod, pp. 48-49, Feuilletage, <https://www.cairn.info/sciences-economiques--9782100805587-page-48.htm>

critiques adressées au modèle keynésien aux années 1970¹ à « construire des modèles rigoureux et convaincants de la rigidité des salaires et/ou des prix, fondés sur un comportement de maximisation et des anticipations rationnelles »². Les auteurs les plus illustres de cette école sont Janet Yallen, Jorges Akerlof, Edmund Phelps ou Gregory Mankiw.

Les travaux de ces auteurs considèrent que les marchés sont rigides ou « visqueux » ils s'ajustent difficilement et lentement³. Ils justifient alors l'utilité de la politique budgétaire. Cependant, cette dernière ne doit être utilisée qu'en période de récession durable et profonde de l'activité économique et sous réserve de maîtrise de l'inflation et de déficit commercial tolérable. Comme le suggère Stiglitz, il convient dans un contexte économique instable d'adopter des politiques économiques souples « il est impossible de dire à l'avance quelles seront les politiques appropriées »⁴.

Ainsi, dans le contexte de crise les débats sont déplacés. En effet, il ne s'agit plus de discuter de la nécessité ou pas d'une politique budgétaire discrétionnaire mais plutôt des modalités de sa mise en œuvre : le débat s'oriente sur l'opportunité de l'accroissement des dépenses publiques ou d'allègement de la charge fiscale ou celle de la réduction des transferts. A court terme, en période de crise, il s'agit de préconiser une intervention budgétaire respectant les trois « T » décrits par Elmendorf et Furman (2008)⁵ ; c'est-à-dire, qui doit avoir un effet à temps utile « *Timely* », de manière temporaire « *Temporary* » et ciblée « *Targeted* » ou plutôt tels que l'a proposé Larry Summers⁶ une action qui soit rapide « *Speedy* », substantielle « *Substantial* » et soutenable « *Sustained* ». Dans un tel contexte, la préoccupation majeure est de savoir à quel moment il faut arrêter l'intervention afin d'assurer la soutenabilité des finances publiques.

¹ Les principales critiques sont de deux ordres : empiriques les détracteurs de Keynes, renvoient la stagflation à la relance par la demande. Mais aussi théorique, en le sens d'absence de fondements microéconomiques du modèle de Keynes.

² Gordon R.J (1990), « *What is new keynesian economics* », Journal of economic literature, vol XXVIII, September, pp.1115-1171

³ Mignon V. (1990), La macroéconomie après Keynes, La découverte, Coll. Repères, p.72.

⁴ Stiglitz J. (1993), Economics, New York WW Norton, Cité par Mignon op.cit. , p.100.

⁵ Elmendorf D. et Furman J. (2008), *If, When, How: A Primer on Fiscal Stimulus, The Hamilton project, strategy paper*, p. 4., disponible sur :

http://www.hamiltonproject.org/assets/legacy/files/downloads_and_links/If_When_How_A_Primer_on_Fiscal_Stimulus.pdf

⁶ Cité par Boone L. et Pisani-Ferry J. (2009), op.cit., p. 11

1-3- Les visions théoriques des économistes libéraux de la politique budgétaire

Les économistes libéraux contestent l'intervention des pouvoirs publics dans la sphère économique. Comme l'explique **Caron M. (2007)**, ces auteurs pensent que « la meilleure politique budgétaire consiste... à ne pas avoir de politique budgétaire »¹. Néanmoins, ces auteurs ont des approches plus ou moins radicales, quant au déploiement de la politique budgétaire comme instrument de politique économique. En effet, le fondement de la pensée keynésienne s'inspire du « nouveau » libéralisme développé entre 1880 et 1920, sous l'inspiration de Mill J.S. en essayant d'apporter des solutions à la crise qu'avait connu le libéralisme classique à la fin du 19^{ème} siècle. Le « nouveau » libéralisme voit que l'Etat ne doit pas se limiter (comme le conçoit la conception classique) à assurer la protection des individus contre les atteintes à leurs libertés, mais son rôle est d'intervenir pour stabiliser l'économie et réguler le marché en vue de satisfaire les besoins des citoyens. Pour ce, le « nouveau » libéralisme est considéré comme l'ancêtre du *welfare state*, de l'Etat-providence². Bien que les précurseurs du courant libéral prônent le « laisser faire, laisser aller » c'est suite à l'œuvre de Keynes que les théories libérales n'ont cessé de formuler des critiques aux fondements de l'intervention de l'Etat et à l'efficacité d'une politique budgétaire.

1-3-1- La conception classique de l'intervention de l'Etat par le budget

Selon l'école classique, le rôle des politiques économiques se limite à garantir le bon fonctionnement des marchés (c'est-à-dire, assurer une évolution régulière des prix avec une évolution appropriée de la masse monétaire). Adam Smith « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations » (1776), évoque la main invisible selon laquelle la recherche des individus à maximiser leurs intérêts individuels conduit à l'optimum social. Toutefois ceci ne signifie pas négation de toute intervention de l'Etat. Autrement, une intervention minimale est possible pour assurer les fonctions régaliennes (la sécurité interne et externe). D'autre part, le souverain doit assurer une autre fonction « construire et entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions bénéfiques pour la collectivité mais dont la rentabilité n'est pas assez immédiate pour qu'ils soient pris en charge par le secteur privé »³. Il s'agit des infrastructures (ponts, routes...), nécessaires pour l'exercice de l'activité commerciale et assurer l'éducation de base. En effet, s'il n'est guère question de mettre en œuvre une politique budgétaire, le

¹ Caron M. (2007), op.cit., p.50

² Audard C. (2009), Le « nouveau » libéralisme, *L'économie politique*, N° 44, pp. 6-27

³ Dellamotte J. (2009), La main invisible d'Adam Smith : pour en finir avec les idées reçues, *L'économie politique*, N° 44, p. 37.

budget de l'Etat est déjà perçu comme un outil de financement des biens publics que le marché n'est pas capable de fournir¹. La pensée de Smith a eu beaucoup de prolongements notamment à travers le courant néoclassique. Comme le signale **Mignon V. (2010)** « à la suite de Smith, l'économie politique fut majoritairement favorable à la doctrine du « laisser faire »². La loi des débouchés de Say, fondée sur le principe que les revenus de la production (profits, salaires et rentes) sont réinjectés dans le circuit et alimentent la demande est fondée sur l'hypothèse de neutralité de la monnaie et celle de la flexibilité des prix. Ce qui signifie que la monnaie ne constitue qu'un voile pour les échanges. « La monnaie n'est pas demandée pour elle-même (implicitement, il est rationnel de garder une épargne sous forme liquide puisque ce serait se priver du taux d'intérêt) »³. La flexibilité des prix assure, quant à elle, le fait que le marché soit un vecteur d'information qui envoie des signaux en direction des agents à l'effet d'ajuster leurs comportements.

1-3-2- La vision de l'école néoclassique de l'intervention de l'Etat

L'analyse néoclassique est fondée sur le principe de l'individualisme méthodologique, la rationalité des agents économiques et la confiance accordée aux mécanismes du marché pour une allocation optimale des ressources. L'école néoclassique considère que l'action de l'État, par la politique économique, est subsidiaire et déterminée par les contraintes du marché. Ce dernier détermine en principe un équilibre unique et stable et l'État n'intervient que pour réduire les obstacles techniques qui empêchent la réalisation de l'allocation optimale des ressources (monopoles, effets externes, biens collectifs purs...). La pensée macroéconomique néoclassique d'inspiration walrasienne est dite « smithienne » dès lors qu'elle restreint l'action de l'Etat aux fonctions de la sécurité des échanges et la fourniture des services essentiels à la protection des droits de propriétés⁴. La politique budgétaire est donc honnie. Il faut laisser les marchés agir librement, le retour à l'équilibre se réalise automatiquement. L'équilibre d'une économie de marché sans État constitue un optimum parétien⁵. Ce dernier ne tient en compte que les biens privatifs (exclusifs et divisibles). Les biens collectifs, tout comme, les imperfections des marchés (notamment les asymétries informationnelles, rigidité de certains prix) ne sont pas retenues dans le modèle.

¹ Caron M. (2007), op.cit. p.51

² Mignon V. (2010) op.cit. p.5

³ Blancheton B. (2006), op.cit., p.26

⁴ Semodo G. (2001), op.cit., p.21

⁵ Croissant Y. (2003), État, marché et concurrence Les motifs de l'intervention publique, Concurrence et régulation des marchés Cahiers français n° 313, p. 3

La remise en cause du raisonnement néoclassique fut par les keynésiens, pour qui le retour à l'équilibre n'est pas systématique car les prix ne s'ajustent pas aussi facilement. Ainsi, les agents économiques peuvent avoir une préférence pour épargner leur revenu, ce qui laisse une partie de la production sans preneur. Outre à-cela, les agents économiques à faible pouvoir d'achat, ne peuvent consommer les produits proposés. Ce qui impacte négativement la production et l'emploi.

L'approche néoclassique du marché fait également l'objet de critique de la part de Hayek, pour qui sur le marché, il y'a jamais une information parfaite des consommateurs et des producteurs conduisant, grâce au tâtonnement de réaliser l'équilibre pour chaque produit sur le marché. La critique la plus sévère au modèle d'équilibre général étant le fait qu'il repose sur l'idée que les agents prennent leurs décisions sur la base de données objectives. Comme le souligne **Nemo (2002)**, « Le marché est un système auto-organisateur qui fonctionne selon un double système de communication, le droit et le prix. Ces deux systèmes sont effectivement porteurs d'informations et guident les comportements de l'agent individuel de telle manière qu'il s'insère exactement dans le système économique global, alors même qu'en raison de la « complexité » de l'économie, il n'a pas et il ne peut avoir une connaissance globale de ce système »¹. Ceci dit, Hayek considère donc le marché comme un processus en perpétuel mouvement sur lequel les agents seront amenés progressivement, à ajuster les plans de consommation et les plans de production.

Le marché est un mécanisme de création, de mobilisation et de diffusion de l'information dont le déroulement fait apparaître et permet à la société de bénéficier d'informations, de connaissances. Le marché est désormais justifié, non seulement par son efficacité économique mais également par une efficacité cognitive².

Ceci dit, cette vision cognitive du marché, amène Hayek à formuler ses critiques à l'Etat providence qui, selon lui, ne fait que modifier le jeu naturel des comportements individuels. Pour Hayek, le marché est un des ordres spontanés³ (au même titre que le langage, la morale, la monnaie, le droit). La notion d' « ordre » tient une place centrale dans l'analyse hayékienne.

¹ Nemo Ph. (2002), La théorie hayékienne de l'ordre auto-organisé du marché (la « main invisible »), *Cahiers d'économie politique*, 2002/2, N° 43, p.47

² Lepage H. (1986), Le libéralisme de Friedrich-August Hayek, *Les cahiers français, La documentation française*, N° 228, pp. 37-38.

³ À cette notion d' « ordre spontané », Hayek oppose celle d' « ordre organisé » qui obéit à un dessein humain par l'unité hiérarchique de ces objectifs. Parmi les exemples d'ordres organisés, les administrations, le gouvernement et les firmes. Pour mieux cerner la distinction entre « ordre spontané » et « ordre organisé », voir l'article de Bessaid M. (2002), Limites organisationnelles du libéralisme hayékien, *Cahier d'économie politique*, vol. 43, N° 2, pp. 69-89.

Pour Hayek, les ordres spontanés sont le résultat de l'action d'hommes nombreux. Ce sont souvent, l'aboutissement d'un processus d'évolution dont personne n'avait prévu ni projeté les résultats¹. L'avantage principal des ordres spontanés est qu'ils permettent de coordonner une grande quantité de connaissances et de volontés dispersées et séparées sans besoin aucun d'agrégation ou de centralisation préalable, ni des préférences individuelles, ni des connaissances et décisions. S'il y a possibilité de l'établissement et du maintien d'un ordre global en ce sens c'est parce que les individus multiples, hétérogènes et dispersés le composant, respectent et suivent un ensemble de règles « abstraites ».

Pour Hayek, l'Etat modifie le jeu naturel des comportements individuels, en édictant des règlements, dont l'objectif est de contraindre les agents économiques à adopter un type de comportement. Ce dernier n'est pas celui auquel conduirait le libre jeu de leurs motivations individuelles. Ceci réduit la liberté² de choix des « *homo hayekenensis* »³, au nom de l'intérêt général, du fait que le marché ne véhicule plus l'ensemble des connaissances et informations nécessaires à la coordination des décisions et activités d'un très grand nombre d'hommes. Ceci ne fait qu'amoindrir les motivations voire même les supprimer et fait apparaître des gaspillages.

1-3-3- La critique des monétaristes de la politique budgétaire discrétionnaire

Friedman M. et Schwartz A. J. (1963)⁴, dans un ouvrage sur l'histoire monétaire des Etats-Unis, défendent la thèse selon la laquelle, la crise des années 1930 n'était pas due à une défaillance à grande échelle de l'économie de marché, mais plutôt une défaillance publique. Ces auteurs renvoient la crise à la politique inappropriée poursuivie par la banque centrale américaine (FED). Mais la critique acerbe de Friedman est celle contenue dans son article célèbre « *The role of monetary policy* » (1968)⁵, suite à sa conférence présidentielle de 1967 à l'*American Economic Association* dans laquelle il introduit le concept de taux naturel de chômage. En effet, Friedman critique le modèle IS/LM doublement : d'une part, il considère

¹ Hayek F. (1980), *Droit, législation et liberté*, PUF, Paris, p.43, cité par Bessaid M. op.cit., p. 72.

² La conception de la « liberté » chez Hayek n'est ni un état originaire ni inscrite dans une inaltérable essence humaine. « Quoique la liberté, écrit Hayek, ne soit pas un état naturel mais un produit de la civilisation, elle n'est pas née d'un dessein » Hayek F. A. (1980), *Droit, législation et liberté*, 1, règles et ordre. Cité par Manin B. (1986), « La critique du constructivisme social », *Les cahiers français*, N° 228, p. 40.

³ L'« *homo hayekiansis* » diffère de l'« *homo œconomicus* ». Sa connaissance n'est pas parfaite mais tacite, personnelle, pratique, évolutive et socialement inscrite signale Bessaid M. (2002), op.cit., p.70.

⁴ Friedman M. et Schwartz A.J. (1963), *A monetary history of the United states 1867-1960*, NBER, Princeton University Press, p.299

⁵ Friedman M. (1968), *The role of monetary policy*, *The American economic review*, vol. LVIII, march, 1968, N°1

que ce modèle ne fait pas de distinction entre le court terme et le long terme. D'autre part, ce modèle ne tient pas en compte des anticipations adaptatives des agents.

Les monétaristes considèrent que la politique budgétaire discrétionnaire est nocive pour l'économie. Son seul effet serait de favoriser l'éviction par l'inflation. La politique économique doit garantir la stabilité des prix. Pour ce, ils recommandent la conduite de politiques monétaires réglementaires. La règle monétaire fixe un taux de croissance de la quantité de monnaie en circulation en adéquation avec le taux de croissance à long terme de l'économie¹. Ainsi, toute expansion monétaire, dans le but de résorber le chômage n'a que des effets à court terme. A long terme, Friedman démontre que toute injection de monnaie dans l'économie génère de l'inflation. Ces agents adaptent donc leurs anticipations dans le futur en prenant en considération l'inflation. Cette situation implique donc de nouvelles injections de monnaie afin de maintenir le niveau de l'emploi, d'où une accélération du phénomène de l'inflation et par la suite une nécessité d'abandon de la politique d'expansion monétaire. Il s'agit d'une remise en cause de l'un des instruments incontournables de l'analyse keynésienne. Les années 1970, avaient donné raison à Friedman car les tentatives de relance n'ont pas réussi à réduire le taux de chômage. Comme le signale **Clerc D. (2007)**, « La stagflation (stagnation et inflation) rend la courbe de Philips obsolète et assure le triomphe de Friedman »². **Phelps (1995)** commente « à l'époque, l'orthodoxie à la Keynes et Phillips naviguait en mer calme, faisant l'objet de multiples autocongratulations comme sur le Titanic avant qu'il ne rencontre l'iceberg fatidique qui allait le faire couler »³.

1-3-4- La nouvelle macroéconomie classique et la théorie du cycle réel

Développée depuis les années 1970, avec la fin de période des « trente glorieuses » et l'apparition de la stagflation. Les analyses de ce courant s'inscrivent dans une tradition d'application à la macroéconomie des principes et méthodes habituels de la microéconomie néoclassique. La thèse défendue par les auteurs de ce qu'il convient d'appeler « la théorie du cycle réel », est que les cycles économiques sont compatibles avec l'équilibre de tous les marchés comme dans la théorie de l'équilibre général de Walras, grâce à la flexibilité des prix et aux comportements des agents supposés être parfaitement rationnels.

¹ Caron M. (2007), op.cit., p.52

² Clerc D. (2007), *Déchiffrer l'économie*, La découverte, p. 307.

³ Phelps E. (1995), *The origins and further development of the natural rate of unemployment, The natural rate of unemployment. Reflections on 25 years of the hypothesis*, Cambridge University Press, p. 15.

Les principaux auteurs de ce courant¹ - **Lucas R.(1976)**², **Kydland, Prescott (1982)**³, et **Long et Plosser(1983)**⁴- remettent en cause les fondements de la macroéconomie keynésienne. **Plosser C. (1989)** cite « le défaut essentiel de l'interprétation keynésienne des phénomènes macroéconomiques était l'absence d'un fondement cohérent basé sur le choix d'un cadre théorique microéconomique. Deux importants articles, l'un de **Milton Friedman (1968)** et l'autre de **Robert Lucas (1976)** ont démontré avec la force des exemples cette faille dans des aspects critiques du raisonnement keynésien et ont ouvert la voie à la macroéconomie moderne »⁵. Toutefois, malgré que ces analyses ne soient pas vérifiées pratiquement, elles sont d'une portée théorique et académique incontestable. Elles sont admises par tous comme le souligne **Boyer R. (1997)** « la plupart des auteurs néo-keynésiens ont accepté l'hypothèse d'anticipations rationnelles, quand bien même qu'elle ne serait pas validée par des analyses empiriques. Dans la nouvelle macroéconomie, le postulat d'anticipations rationnelles semble indiscutable d'un strict point de vue de modélisation et de théorie »⁶

Les analyses décrites dans la littérature comme « la théorie du cycle réel », reposent sur les hypothèses néoclassiques : d'une part, une parfaite flexibilité de l'économie qui suppose que les agents peuvent à tout moment adapter l'ensemble de leurs comportements au changement de leur environnement. Les individus et les entreprises sont supposés réagir de façon optimale à un environnement qu'ils connaissent et dont ils comprennent le fonctionnement. Les politiques macroéconomiques sont donc perçues comme un élément majeur de cet environnement et non plus comme de simples instruments de commande entre les mains des gouvernements. D'autre part, une information des agents et leur connaissance des mécanismes de l'économie. Les agents sont supposés connaître la structure de l'économie et les principales relations entre les agrégats qui la caractérisent. Du fait, les agents peuvent formuler des prévisions parfaites des évolutions futures des variables. Ils sont même supposés capables de mesurer la probabilité de chocs imprévisibles compte tenu de l'information dont ils disposent. En fait, aux anticipations adaptatives des agents fondées sur leurs comportements

¹ Pour un exposé succinct de l'apport de ce courant, voir Ertz G. (2001), « La contribution du courant du cycle réel à la théorie du cycle économique », Reflets et perspectives de la vie économique, De Boeck université, 2001/1, Tome XL, pp. 215-227.

² Lucas R. (1976), *Econometric policy evaluation: A critic, Carnegie Rochester conference on public policy I* Amsterdam, North Holland Publishing company, 19-46, réédité dans, Lucas (1981), *Studies in business cycle theory*, Cambridge Mass. , MIT Press.

³ Kydland, Prescott (1982), Time to build and aggregate fluctuations, *Econometrica*, Vol.50, N°6, pp.1345-1370.

⁴ Long J et Plosser C. (1983), *Real Business Cycles*, *Journal of Political Economy*, 91(1), pp. 39-69.

⁵ Plosser C. (1989), Understanding Real Business cycles, *Journal of economic perspectives*, vol.3, p. 51-52

⁶ Boyer R. (1997), « En quoi et pourquoi les théories macroéconomiques contemporaines sont-elles nouvelles ? », CEPREMAP, CNRS, E.H.E.S.S, Document N° 9713, p.6

rétrospectifs, viennent se substituer les anticipations rationnelles qui sont plutôt tournées vers le futur¹. Selon **Mankiw G. (1999)** les anticipations rationnelles consistent en « l'hypothèse selon laquelle le public utilise l'ensemble des informations disponibles et utiles pour se faire une idée de l'avenir, y compris celles concernant les politiques suivies par le gouvernement dans le futur »². De son côté **Stiglitz J. (2004)** souligne que, « les anticipations des individus sont rationnelles s'ils tiennent pleinement compte de toutes les données pertinentes disponibles »³. Ces anticipations sont introduites par **Muth (1961)**⁴ et reprise dans les analyses de Lucas qui a réussi à la concilier avec les monétaristes de l'école de Chicago, constitue une caractéristique majeure des analyses de ce courant. **Lucas (1976)** considère que les modèles keynésiens sont dénués de tout fondement microéconomique⁵. Il met en exergue, le fait que les interventions de politiques économiques ne prennent pas en considération la façon dont les individus forment leurs anticipations, alors que la plupart des variables macroéconomiques (consommation, investissement, production) dépendent, des anticipations des individus quant à l'évolution future de l'économie⁶. Ainsi, les individus tiennent compte dans leurs anticipations des décisions annoncées de politiques économiques. Ils agissent de sorte que les effets escomptés de ces politiques ne se réalisent pas⁷. Autrement, il s'agit d'une remise en cause des modèles keynésiens basés sur les comportements passés des agents pour prévoir et quantifier les effets de changement de politique économique. Les modèles inspirés de la nouvelle approche permettent ce type d'utilisation dans la mesure où ils se contentent de postuler les objectifs des agents qui sont donc libres de réagir aux politiques mises en œuvre⁸.

Il y a lieu de signaler que si Friedman M. et Lucas R. avaient formulé des critiques à la construction théorique keynésienne, l'approche monétariste et celle de la nouvelle macroéconomie classique sont tellement divergentes. En effet, le raisonnement de la nouvelle macroéconomie classique renoue avec la démarche d'équilibre général walrasien contrairement

¹Le-Cacheux J., « Les différents libéralismes économiques », *Les cahiers français*, N° 228, La documentation française, p. 42.

² Mankiw G. (1999), *Principes de l'économie*, éd. Economica, p. 46.

³ Stiglitz J. et al. (2004), *Principes d'économie moderne*", éd. de Boeck, p. 145.

⁴ Muth J.F. (1961), *Rational expectations and the theory of price movements*, *Econometrica*, Vol.29, N° 3, July, pp. 315-335.

⁵ Lucas R. (1976), *Econometric policy evaluation: A critic*, Carnegie Rochester conference on public policy I, Amsterdam: North-Holland Publishing Company, pp.19-46, Réédité in Lucas R. (1981), *Studies in business cycle theory*, Cambridge, Massachusetts MIT Press.

⁶ Mankiw G. (2003), *op.cit.*, p.459

⁷ Mignon V. (2010), *op.cit.* p. 30

⁸ Pour une synthèse de l'ensembles des critiques méthodologiques et conceptuelle de Lucas à l'œuvre de Keynes, voir De Vroey M. et Malgrange P. (2005), *La théorie et la modélisation macroéconomique d'hier à aujourd'hui*, Centre pour la recherche économique et ses applications CEPREMAP, Docweb N° 0518, Décembre 2005, pp. 12-16

aux analyses keynésiennes et « friedmaniennes » aux soubassements théoriques marshalliens. Dans ce sillage, De Vroey M. souligne que « nombre de disciples de Friedman ont réalisé qu'ils ont plus en commun avec leurs anciens adversaires keynésiens qu'avec les économistes nouveaux classiques »¹. La contribution de ce courant de pensée à l'évolution du débat autour de la politique budgétaire est l'apport de **Barro R. (1974)**² avec son « théorème d'équivalence ricardienne » dit aussi « Théorème Barro-Ricardo ». Contrairement à Friedman M, qui ne nie pas l'efficacité de la politique budgétaire à court terme, Barro reprend l'hypothèse formulée par Ricardo D en 1817 ainsi que les travaux de Muth et Lucas sur les anticipations rationnelles afin de justifier la neutralité de la politique budgétaire conjoncturelle à court comme à long terme³. Il s'agit d'une consécration du principe de neutralité de la dette publique⁴. Le raisonnement de Barro repose sur des hypothèses restrictives : anticipations rationnelles, altruisme intergénérationnel et équilibre initial de plein emploi. Selon d'autres auteurs : **Bertola et Drazen (1993) et Sutherland (1995)**, le principe de l'équivalence ricardienne ne s'applique qu'au-delà d'un certain seuil⁵.

Pour les nouveaux économistes classiques, la seule politique économique efficace est une politique réglementaire, c'est-à-dire une politique qui s'inscrit sur le long terme, qui donne des gages d'indépendance et qui fixe des règles connues à l'avance. Les économistes de la nouvelle école classique préconisent deux options pour crédibiliser la politique économique. D'une part, privilégier la politique monétaire (menée par une banque centrale indépendante) au détriment de la politique budgétaire. D'autre part, privilégier les politiques de règles définies à l'avance (par exemple le pacte de la stabilité et croissance dans la zone euro).

1-3-5- L'économie de l'offre et la courbe de Laffer

La fin des années 1970 avait connu l'apparition d'une nouvelle école de pensée dite, des « économistes de l'offre ». Les taux de prélèvements obligatoires qui avaient atteint des proportions records⁶ avaient attiré l'attention des auteurs de cette école sur la question de la taille de l'Etat. Ces auteurs proposant une faible intervention de l'Etat qui se matérialise par une faible imposition mais aussi par des réductions de programmes de dépenses publiques sociales. Pour ces économistes, en opposition avec les idées keynésiennes, l'Etat n'a pas à se

¹ De Vroey M. (2009), Keynes, Lucas, d'une macroéconomie à l'autre, Dalloz, p.122.

² Barro R. (1974), Are government bonds nets wealth?, *Journal of political economy*, Vol.82, pp. 1095-1117

³ Contrairement, Friedman M. admet l'efficacité de la politique de relance keynésienne à court terme.

⁴ Landais B. (1998), op.cit., p. 63

⁵ Blancheton B. (2006), op.cit., p.6

⁶ Landais B. (2008), op.cit, p.208

soucier de la demande toujours suffisante. « L'Etat doit se concentrer sur les conditions de l'offre. Il doit libérer l'initiative individuelle, favoriser l'offre de travail et les comportements d'épargne »¹. Ces auteurs pensent que la baisse des impôts directs aura des effets incitatifs sur l'activité économique. Une réduction de la charge fiscale crée deux « effets de substitution » : d'une part, les agents travaillent plus au détriment de leur loisir, en raison de la hausse du revenu marginal du travail. D'autre part, l'offre supplémentaire du travail conduit les agents à épargner plus (au détriment de la consommation) grâce à l'allègement fiscal qui diminuera le coût marginal de l'épargne². Ce qui engendre une augmentation de l'investissement et favorise la croissance. Cette école cherche à renouer avec l'économie classique du 19^{ème} siècle où la politique économique se réduisait au laisser faire et à un « Etat minimal ». L'hypothèse fondamentale de leur vision s'appuie sur la loi des débouchés de Say : « Toute offre crée sa propre demande ».

1-3-5-1- Le refus des politiques macroéconomiques

Les « économistes de l'offre » pensent que seules les dépenses destinées au financement des seuls biens publics par nature, tel que la défense nationale sont acceptables. En effet, les dépenses sociales accrues engendrent, selon ces économistes, des agents économiques déresponsabilisés. La réduction de telles dépenses permet le renforcement de la concurrence et la réduction des distorsions et de gaspillages.

L'action budgétaire de l'Etat n'a pas le pouvoir de stimuler ni de freiner l'activité économique, car le déficit budgétaire ne fait que se substituer à une demande privée. L'élimination des réglementations inefficaces, gérées par des bureaucrates pléthoriques allégera les charges d'investissement. L'octroi massif de crédits, dans le but de relance conjoncturelle, ne fait qu'alimenter l'augmentation des prix.

L'approche de Laffer est plutôt structurelle et non conjoncturelle. Son objectif est de montrer les effets structurellement négatifs d'une imposition trop forte, laquelle dissuade durablement l'investissement et le travail³. En effet, les théoriciens de ce courant, mettent en exergue le fait que l'allègement du niveau des prélèvements obligatoires-qui pénalisent le travail- est le meilleur moyen de renforcer la croissance⁴.

¹ Blancheton B.(2006), op.cit, p. 27

² Crozet Y. (1991), Analyse économique de l'Etat, Armand colin., p. 158.

³ Crozet Y., idem, p. 157.

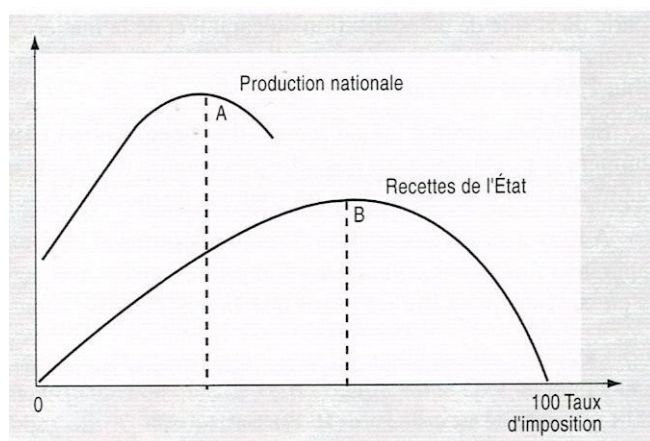
⁴ Bouthevillain C. et al. Op.cit., p.76.

« L'économie de l'offre prend le contre-pied des enseignements des sciences économiques, non seulement depuis Keynes, mais depuis Marshall, Pigou et les néoclassiques, puisqu'elle met même en question l'existence des externalités ou d'échecs de marchés »¹.

1-3-5-2- La courbe de Laffer

L'objectif de cette courbe est de montrer l'existence d'un plafond de recettes fiscales au-delà duquel le rendement fiscal chute. L'évolution des recettes fiscales est fonction du taux marginal d'imposition. La figure N° 06, illustre l'effet d'accroissement de la charge fiscale sur les recettes fiscales et sur la production nationale.

Figure N° 06 : La courbe de Laffer



Source : Landais B. (2008), Leçons de politique budgétaire, op.cit., p. 210

Sur la figure, deux courbes sont représentées. La première courbe indique l'évolution des recettes fiscales en fonction du taux marginal d'imposition. L'augmentation du taux marginal d'imposition (axe des abscisses) engendre, dans un premier temps, des recettes fiscales supplémentaires. Au point « B » la tendance s'inverse, toute augmentation du taux d'imposition entraîne une baisse des recettes fiscales jusqu'au point où le taux d'imposition soit égal à 100%. Au point « B » les recettes fiscales sont maximisées. La deuxième courbe correspond à l'évolution de la production. Cette courbe montre que la production est optimisée au point « A » correspondant à un taux d'imposition inférieur à celui qui optimise les recettes fiscales. La baisse du rendement de l'impôt s'explique, d'après les auteurs du modèle, par la modification des comportements des agents : d'une part, la hausse des taux d'imposition entraîne des effets désincitatifs sur le travail et l'épargne ce qui entraîne une baisse du volume de production. Cette baisse du volume de production a pour effet de diminuer la base d'imposition. A partir d'un certain taux, la hausse de ce dernier ne compense plus le rétrécissement de la base d'imposition.

¹ Stoffaës Ch. (1982), La Reaganomie en perspective, *International Economics*, Vol. 9, 1Q 1982, p.16.
http://www.cepii.fr/IE/PDF/EI_9-2.pdf

D'autre part, la hausse du taux d'imposition suscite des comportements d'évasion et de fraude fiscale à l'origine de perte de rentrées fiscales pour l'Etat. Lorsque le contribuable joue sur les lacunes ou ambiguïtés de la loi pour empêcher la réalisation de l'imposition il pratique l'évasion fiscale. Il y a fraude lorsque l'action du contribuable implique une violation de la loi fiscale.

1-3-6- La théorie des choix publics

Les théoriciens des choix publics considèrent que la principale préoccupation des hommes politiques serait d'assurer leur réélection. Par conséquent, les dépenses publiques ont tendance à augmenter considérablement avant les élections. Ces dépenses seraient outre à cela, concentrées sur un nombre limité de bénéficiaires. Ces auteurs supposent entre autre que les hommes politiques ne cherchent à travers le discours d'intérêt général qu'à promouvoir leurs intérêts individuels, de réélection ou d'accès à des avantages monétaires ou de prestige social¹.

Selon **Arrow (1963)**, « les seules méthodes de passage des préférences individuelles aux préférences collectives qui soient satisfaisantes et définies pour un très grand nombre d'ensembles d'ordres individuels sont, soit imposées, soit dictatoriales »². Il s'agit ici, d'une remise en question de l'analyse néoclassique qui mise sur l'harmonisation des intérêts individuels. Le théorème d'impossibilité d'Arrow montre l'ambiguïté des décisions et des procédures de décisions collectives comme le vote en économie de marché³.

Buchanan J. (1968) voit que l'homme politique cherche à maximiser ses chances de réélection. Pour ce faire, il ne cherche pas un seul équilibre déterminé au niveau de l'électeur médian mais aussi par le jeu des intérêts propres des groupes de pression et des bureaucrates. **Northhaus (1975)**⁴ montre, dans sa théorie des cycles politico-économiques que du fait du décalage qui sépare la prise de décision de politique économique et les conséquences, les hommes politiques ont tendance à augmenter les dépenses publiques et relancent l'économie avant les échéances électorales afin d'être réélus, et ce au détriment des équilibres macroéconomiques qui se manifestent plus tard. Ainsi, conformément à la courbe de Philips, les gouvernements censés être rationnels ont tendance à mener des politiques expansionnistes, face à des électeurs myopes. L'amélioration de l'emploi qui en découle à court terme se fait au détriment d'une

¹ Teulon F. (1997), op.cit., p.65

² Arrow K. (1963), Choix collectif et préférence individuelle. Calmann-Lévy, Paris, cité par : Hai Vu Pham et André Torre, La décision publique à l'épreuve des conflits, Revue d'économie industrielle [En ligne], 138 | 2ème trimestre 2012 p 106-107, consulté le 15/04/2014

³ Semodo G. (2001), op.cit., p.65

⁴ Nordhaus, W. D. (1975), The political business cycle, *The review of economic studies*, Vol. 42, N°2, pp.169-190.

inflation qui se manifeste à moyen terme¹. Les gouvernements une fois réélus mènent des politiques de rigueur afin de contrecarrer l'inflation. **Olson M. (1982)** considère que l'organisation des groupes d'intérêts tend à évoluer. Ces derniers s'efforcent à obtenir des avantages pour leur seul groupe dans la forme de la législation des transferts qui entravent la croissance, et détériorent le fonctionnement de l'économie de marché². Ces pressions redistributives impactent négativement la croissance. Ainsi, pour **Grefe (1994)**, l'explication tient au fait que « les groupes de pression se constituent et s'organisent pour obtenir des transferts à leur profit, ce qui débouche sur l'alourdissement des dépenses mises au budget de l'Etat »³. **Marchand Ch. (1999)** considère que « l'extension de groupes de pressions dans de nombreux pays industrialisés se traduit par un ralentissement tendanciel de la croissance en raison du succès de coalitions majoritaires successives à prélever toujours plus sur les groupes minoritaires, au détriment des incitations à créer, à travailler, à épargner »⁴. La théorie de la bureaucratie de **Niskanen W. (1994)**⁵, considère que les bureaucrates disposent d'une certaine marge de manœuvres leur permettant de réclamer des budgets de fonctionnement supérieurs à ceux dont ils ont besoin pour accomplir leurs fonctions. Ainsi, une partie des ressources octroyées au fonctionnement de l'organisation peuvent être détournées par les bureaucrates à des fins personnelles⁶.

1-3-7- La nouvelle théorie anti keynésienne des finances publiques

Cette théorie apparue en 1990, suite aux travaux menés par Giavazzi F. et Paggano M. Ces auteurs avaient ouvert la voie à de multiples investigations empiriques dont les fondements théoriques et les conclusions pratiques avaient connu un essor incontestable. Baldacci et al. (2003), affirment que les programmes d'ajustement et de rééquilibrage budgétaire proposés par le Fonds monétaire international, s'inspirent de cette vision anti keynésienne des finances

¹ Lamiri A. (Théories économiques et crises contemporaines, OPU, p.187

² Olson M. (1982), *The Rise and Decline of Nations*, New Haven: Yale University Press, 1982.

Published online by Cambridge University Press: 28 November 2008, feuilletage consultable sur:

<https://www.cambridge.org/core/journals/journal-of-public-policy/article/abs/mancur-olson-the-rise-and-decline-of-nations-new-haven-yale-university-press-1982/0F2695DB44600A780EE810D53927EB0E>

³ Grefe X. (1994), *Economie des politiques publiques*, Dalloz, p.354

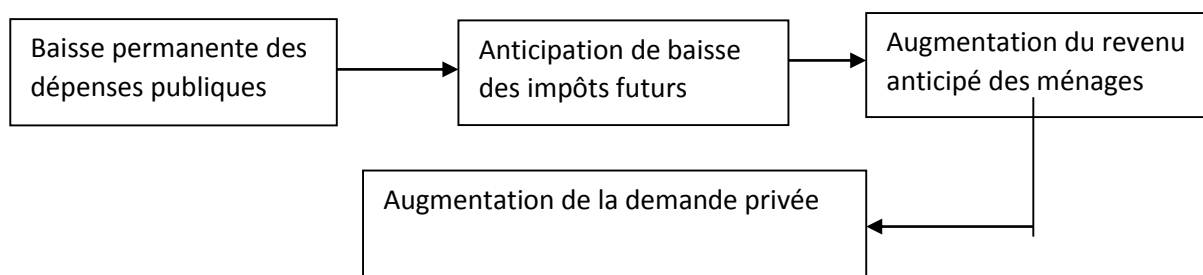
⁴ Marchand Ch. (1999), *Economie des interventions de l'Etat*, op.cit., p.98.

⁵ Niskanen W. (1994), *Bureaucracy and public economics*, books.

⁶ Carnis L. (2008), *Policy Analysis and Public Choice*, Politiques et management public [En ligne], Vol. 26 N°4, document 26, mis en ligne le 19 mai 2011, p.133, consulté le 15 novembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/pmp/506>

publiques¹. En effet, ces « hyperclassiques »², voient que la politique budgétaire de stabilisation n'a aucun effet sur l'activité économique. L'hypothèse de départ de ces analyses étant une rupture avec les conclusions de l'analyse néoclassique qui reconnaît du moins l'efficacité de la politique budgétaire keynésienne à court terme mais conteste sa portée à long terme. Ces auteurs soulignent que la politique budgétaire n'a aucun effet sur l'activité économique pour une multitude de raisons. D'un côté, cette théorie adhère à l'idée selon laquelle la politique budgétaire peut être utilisée par les gouvernements à des fins électoralistes et non à des fins de régulation. D'un autre côté, les déficits publics importants conduisent à une trop forte accumulation de la dette publique et à des hausses des taux d'intérêts en provoquant une baisse de la demande privée et de l'offre (en raison de l'anticipation des agents des impôts futurs et de leurs effets néfastes). Cet argument fut parmi les plus avancés pour soutenir le Pacte de stabilité et de croissance en Europe³. En contraste avec les idées keynésiennes, la théorie anti keynésienne des finances publiques montre que la politique budgétaire expansionniste a des effets répressifs sur le niveau de la production et qu'une politique budgétaire restrictive a des effets expansionnistes. Ce raisonnement est valable tant à long terme qu'à court terme. Une consolidation budgétaire (réduction des dépenses) a des effets favorables sur l'activité économique. La figure N° 7 montre le canal de transmission d'une consolidation budgétaire.

Figure N° 07 : Canal de transmission d'une consolidation budgétaire



Source : Réalisée par nous-mêmes sur la base de Creel J. et al. (2005), p. 46

Les auteurs de cette théorie s'appuient sur l'hypothèse que les agents sont ricardiens. C'est-à-dire qu'ils consomment en fonction de leur revenu futur anticipé et ne sont pas soumis à la contrainte de liquidité et tiennent compte de la contrainte budgétaire de l'Etat.

¹ Diane F. et Fall A. (2007), Quelle a été la contribution de la politique budgétaire à la croissance économique au Sénégal ? , Document d'étude N° 05, DPPE/DEPE, Novembre, 2007, p. 12.

² Landais B. (1998), qualifie ces auteurs d'hyperclassiques. Dans la littérature économique cette théorie est souvent qualifiée de « théorie allemande des finances publiques ». Toutefois, Creel J. et al. (2005) préfèrent la qualifier de « Théorie italienne des finances publiques ».

³ Creel J. et al. (2005), Doit-on oublier la politique budgétaire ? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques, *Revue de l'OFCE*, N° 92, p. 44

Section 2 : Typologies des politiques budgétaires

La politique budgétaire constitue l'une des composantes de la politique économique. Cette dernière désigne « l'ensemble des interventions des pouvoirs publics en vue de corriger les « déséquilibres » économiques jugés dommageables. La dimension politique doit d'emblée être mise en avant tant il est difficile pour les économistes de déterminer objectivement un équilibre entre efficacité économique et efficacité sociale »¹. Au sens strict, la politique économique comprend essentiellement, les deux grandes politiques économiques conjoncturelles que sont la politique budgétaire et la politique monétaire, qui visent à agir sur le niveau de la demande globale. Au sens large, la politique économique englobe, en plus des politiques conjoncturelles, des politiques structurelles (politique fiscale, politique sociale, politique de l'emploi, politique industrielle...) qui se préoccupent des conditions de fonctionnement des marchés à long terme et du potentiel de croissance de l'économie. Le tableau ci-après retrace les principales politiques économiques.

Tableau N° 01 : Les politiques économiques : objectifs, instruments et structures

Objectifs	Composantes de la demande	Instruments	Structures (contraintes)
Croissance	Dépenses publiques	Politique budgétaire	Ressources (énergétiques, maritimes..), composition sectorielle de l'économie, modèle de capitalisme (degré de réglementation des marchés, degré de socialisation des activités...)
Emploi	Consommation	Politique salariale	Population, population active, caractéristiques du marché du travail, système éducatif, formation tout au long de la vie, protection sociale...
Stabilité des prix	Investissement	Politique monétaire	Système financier, rapport aux risques, degré de rigidités des prix, nature des anticipations...
Equilibre externe	Exportation/Importation	Politique de change	Régime de change, ouverture commerciale et financière, accords régionaux, firmes multinationales, organisation des paiements internationaux...

Source : Blancheton B. (2006), op.cit., p.3

Le tableau N° 01 présente une vue synthétique de différentes politiques économiques pouvant être menées, en présentant l'objectif principal de chaque politique, le levier de la demande à faire fonctionner ainsi que les structures voire contraintes à la concrétisation des objectifs visés.

2-1- Politique budgétaire conjoncturelle ou structurelle

Une politique conjoncturelle est celle qui vise le contrôle du niveau de demande globale à court terme à travers un ou plusieurs instruments. Les politiques structurelles, quant à elles,

¹ Blancheton B. (2006), op.cit., p.1

ont une portée de long terme. Elles visent la modification des conditions de fonctionnement et de structure des marchés ainsi que les comportements des agents¹.

2-1-1- La politique budgétaire conjoncturelle

Pour réguler la conjoncture économique, l'Etat agit sur deux instruments qui permettent ainsi de qualifier la politique envisagée :

« La politique économique est dite « budgétaire » quand les pouvoirs publics privilégient l'utilisation de l'instrument budgétaire (impôts et dépenses publiques) afin d'encourager la consommation et l'investissement, c'est-à-dire la demande intérieure. La politique économique est dite « monétaire » lorsque les pouvoirs publics font recours prioritairement aux instruments monétaires (quantité de monnaie en circulation et fixation des taux d'intérêt) afin de fournir les liquidités nécessaires à la croissance de l'économie tout en maîtrisant l'inflation et la stabilité du taux de change de la monnaie »². En effet, comme l'expliquent **Capul et Garnier (1996)**, « la quantité de monnaie en circulation dans une économie ne doit pas être trop faible, car les agents économiques seront alors obligés de limiter leurs activités économiques (production, consommation, investissement, etc.). A l'inverse, une quantité de monnaie trop abondante met à la disposition des agents un pouvoir d'achat bien supérieur à la quantité de biens disponible ce qui peut provoquer une hausse des prix »³.

Ces deux politiques conjoncturelles peuvent être des politiques de relance (d'inspiration keynésienne) ou de rigueur (d'inspiration néoclassique). La politique de relance est favorisée en période de faible croissance et de chômage élevé. La politique de rigueur constitue la solution adéquate en période de surchauffe de l'économie, d'inflation élevée et de déficit extérieur inquiétant. Pour relancer, c'est principalement l'outil budgétaire qui est privilégié afin d'augmenter la demande ; pour « faire murir » l'économie en douceur, c'est l'instrument monétaire qui est privilégié afin de contenir les tensions inflationnistes. **Sterdyniak H. (2007)** montre qu'en cas de baisse de la demande privée, le choix de recourir à la politique monétaire pour relancer l'activité économique, à travers une baisse du taux d'intérêt, a le privilège de financer directement l'investissement et de maintenir la dette publique à des niveaux faibles. Toutefois, elle peut causer la hausse des dettes des ménages et des entreprises. Le recours à la politique budgétaire restrictive s'avère plus efficace dans le cas de forte demande, plutôt que de faire monter les taux d'intérêts, au risque de nuire à l'accumulation du capital⁴. La relance à

¹ Blancheton B. (2006), op.cit., p.2

² Caron M. (2007), op.cit., p.32

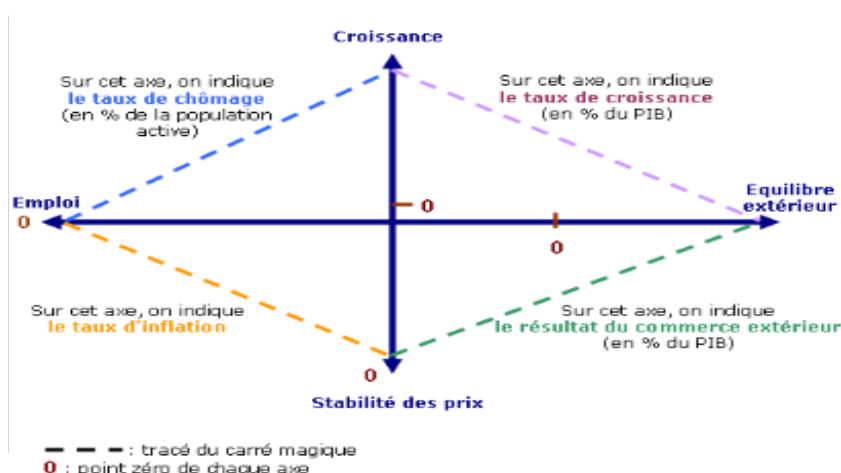
³ Capul J-Y. et Garnier O. (1996), Pratique de l'économie et des sciences sociales, éd. Hatier, p.201

⁴ Sterdyniak H. (2007), L'action économique de l'Etat, Faut-il une politique budgétaire, in Cahiers français, N°329, « Budget de l'Etat et finances publiques », p. 34.

travers la politique budgétaire implique une aggravation des déficits. Les déficits sont dits « de régulation » s'ils sont déployés pour atteindre le niveau de production désiré. Cependant, s'ils visent des niveaux de productions au-delà de ce qui est prévu, ces déficits sont dits « autonomes ». Ainsi, une réduction d'impôts qui précède une campagne électorale, par exemple renvoie à un déficit « autonome » qui peut provoquer de l'inflation et faire grimper les taux d'intérêts¹.

En fait, les politiques conjoncturelles cherchent à atteindre simultanément les objectifs du carré magique imaginé par Nicolas Kaldor : une croissance économique élevée, un faible niveau du chômage, une inflation maîtrisée et un excédent commercial (ou du compte courant).

Figure N° 08 : Le carré magique de Kaldor



Source : www.google.com/image. Consulté le 10 juillet 2012.

Les objectifs du carré magique semblent contradictoires. En effet, une politique de relance de la croissance ayant pour objectif de réduire le chômage sera génératrice d'inflation et de déficit commercial. Une politique de rigueur sera susceptible de stabiliser les prix et de rendre l'économie compétitive sur le plan du commerce extérieur, mais n'enclenchera pas immédiatement une dynamique de croissance et un retour au plein emploi. La question de concilier ces objectifs contradictoires se pose dès lors que se pose l'arbitrage notamment entre inflation et chômage, un taux de chômage bas se traduit par un taux d'inflation élevé comme le montre la courbe de Phillips². Bien que cette relation fut l'objet d'acribes critiques au courant des années 1970. D'un autre côté, la loi d'Okun montre qu'une hausse de chômage d'1% se

¹ Sterdyniak H. (2007), op.cit., p.35.

² L'œuvre originelle de Phillips W. portant sur les données de l'économie britannique, montre une relation négative entre la masse salariale et le chômage sur la période 1861-1957.

traduit par une baisse de 3% du PIB. Autrement, une baisse de 1% du PIB réel se traduit plutôt par une baisse de la productivité que par une baisse de la quantité de travail. Selon Okun une baisse du PIB réel se décompose ainsi : 1/3 sous forme productivité et 2/3 sous forme de heures agrégées (emploi et heures travaillées)¹. Les entreprises ne réduisent pas assez la quantité de travail en période de récession ce qui se traduit par une baisse plus conséquente de la productivité du travail. Outre à cela, les objectifs du carré magique s'inscrivent dans des horizons temporels différents.

Au total, la politique monétaire et la politique budgétaire conjoncturelles ont une finalité commune : répondre aussi rapidement que possible aux problèmes économiques du moment (problèmes conjoncturels), tels qu'une baisse de la consommation, une augmentation des prix ou une dépréciation de la monnaie. Leur rôle premier consiste donc en la stabilisation macroéconomique et l'atténuation des effets de cycles de l'activité. Toutefois, en période de crise, l'arbitrage entre soutien de croissance et consolidation budgétaire doit être opéré. Les deux contre exemples de la fin de la décennie 2000, montrent, en Europe d'une part, le recours « forcé » des gouvernements à l'activisme budgétaire, en adoptant des politiques d'inspiration keynésiennes, face aux risques de déflation ; alors que la crise des dettes souveraines en Grèce notamment, montre les limites de cette politique². Le dilemme consiste dès lors à savoir de quelle manière consolider les finances publiques sans diminuer la demande intérieure. Selon **Bouzou N (2011)**³, la rigueur peut être placée au service de la croissance et que la prise de bonne mesures sur le fonds avec moins de discrétion en informant et en démontrant à l'opinion publique les effets escomptés des mesures prises.

2-1-2- La politique budgétaire structurelle

Une politique structurelle est une politique économique indépendante de la conjoncture ; elle engage un pays à très longue échéance et de manière quasi définitive sur les options économiques fondamentales. Une politique structurelle peut viser plusieurs objectifs. Tels qu'énumérés par **Sterdyniak H. (2007)** la politique budgétaire peut essayer de «favoriser l'accumulation du capital, en maintenant les taux d'intérêt bas ; d'accélérer la croissance de la productivité du travail, en favorisant les dépenses d'éducation et de recherche ; de réduire le taux de chômage d'équilibre, en améliorant l'adéquation entre les offres et les demandes

¹ Stephan, G. (2013), La loi d'Okun est-elle toujours d'actualité ? , *Regards croisés sur l'économie*, N°13, pp.133-136. <https://doi.org/10.3917/rce.013.0133>,

² Bouthevillain C. et al. (2014), op.cit., p.14.

³ Bouzou N. (2011), « *Vade mecum* pour un gouvernement qui voudrait concilier rigueur et croissance » in *Rigueur ou croissance ? le dilemme du Buridan ou la politique économique face à la dette*, ouvrage collectif sous la dir. Bouzou N., Eyrolles, éditions d'organisation, p.105

d'emploi ; d'augmenter la population active potentielle, en facilitant le travail des femmes et des seniors »¹. Selon **Deiss J. et Gugler P. (2012)** « Les politiques des structures et de croissance sont des politiques qualitatives de long terme qui touchent à la composition de l'économie nationale »²

La politique budgétaire structurelle consiste donc, à améliorer sur longue période les performances de l'appareil productif d'un pays et à garantir sa réussite tant microéconomique que macroéconomique. Sur un horizon de long terme, les autorités doivent chercher à dynamiser le potentiel de croissance économique en mettant en œuvre des politiques structurelles. Celles-ci consistent à adapter les institutions aux évolutions de l'environnement, à influencer la dynamique intersectorielle de l'économie et surtout à booster les forces motrices de la croissance du PIB³.

Bien entendu, une politique structurelle suppose un besoin de financement important. Une politique économique structurelle est donc par nature une politique budgétaire puisqu'il s'agit d'engager les finances publiques sur plusieurs décennies et à hauteur de sommes colossales. Parmi les politiques structurelles, nous pouvons citer les investissements dans des infrastructures (routières, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires, réseaux de fibre optique, etc.), les investissements dans l'éducation, la formation et la recherche-développement. Les politiques structurelles portent sur de nombreux domaines qui vont de la politique régionale, la politique d'aménagement du territoire, la politique démographique et familiale à des politiques sectorielles, telles que la politique agricole, la politique industrielle...

2-2- Stabilisateurs automatiques ou politique discrétionnaire

La politique budgétaire se définit en termes de stabilisateurs automatiques et de politique discrétionnaire. Alors qu'une politique discrétionnaire résulte d'un changement délibéré de politique économique en matière de dépenses, impôts et transferts, les stabilisateurs automatiques agissent naturellement à travers une baisse des recettes et une hausse des dépenses publiques dès qu'un ralentissement de l'activité se met en place⁴. Autrement, une politique discrétionnaire est celle qui confère aux responsables la liberté d'évaluer les situations au cas par cas et d'appliquer sur cette base, les décisions qui leur semble adéquates⁵.

¹ Sterdyniak H. (2007), op.cit. p. 34.

² Deiss J. et Gugler P. (2012), Politique économique et sociale, De Boeck, p.17

³ Blancheton B. (2020), Introduction aux politiques économiques, Dunod, Paris, p. 9. In : https://www.dunod.com/sites/default/files/atoms/files/Feuilletage_727.pdf , consulté le 10/10/2022.

⁴ Boone L. et Pisani-Ferry J. (2009), « Politique budgétaire : stabilisateurs ou politique discrétionnaire ? », document internet, Chapitre du livre *Fin du monde ou sortie de crise*, (Sous la dir. Dockès P. et Lorenzi J.-H., Perrin, p.1

⁵ Mankiw G. (2003), op.cit., p.462

L'appellation stabilisation automatique comprend l'adjectif « automatique » qui signifie que des réactions budgétaires se produisent mécaniquement. Comme le signale **Solow R. (2002)**, il s'agit de l'ensemble des réactions de politique budgétaire sensées se produire « spontanément, de manière endogène, sans discussion, sans choix budgétaires et sans adoption de nouveaux textes »¹. Pour **Espinoza R. (2007)** les stabilisateurs automatiques désignent « la capacité des finances publiques à atténuer les conséquences des événements conjoncturels sur l'activité »². L'avantage des stabilisateurs automatiques est qu'ils réagissent de façon quasi-immédiate aux fluctuations du cycle. Leur importance varie en fonction de la taille de la sphère publique et l'élasticité des recettes et des dépenses à la conjoncture. A titre d'exemple, un dispositif d'« allocation chômage », illustre parfaitement le jeu des stabilisateurs automatiques. En effet, en période de contraction d'emploi, des transferts sont versés aux chômeurs en guise d'indemnités. Ces allocations permettent d'amortir les chocs et de stabiliser l'activité économique. Le mot « stabilisateur » désigne, quant à lui, dans ce cas précis, que le système d'allocation chômage ne vise pas à absorber la hausse du chômage, due à un choc négatif, mais seulement à atténuer l'ampleur de la chute des revenus et de la consommation. « les stabilisateurs automatiques réduisent l'ampleur des variations autour d'une situation médiane ; ils ne modifient pas les moyennes »³. Les stabilisateurs automatiques sont alors l'ensemble des dispositifs préalablement conçus visant à amortir les variations de l'activité économique et d'agir systématiquement de manière anticyclique aux variations autonomes de l'activité économique.

Beaucoup d'auteurs signalent le faible rôle des stabilisateurs automatiques dans les pays en développement comparé à leur importance dans les pays développés. Toutefois, le jeu des stabilisateurs n'est pas le même aux Etats-Unis et en Europe. Comme le note Bischofberger A. et al. (2009), « contrairement aux pays européens, les Etats-Unis n'ont guère de stabilisateurs automatiques. Par exemple, seul un petit nombre des personnes actives y sont assurées contre le chômage. La Suisse dispose au contraire de puissants stabilisateurs automatiques »⁴. Les stabilisateurs automatiques sont plus puissants en Europe du fait du poids des dépenses et recettes publiques dans le PIB. A politique budgétaire inchangée, le solde budgétaire est très sensible aux variations de la conjoncture. A titre d'exemple, en période d'expansion, le solde budgétaire s'améliore du fait de l'accroissement de recettes fiscales. Parallèlement, les

¹ Solow R. (2002), Peut-on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ?, Revue de l'OFCE, N° 83, p. 17.

² Espinoza R. (2007), Les stabilisateurs automatiques en France, Economie et prévision, Vol.177, N°1, p. 1

³ Solow R. (2002), op.cit., p.18.

⁴ Bischofberger A. et al. (2009), « Mesures de politique budgétaire contre la crise », *Avenir suisse*, mars, p.14.

allocations chômage baissent¹. Toutefois, les soldes budgétaires peuvent être partagés en soldes automatiques et soldes discrétionnaires. Les premiers sont induits spontanément par la variation des recettes fiscales et la variation de certaines dépenses, comme pour le cas de l'assurance chômage ou l'assistance pour les personnes démunies. Ces soldes budgétaires permettent donc une stabilisation automatique. Les seconds sont provoqués par des mesures décidées par le gouvernement compte tenu de la situation économique. Les déficits discrétionnaire permettent de stabiliser parfaitement la production alors que les déficits automatiques ne pouvant que réduire l'ampleur des fluctuations². En effet, les politiques discrétionnaires sont largement contestées par à court terme. Ces mesures doivent avoir une portée de plus long terme. A court terme, il est recommandé de faire jouer les stabilisateurs automatiques et les instruments de la politique monétaire³. Au final, il ressort l'idée selon laquelle, les politiques discrétionnaires laissent de la souplesse aux responsables à l'effet de prendre les décisions adéquates au cas par cas. Les stabilisateurs automatiques sont plutôt plus efficaces à court terme, pour des fins de stabilisation conjoncturelle.

2-3- La politique budgétaire réglementaire

Une règle budgétaire consiste en « une disposition légale qui impose des contraintes durables sur la politique budgétaire à travers des limites quantitatives sur les agrégats budgétaires »⁴. Une règle budgétaire peut être nationale voire supranationale. La politique de règles s'oppose à la politique discrétionnaire, dans le sens où elle offre plus de lisibilité et de transparence. Selon **Mankiw G. (2003)**, « On parle de politiques économiques régies par des « règles » lorsque les responsables politiques annoncent à l'avance la manière dont leurs politiques réagiront à diverses situations et lorsqu'ils s'engagent à respecter, la teneur de cette annonce »⁵.

Pommier S.(2005), remarque que « les politiques budgétaires tendent à être définies à l'intérieur d'un système de règles tel que le *Graham-Rudman-Act* aux Etats-Unis, la règle d'or des finances publiques en Grande Bretagne ou le Pacte de Stabilité et de Croissance dans la zone euro »⁶. Il y a un certain consensus aux Etats-Unis comme en Europe que la politique monétaire plus souple, plus réversible et moins sujette à des biais politique puisque confiée à

¹ Bouthevillain et al. (2014), op.cit., p140

² Sterdyniak H. (2007), op. cit., p.35.

³ Taylor J. (2000), « Reassessing discretionary fiscal policy », *Journal of economic policy*, vol. 14, N° 3, p. 35. Disponible sur: <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/jep.14.3.21>

⁴ Benassy-Quéré A. et al. (2017), op.cit., p.183.

⁵ Mankiw G. (2003), op.cit, p.462.

⁶ Pommier S. (2005), Le rôle des structures fiscales dans la transmission des impulsions budgétaires sur l'activité en Europe, version provisoire, CREM 6211, université Rennes 1, Avril 2005

des institutions indépendantes. De ce fait, la politique monétaire prime sur la politique budgétaire. Pour certains auteurs, cette dernière est « au mieux inefficace au pire à contre temps, qu'elle crée des distorsions et que son effet certain est d'accroître l'endettement public grevant ainsi les perspectives des générations futures »¹. Ainsi, la politique réglementaire est préférée dans certains cas. Une des règles avancée et admise est celle liée à l'équilibre en moyenne du budget sur toute la période du cycle économique. Ainsi durant le cycle se sont les « stabilisateurs automatiques » qui permettent de réguler les fluctuations partant du principe de la liaison entre le cycle et le solde budgétaire².

Contrairement aux instruments de la politique monétaires, les mesures budgétaires nécessitent de longs délais pour être mises en œuvre. Ceci peut compromettre leur efficacité et faire en sorte qu'elles agissent à contre temps. Le ciblage précis des dépenses est difficile et peut entraîner une hausse de la dette publique remettant en cause sa soutenabilité. Outre à cela, les mesures de stimulation peuvent être sujettes à la capture par les intérêts spécifiques. Ainsi, comparativement à la politique réglementaire, la politique budgétaire discrétionnaire s'avère plus souple. Toutefois, cette dernière est incohérente dans le temps et comporte deux biais liés au degré de confiance des citoyens de leurs responsables. A savoir leur degré de compétence (ou incompétence) et leur opportunisme. Ainsi, d'une part, les hommes politiques n'ont souvent pas une maîtrise des rouages macroéconomiques. Parfois, leurs conseillers sont amenés à préconiser des solutions superficielles pour des problèmes plus complexes. Ce qui s'apparente à une relation d'agence. D'autre part, le décalage entre le cycle électoral et le cycle économique fait que les hommes politiques utilisent la politique budgétaire à des fins électorales. Ce qui va à l'encontre des intérêts de la collectivité, comme le signale la théorie des choix publics. La politique de règles permet de mettre un terme à cette incohérence temporelle. Désormais, avec une politique réglementaire les agents économiques sont plutôt rassurés de la stabilité de la politique budgétaire et sa cohérence dans le temps. Ce qui signifie que cette dernière soit peu sensible au cycle électoral, dès lors que les règles sont préétablies. Selon **Mankiw G.** « si nous avons confiance dans nos décideurs politiques, la discrétion doit, à première vue être préférée à la règle. Par nature, en effet, la politique discrétionnaire est souple : si les décideurs politiques sont à la fois intelligents et désireux du bien public, il y a peu de raisons de leur refuser cette souplesse d'adaptation et de modification des conditions économiques. Mais l'incohérence dans

¹ Boone L. et Pisani-Ferry J. (2009), « Politique budgétaire : stabilisateurs ou politique discrétionnaire ? », op. cit., p.8

² Prager J. et Villeroy de Galhau (2003), 18 leçons de politique économique, seuil, p.433

le temps des politiques économiques milite cependant en faveur de la règle, au détriment de la discrétion»¹.

Section 3 : Limites à l'efficacité de la politique budgétaire

La conduite de la politique budgétaire se heurte à un certain nombre de contraintes, tant dans le cadre d'une économie fermée -qui constitue l'une des hypothèses formulées par Keynes conditionnant son efficacité- que dans le cadre de l'économie ouverte qui constitue le prolongement de cette analyse en introduisant les relations avec le reste du monde. Cette section vise à présenter les principaux reproches formulés à l'encontre de la politique de relance keynésienne par le biais de la politique budgétaire, notamment les effets d'éviction qu'elle engendre mais aussi le fait qu'elle est pauvre en terme de proposition de plan de résorption des déficits et de la dette qui en découlent.

3-1- Les contraintes de la politique budgétaire en économie fermée

En économie fermée², la politique budgétaire est confrontée à deux contraintes majeures. À court terme, elle peut être génératrice de déficits publics. À long terme, elle peut grever le niveau d'endettement public interne et externe. Ce sont les déficits qui s'agrègent au fil des années, pour former une dette publique³. Autrement dit, si les administrations publiques sont en déficit durant plusieurs années, leur dette augmente. La dette publique peut être définie comme « l'ensemble des déficits accumulés dans le temps ou comme l'ensemble des emprunts effectués par les administrations publiques à l'égard des ménages, des entreprises ou des non-résidents à une date donnée »⁴. La charge de la dette figure dans la rubrique « intérêts de la dette » du budget de l'Etat et des budgets des administrations publiques. La charge de la dette correspond aux montants alloués, annuellement, pour le remboursement des capitaux empruntés ainsi que des intérêts de ces emprunts. Au final, ce ne sont pas les déficits qui entravent la politique budgétaire c'est plutôt le cumul de ces déficits successifs qui entrave à long terme le recours à toute forme de politique expansionniste.

¹ Mankiw G. (2003), op.cit., p. 465.

² L'analyse en termes d'économie fermée est certes une simplification de l'analyse macroéconomique, dans la réalité aucune économie ne vit en autarcie. Les macroéconomistes, commencent souvent leurs analyses par une analyse en économie fermée avant d'inclure dans leurs modélisations le libre-échange et la globalisation des marchés financiers.

³ Sterdyniak H., op.cit. p.35.

⁴ Caron M. (2007), op.cit., p.70

3-1-1- La contrainte liée déficit budgétaire

La contrainte de déficit budgétaire renvoie à l'une des critiques des libéraux, adeptes du principe d'équilibre budgétaire. Ces auteurs arguent en pointant du doigt les multiples effets d'éviction des déficits budgétaires. D'autres auteurs montrent la neutralité des déficits.

3-1-1-1- Equilibre budgétaire ou neutralité des déficits

Dans la « finance publique classique », l'équilibre était un principe cardinal dont l'objectif était la consécration du « laisser faire, laisser passer ». Ce principe d'équilibre budgétaire était jusqu'à la première guerre mondiale une des règles d'or de la « finance publique classique ». Pour les grands penseurs classiques, Smith, Ricardo et Say, le respect de l'équilibre budgétaire est fondamental, car il permet de contenir la taille de l'Etat dans les dimensions lui permettant uniquement de remplir les missions qui lui incombent. « Etat minimal ». Loroy-Beaulieu (1890)¹ réaffirme que la règle d'or du budget est la neutralité de l'Etat de telle sorte que « les dépenses annuelles ne dépassent pas les recettes totales annuelles ». Pour les libéraux, « Le meilleur budget est celui qui côtoie le déficit sans tomber »². Ceci dit, les impôts sont perçus comme un détournement des financements au détriment des activités productives. Il convient d'alléger la charge fiscale sur les activités créatrices de richesse et de ne pas perturber le fonctionnement du marché. Sur le plan politique, l'équilibre budgétaire implique que les recettes d'impôt votées par le parlement soient exactement calculées pour couvrir les dépenses de « l'Etat gendarme ». Sur le plan économique, un déséquilibre budgétaire entraîne un recours à l'emprunt ou à des avances de la Banque centrale qui conduisent à une inflation monétaire susceptible de porter atteinte à la stabilité de la monnaie. Say J.B. montre que « le meilleurs des plans financiers était de dépenser le moins possible »³. Dès lors, le recours à l'emprunt est proscrit. Il n'est acceptable qu'en situation extraordinaire (guerre). L'emprunt ne fait que reporter les charges sur les générations futures, et détourner les capitaux des emplois productifs. La conduite d'une politique budgétaire de relance en période de récession, implique une augmentation des dépenses budgétaires. Ces besoins de financement supplémentaires creusent le plus souvent le déficit budgétaire. Sterdyniak H. signale que même si, en période de récession, les déficits publics se creusent, la politique monétaire peut atténuer la charge de la dette dans la mesure où les autorités monétaires peuvent dicter une politique de relance en

¹ Loroy-Beaulieu P. (1890), Cité par Llau P. (2000), Equilibre budgétaire et déficits publics en Europe, *Economica*, p. 67

² Paysant A. (1999), *Finances publiques*, 5^{ème} édition, Armond-Colin, p. 12.

³ Say J.B., *Traité d'économie politique*, cité par Weber L. (1978), *Analyse économique des dépenses publiques*, PUF, p. 31.

baissant les taux d'intérêts¹. Les déficits publics excessifs peuvent anéantir les effets positifs attendus de la politique budgétaire mise en place pour diverses raisons : les effets d'éviction des dépenses privées par les dépenses publiques, les tensions inflationnistes, ainsi que les effets d'anticipations des agents économiques qui répliquent par une hausse de leur épargne privée, en prévoyant une augmentation future des impôts.

3-1-1-2- Déficit public et déficit budgétaire

Le déficit public et le déficit budgétaire sont deux notions parfois employées de manière arbitraire. De manière générale, un déficit traduit une situation de déséquilibre dans laquelle, les ressources sont inférieures aux dépenses. Ainsi, le déficit budgétaire correspond au déficit du budget de l'Etat central au cours d'un exercice budgétaire d'une année. Alors que le déficit public traduit, selon **Artus P. (2004)**, « la différence entre les dépenses et les recettes (essentiellement fiscales) du secteur public (Etat, collectivités locales et sécurité sociale) »². Donc, le « déficit public » correspond à l'addition des déficits de l'ensemble les administrations publiques.

3-1-1-3- Le solde primaire conjoncturel et le solde budgétaire structurel

Le solde budgétaire est qualifié de « surplus budgétaire », dans le cas où les recettes budgétaires sont supérieures aux dépenses budgétaires. Ce solde budgétaire est appelé « déficit budgétaire » dans le cas contraire. Toutefois, un autre solde budgétaire est utilisé par les économistes est dit « solde primaire ». Ce dernier correspond au solde budgétaire diminué des charges de la dette publique. Le solde budgétaire primaire- au même titre que le solde budgétaire- se compose d'une composante conjoncturelle- indépendante de la volonté du gouvernement- et d'une composante structurelle, qui constitue la partie discrétionnaire. Ce solde structurel est également appelé aussi « impulsion budgétaire ». les fluctuations à court terme du solde primaire renvoient principalement au solde conjoncturel, alors que l'évolution de la dette publique dépend du solde structurel³.

3-1-1-3- Déficit budgétaire : effets d'éviction ou effets de relance

Le recours à l'emprunt pour financer les déficits budgétaires peut s'accompagner d'un certain nombre d'effets d'éviction, comme le montre les auteurs libéraux. Alors que pour les Keynésiens l'effet de relance prime. **Llaur P. (2000)**, mentionne que ce qu'il convient d'appeler

¹ Sterdyniak H. op.cit. p.35.

² Artus P. (2004), Macroéconomie, problèmes contemporains, approches théoriques, p. 39

³ Benassy-Quéré A. et al. (2017), op.cit., p.141

aujourd'hui « effet d'éviction » est transcrit depuis 1920, dans le livre blanc du gouvernement britannique, « *Memoranda on certain proposals relating to unemployment* », qui mentionne l'opposition à une politique de travaux publics préconisée par plusieurs économistes britanniques (comme Keynes)¹. La théorie de l'effet d'éviction a beaucoup évolué dans le temps et a fait l'objet de plusieurs vérifications empiriques.

A- Eviction par les taux d'intérêts

Le recours à l'emprunt pour financer les déficits budgétaires conduit à une réorientation de l'épargne disponible vers le secteur public au détriment du secteur privé. Cela implique un rationnement de capitaux des agents privés sur les marchés financiers. Ce qui entraîne une baisse de l'investissement privé et un frein à l'effet de relance impulsée par la politique budgétaire. L'éviction se matérialise en deux séquences. D'abord, un effet quantité, qui renvoie à une diminution de l'épargne disponible. Il s'agit d'une privation des investisseurs privés d'une partie des financements. Ensuite, un effet prix est observé, avec la persistance des déficits qui finiront par rehausse les taux d'intérêt². Cette situation porte préjudice aux investissements privés. Premièrement, du fait que la demande de capitaux dépasse l'offre disponible. Deuxièmement, du fait de cette rareté des capitaux, les agents économiques, font le choix de prêter leurs capitaux aux débiteurs de qualité, en privilégiant les emprunts publics³. Autrement, les agents économiques ayant une capacité de financement préfèrent placer leur épargne dans les obligations publiques très fiables plutôt que de les placer dans des actions privées qui génèrent des gains ou des pertes aléatoires. « Au mieux, l'épicier ou le plombier préféreront sans doute augmenter leurs revenus en achetant des obligations publiques plutôt qu'en prenant le risque d'investir arbitrairement. Au pire, ils favoriseront des obligations publiques au dépens de l'investissement dans leurs propres entreprises s'il est plus rentable de prêter de l'argent à l'Etat plutôt que d'agrandir sa propre entreprise »⁴. S'ajoute à cela, « la concurrence publique sur les marchés financiers peut sembler effectivement déloyale puisque l'Etat n'a pas à tenir compte des impératifs habituels de rentabilité »⁵. La prééminence de l'Etat sur le marché financier, génère des effets d'éviction pouvant entraîner la dissuasion des entreprises d'investir, ce qui se répercute négativement sur le processus d'accumulation et, par conséquent, une contraction de l'activité économique.

¹ Llau P. (2000), Equilibre budgétaire et déficits publics en Europe, *Economica*, p.6.

² Généreux J. (2007), *op.cit.*, p.87.

³ Bouthevillain C. et al. (2014), *op.cit.* p.23.

⁴ Caron M., *op.cit.*, p.72

⁵ Landais B. (1998), *Leçons de politique budgétaire*, De Boeck, p. 36.

Toutefois, dans certains contextes, comme celui de la crise des subprimes, **Boone L. et Pisani-Ferry J. (2009)**, commentent « l'investissement public ne se substitue pas à l'investissement privé, mais vient bien pallier son absence. Face à un choc négatif de demande avec une baisse des investissements sans précédent et des taux d'intérêt à long terme à des niveaux historiquement bas, l'effet d'éviction ne peut être que quasi-inexistant »¹.

B- Eviction de l'investissement et de la production privée

L'investissement public évince l'investissement privé comme le montre **Plosser (1992)**. En effet, le graphe construit par cet auteur dévoile une frappante corrélation négative entre la moyenne des taux de croissance (*per capita*) et la moyenne des taux d'imposition sur les revenus et les profits dans les pays de l'OCDE². Donc, si les dépenses publiques et la fiscalité évincent l'investissement privé dans le capital humain et physique, ça peut avoir un effet important sur le taux de croissance économique. Une autre étude montre qu'un accroissement de la demande publique du travail peut créer une pression sur l'augmentation des salaires réels et donc évince l'emploi du secteur privé, bien que les preuves empiriques ne soient pas suffisantes³.

Cependant, d'autres auteurs arguent que la taxation des revenus n'est pas si nocive, du fait que l'effet négatif de substitution sur le travail et l'offre de travail, peut être compensé par un effet de revenu positif. **Myrdal G. (1933)** évoque la thèse de lissage fiscal qui permet d'asseoir un équilibre intertemporel du budget de l'Etat. Ainsi, l'Etat épargne les suppléments de revenus générés par la fiscalité en période de croissance pour soutenir l'activité en période de récession⁴. Un autre argument, relaté par le sociologue **Easterlin (1974)**, consiste en la faible, voire insignifiante, corrélation entre le bonheur et le revenu⁵. **Korpi (1985)** considère que l'argument selon lequel les impôts élevés ont des effets de distorsion peut être mitigé. En effet, la taxation ne modifie pas la position sociale des individus notamment, en termes de revenus. Ainsi, les

¹ Boone L. et Pisani-Ferry J. (2009), « Politique budgétaire : stabilisateurs ou politique discrétionnaire ? », Chapitre du livre *Fin du monde ou sortie de crise*, (sous la Dir. Dockès P. et Lorenzi J-H., Perrin, 2009, p. 9

² Engen E. et Skinner J. (1992), *Fiscal policy and economic growth*, NBER Working paper, N° 4223, December, p.33.

³ Hansson P. et Henrekson M. (1994), A New Framework for Testing the Effect of Government Spending on Growth and Productivity, *Public Choice*, vol. 81, no. 3-4, p. 398

⁴ Semodo G. et al. (2010), *Economie des finances publiques*, 2^{ème} éd. Augmentée, p.268

⁵ Easterlin C. (1974), *Does economic growth improve the human lot? Some empirical evidence*, in P. David and Reder M., *Nations and Households in Economic Growth*, Academic Press, p.118. Disponible sur: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/B9780122050503500087>

dépenses publiques et la fiscalité, ne changent pas la classification des individus dans la distribution de revenus. Les effets désincitatifs de la fiscalité peuvent être modérés¹.

C- L'éviction par l'inflation

La théorie de l'éviction financière de Friedman, stipule que l'investissement public peut, éventuellement, stimuler la croissance à court terme. Toutefois, à long terme, toute politique budgétaire conjoncturelle ne fait qu'engendrer de l'inflation. Friedman remet en cause l'hypothèse keynésienne du « revenu courant ». La loi psychologique de Keynes stipule que l'augmentation du revenu réel se traduit par une augmentation moins proportionnelle de la consommation et, par conséquent, par une hausse de la proportion du revenu épargné². Friedman précise que les données empiriques (séries chronologiques et données budgétaires) semblent à première vue donner raison à Keynes, toutefois les preuves manquent. En témoigne les estimations menées par Kuznets sur les données américaines qui montre que malgré la hausse du revenu réel, la proportion du revenu épargné demeure la même³. Il démontre que les agents fixent leur consommation en fonction de leur « revenu permanent » ; c'est-à-dire par rapport au revenu futur moyen qu'ils pensent toucher au cours de leur existence. Ce qui permet aux agents de lisser l'évolution de leur consommation.

En effet, la hausse transitoire des revenus génère de la croissance et de l'emploi à court terme du fait de la distribution de pouvoir d'achat. Néanmoins, la relance budgétaire ne produit pas d'effet à plus long terme, du fait que les agents économiques se rendent compte qu'il s'agissait d'une simple illusion monétaire et d'une augmentation purement conjoncturelle de leur revenu. Ils vont donc revenir très vite à leur niveau de consommation antérieur qui était ajusté sur leur revenu permanent. Les agents sont sensibles à la variation de leur revenu permanent. Il en ressort que les ménages ne consomment pas davantage. Les entreprises n'investissent pas non plus, ce qui se répercute sur le niveau des prix et du niveau d'emploi. Ainsi, si les entrepreneurs anticipent une faible demande effective, ils produisent moins, ce qui génère une hausse des prix. La montée des prix et des coûts du travail entretient un processus

¹ Kopri W. (1985), Economic growth and the welfare state: leaky bucket or irrigation system ?, *European Sociological Review*, Volume 1, Issue 2, September 1985, pp. 97-118, <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.esr.a036387>

² Friedman M. (1957), *A theory of consumption function*, Princeton University Press, p.3

³ Kuznets S. (1952), *Proportion of Capital Formation to National Product*, " *American Economic Review, Papers and Proceedings*, XLII (May 1952), pp. 507—526, Cité par Friedman M. (1957), *A theory of consumption function*, op.cit. , p.4

inflationniste. Ce qui aura des conséquences sur l'emploi. Le chômage revient à son niveau initial et l'effet de relance est neutralisé.

L'efficacité de la politique budgétaire expansionniste dépend de la nature de la crise économique. En cas de choc de l'offre (augmentation des coûts de production), la politique budgétaire conjoncturelle est inadaptée car source d'inflation. Une récession résultant d'un choc de demande (manque de pouvoir d'achat), le multiplicateur keynésien pourra fonctionner parfaitement¹.

D- L'éviction par les anticipations

La thèse de l'équivalence ricardienne montre que l'ampleur des dépenses publiques et des déficits publics n'a pas d'effet sur l'économie. L'effet escompté de la relance budgétaire s'annule si les ménages procèdent à l'épargne des suppléments de revenus induits par la politique budgétaire expansionniste, au lieu de les consommer. L'éviction par les anticipations apparaît, dès lors que les modifications des consommations des ménages résultent d'une appréciation dynamique de leurs perspectives de revenus le long de leur vie². Les agents économiques anticipent la hausse de pression fiscale future qu'induit une politique expansionniste, ce qui laisse les niveaux de consommation et d'investissement inchangés³. Toutefois, le modèle de Sutherland (1997) dit de « générations imbriquées » montre que la politique budgétaire reste efficace dans un contexte de dette publique modérée. Il existe un seuil d'endettement psychologique au-delà duquel les agents pensent que les impôts nécessaires au financement de la dette peuvent être payés par les générations futures. Dans ce cas, les agents dépensent leurs revenus supplémentaires. En revanche, si ce seuil d'endettement est franchi, la politique de relance produit des effets anti-keynésiens⁴.

3-1-2- La soutenabilité de la dette publique et le seuil d'endettement

Si, en théorie, l'Etat dispose d'un pouvoir illimité de taxation, concrètement, ce pouvoir se heurte à certaines limites, à l'instar du taux de pression fiscale tolérable, les effets desincitatifs des impôts, la fraude fiscale et l'économie souterraine et de charges de la dette publique⁵. La théorie économique et les travaux empiriques n'offrent pas de réponse claire sur le seuil

¹ Caron M. (2007), op.cit, p.75

² Prager J. et Villoroy de Galhou F. (2003), op.cit., p.422.

³ Bouthevillain C. et al. (2014), op.cit., p.76

⁴ Tanimoune A. et al. (2005), Les effets non linéaires de la politique budgétaire : le cas de l'Union Monétaire Ouest Africaine, Communication aux journées de l'AFSE, Economie du développement et de la transition, Clermont-Ferrand, 19 et 20 mai 2005, p.10

⁵ Semodo, op.cit., p.276.

d'endettement soutenable. Ainsi, comme le montre les travaux empiriques de **Reinhart et Rogoff (2010)**, sur les données de 44 pays qui s'étalent sur deux siècles, le seuil d'endettement peut atteindre le seuil de 90% du PIB sans pour autant porter atteinte à la croissance économique¹.

La conduite d'une politique budgétaire expansionniste entraîne un accroissement des dépenses publiques et donc du niveau d'endettement. Le débat sur le seuil d'endettement ainsi que sur la soutenabilité de la dette publique n'est pas tranché. Ceci entraîne, à long terme, deux entraves à l'économie. D'un côté, l'effet boule de neige qui traduit le cumul des charges de la dette et de l'autre, se pose la question de soutenabilité de la politique budgétaire et de la dette qu'elle engendre.

3-1-2-1- Les arguments en faveur d'une dette publique

Le recours à la dette publique s'avère nécessaire et profitable dans certaines circonstances. Une série d'arguments en faveur de l'endettement est énumérée dans ce passage :

- L'endettement public permet l'équité intergénérationnelle. En se basant sur l'idée de Barro (1974), celle de l'impôt différé, cet argument met en relief que les bénéfices générés par les investissements productifs financées par les emprunts (dépenses exceptionnelles) profitent aux générations actuelles et futures. Ce que met en relief ce point de vue est bien entendu la qualité des dépenses publiques financées par l'emprunt. Parmi ces dépenses figures les engagements dans les nouvelles technologies, l'éducation, les infrastructures ...
- La dette publique offre des titres peu risqués aux agents privés et aide à dynamiser le marché financier. Ces titres sont très sûrs, facilement négociables et peu rentables.
- L'Etat ne peut être assimilé à un ménage dans la mesure où sa durée de vie est infinie. L'Etat peut garder une dette permanente. Cependant cette dette doit être raisonnable. Aucun consensus sur le seuil de la dette optimale ne se dégage. Certaines règles budgétaires qui limitent le seuil d'endettement ne trouvent aucune justification théorique, à l'instar du critère de Maastricht qui limite le seuil d'endettement des Etats membres à 60 % du PIB².

¹ Reinhart C et Rogoff K. (2010), Growth in a time of debt, NBER, Working paper N° 15639, p.22

² Bouthevillain et al. (2014), op.cit., p.84.

3-1-2-2- Les risques de la dette excessive

La dette publique excessive comporte plusieurs risques. Elle peut entre-autres, limiter les marges de manœuvres du gouvernement qui au-delà d'une certaine limite, l'accès à des financements supplémentaires devient très onéreux. Une dette excessive pose le problème d'équité intergénérationnelle dans le cas où l'emploi des emprunts publics est orienté vers des dépenses improductives. Ceci fait que la charge de la dette est différée entre ceux qui bénéficient et ceux qui paient. Le problème de justice sociale renvoie au fait que les détenteurs de titres sont souvent les plus riches. Auxquels l'Etat verse des intérêts, ce qui peut creuser l'écart entre les revenus du travail et les revenus du capital. Une dette publique excessive comporte également un risque sur le secteur bancaire. Ainsi, si les banques privilégient d'investir en titres publics (pour des motifs de sécurité ou pour des raisons réglementaires), ceci peut engendrer, en plus des effets d'évictions des investissements privés qui peinent à trouver des financements, une sorte de fragilité du système bancaire fortement dépendant du secteur public.

A- La soutenabilité de la dette publique

L'Etat n'est pas un agent économique au même titre que les autres. L'Etat peut faire appel à l'emprunt pour financer ses dépenses publiques. La solvabilité de l'Etat est d'autant plus grande que le risque des créanciers soit nul. Toutefois, l'Etat ne peut emprunter de manière indéfinie. Se pose alors la question de la soutenabilité des finances publiques et de la dette publique. Une dette publique est soutenable si son remboursement, par l'Etat n'est pas compromis à terme. Autrement dit, la dette devient insoutenable si elle débouche sur une situation d'insolvabilité. Selon **Creel J. et Sterdyniak H.** « Une dette budgétaire est dite « soutenable » si elle ne compromet pas à long terme la solvabilité de l'Etat, donc si elle n'entraîne pas une hausse de la dette publique relativement au PIB qui lui ferait franchir le seuil d'insolvabilité »¹. « Une politique budgétaire est « soutenable » si elle assure à terme la solvabilité de l'Etat, c'est-à-dire si elle garantit que la dette ne croitra pas dans des proportions excessives (telle que l'Etat ne puisse assurer son remboursement »². D'autres auteurs cernent la solvabilité dans la capacité dont dispose l'Etat à l'effet de générer des excédents primaires conséquents. « Une politique budgétaire est dite soutenable lorsque l'Etat est à même de respecter sa contrainte budgétaire inter-temporelle à un horizon infini. C'est-à-dire de dégager

¹ Creel J. et Sterdyniak H. (1995), Les déficits publics en Europe : causes, conséquences ou remèdes à la crise ? , *Revue de l'OFCE*, N°54, Juin, Juillet, p.67

² Jendeau E. (1992), La soutenabilité de la politique budgétaire, *Economie et prévision*, N° 104, 1992-3, p.1

des excédents primaires futurs suffisamment importants pour faire face à la charge de la dette publique (actuelle et future) sans avoir à modifier sa politique budgétaire »¹. Certains auteurs reprochent à la dette publique excessive, en plus des effets d'éviction sur le secteur privé, une dépendance des bailleurs de fonds dans le cas d'un endettement extérieur et de favoriser l'inflation, dans le cas de financement monétaire. Bien que comme le signale Daniel J. (1994), ce dernier reproche n'est pas vérifié historiquement. L'endettement public n'est pas immédiatement corrélé avec l'inflation². Alors que certains auteurs jugent la soutenabilité de la dette publique devient plus préoccupante si le principe d'indépendance de la Banque centrale est entaché. A ce sujet, **Sargent et Wallace (1981)** affirment que « quand la banque centrale n'est pas indépendante, l'Etat peut chercher à obliger à monétiser sa dette lorsque celle-ci n'est plus soutenable »³. D'autres avancent que c'est la question du retour à l'équilibre à terme qui est importante. Pour eux, la soutenabilité se définirait comme la faculté de ramener à terme le rapport de la dette au PIB à son niveau initial. Est donc soutenable une progression de la dette qui n'interdise pas un retour à l'équilibre budgétaire. A ce sujet, Artus P. signale que « La plupart des pays (Etats-Unis, pays de la zone euro) ont aujourd'hui introduit un objectif d'équilibre budgétaire, l'idée étant apparemment de réduire ou même de faire disparaître la dette publique »⁴.

Pour **Henin P. (1997)**, la solvabilité du gouvernement correspond à la satisfaction de sa contrainte budgétaire inter-temporelle. Ainsi, la dette courante doit correspondre à la valeur actualisée des excédents primaires futurs anticipés. La soutenabilité s'exprime dans un monde déterministe comme une condition de stabilité. Ceci dit, l'État est solvable si la dette actualisée suit un processus stationnaire⁵. Cette vision de la soutenabilité met en évidence l'effort de désendettement requis dans le futur et le poids des sacrifices à faire, dans la mesure où les excédents futurs primaires correspondent soit à des niveaux plus élevés de pression fiscales et/ou des réductions des dépenses publiques.

La dette, une sorte de redistribution à l'envers : Elle est financée avec l'argent de tous les citoyens (par la collecte des impôts). Toutefois, ceux qui prêtent de l'argent à l'État ne sont

¹ Bouthevillain C et al. (2014) op.cit. p. 88.

² Daniel J. (1994), La dette est-elle insoutenable ? Revue de l'OFCE, N°49, p.164

³ Sargent T. J., & Wallace N. (1981), Some unpleasant monetarist arithmetic, *Federal reserve bank of minneapolis quarterly review*, 5(3), 1-17. Cité par Cœuré B. (2002), Soutenabilité des finances publiques et gestion actif/passif de l'Etat, *Revue française d'économie*, Vol. 16, N° 3, p.66

⁴ Artus P. (2001), Que penser des propositions d'équilibre budgétaire ? *Revue économique*, Vol.52, N° 6, p.1252

⁵ Henin P. (1997), Soutenabilité des déficits et ajustements budgétaires, *Revue économique*, Vol. 48, N° 3, p. 373.

pas les agents des classes sociales déshéritées. Cette situation est inéquitable, puisque les impôts collectés auprès des citoyens servent à payer des rentes aux agents ayant prêté de l'argent à l'État. De plus, l'internationalisation de la dette engendre un enrichissement des agents non-résidents aux dépens de contribuable national. La dette est aussi à l'origine d'un report de charges sur les générations futures. Une dette insoutenable rend toute politique budgétaire impraticable. La discussion de l'opportunité de l'accroissement de la dette publique revient à la discussion de l'opportunité et de l'efficacité de la politique budgétaire¹. Ce n'est donc pas l'endettement qui pose problème mais la qualité des engagements pris par l'Etat qui déterminent la soutenabilité de la dette à long terme.

B- L'effet boule de neige

Landais B. (1998), définit l'effet boule de neige comme étant « la différence entre le taux d'intérêt réel et le taux de croissance réel de la production, multiplié par le rapport de la dette au PNB. Si l'écart critique (taux d'intérêt réel - taux de croissance réel) est positif, alors un excédent primaire s'avère nécessaire pour maintenir constant le rapport de la dette au PNB »². En théorie, les déficits budgétaires doivent être occasionnels. Des déséquilibres budgétaires réguliers, génèrent une charge de la dette qui se déroule comme une boule de neige. Ceci concorde avec les attentes d'un régime budgétaire dit « ricardien », selon lequel tout déficit doit être compensé par un excédent à l'avenir³.

L'effet boule de neige renvoi à la situation où le déficit budgétaire devient récurrent et où le rythme de croissance économique ne suit pas le rythme de l'accroissement des déficits budgétaires. Autrement dit, si le taux de croissance économique est fort, alors le problème du déficit budgétaire n'est pas alarmant. Inversement, si la croissance est molle, alors les déficits qui s'accumulent se financent par emprunts ce qui alourdit la charge de l'endettement public.

Contrairement au solde budgétaire qui est considéré comme un flux qui se renouvelle chaque année, la dette est un stock qui s'accumule et qui se transmet de génération en génération⁴. La dynamique d'accumulation de la dette peut être présentée sur le plan théorique comme suit :

¹ Timbeau X. (2011), Solidarité intergénérationnelle et dette publique, Revue de l'OFCE, N° 116, p. 192. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2011-1-page-191.htm>

² Landais B. (1998), Leçons de politique budgétaire, op. cit. , p. 121

³ Blancheton B. (2006), op.cit., p.65.

⁴ Benassy-Quéré A. et al. (2017), op.cit., p.144

Si l'Etat se finance en émettant un seul type d'obligation, la relation entre la dette publique et le déficit budgétaire est la suivante :

$$B_t = B_{t-1} + D_t$$

Avec : B_t la dette de fin de période et D_t le déficit de fin de période

En décomposant le solde budgétaire (public) en intérêts et en solde primaire, on obtient :

$$B_t = (1+i) B_{t-1} - P$$

Avec P excédent primaire et i le taux d'intérêt sur les titres publics.

Cette équation montre que la dette publique augmente si la charge des intérêts dépasse le solde primaire. Ceci dit, le solde primaire est la variable clé des pays surendettés¹.

2-2- Dimension internationale de la politique budgétaire

L'économie fermée se caractérise par l'« absence de relations commerciales, monétaires et financières avec le reste du monde ou des relations limitées pour contraindre les choix de politique économique d'un pays »². L'approche keynésienne de la politique budgétaire s'étend à l'économie ouverte à l'aide du modèle Mundell-Fleming. Les deux articles publiés par ces deux auteurs³ prolongent le modèle IS-LM en introduisant le taux de change comme déterminant du multiplicateur keynésien. Ceci dit, la valeur du multiplicateur varie en fonction du régime de changes. En régime de changes fixes, l'effet d'éviction est modéré ce qui conforte la valeur du multiplicateur. À l'inverse, l'appréciation de la monnaie est associée à une faible valeur du multiplicateur en régime de change flexibles.

3-2-1- Présentation du modèle Mundell-Fleming

Le modèle Mundell-Fleming montre que l'impact des politiques économiques sur la petite économie ouverte est fonction du régime de taux de change. Il s'agit d'une extension du modèle IS-LM, fondé sur des hypothèses et comportant certaines limites. Ce modèle montre qu'en régime de changes fixes, seule la politique budgétaire affecte le revenu. Inversement, en régime

¹ Bouthevillain , op.cit., p.145

² Généreux J. (2014), op.cit., p. 67

³ Le modèle de Mundell-Fleming est issu de deux contributions indépendentes : Mundell R. (1963), Capital mobility and stabilization policy under fixed and flexible exchange rates, *Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. 29, N°4 ; Fleming M. (1962), Domestic financial policies under fixed and floating exchange rates, *IMF Staff Papers*, Vol. 9.

de changes flottants, la politique budgétaire perd toute son efficacité au profit de la politique monétaire¹.

3-2-1-1- Hypothèses et limites du modèle

Le modèle Mundell-Fleming repose sur plusieurs hypothèses de travail :

- Petit pays (petite économie)
- Sous-emploi des ressources
- Parfaite mobilité des capitaux. Ce qui signifie que le taux d'intérêt national est déterminé par le taux d'intérêt mondial. Dans le cas contraire, les capitaux affluent vers les pays à rendement élevé.

Toutefois, ce modèle ne prend pas en considération le niveau d'endettement du pays ainsi que les anticipations des agents dès lors qu'il s'agit d'un raisonnement statique.

3-2-1-2- Impact de la politique budgétaire sur le revenu selon le régime de changes

L'impact de la politique budgétaire expansionniste sur le revenu varie en fonction du régime de change adopté.

A- En régime de changes flottants

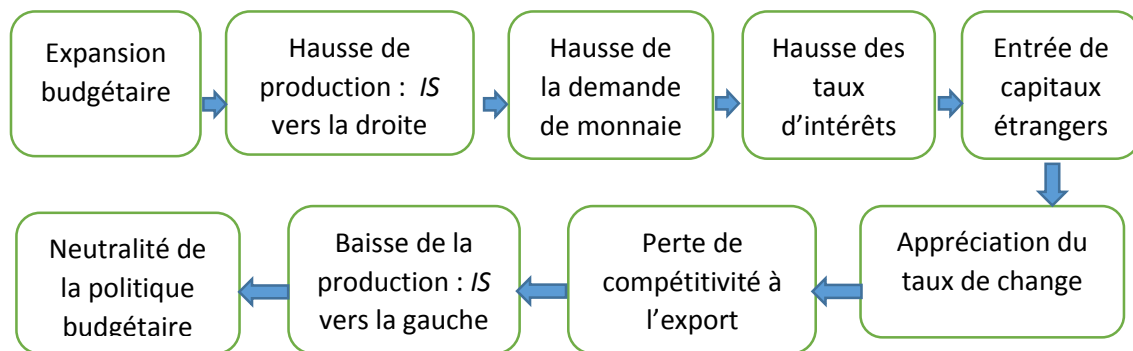
Dans un régime de changes flottants, le taux de change peut s'ajuster librement en fonction du marché. Une politique budgétaire expansionniste (accroissement des dépenses publiques ou baisse des impôts), déplace la courbe IS vers la droite, dans l'hypothèse où la Banque centrale garde l'offre de monnaie constante. En conséquence, le taux de change augmente, le niveau de revenu demeure inchangé (contrairement au cas d'une économie fermée). En effet, en économie fermée, une expansion budgétaire implique une hausse du taux d'intérêt national, du fait de la demande de monnaie supplémentaire qu'elle engendre. En petite économie ouverte, une politique budgétaire expansionniste engendre une hausse du taux d'intérêts national par rapport au taux d'intérêt mondial. Ce qui se traduit par une entrée de capitaux étrangers. La demande de monnaie national sur le marché de changes engendre une appréciation de la monnaie nationale². Les prix des biens intérieurs augmentent par rapport au prix des biens importés. Ce qui mène vers la neutralité de la politique budgétaire. L'effet de

¹ Mankiw G. (2003), op.cit., p.387

² Mankiw G. idem, p.377

relance est compensé par la perte de compétitivité. En effet, le déplacement de la courbe IS vers la droite revient vite vers la gauche du fait de la moindre demande des produits par l'extérieur du fait de leur renchérissement¹. Au final, la politique budgétaire ne joue aucun rôle dans la détermination de la production. Cette dernière est plutôt sensible au taux de change et au taux d'intérêt mondial. La demande publique n'évince pas l'investissements des résidents (à partir du moment où le taux d'intérêt i se détermine au niveau mondial. Toutefois, l'effet d'éviction est international du fait qu'il pèse sur la demande nette des non-résidents².

Figure N° 09 : Neutralité de la politique budgétaire dans un régime de change flexible



Source : Notre conception d'après différentes lectures

B- En régime de changes fixes

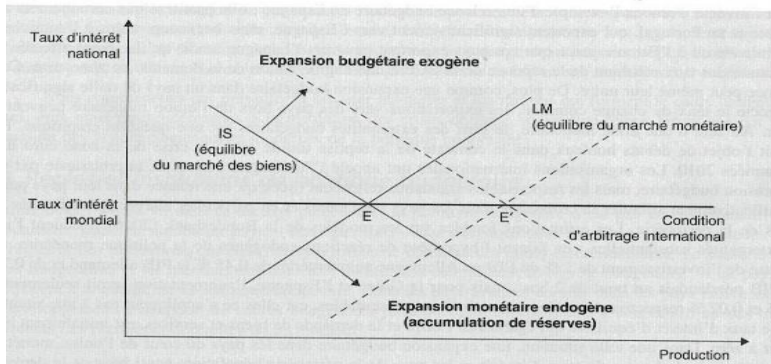
Un accroissement des dépenses publiques (et/ou une baisse de la pression fiscale) déplace la courbe IS vers la droite ce qui pousse à la hausse le taux de change. Toutefois, la Banque centrale intervient sur le marché de changes, en achetant des devises étrangères, ceci engendre une expansion monétaire (création monétaire en contre partie des devises étrangères). La courbe LM se déplace vers la droite. Le déplacement simultané des deux courbes engendre un fort multiplicateur budgétaire et donc un accroissement du revenu national comme le montre la figure ci-dessous³.

¹ Bessy Quéré A. et al. (2017), op.cit., p.180

² Idem. p.180

³ Mankiw G. op.cit., p. 377

Figure N° 10 : Effet d'expansion budgétaire en régime de change fixe



Source : Benassy A. et al. (2017), op.cit., p.

L'efficacité de la politique budgétaire est attestée en régime de changes fixes, dans l'hypothèse d'une forte mobilité des capitaux. Dans ce cas, le déficit extérieur provoqué par la politique budgétaire expansionniste est financé par des entrées de capitaux étrangers. Toutefois, en cas de faible mobilité des capitaux, la politique budgétaire expansionniste perd de son efficacité en raison de l'envolée du taux d'intérêt due au déficit extérieur.

Le tableau ci-après illustre de manière synthétique les effets des différentes politiques économiques sur le revenu en fonction du régime de change adopté.

Tableau N° 02 : Politiques économiques en économie ouverte et régime de changes

Politiques	Régime de changes flottants			Régime de changes fixes		
	Y	E	NX	Y	E	NX
Expansion budgétaire	0	↑	↓	↑	0	0
Expansion monétaire	↑	↓	↑	0	0	0
Restriction des importations	0	↑	0	↑	0	↑

Source : Mankiw G., p.388

Le tableau ci-dessus récapitule les effets des politiques économiques en fonction du régime de change. En effet, la nature du taux de change est une contrainte supplémentaire à la conduite des politiques économiques, en économie ouverte. Dans le cas d'un régime de changes fixes, l'effet de la politique monétaire est neutre, alors qu'en régime de change flexible, le taux de change renforce plutôt les effets de la politique monétaire. Une politique protectionniste renforce la balance des paiements et le revenu national en régime de change fixe. Une restriction des importations conduit à une appréciation du taux de change et n'influence ni le revenu ni le solde de la balance des paiements en régime de changes flottants. Enfin une expansion

budgétaire engendre un effet multiplicateur sur le revenu en régime de change fixes alors qu'aucun effet multiplicateur sur le revenu n'est attendu en régime de change flottants, alors que les effets engendrés sont une appréciation du taux de change et une dégradation du solde de la balance des paiements.

3-2-2- Externalités de la politique budgétaire

La politique budgétaire expansionniste engendre des effets qui débordent du cadre de l'économie nationale. Deux principales influences sont observées.

3-2-2-1- Un accroissement des importations comme conséquence de la relance

Dans le modèle Mundell-Fleming, en régime de change flexible, une expansion budgétaire impacte le marché des biens et services. Un pays qui entreprend une politique de relance budgétaire voit ses importations s'accroître corrélativement une hausse des exportations des pays partenaires. Cet effet de débordement est d'autant plus important que le pays engagé dans une politique de relance est un « gros client »¹. Ainsi, cet accroissement des importations (et réduction des exportations du pays) est lié à l'appréciation de la monnaie rendant la politique budgétaire de relance inefficace. Ceci dit, les effets de la relance se répercutent sur les pays partenaires qui bénéficient de la relance du fait de l'accroissement de leur exportations nettes.

A titre d'exemple, en union monétaire, une expansion budgétaire se traduit à la fois, par un accroissement de la demande des biens et services mais également par la hausse du taux d'intérêt qui est commun à l'ensemble des pays de l'Union. L'effet externe de la politique budgétaire expansionniste sur les pays partenaires est ambigu. Si le canal du commerce de ce pays domine le canal monétaire l'effet est expansionniste, et vis-versa.

Exemple : une relance en Espagne profite à la France et au Portugal qui exportent significativement en Espagne. Cette relance ne profite que marginalement à l'Autriche ou la Finlande dès lors qu'ils exportent peu en Espagne. Par contre, ces pays seront pénalisés par la hausse du taux d'intérêt de la Banque centrale Européenne qui en résulte, suite à la hausse de la demande en zone Euro.

¹ Landais B., op.cit., p155.

3-2-2-2- Effet d'éviction internationale

L'importance de l'effet d'éviction qui se manifeste dépend de la taille relative du pays qui mène la politique budgétaire expansionniste. Dans le cas d'une zone d'Union monétaire, si la relance budgétaire est menée par une petite économie, l'effet d'éviction est faible ou marginal ; c'est-à-dire que, la politique budgétaire ne modifie pas le taux d'intérêt de l'union. Par contre, un large déficit budgétaire dans une économie d'une taille relative conséquente appartenant à l'Union monétaire est susceptible de peser sur le marché des capitaux et de rehausser le taux d'intérêt pour l'ensemble des pays. Ce qui pénalise à moyen terme les pays partenaires et causer des effets redistributifs en faveur des pays créditeurs au détriment des pays débiteurs très endettés¹.

De plus, une expansion budgétaire d'un pays de taille significative conduit à l'appréciation du taux de change commun, ce qui s'avère pénalisant pour les exportations de l'ensemble des pays de l'Union monétaire vers d'autres régions (en dehors de la zone). Ce raisonnement justifie la réticence de l'Allemagne de l'adoption d'un plan de relance budgétaire après la crise de 2008. Les calculs de la Bundesbank allemande montre que l'accroissement de l'investissement de 1% génère un effet multiplicateur de 0.45% en Allemagne alors que le PIB de la Grèce et de l'Espagne n'augmentent que de 0.05% et 0.02% respectivement².

Contrairement à une économie fermée, une économie ouverte se caractérise par une internationalisation de la production et des échanges commerciaux, une globalisation financière et libre circulation des capitaux et une domination de quelques monnaies. Les économies sont désormais interdépendantes. Autrement, le commerce extérieur établit un lien entre les prix des biens et services produits et consommés dans les différents pays. De même, la fluidité des échanges de capitaux permettent de définir des mécanismes entre les différents taux d'intérêts pratiqués dans différents pays³. Dans un tel contexte, la politique budgétaire conjoncturelle ne peut avoir la même efficacité qu'en économie fermée. La dépendance à l'égard des économies concurrentes est d'autant plus forte que le taux d'ouverture du pays est élevé. Toutefois, les effets de la politique budgétaire ne sont pas similaires sur les différentes économies. Ils varient selon la taille du pays. Ainsi, les économies d'une plus grande taille, sont moins dépendantes,

¹ idem.

² Benassy-Quéré A. et al. (2017), op.cit., p.182

³ Landais, op.cit. p.149

dans la conduite de leurs politiques économiques et leurs décisions ont plus d'influence sur les économies étrangères de moindres envergures.

Dans le cadre d'une économie ouverte, l'effet du multiplicateur keynésien est plus faible. Les dépenses publiques de l'Etat s'orientent, en partie vers la consommation de biens importés. Plus la propension à importer est importante, plus l'effet multiplicateur des dépenses publiques est affaibli du fait de l'éviction internationale de la production étrangère¹. Ce phénomène peut engendrer un déséquilibre des comptes courants.

Conclusion du chapitre

La politique budgétaire est par essence une politique économique conjoncturelle. Le débat théorique sur l'efficacité de la politique budgétaire est toujours d'actualité. Si pour les uns, l'investissement public constitue un catalyseur d'une relance économique, pour les autres, ce dernier ne fait qu'évincer l'investissement privé et ce de diverses manières. Le courant keynésien argue en introduisant la notion du multiplicateur des dépenses publiques les vertus d'une relance économique. Le courant de la synthèse livre une illustration graphique de la vision de Keynes. Les trente glorieuses étaient les années d'or de l'analyse macroéconomique keynésienne qui triomphait tant sur le plan de l'inspiration des politiques économiques menées par la plupart des nations mais aussi par son ouverture d'une nouvelle voie aux débats et recherches en analyse économique et à la modélisation grâce à l'économétrie.

Suite aux critiques de Friedman et de Lucas, une nouvelle macroéconomie est apparue marquant le retour au modèle d'équilibre général. Les travaux qui ont suivi montrent pour le mieux la neutralité de la politique budgétaire du fait des anticipations rationnelles des agents privés (Théorie du cycle réel, équivalence ricardienne). Une autre vision plus radicale, montre à l'inverse des effets récessifs de la politique budgétaire. Il s'agit de la théorie anti keynésienne des finances publiques. Les néokeynésiens montrent qu'en période de crise le recours à la politique budgétaire est primordial. Le rapprochement entre les néolibéraux et les néokeynésiens notamment sur le plan de la démarche forme ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui la nouvelle école de synthèse.

La politique budgétaire est par essence conjoncturelle. Keynes montre que, sous certaines hypothèses, la politique budgétaire permet de relancer l'activité économique, et générer des effets multiplicateurs sur le revenu national. Depuis, le débat sur l'efficacité de la politique

¹ Caron M. op.cit., p. 58

budgétaire comme instrument de stabilisation économique fait l'objet de critique notamment sur ces implications à long terme. Ainsi, les reproches formulés par les monétaristes, mettent en relief, le fait que les dépenses publiques évincent l'investissement privé et compromettent la croissance. Les économistes de l'offre mettent l'accent sur les effets desincitatifs des prélèvements obligatoires sur le travail et, donc, la croissance. Les économistes du courant des choix publics, orientent leurs recherches sur l'analyse de l'opportunisme des hommes politiques qui accroissent les dépenses publiques à l'occasion d'échéance électorale. Enfin, les économistes du courant de la nouvelle macroéconomie classique fondent leur argumentaire sur les anticipations rationnelles des agents, capables de neutraliser les effets de politique budgétaire par accroissement de leur épargne pour faire face à une augmentation future d'impôt qu'implique les emprunts publics. Les auteurs néokeynésiens déploient une démarche microéconomique pour justifier l'impératif de recourir à la politique budgétaire notamment en période de crise.

Le déploiement de la politique budgétaire structurelle dans une vision de croissance à long terme ainsi que les travaux de vérifications empiriques qui se sont suivis fera l'objet du second chapitre de ce travail.

Chapitre 2

Dépenses publiques et
croissance économique : Une
revue de la littérature théorique
et empirique

Introduction

Ce chapitre se veut comme un exposé des principales orientations des travaux portant sur les effets des dépenses publiques sur la croissance économique. En théorie, la relation entre les dépenses publiques et la croissance économique reste quelque peu ambiguë. Hobbes Th. (1651) avait décrit la vie sans l'Etat comme « horrible, violente et courte »¹ et argumente que la loi et l'ordre fournis par l'Etat constituent une composante nécessaire pour une vie civilisée. Selon cette vision « hobbesienne » certaines fonctions de l'Etat, comme la protection des individus et leurs propriétés ainsi que le système de procès pour résoudre les disputes peuvent stimuler la croissance économique. Une des contributions de Barro R. (2000), conclut que « sous réserve de politiques gouvernementales, le taux de croissance réel du PIB par habitant est stimulé par un meilleur contrôle du respect de la loi, une consommation publique plus faible et une inflation plus faible »².

La question théorique des effets des dépenses publiques sur la croissance avait connu depuis la fin des années 1980 un profond renouveau sous l'impulsion des modèles de croissance endogène. Ces théories réhabilitent le rôle de l'Etat dans l'économie et lui redonnent des objectifs pour atteindre une croissance soutenue. Depuis, de nombreux travaux économétriques, menés sur le lien entre dépenses et croissance économique, ont accompagné les développements analytiques sans toutefois parvenir à une convergence des résultats vers les mêmes conclusions. Ces travaux peuvent être classés doublement : d'abord sur le plan de l'objet, certaines études portent sur un échantillon de pays tandis que d'autres portent sur des études de cas. Ensuite, sur le plan de la méthodologie de travail, certains travaux tentent d'expliquer la relation entre les dépenses publiques totales et la croissance, d'autres essaient d'affiner l'analyse en distinguant les dépenses dites « productives » des dépenses dites « non productives »³. Une autre série de travaux pousse plus encore l'analyse en essayant de traiter les effets d'une catégorie de dépenses sur la croissance (infrastructures, éducation, santé, capital humain...). Enfin, sur le plan des instruments et techniques déployés, l'évolution de l'économétrie avait permis de surpasser certaines limites des modèles de régressions, en proposant une modélisation statistique dynamique.

¹ Cité par Gwartney J. et Lawson R. (1998), The size and the functions of government and economic growth,

² Barro R. (2000), Les facteurs de la croissance économique, une analyse transversale par pays, *Economica*, p.211.

³ Barro R. J. (1989) en est l'initiateur de cette classification.

Dans ce chapitre, après une présentation sommaire de la théorie de la croissance, nous essayons de livrer une revue de la littérature empirique au sujet des travaux portant sur la relation dépenses publiques et croissance économique.

Section 1 : La croissance économique

La croissance désigne un processus récent à l'échelle de l'histoire des sociétés. Elle est souvent reliée à la révolution industrielle. La mesure de la « croissance » est plus récente, puisqu'elle apparaît dans les années 1930, au moment où les outils de la comptabilité nationale, en particulier la mesure de la production agrégée à l'échelle d'un pays (produit intérieur brut PIB) fut mise en place par Kuznets. Le terme « croissance économique » se substitue à celui de « prospérité » et se diffuse surtout après la Seconde Guerre mondiale, dans une période marquée par une expansion rapide et durable¹.

1-1- Définition et mesure de la croissance économique

Pour **Perroux F. (1961)**, la croissance économique désigne « l'augmentation soutenue durant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, son produit global brut ou net, en termes réels »². À cet effet, la croissance économique renvoie à un accroissement à long terme de la production totale des biens et services d'un pays. **Kuznets D. (1971)** déclare que « la croissance économique d'un pays peut être définie comme étant une hausse sur une longue période de sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert. Les fruits de la croissance s'étendent par suite aux autres secteurs de l'économie »³. Cette définition met en relief les moteurs de la croissance économiques. **Biales M. et al (2007)**, soulignent que la croissance d'une économie consiste en « un accroissement durable de sa dimension, accompagné de changements de structure, et conduisant à des progrès économiques »⁴. **Arrous J.** propose la définition suivante de la croissance économique : « processus cumulatif d'interactions qui se traduit par la hausse continue de la productivité »⁵. **Huart J. (2003)** la désigne comme étant « un processus quantitatif qui se traduit par l'augmentation, au cours d'une longue période, d'un

¹ Joigneaux-Desplanques, C. (2021). 7 / Croissance et crises, XX^e-XXI^e siècles : une histoire de temps long. Dans : Guibourg Delamotte éd., *Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain: Puissance et conflits* (pp. 157-181). Paris : La Découverte.

² Perroux F. (1961), F. Perroux, L'économie du xx siècle, PUF, p.408.

³ Kuznets S. (1971), Discours prononcé à l'occasion de la réception du Prix Nobel.

⁴ Biales M. et al. (2007) , L'essentiel sur l'économie, *Berti*, p.319.

⁵ Arrous J. (1999), Les théories de la croissance, *Seuil*, p.15.

indicateur représentatif de la production de richesses d'un pays, le plus souvent le produit intérieur brut en volume (PIB) »¹.

Les points de convergences des définitions, nous permettent de proposer la définition suivante : La croissance économique renvoie à l'accroissement, sur une longue période, de la quantité de biens et de services économiques produite par un pays au cours d'une période de temps.

Cette dernière définition nous mène vers la question de mesure de la croissance économique et des difficultés qu'elle implique.

1-2- Croissance économique : Indicateurs de mesure et leurs limites

La mesure de la croissance économique se fait par la comparaison des volumes de production des biens et services réalisés à différentes périodes successives dans un espace donné. En d'autres termes, la croissance économique est un concept, d'ordre quantitatif. L'évaluation de la croissance économique se fait par des agrégats de la comptabilité nationale, dont le premier indicateur, à savoir, le Produit intérieur brut (PIB), fut inventé par Kuznets en 1931. D'autres agrégats sont employés depuis lors. Les limites de ces indicateurs poussent les économistes à mettre en place des mesures alternatives à l'instar de l'Indicateur du développement humain (IDH), mis en place par Sen Amartya.

1-2-1- Les agrégats de mesure de la croissance économique

Les agrégats utilisés pour mesurer la croissance économique sont exprimés en termes réels. Ils sont obtenus à partir d'agrégats nominaux déflatés. Ces agrégats sont : le PIB réel qui mesure le produit global et le PNB réel qui mesure les revenus (des facteurs) de l'économie considérée².

1-2-1-1- Le Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) est l'agrégat le plus utilisé pour mesurer la croissance économique et la richesse d'un pays. Il sert à mesurer tout ce que produit un pays dans une année. Cet agrégat est brut, car il ne tient pas compte de l'amortissement, qui est une forme de consommation intermédiaire. **Deubel P. et al (2008)** soulignent que « le PIB est la somme des valeurs ajoutées réalisées par les entreprises et les administrations résidant sur le territoire national, quelle que soit leurs nationalités »³. Le PIB mesure la somme des valeurs ajoutées

¹ Huart J. (2003), Croissance et développement, *Bréal*, Paris, p.12.

² Arrous J. (1991), Croissance et fluctuations, *Dalloz*, p.11

³ Deubel, S. et al. (2008), Dictionnaire de sciences économiques et sociales, *Bréal*, p.36.

des branches marchandes et non marchandes. Certains économistes et organisations raisonnent en termes de Produit national brut (PNB). La comptabilisation de ce dernier retient le critère de nationalité des produits. Le PNB « s'obtient en ajoutant au PIB le solde entre les revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise reçus du reste du monde et les revenus de même nature versés au reste du monde »¹. Ces indicateurs recèlent des imperfections en tant que mesures de l'activité économique. Ces imperfections tiennent aux conventions sur lesquelles reposent leurs mesures et qui commandent leurs significations². En effet, le PIB ne tient pas compte des services gratuits que l'individu se rend à lui-même ou qu'il rend à son ménage, comme le jardinage, le bricolage, ou le ménage. Cette production domestique, créatrice de richesse non monétaire, n'est pas comptabilisée. Le PIB comptabilise positivement des activités nuisibles à la santé et au bien-être des individus telles que la pollution ou le tabac. Les activités « souterraines » ne sont pas prises en compte dans la mesure du PIB qu'il s'agisse d'activités légales non déclarées (informelles) ou des activités illégales. La production non marchande pose également le problème de mesure dès lors qu'elle est évaluée sur la base des coûts des facteurs, donc sans prise en compte de la qualité et de l'efficacité des services publics. Comme le signale **Barre R.**, « la comptabilisation des services publics administratifs pose de graves problèmes, car une collectivité publique ne vend pas généralement les services qu'elle rend ; elle fixe la contribution de chacun, sans chercher à faire correspondre la somme exigée et la valeur des services rendus en contrepartie »³.

Le PIB réel total donne un indice de la taille de l'économie. Son taux de croissance renvoie à l'évolution du poids de l'économie dans l'économie mondiale. Le PIB réel/Habitant permet d'apprécier le niveau moyen du « bien-être » d'un individu représentatif de l'économie⁴. Cet indicateur pose également une limite dès lors qu'une moyenne ne tient pas compte de la disparité des revenus des individus. Ce qui soulève la problématique de répartition des revenus entre les individus. Autrement, un accroissement du niveau de vie moyen n'est pas corollaire d'amélioration des conditions matérielles de toutes les franges de la société.

Pour toutes ses considérations, il y a lieu de mentionner les questions de coûts et d'impact négatif induits par la croissance économique. Dans ce sens, le groupe de réflexion de Rome, créé en 1968, dans le but de sensibiliser et d'interpeller sur la détérioration du capital naturel (épuisement des ressources, réchauffement climatique...). Ce groupe rendu célèbre en 1972 avec la publication

¹ De Montbrial T. et Fauchart E. (2004), Introduction à l'économie, *Dunod*, p.66.

² Barre R. (1966), *Economie politique*, Tome premier, *PUF*, 7^{ème} éd., p.235.

³ Barre R. (1966), *idem*, p.236

⁴ Arrous J. (1991), *op.cit.*, p.12

du rapport Meadows « *The Limits of Growth* », traduit en français "Halte à la Croissance ?" qui prédisait que la croissance matérielle perpétuelle entraînerait, tôt ou tard, une dégradation des conditions de vie et de la démographie. Les préoccupations soulevées par ce rapport contribuent à la réflexion autour des aspects plutôt qualitatifs dans l'espoir d'un compromis entre croissance et préservation de l'environnement. Ceci a, largement, contribué à l'émergence du concept de développement durable¹. Comme le signale **Leridon D. (2009)**, « l'hypothèse d'une croissance économique zéro n'a guère été considérée sérieusement par les économistes, et l'apparition de la notion de « développement durable » a reporté le débat vers d'autres formes de croissance plutôt que vers l'idée d'un arrêt de celle-ci. Les deux objectifs restent pourtant fortement liés »².

1-2-1-2- Le déflateur du PIB

Le déflateur du PIB mesure le prix d'une unité de production par rapport à son prix au cours de l'année de base. Il tire son nom du fait qu'il permet d'extraire l'inflation du PIB nominal pour obtenir le PIB réel³. Il s'obtient en rapportant le PIB nominal sur le PIB réel.

Le PIB Nominal désigne « la valeur de tous les biens et services finaux produits dans l'économie au cours d'une année donnée calculée en utilisant les prix courants de l'année de production »⁴. Cet agrégat est mesuré aux prix qui prévalent au moment où les biens et services sont produits. Il renvoie donc au PIB en valeur ou exprimé en termes courants. Le PIB Réel correspond à « la valeur totale de tous les biens et services finaux produits dans l'économie au cours d'une année donnée calculée en utilisant les prix d'une année de base choisie »⁵. Cet agrégat mesure le (PIB) aux prix constants, ou en volume. Il tient compte de l'inflation dans la mesure où le PIB de différentes années est mesuré aux prix qui prévalaient à une période précise, dite année de base. Autrement dit, le PIB réel est la mesure de la quantité produite qui est évaluée aux prix constants de l'année de base. La distinction PIB réel et PIB nominal permet entre autre de savoir si l'augmentation du PIB est due à un accroissement de la richesse (production) ou un effet de prix, notamment lorsque l'on procède aux comparaisons dans le

¹ Rogalski M. (2021), « Le Rapport au club de Rome : halte à la croissance ? » : un texte fondateur. In: Recherches Internationales, n°119, 2021. De la décroissance à l'effondrement. p.90.

Disponible sur : www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_2021_num_119_1_1779

² Leridon H. (2009), De la croissance zéro au développement durable Coll. Leçons inaugurales du Collège de France, Présentation, Collège de France/Fayard. https://www.college-de-france.fr/media/henri-leridon/UPL23384_R_sum_LI_Leridon.pdf

³ Mankiw G. (2003), op.cit. p.29.

⁴ Krugman P. et Wells R. (2009), Macroéconomie, *De boeck*, p.334.

⁵ Idem.

temps. Ainsi, le PIB nominal de l'Algérie est multiplié par 113 entre 1980 et 2020 alors qu'il n'a, en termes réels, que multiplié que par 2.75¹.

1-2-2-Les différentes expressions de la croissance économique

En plus des variables ou indicateurs qui font l'objet de calcul, la mesure de la croissance économique exige de spécifier la période sur laquelle est défini le taux de croissance économique. Sur le long terme, le taux de croissance annuel moyen ainsi que la période de doublement du PIB réel sont souvent utilisés pour montrer la cadence de la croissance.

1-2-2-1- Le taux de croissance et le taux de croissance annuel moyen

Le taux de croissance d'une variable est, en règle générale, l'augmentation annuelle de celle-ci, en pourcentage. Ainsi, le taux de croissance économique annuel se mesure par la variation du PIB réel entre deux années consécutives rapporté au PIB de l'année de référence. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) correspond au taux constant de croissance qu'il faudrait appliquer pour que la variable étudiée connaisse la même croissance globale pendant la période de l'étude². Ainsi, si par exemple, pour cinq années consécutives les taux de croissance économiques respectifs étaient de 10%, 5%, 0%, 20% et 5%, le PIB réel est donc globalement multiplié par $(1.1)(1.05)(1)(1.2)(1.05)$, soit 1.455. Le taux de croissance annuel moyen « r » se déduit de la formule suivante : $(1+r)^5 = 1.455$. Soit finalement $r=7.8\%$ ³. Ainsi, Barro et Sala-i-Martin (2004), montrent que le TCAM du PIB par habitant des Etats-Unis d'Amérique, mesuré en dollars constants (base 1996) correspond à 1.8% pour la période allant de 1870 à 2000. Ce TCAM fait que le PIB/Habitant constant soit multiplié par 10. Ce qui place les Etats-Unis au second rang dans le classement mondial, après le Luxembourg⁴.

1-2-2-2- La période de doublement

Elle correspond à la période au bout de laquelle la variable étudiée a doublé. Elle est liée au taux de croissance annuel moyen. Plus ce dernier est important, plus la période de doublement est courte, comme le montre le tableau ci-après :

¹ Calculés d'après la base de données de la Banque mondiale

² Arrous J. (1991), op.cit., p.11

³ Idem.

⁴ Barro R. et Sala-i-Martin (2004), Economic growth, MIT Press, second ed., Massachusetts, p.1. Disponible sur : <http://piketty.pse.ens.fr/files/BarroSalaIMartin2004.pdf>

Tableau N°03 : Relation entre le TCAM et la période de doublement

TCAM	Période de doublement
1%	70 ans
1.5%	47 ans
2%	35 ans
3%	23 ans
4%	17 ans
5%	15 ans
7%	10 ans
10%	7 ans

Source : Arrous J. (1991), P.11

Il apparaît du tableau que la période de doublement du PIB réel est de 70 ans si le TCAM est de 1%, alors que le PIB réel double tous les 7 ans si ce TCAM est de 10 %. Ainsi, prenant l'exemple d'un PIB initial de 1000, si, sur une décennie, le TCAM est de 7%, alors le PIB de la dixième année sera égal à : $1000 * 1.07^{10}$. Ce qui donne 1967, soit pratiquement le double du PIB initial.

Section 2 : Les modèles de croissance : croissance exogène vs croissance endogène

Les théories de la croissance sont diverses. L'une des théories de la croissance les plus solides en est, sans doute, celle de Schumpeter. Cet auteur mentionne que les innovations s'accompagnent d'un processus de « création destructrice ». En reprenant la théorie de l'accumulation de Marx, Schumpeter trouve une autre origine à la « baisse tendancielle du taux de profit »¹ dans le rôle de la concurrence (effective ou potentielle) nourrie qu'exercent les innovations sur les entreprises. C'est cette concurrence qui convertit tôt ou tard les profits en pertes². La recherche et développement est récompensée *ex post* du fait de la position monopolistique qu'elle procure à son auteur, ce qui s'accompagne par un sérieux préjudice à la rentabilité des autres entrepreneurs.

Le modèle d'inspiration keynésienne de Harrod et Domar, vise principalement à prolonger l'analyse keynésienne à long terme. Les modèles fondés sur des hypothèses néoclassiques sont divers : Ramsey (1928), Swan (1956), Cass (1965), Koopmans (1965)³. Le modèle de Solow (1956) constitue une référence incontournable. Ce modèle néoclassique est

¹ Pour Marx, la baisse tendancielle du taux de profit s'explique par le fait que le capital constant augmente par rapport au capital variable.

² Arrous J. (1999), Les théories de la croissance, *Seuil*, p.26.

³ Cités par Barro R.J. (2000), Les facteurs de la croissance économique, une analyse transversale par pays, *Economica*, p.5.

fondé sur l'hypothèse de rendements décroissants conduit à la convergence des économies, selon laquelle plus le niveau de départ du PIB réel par habitant est faible, plus le taux de croissance économique attendu est élevé. Par ailleurs, La théorie de Solow stipule que les facteurs de la croissance sont exogènes. La critique de cette théorie a donné lieu à l'avènement d'une nouvelle théorie dite de « croissance endogène », qui montre que le progrès peut être entraîné par des facteurs internes. A ce propos, Boyer R. (1998) mentionne que « La théorie du progrès technique endogène retrouve quelques grandes intuitions des théories structuralistes du développement en montrant par exemple qu'en l'absence de coordination organisée par l'Etat ou des organisations collectives, un pays initialement peu favorisé peut être durablement bloqué dans une trappe à pauvreté. *A contrario*, une synchronisation de l'investissement ou de l'innovation peut surmonter cet obstacle et aboutir à une croissance plus forte, bénéficiant à l'ensemble de la société. Ainsi, l'Etat peut être à l'origine d'une création de richesses supplémentaires, il n'est plus seulement le partenaire d'un jeu à somme nulle »¹.

Il y a lieu de préciser que les travaux sur la nouvelle théorie de la croissance ne rompent pas catégoriquement avec le raisonnement marginaliste mais remettent en cause les hypothèses traditionnelles de la concurrence sur lesquelles elle repose. **Barro R. (2000)**, souligne à ce propos : « pour une technologie donnée (ou pour un niveau de connaissance donné, on peut raisonnablement avancer l'hypothèse de rendements d'échelle constants des facteurs de production tels que le travail non qualifié, le capital au sens large et la terre. Mais si de nouvelles idées apparaissent comme facteurs de production, les rendements d'échelle tendent à être croissants, ce qui va contre l'hypothèse de concurrence parfaite »².

2-1- La théorie keynésienne (le modèle de Harrod – Domar)

Le modèle Harrod-Domar tient son nom des contributions de deux auteurs. Selon la théorie économique, ce modèle keynésien est considéré comme le premier modèle économique formalisé de la croissance. Ce modèle s'inspire de la théorie keynésienne de croissance. David B. et al (2002) indiquent que « la croissance équilibrée n'est possible que si l'augmentation de l'investissement correspond à un taux de croissance du PIB, appelé taux garanti, ce dernier correspond à une demande qui croît au même rythme que celui des capacités de production »³.

¹ Boyer R. (1998), « Etat, marché et développement : une nouvelle synthèse pour le XXI^e siècle », Document CEPREMAP, CNRS, E.H.E.S.S, N° 9907, Novembre, 1998, p.6.

² Barro R. (2000), Les facteurs de la croissance économique : une analyse transversale par pays, op.cit., p. 8

³ David B. et al (2002), Op.cit., p.297.

En voulant prolonger l'analyse keynésienne sur le long terme, Harrod R.(1939)¹ et Domar E. (1947)² concluent que rien ne garantit qu'une économie soit sur un sentier de croissance stable. « Si Keynes a montré, dans le court terme, que l'économie peut s'installer dans un équilibre stable de sous-emploi, Harrod étend cette analyse au long terme et conclut à l'instabilité de la croissance »³. Ce modèle de déséquilibre « prédit que la croissance est bridée, tôt ou tard, par l'insuffisance du capital »⁴. Il fournit une justification théorique à l'intervention publique. Le Plan Marshall, mis en place en 1947, dans le but de la reconstruction de l'Europe, en est une parfaite illustration s'inspirant de ce modèle⁵.

2-1-1- Les hypothèses du modèle de Harrod - Domar

Le modèle de Harrod-Domar repose sur plusieurs hypothèses⁶ : L'économie est fermée et ne produit qu'un seul bien. Le raisonnement se fait en termes réels. Les aspects monétaires ne sont pas pris en compte. Le fonctionnement de l'économie combine la théorie du multiplicateur (l'investissement composante de la demande) et principe d'accélération (l'investissement se transforme, à long terme, en une composante de l'offre). Ce dernier principe est déterminé par la propension moyenne à épargner « s » et par le coefficient de capital « C ». La population est supposée croître au taux « n » et la productivité du travail croît au taux « a »

2-1-2- Les conditions de l'équilibre

Partant de l'hypothèse keynésienne de l'égalité entre l'épargne (S) et l'investissement (I), cette égalité peut être formulée ainsi :

$$S = s.Y = I \dots \dots \dots (1)$$

L'investissement correspond à la variation du stock de capital. Ainsi :

$$I_t = K_{t+1} - K_t \dots \dots \dots (2)$$

Des équations (1) et (2), il ressort : $I_t = \Delta K \dots \dots \dots (3)$

La relation entre le capital et la production détermine le coefficient du capital « v ».

$$v = K / Y \dots \dots \dots (4)$$

¹ Harrod R (1939), An essay in dynamic theory, *The economic journal*, Vol.49, N°193, pp. 14-33.

² Domar E.(1947), Expansion and employment, *The American economic review*, Vol.37, N°1, pp. 34-55.

³ Arrous J. (1999), op.cit., p.46.

⁴ Benassy-Quéré, A. et al. (2012), Politique économique, *De Boeck*, p.501.

⁵ Idem, p.502.

⁶ Arrous J. (1991), op.cit., p.42

Ce rapport capital-produit est supposé constant. Il désigne le nombre d'unités de capital utilisées par unité produite. Son inverse (I/v), mesure le nombre d'unités de produit obtenues à l'aide d'une unité de capital.

Le coefficient marginal de capital peut être écrit comme suit :

$$v = \Delta K / \Delta Y \dots\dots\dots(5)$$

De (3) et (5), la déduction faite est la suivante :

$$v = I / \Delta Y \dots\dots\dots(6)$$

Donc :

$$v^* \Delta Y = I \dots\dots\dots(7)$$

La propension moyenne à épargner « s » est supposée constante. Elle désigne le rapport entre l'épargne et le produit. Des équations (7) et (1) ressort ce qui suit :

$$\Delta Y / Y = s/v = g$$

Le taux de croissance de l'économie dépend alors du rapport entre la propension moyenne à épargner et le coefficient de capital.

Pour que l'équilibre soit maintenu sur le marché du produit, il faut que l'investissement croisse régulièrement¹.

2-1-3- Le taux de croissance garanti et le taux de croissance effectif

Le taux de croissance garanti (g_w) s'obtient si le taux de croissance anticipé par les investisseurs correspond au taux de croissance effectif, soit égal à « s/v ». Si en raison d'incertitudes concernant le futur, les anticipations des investisseurs sont supérieures (ou inférieures) au taux de croissance garanti, Harrod montre que cet écart aura tendance à s'aggraver. Au lieu d'avoir une croissance régulière, l'économie est exposée soit à des expansions soit à des dépressions sans limites².

2-1-4- Le taux de croissance garanti et le taux de croissance naturel

Dans cette étape du raisonnement, Harrod suppose que l'équilibre à court terme est réalisé. C'est-à-dire que : $g_w = g$. Il examine les facultés de l'économie à se maintenir sur la trajectoire de la croissance, en supposant comme précité que la population croît au taux « n ».

L'équation fondamentale du modèle de Harrod - Domar peut être représentée comme suit :

$$g_w = g_n = s/v \quad \text{Avec : } g_n = n+a.$$

La condition d'équilibre s'écrit alors : $g = s/v = n+a$

¹ Arrous J. (1991) idem, p.43.

² Idem, p.45.

Pour que la croissance soit équilibrée et de plein emploi, il faut que le taux de croissance naturel (g_n), c'est à dire le taux de croissance de la population active, soit égal au taux de croissance garanti (g_w). Il s'ensuit donc que le taux de croissance naturel varie en fonction de la population active.

La conclusion du modèle est que l'équilibre du modèle relève du pur hasard. Le déséquilibre est la règle et l'équilibre l'exception. Il n'y'a aucune raison pour que les trois taux de croissance, soit : g , g_w et g_n coïncident.¹ Asseoir une telle égalité, implique une mise en place d'un mécanisme incitant les ménages à faire des enfants de façon à ce que le taux de croissance de la population soit strictement égal à (s/v) . Autrement, il s'agit de convaincre les ménages de faire des enfants en fonction du taux d'épargne social et de la technologie².

Par ailleurs, le modèle conçu par Harrod et Domar préconise une intervention de l'Etat, du fait que les conditions d'équilibre relèvent de l'exception. Les hypothèses de ce modèle ont fait l'objet de critiques, de la part des postkeynésiens. Une autre remise en cause du modèle, provient de deux auteurs américains Solow et Swan qui proposent un modèle dit néoclassique de la croissance économique.

2-2- La théorie néoclassique (Le modèle de Solow-Swan)

En 1956, Solow R.³ et Swan T.⁴ avaient développé séparément un modèle de croissance fondé sur les hypothèses néoclassiques. Contrairement au modèle de croissance keynésien, ces auteurs décrivent un sentier de croissance où les marchés sont en équilibre. Les entreprises investissent pour faire des profits et non pas pour la seule fin d'employer l'épargne libre. Ces deux auteurs considèrent que les incitations microéconomiques de recherche de rentabilité du capital constituent le moteur de l'investissement⁵. Ce modèle est basé sur des hypothèses d'analyse ainsi qu'une formulation de la fonction de production néoclassique. Ce modèle constitue une réponse au deuxième problème soulevé par Harrod. Il privilégie l'étude de l'ajustement entre le taux garanti et le taux de croissance⁶.

Solow R. s'est inspiré du modèle de croissance keynésien élaboré par Domar et Harrod. Il déclara, lors de sa conférence prononcée à l'occasion de la remise du prix Nobel en décembre

¹ Arrous J. (1991), op.cit. p. 47.

² Achour-Tani Y. (2014), L'analyse de la croissance économique en Algérie, thèse de Doctorat, université de Tlemcen, p. 80

³ Solow R. (1956), A Contribution to the Theory of Economic Growth, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70, N° 1, February 1956, pp. 65-94, <https://doi.org/10.2307/1884513>

⁴ Swan T. (1956), Economic growth and capital accumulation, *Economic record*, Vol.32, N°2, pp.334-361. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4932.1956.tb00434.x>

⁵ Benassy-Quéré, A. et al. (2012), op.cit., p.502-3.

⁶ Arrous J. (1991), op.cit., p.51

1987, ce qui suit : « je suivais une piste qui avait été tracée par Roy Harrod et Evsey Domar, et également par Arthur Lewis dans un contexte légèrement différent. En fait, j'ai essayé de traquer et soulager le malaise que j'éprouvai à la lecture de leur travaux »¹.

2-2-1- Les hypothèses du modèle de Solow- Swan

Le modèle de Solow-Swan est développé dans un environnement de concurrence pure et parfaite. Il utilise une fonction de production néoclassique à rendements factoriels décroissants et à rendements d'échelle constants avec substituabilité des facteurs de production. Le modèle se base sur la substituabilité des facteurs de production et la flexibilité des prix de ces deux facteurs. Ce qui permettra le choix d'une combinaison productive dont le coefficient du capital sera en mesure de satisfaire l'égalité entre le taux de croissance garanti et le taux de croissance naturel². Le modèle de Solow montre que « si l'économie est flexible, la croissance est stable et assure le plein emploi des facteurs de production mais tend vers l'état stationnaire »³.

Le rendement marginal du capital (K) est décroissant. Plus on accumule ce capital, moins il devient rentable à la marge. L'incitation à investir disparaît avec le temps. Cette incitation à accumuler le capital diminue au fur et mesure que l'économie croît. Elle disparaît lorsque la hausse supplémentaire du stock de capital coûte plus que sa productivité marginale.

Selon ces hypothèses, il n'y a pas d'influence des politiques sur la croissance économique à long terme.

2-2-2- La formulation du modèle de Solow

L'analyse suppose que l'économie est fermée dans laquelle un bien unique (Y) est produit et consommé à partir de la combinaison des facteurs de production : le travail (L) et le capital (K). Le produit (Y) s'obtient à partir de la fonction Cobb-Douglas :

$$Y = F(K, L) \dots \dots \dots (1)$$

Les rendements d'échelle sont supposés constants, ce qui signifie qu'un doublement de la quantité des facteurs se traduit par un doublement de la quantité de production :

$$2 Y = F(2K, 2L) \dots \dots \dots (2)$$

¹ Solow R. (1988), Growth, theory and after, American economic review, June, P.307. Cité par Arous J. (1999), op.cit., p. 57

² Arous J. (1991), idem p. 51.

³ Huart J. (2003), op.cit., p. 52.

Par extension, cela signifie que : $x Y = F (xK, xL) \dots\dots(3)$

La relation entre la production par travailleur et le capital par travailleur s'obtient en attribuant à x , dans l'équation (3), la valeur de $1/L$

$$Y/L = F (K/L, L/L) \dots\dots(4)$$

Donc : $Y/L = F (K/L, 1) \dots\dots(5)$

Les lettres minuscules sont employées pour désigner les variables par tête.

y désigne le **produit par tête**, soit : $y = Y/L$

k désigne le **capital par tête**, soit : $k = K/L$

La fonction de production par tête s'écrit alors sous la forme simplifiée suivante :

$$y = f(k)$$

La production par travailleur est donc fonction du capital par travailleur. Ce dernier désigne l'intensité capitalistique ou bien, l'accumulation du capital relativement au travail¹.

La production par tête (y) émane de la consommation par travailleur c et de l'investissement par travailleur i .

Avec l'hypothèse de l'économie fermée, la fonction de production par tête s'écrit alors : $y = c + i \dots\dots\dots(6)$

La fonction de consommation dans le modèle de Solow a la forme simple suivante :

$$c = (1-s)y \dots\dots\dots(7)$$

Où « s » désigne le taux d'épargne et prend des valeurs comprises entre 0 et 1.

En combinant les équations (6) et (7), on obtient :

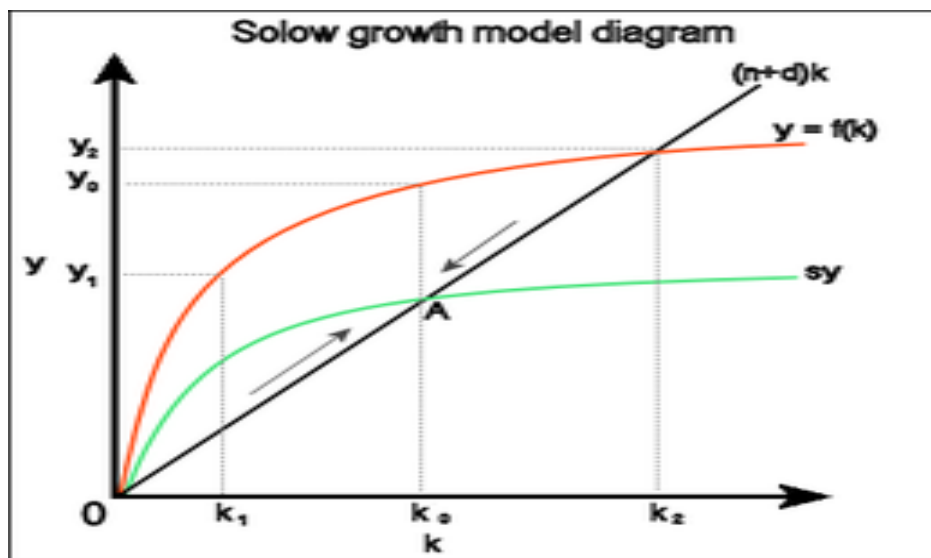
$$y = (1-s)y + i \dots\dots\dots(8)$$

De l'équation (8), il ressort que :

$$i = sy$$

¹ Arrous J (1999), op.cit., p.62.

Figure N° 11 : Représentation graphique du modèle de Solow



Source : McCracken C. (2006), p.10¹

La représentation graphique du modèle de Solow contient trois courbes :

- La fonction de production $y=f(k)$. Cette fonction (tracée en rouge) tend à s'aplanir à mesure que le capital augmente. Ce qui signifie que la productivité marginale du capital est décroissante. Chaque unité de capital supplémentaire produit moins que l'unité précédente. Au début, en présence de faible quantité de capital, la productivité marginale de ce dernier est extrêmement efficace. A force que le capital devient abondant, chaque unité supplémentaire est moins efficace et produit moins que la précédente².

- La fonction d'épargne « sy » ou bien l'investissement brut $sf(k)$ représente l'investissement réalisé. Elle est représentée en vert sur la figure. Ce taux d'épargne s désigne alors la répartition de la production entre consommation et investissement. L'aire située entre la courbe représentée en rouge (production) et la courbe verte (investissement) est alors le niveau de consommation.

- La ligne droite depuis l'origine et dont la pente est $(n+d)k$ permet d'introduire l'amortissement dans le modèle. En effet « d » désigne le taux d'amortissement. Ainsi la liaison entre le stock du capital, l'investissement et l'amortissement est donnée par :

¹ Mc Cracken C. (2006), Whether state fiscal policy affects state economic growth, *Economics Department*, Stanford University, Vol.1, p.10.

<https://citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=ae2f999ecc90acba27397f9f9df6d6faa8cd1dc5>

²

Mankiw G. (2003), op.cit., p.215

$$\Delta k = i - dk \quad \dots\dots\dots(9)$$

La variation du stock de capital est égale à l'investissement $sf(k)$ moins la dépréciation du capital existant dk .

Plus le stock du capital est élevé plus le volume d'amortissement est élevé.¹ Ainsi, le point d'intersection de la courbe d'investissement et la droite de l'amortissement est désigné sur la figure par A. Le stock de capital correspondant est dit, stationnaire (k_0 sur la figure) au point d'égalité entre amortissement et investissement. Autrement, une fois ce point atteint, l'économie cesse de croître ou de se réduire. Autrement dit, toute économie qui n'a pas encore atteint ce niveau de stock de capital stationnaire tend vers lui (exemple du niveau k_1 sur la figure). Une valeur de k supérieure à celle d'équilibre stationnaire signifie que l'amortissement est supérieur à l'investissement, ce qui réduira le stock de capital qui tendra vers l'équilibre (exemple de K_2 sur la figure).

Le modèle de croissance néoclassique implique l'épuisement à terme de la croissance du capital par tête et par conséquent celle de la croissance du PIB par tête². Un épuisement qui s'explique par les rendements marginaux décroissants du facteur accumulable, le capital. Comme les facteurs sont rémunérés à leurs productivités marginales, la décroissance des rendements a, pour effet, une diminution de l'incitation à investir. L'augmentation de l'intensité capitaliste se traduit par un accroissement de la production par tête avec des rendements décroissants. L'abondance du facteur capital par rapport au facteur travail entraîne un accroissement des salaires et une diminution des taux d'intérêts réels. Cette accumulation du capital mènera l'économie vers l'état stationnaire où les salaires, les taux d'intérêts et l'intensité capitaliste sont constants³.

Le modèle décrit comment un accroissement du stock de capital, de la quantité de travail (ou de la population) et le progrès technique interagissent et affectent la production au sein de l'économie. À long terme, il montre que l'économie tend vers un état stationnaire. Cette situation d'équilibre est déterminée par le taux d'épargne, le progrès technique et la croissance démographique. Le taux d'épargne (exogène) et le progrès technique étant des données dans le modèle, la croissance économique dépend, à long terme, de celle de la population. Dans ce cas,

¹ Mankiw G. (2003), op.cit., p. 218.

² Benassy-Quéré A. et al. (2012), op.cit., p.503

³ Arrous J. (1999), idem, p.63.

les pays les plus riches croissent à un rythme plus lent que les pays les plus pauvres, si l'on ne tient pas compte des différences démographiques.

Du fait de l'épuisement du revenu par tête, la croissance de long terme n'est expliquée que de manière exogène. Seule la croissance de la population et/ou l'introduction d'un progrès technique exogène permettraient d'augmenter la productivité des facteurs.

2-2-3- Limites de l'approche « solowienne »

La mise en évidence de l'existence d'un facteur résiduel, représentant le niveau de la technologie, ne permet pas de pallier aux faiblesses du modèle de croissance néoclassique dans la mesure où le progrès technique reste exogène.

L'une des principales implications du modèle de Solow est la convergence des pays pauvres vers le niveau de vie des pays riches. Toutefois, les écarts de revenus par tête et les trajectoires suivies par les économies constitue une des limites adressées à ce modèle. **Ferguène A. (2011)** écrit à ce propos, « cette thèse optimiste du rattrapage à laquelle souscrit pleinement Solow ne se vérifie manifestement pas dans la réalité »¹. En outre, dans le modèle de Solow, la croissance tient à des facteurs exogènes. L'Etat ne peut jouer aucun rôle particulier dans le processus de croissance. Les auteurs de la croissance endogène vont montrer, au contraire, qu'une intervention de l'Etat peut stimuler la croissance en incitant les agents à investir davantage dans le progrès technique. Pour soutenir l'investissement en capital humain, l'Etat peut ainsi favoriser l'accès à l'éducation². Le rôle de l'Etat, à travers les dépenses publiques, est réhabilité, non pas dans une perspective de régulation conjoncturelle, mais dans une perspective de croissance à long terme. Le point suivant vise à présenter un aperçu sur les travaux de croissance endogène.

2-3- La théorie de la croissance endogène

La problématique de la croissance endogène émerge du fait de plusieurs reproches formulés à l'encontre du modèle de Solow qui préconise que le taux de croissance de long terme est exogène et dépend du taux de croissance de la population active et des gains de productivités. Parmi les critiques formulées par les économistes de l'école de la croissance endogène est le fait que la fiscalité ou les comportements des agents (investissement- recherche..) ne sont pas prises en compte. Ajoutant à cela, la thèse de convergence des économies qui n'est pas vérifiée

¹ Ferguène A. (2011), Croissance économique et développement, Campus ouvert, p.22.

² Dans ce sillage, il faut citer l'exemple de la Corée du Sud, qui grâce à sa politique structurelle d'éducation a enregistré des taux de croissance économique très élevés.

empiriquement ou bien le fait que le capital ne se déplace pas des pays riches vers les pays pauvres¹.

Depuis le milieu des années 1980, la recherche sur la croissance économique a connu un nouvel essor sous l'impulsion des contributions de **Romer (1986)**, de **Lucas (1988)** et de **Robelo (1991)**. Celles-ci ont cherché à expliquer le taux de croissance à long terme par des variables internes au modèle. D'où le qualificatif de *croissance endogène*, ainsi associé par le courant néoclassique à ces modèles. **Herrera R. (2004)** signale que « pour les auteurs néoclassiques, *l'endogénéisation du progrès technique* revient à faire dépendre ce dernier des comportements décisionnels (intertemporels) *des agents privés*, motivés par le profit et réagissant aux incitations du marché »². Ces modèles d'analyse se basent sur la représentation d'un agent unique, à la fois producteur et consommateur. Ces modèles opèrent une rupture par rapport à la théorie néoclassique et divergent du modèle de Solow sur deux points fondamentaux :

- L'exogénéité du progrès technique est remise en cause ; les individus peuvent donc choisir délibérément d'accumuler des connaissances et influencent ainsi positivement la croissance.
- Ces modèles intègrent dans leurs formalisations plusieurs facteurs de croissance tels que l'investissement en capital physique, le capital humain, le capital public, la recherche & développement, etc. L'accumulation du capital physique et humain crée des externalités positives qui sont à la base du processus de croissance endogène.

2-3-1-Réhabilitation de l'Etat et endogénéisation de la croissance

La nouvelle théorie de la croissance montre en quoi plusieurs facteurs peuvent faire apparaître des externalités positives et par conséquent être source de croissance pour la collectivité : investissement en capital physique, investissement en capital public, investissement en capital humain, apprentissage par la pratique, division du travail, recherche et innovations technologiques. La croissance est endogène au sens où elle ne dépend que des seuls comportements des agents et des variables macroéconomiques.

« L'idée centrale de la nouvelle théorie de la croissance est de supposer que le rendement du capital est constant et non comme dans le modèle précédent décroissant. Cela signifie que plus on investit, plus la croissance tend à augmenter, puisque l'efficacité de ce

¹ Artus P. (1993), Croissance endogène : Revue des modèles et tentatives de synthèse, *Revue économique*, Vol. 44, N° 2, p. 189

² Herrera R. (2003), « L'Etat contre le service public : La face cachée de la croissance endogène », *Problemas del Desarrollo, Revistalatinamericana de economia*, Vol. 34, N° 135 X-XII, p. 144.

capital ne diminue pas. Si le rendement du capital est constant c'est parce que le capital génère des externalités positives »¹.

2-3-2-Les déterminants de la croissance

Les économistes ont toujours su que la croissance est importante. Pourtant, l'étude de la croissance s'est interrompue après la fin des années soixante. Après deux décennies, les recherches ont retrouvé leur vigueur à la fin des années quatre-vingt avec les modèles de détermination de la croissance à long terme, domaine que l'on appelle aujourd'hui la théorie de la croissance endogène.²

Les premiers modèles de la croissance endogène sont ceux qui font des rendements croissants le fondement de la croissance. Dans la lignée des travaux de **Romer**, ces modèles attribuent la croissance à l'accumulation du capital physique. Ils ne rompent pas totalement avec l'hypothèse des rendements constants, car ils considèrent qu'il en va ainsi pour chaque entreprise mais qu'en revanche il existe des rendements d'échelle croissants liés aux externalités positives des investissements. Ainsi, le *learning spillover*, du fait de la circulation de l'information, permet aux entreprises de bénéficier de l'accumulation des savoir-faire entraînés par l'accumulation du capital. Les infrastructures publiques constituent aussi un facteur de croissance qui peut engendrer des rendements croissants à long terme en raison des économies internes qu'elles permettent pour les producteurs privés.

Les théories de la croissance endogène arguent que l'action de l'Etat affecte le niveau de l'accumulation du capital humain, de la production d'innovation et du rythme de la production elle-même. L'action de l'Etat favorise également une évolution plus rapide du progrès technique et de la croissance. La plupart des modèles de croissance font apparaître une influence négative des impôts sur le revenu (ou sur les investissements) sur la croissance. Par contre, l'effet de l'investissement public est positif dans la mesure où il contribue à accroître la productivité privée.

2-3-2-1- Le rôle du capital physique

Le modèle **Romer P. (1986)** fait partie de la première vague des modèles de la croissance endogène. Bien que trois décennies séparent le modèle de Solow du modèle de Romer, des contributions des auteurs durant ce laps de temps avaient contribué à l'émergence de la théorie de la croissance endogène. Ainsi, le modèle de Romer 1986 repose sur l'étude des

¹ Delalande D. (1997), Les cahiers français, Découverte de l'économie, *La documentation française*, N° 279, p.45.

² Barro R. et Sala i-Martin X. (2004), op.cit. Préface.

effets de l'accumulation des connaissances, il se fondait sur la théorie de « *Learning by doing* » développée par Arrow K. en 1962. En effet, c'est en produisant qu'une entreprise acquiert des expériences et donc des connaissances. Plus est forte la croissance, plus est forte l'accumulation d'expériences et de savoir-faire, ce qui favorise la croissance¹. L'accumulation des connaissances produit des externalités positives. L'explication formulée par Romer tire son origine de « la manufacture d'épingles » de Smith A. (1776), mais aussi dans les travaux de Marshall A. (1890)² et les rendements croissants liés à la division du travail et de la spécialisation. Ainsi, la spécialisation accroît la production et développe de nouveaux marchés. Les producteurs peuvent bénéficier de ces biens. Les travaux de Marshall A. (1890) mettent en exergue les bienfaits de localisation des firmes du même secteur d'activité. Produire et vendre le même produit lui est profitable, pour l'ensemble des firmes, à plus d'un titre. Des externalités positives peuvent être générées, comme le marché de main d'œuvre spécialisée ou le développement du réseau de sous-traitance³. Romer suppose que les connaissances de chaque firme constituent un bien public accessible pour les autres firmes gratuitement⁴. Le rendement social est dans ce cas supérieur au rendement privé. Ce qui, par ricochet, signifie que même si le rendement du capital est décroissant au niveau de l'entreprise, ce dernier est constant au niveau de l'économie⁵.

2-3-2-2- Le rôle du capital humain

Selon **Stiglitz et al. (2007)**, le capital humain est « l'ensemble des compétences et de l'expérience accumulées qui ont pour effet de rendre les salariés plus productifs »⁶. **Becker G. (2002)**, dans une synthèse rétrospective, considère que parmi toutes les formes du capital, le capital humain est dans les économies modernes la forme la plus importante. Le capital humain fait référence aux connaissances, aux informations, aux idées, aux compétences et à la santé des individus⁷. Ce capital humain peut donc être une éducation, une formation professionnelle et une expérience accrue permettant aux travailleurs de tirer plus de produit du même volume de capital physique. Il s'agit de « ensemble des capacités apprises par les individus au cours des processus de formation et d'éducation et qui accroissent en fin de parcours leurs capacités d'adaptation à l'outil de travail qui subit de son côté des améliorations techniques à chaque

¹ Védie H. (2008), Macroéconomie en 24 fiches, *Dunod*, p.150.

² Arrous J. (1991), op.cit., p. 84

³ Bennacy-Quéré A. et al. (2012), op.cit., p.512

⁴ Arrous J. (1999), op.cit., P. 193.

⁵ Benassy-Quéré A. et al. (2012), idem. p.511.

⁶ Stiglitz J. Walsh, C. et Lafay, J. (2007), Principes d'économie moderne, *De Boeck*, p.190.

⁷ Becker G. (2002), The age of capital human, p.3. Disponible sur:

https://www.hoover.org/sites/default/files/uploads/documents/0817928928_3.pdf

fois». L'introduction du capital humain en tant que facteur de production est antérieure aux théories de la croissance endogène. En effet, l'approche microéconomique du capital humain a connu un essor important dans les années 1960-1970 avec les travaux de **Mincer J. (1958, 1962, 1974)**, **Schultz (1961)**, **Becker G. (1962, 1967, 1975)**, et **Ben-Porath Y. (1967)**. Ce capital est défini comme le stock de connaissances valorisables économiquement et incorporées aux individus (qualification, état de santé, hygiène...). Selon la théorie du capital humain, les jeunes individus décident, dans la plupart des cas, de se former suite à un arbitrage intertemporel entre le coût actuel de la formation et la valeur future des rémunérations. Ils investissent dans la formation. Leurs revenus s'accroissent au fil du temps tandis que leurs investissements baissent, ce qui permettra le retour sur investissement¹. L'accumulation du capital humain fut reprise par **Lucas en 1988**² dans l'un des modèles pionniers de la théorie de croissance endogène. Lucas considère, dans son analyse, que le capital humain est volontaire, dans le sens où il correspond à une accumulation de connaissances (*schooling*) mais aussi involontaire résultant des externalités (*learning by doing*). En outre, la productivité privée du capital humain a un effet externe positif car, en améliorant son niveau d'éducation et de formation, chaque individu augmente le stock de capital humain de la nation et par la même contribue à améliorer la productivité de l'économie nationale.

2-3-2-3- Le rôle de la Recherche & développement

La recherche développement, développée dans des travaux de **Romer P. (1990)**³, est considérée comme une activité à rendement croissant du double fait que la connaissance est un bien « *non rival* » et que le coût de son appropriation est, pour chaque chercheur minimal. La croissance économique résulterait ainsi d'une activité d'innovation, engagée par des agents qui espèrent en tirer profit. Cette analyse permet d'incorporer dans le capital physique le seul progrès technologique et non l'ensemble des investissements directs. Ces travaux rejoignent ceux de Schumpeter, puisque l'incitation fondamentale à l'innovation est liée au monopole de pouvoir temporaire qu'elle confère aux producteurs de biens nouveaux. Pour cela, la recherche a pris plusieurs directions : Romer en 1990⁴, s'intéresse à endogénéiser le progrès technique, en l'expliquant par les comportements des agents. Il suppose que le coût pour inventer un nouveau produit baisse avec l'accumulation des idées dans la société. Romer considère que

¹ Ben-porath Y. (The production of human capital and the life cycle of earnings, The Journal of Political Economy, Vol. 75, No. 4, Part 1 (Aug., 1967), p. 352. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/1828596>

² R. Lucas, "on the mechanisms of economic growth", journal of monetary economics, vol. 22, n°. 1, 1988

³ Romer P. (1986), Increasing returns and long-run growth, Journal of political economy, vol. 94, n°. 5, octobre 1986, pp. 1002-1037.

⁴ Romer P. (1990), Endogenous technological change, Journal of Political Economy, Vol. 98, N° 5, Part 2, pp. S71-S102

dans le secteur de la recherche et développement, la connaissance est non-rivale et non-exclusive¹. Le progrès technique génère l'augmentation de la variété de biens de consommation et de production qui trouve une explication dans la démultiplication des innovations fondamentales². Aghion P. et Howitt P. (1992)³ montrent l'effet positif de la recherche et développement, et donc de la croissance économique dépendent des gains attendus de l'innovation. Ce modèle considère que la croissance économique de long terme résulte de l'innovation, issues des décisions d'investissements des entrepreneurs qui alimentent le processus de « destruction créatrice » qui tire la croissance soit par l'innovation ou par l'imitation⁴. Cet effort d'innovation est lié à l'efficacité du système de brevets, mais aussi à la rente d'innovation⁵.

2-3-2-4- Le rôle du capital public (les infrastructures)

L'intervention de l'Etat en investissant dans les infrastructures peut conduire à l'amélioration de la productivité des entreprises privées. Une analyse de Barro en 1990⁶ a souligné que les infrastructures facilitent la circulation des informations, des personnes et des biens. L'impôt, destiné à financer ces investissements, joue dans ce cadre un rôle positif sur la croissance et non plus seulement un effet de désincitation sur le secteur privé. Diverses études empiriques ont été menées pour mettre en évidence l'effet positif de l'intervention de l'Etat dans l'économie au travers de ses dépenses. Ainsi Aschauer a mené une étude en 1989 sur les Etats-Unis et a obtenu des résultats significatifs sur la période 1949-1985, puisqu'il montre qu'une augmentation de 1% du capital public améliore de 0,4% la productivité du secteur privé⁷. **Le modèle de Barro (1990)** donne une idée assez intuitive sur la question des effets des dépenses publiques d'infrastructure sur la croissance. En effet, Barro part du principe relativement simple que les dépenses visant à créer des infrastructures telles qu'une autoroute, une ligne de chemin de fer ou encore un réseau de télécommunications rendent plus efficace l'activité productive des entreprises privées. Cependant, il s'agit de biens collectifs plus au moins purs (non-rivaux et non-excluables). Il se pose alors le problème traditionnel de leur

¹ Arrous J. (1999), op.cit., p.209.

² Idem, p.204

³ Aghion P. et Howitt P. (1992), A model of growth from creative destruction, *Econometrica*, Vol. 60, No. 2, (Mar., 1992), pp. 323-351

⁴ Aghion P. et Antonin C. (2017), Progrès technique et croissance depuis la crise, *Revue de l'OFCE*, Vol.153, N°4, pp.64-65

⁵ Benassy-Quéré A. et al. (2012) op.cit., p.518.

⁶ Nous exposons le modèle de Barro et la taille optimale de l'Etat dans la troisième section de ce chapitre.

⁷ Pour un exposé mathématique du modèle d'Aschauer, se référer à Mills Ph. et Quinet A. (1992), Dépenses publiques et croissance, *Revue française d'économie*, Vol. 7, N° 3.

financement par le secteur privé¹. En présence d'un tel type de défaillance de marché, il peut très bien ne pas exister de marché du bien collectif compte tenu du prix élevé de ces infrastructures. En tout cas, sa production sera insuffisante du point de vue de l'optimum social.

A- Les hypothèses formulées par Barro

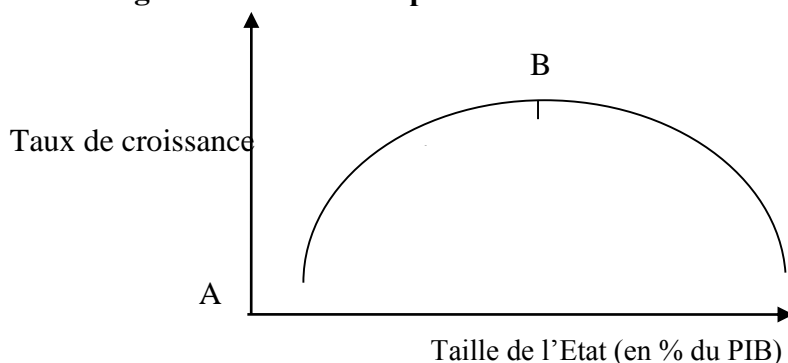
Le modèle de Barro est basé sur les hypothèses suivantes :

- dans l'économie il n'existe qu'un seul agent représentatif maximisateur des fonctions de production et de consommation.
- la sphère privée ne peut se substituer au gouvernement pour financer un bien collectif. L'Etat prélève alors un impôt proportionnel au revenu afin de produire ce type de bien.
- les entreprises privées utilisent, donc, deux types de facteurs pour produire : le capital privé et le capital public. Le capital privé est caractérisé par des rendements décroissants. A dépenses publiques constantes, sa productivité marginale décroît. Ce qui concorde avec le modèle de Solow, où il est supposé qu'il y a un seul facteur accumulable et où la croissance s'étouffe. Le capital public est une dépense intégralement financée par l'impôt prélevé par l'Etat.

B- La formulation du modèle de Barro

L'idée de Barro est que la dépense publique a deux effets opposés. D'une part, le capital public rend le capital privé plus productif et évite que sa productivité marginale s'annule progressivement quand le revenu augmente. D'autre part, l'impôt a un effet dépressif sur cette productivité, puisqu'il réduit son rendement privé en ôtant aux entreprises une part du revenu tiré de leur activité. La contribution de Barro est schématisée dans cette courbe qui désigne le niveau de l'Etat optimal.

Figure N° 12 : Taille optimale de l'Etat



Source : D'après Darreau Ph. (2003)²

¹ En économie publique, le financement des biens collectifs par les agents privés pose beaucoup de problèmes, parmi lesquels « le passager clandestin », la non révélation des préférences des agents et aussi les effets de débordement des équipements collectifs.

² Darreau P. (2003), Croissance et politique économique, De Boeck, p. 92.

Cette figure (voir Barro¹ pour la formule), met en relation la taille de l'Etat et le taux de croissance économique, en « supposant que l'Etat entreprend des activités en se basant sur leurs taux de rendements ». La taille de l'Etat est mesurée sur l'axe horizontal. Sur cet axe la valeur zéro correspond à l'anarchie totale. L'accroissement de la taille de l'Etat induit deux effets qui se succèdent sur le taux de croissance économique (mesurée sur l'axe vertical). D'abord, un effet positif passant de « A » à « B », partie de la courbe qu'illustre cette situation. Au-delà, Au-delà de ce seuil, les dépenses conduisent à des activités moins productives (ou plutôt contre-productives), entraînant la stagnation du taux de croissance économique et éventuellement son déclin.

Barro montre que l'on peut déterminer une dépense publique optimale. A ce point, un dollar de dépense publique supplémentaire coûte plus en productivité que ce qu'il rapporte. Dans ce modèle, une croissance endogène apparaît. Les dépenses publiques permettent la croissance du revenu. La croissance du revenu permet l'accroissement de la base fiscale. Celle-ci induit une croissance des dépenses publiques qui à leur tour rendent possible l'accumulation du capital. Le rapport de la dépense publique au revenu reste constamment égal au taux d'imposition. Barro fait quelques remarques sur la nature des dépenses publiques. Tout d'abord, il fait remarquer que, si les dépenses de consommations publiques découragent la croissance. En effet, elles n'accroissent pas la productivité du capital privé. De plus, leur financement par l'impôt pèse sur la rentabilité du capital. Seul l'effet négatif joue au niveau des entreprises. L'imposition liée à ces dépenses décourage l'épargne et l'investissement.

Par ailleurs, Barro élargit son propos initial, limité aux infrastructures, en envisageant l'effet de dépenses destinées à définir plus clairement les droits de propriété. Il prend comme exemple les dépenses de maintien de l'ordre et de la sécurité. Il montre qu'elles ont le même effet qu'une baisse du taux d'imposition, en améliorant la productivité du capital privé. Nous pouvons remarquer que la nature de la croissance, liée aux dépenses publiques, est effectivement une externalité. L'activité d'un agent (l'Etat en l'occurrence) a des effets sur celle d'un autre agent (les entreprises privées). Pour résumer, au sens de Barro, une augmentation de la taille de l'Etat a deux effets :

- un effet négatif : plus d'impôts réduit l'accumulation du capital ;
- un effet positif : l'augmentation des dépenses publiques rend le capital privé plus productif.

Ainsi, l'agent représentatif aimerait que l'Etat fixe un taux d'imposition de façon à maximiser le taux de croissance de l'économie.

¹ Barro R. (1990), *Government spending in a simple model of endogenous growth*, *Journal of political economy*, October, 98:5, Part 2, pp 103-125.

Une des contributions empiriques les plus intéressantes, liée à la problématique de la croissance, en est celle de **Barro (2000)** qui souligne que la convergence est conditionnelle et liée à plusieurs facteurs. Ainsi, selon Barro, « les résultats empiriques découlant d'un panel d'une centaine de pays confirment pleinement le principe de convergence conditionnelle. Pour un niveau de départ donné du produit intérieur brut réel par habitant (PIB), le taux de croissance est stimulé par des niveaux plus élevés de la scolarisation de base et de l'espérance de vie, une fécondité moins élevée, une consommation publique plus faible et des améliorations des termes de l'échange »¹

Section 3 : Effets des dépenses publique sur la croissance et taille optimale de l'Etat

La recherche des effets empiriques des dépenses publiques sur la croissance économique, s'est soldée par une littérature très abondante. En effet, un nombre important de tests empiriques sont concluants, mais les résultats restent tout de même ambigus. Les études diffèrent sur plusieurs fronts, rendant difficile les comparaisons. La plupart des tests portent sur le niveau du principal agrégat. C'est-à-dire, l'étude de l'effet des dépenses publiques sur le taux de croissance du PIB.

L'analyse empirique de l'impact des dépenses publiques sur la croissance s'est orientée dans diverses directions. Certains travaux analysent les liens de causalité, au sens économétrique du terme, entre dépenses publiques et croissance². D'autres études sont basées sur l'estimation de fonctions de production augmentées des dépenses publiques. **Mills P.et Quinet A. (1992)** estiment que seule cette méthode permet de mettre en évidence le rôle des dépenses publiques dans l'amélioration du revenu par tête. Ces auteurs considèrent que « l'estimation, dans la lignée d'une fonction de production incluant le capital public dans la lignée des travaux d'Aschauer (1989) fournit un cadre plus approprié même si les résultats restent controversés »³. Toutefois, le développement de l'économétrie avait permis de surpasser certains biais liés à l'estimation. Les méthodes économétriques récentes permettent de fournir des résultats plus précis, d'estimer les dynamiques de transmission des chocs et de fournir des estimations tant pour le court terme que le long terme.

¹ Barro R.J. (2000), Les facteurs de la croissance économique, une analyse transversale par pays, op.cit., p. 3

² Keho Y. (2008), Dépenses publiques et croissance économique en Côte d'Ivoire : une approche en terme de causalité, *Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIREs*, N° 138, p.5.

³ Mills Ph.et Quinet A. (1992), Dépenses publiques et croissance, *Revue française d'économie*, Vol. 7, N° 3, p. 40.

3-1- Analyse du sens de la causalité

Le débat théorique sur l'impact des dépenses publiques avait opposé deux grandes écoles dans le sens de la causalité :

3-1-1- La vision Keynésienne

Cette vision considère que l'Etat peut contrôler les dépenses publiques et en faire l'usage en fonction des objectifs macroéconomiques. La dépense publique est une cause du revenu¹. Le débat théorique sur l'impact des dépenses publiques a été renouvelé par la théorie de la croissance endogène avec **Barro (1990)** qui a relevé l'importance des dépenses publiques productives dans le cadre du modèle de croissance endogène. Barro est considéré comme le premier auteur à avoir inclus dans le modèle de croissance endogène, le rôle de l'Etat à travers les dépenses publiques². Ce qui montre le rôle moteur que peuvent exercer les dépenses publiques sur la croissance à long terme. Toutefois, les investigations empiriques de **Barro (1991)** ne sont pas conformes aux conclusions théoriques. Les signes de plusieurs coefficients sont contraires aux prédictions théoriques. Le modèle développé par **Rajhi (1993)** tient compte, au même titre que l'analyse de **Barro (1990)**, des dépenses publiques comme input de la fonction de production ainsi que du capital humain. L'auteur conclue que la croissance économique est influencée à la fois par la taille et l'élasticité des dépenses publiques. La productivité des dépenses publiques est d'autant plus importante lorsque la taille de l'Etat est réduite. Ce qui implique que l'Etat, à force de s'agrandir, devra limiter ses dépenses publiques car leurs productivités marginales devient plus faibles³.

3-1-2- La vision du courant de l'économie publique

Cette vision stipule que l'Etat doit respecter le principe de subsidiarité et la primauté de l'initiative privée⁴, l'intervention publique ne s'impose que lorsque sont épuisés les vertus de la régulation marchande. Cette vision explique la hausse des dépenses publiques selon la loi de Wagner dite « loi de l'extension croissante de l'activité publique » selon laquelle l'accroissement des dépenses publiques surplombe celui du revenu national. En effet, le développement de la société s'accompagne par de nouveaux besoins de régulation (correction des externalités négatives et fournitures de biens collectifs). Autrement dit, selon la loi proposée par Wagner en 1883, le développement économique s'accompagne d'une augmentation de la

¹ Mills Ph.et Quinet A. (1992), Dépenses publiques et croissance, *Revue française d'économie*, Vol. 7, N° 3, p. 40.

² Rajhi T. (1993), croissance endogène et externalités des dépenses publiques, *Revue économique*, Vol.44, N) 2, p.335.

³ Ahishakiye H. (2008), Hétérogénéité de la causalité entre dépenses publiques et croissance économique dans les pays de l'EAC, *Revue de l'institut de développement économique, RIDEC*, p.

⁴ Crozet Y. (1991), Analyse économique de l'Etat, *Armand colin*, p. 25.

part des dépenses publiques à la fois à cause d'un besoin plus grand de régulation et d'une augmentation de la demande de services collectifs¹. Cette loi implique que l'élasticité des dépenses publiques par rapport au PIB est positive et est supérieure à l'unité pour trois raisons : d'abord, l'industrialisation se traduit par un accroissement des dépenses de fonctionnement (police, administration générale, armée...) induite par la complexité de plus en plus prononcée de l'activité économique qui exige alors une nouvelle forme d'organisation et d'exercice des fonctions régaliennes de l'Etat. Ensuite, le développement du capital humain nécessite une offre supplémentaire de biens collectifs, tels que l'éducation, la santé, la culture et les transferts sociaux. Enfin, l'industrialisation exige des investissements importants de la part de l'Etat en termes de capital public (infrastructures) mais aussi des dépenses en termes de régulation des marchés et des subventions de certains secteurs².

Les travaux empiriques récents, visant à vérifier cette relation, montrent l'absence d'un consensus. Pour **Durevall et Henrekson (2011)**, « la loi de Wagner ne tient pas à long terme, bien que les données soient cohérentes avec la loi de Wagner entre environ 1860 et le milieu des années 1970. Cela peut être attribué à la formation du secteur public moderne, y compris l'introduction de l'éducation publique, des soins de santé, etc. »³. Une étude menée en 2005, montre la présence de la loi de Wagner pour l'Union européenne⁴. Autrement, plus un pays est civilisé (développé), plus l'intervention de l'Etat est nécessaire et importante. Wagner pense que la complexification croissante des sociétés accompagne l'élévation du niveau de vie, mais aussi l'urbanisation et une division du travail accrue. Cette dernière s'accompagne, entre autres, d'économies d'échelles et de rendements décroissants. Les monopoles et les oligopoles, qui en dérivent, doivent être contrôlés par l'Etat. **Peacock A. et Weiseman J. (1961)**⁵ dans leur étude de l'économie britannique, ont observé entre autre, des « effets de déplacements ». En effet, les dépenses publiques peuvent augmenter, mais ne baissent jamais. L'analyse des dépenses publiques britanniques à long terme révèle que ces dernières avaient connu un accroissement suite à la crise de 1929 et durant les deux guerres mondiales. Ces auteurs considèrent, que l'analyse de Wagner ne tient pas compte de la contrainte de financement des dépenses publique adossée à la résistance de la population à l'accroissement de la charge fiscale en période

¹ Landais B. (1998), op.cit., p. 198

² Semodo G. (2001), op.cit., p.245

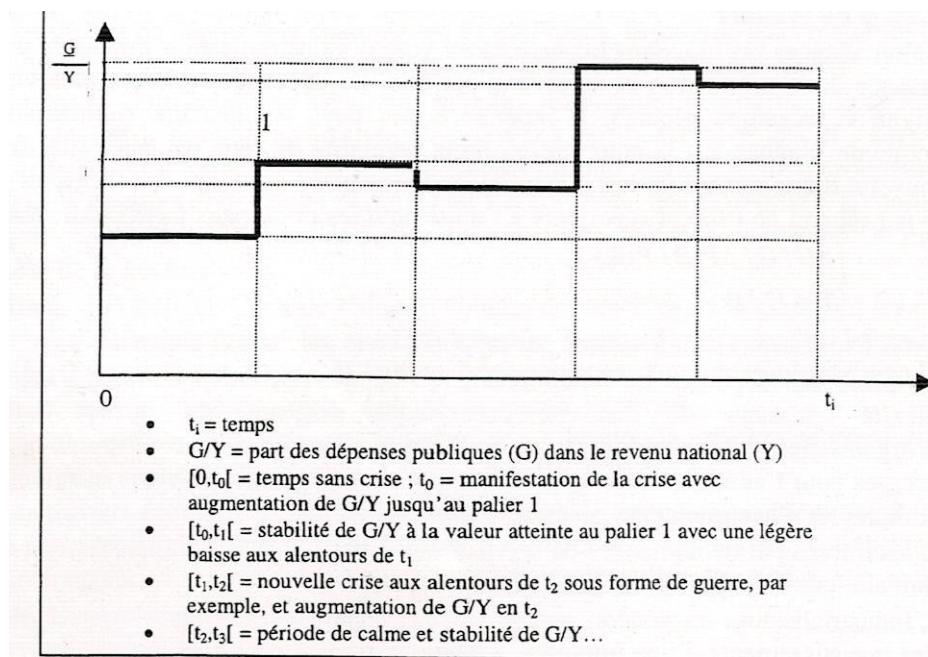
³ Durevall D., Henrekson M. (2011), *The futile quest for a grand explanation of long-run government expenditure*, Journal of Public Economics, Volume 95, Issues 7–8, P.708.
<https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2011.02.004>.

⁴ Andrade J.S. et al. (2005), « Le rôle de la consommation publique dans la croissance : le cas des pays de l'Union européenne », *Estudos do GEMF*, N° 05, p. 26.

⁵ Peacock A.T. and Wiseman J. (1961), *The growth and public expenditure in the United Kingdom*. Princeton: Princeton University Press.

normale. Toutefois, en période de crise, les pouvoirs publics peuvent convaincre les citoyens de la nécessité d'accroître les dépenses publiques. Ce qui rehausse considérablement le niveau des dépenses publiques et ceux des modalités de leurs financements (impôts ou emprunt). Une fois la crise passée les dépenses publiques ne reviennent jamais à leur niveau d'avant la crise¹. La figure, ci-après, montre cet effet de déplacement :

Figure N°13 : Effet de déplacement de Weiseman et Peacock



Source : Semodo G. op.cit., p. 246

Higgs R. (1987) a analysé cet effet dans son œuvre portant sur l'économie des Etats-Unis à l'occasion des crises économiques et des guerres². Higgs décrit cinq phases d'accroissement de la taille de l'Etat (les dépenses publiques). La première phase dite de « normalité » est caractérisée par une croissance normale des dépenses publiques. Cette phase avant crise permet de comparer les trajectoires des dépenses avec la période de crise. La seconde phase « expansion » durant laquelle, les citoyens exercent de la pression sur le gouvernement de faire « quelque chose » face à la situation d'urgence. L'action du gouvernement qui en découle entraîne des coûts supportés par les citoyens. Afin de dissimuler les coûts facilement observables par les citoyens, le gouvernement préconise des politiques de taxation indirecte et

¹ Semodo G. (2001), op.cit., p.247

² Higgs, R. (1987) Crisis and Leviathan: critical episodes in the growth of the American government. New York: Oxford University Press. Cite par Christopher J. and Hall, Abigail R and Owens, Matthew, The Ratchet Effect (June 13, 2022). GMU Working Paper in Economics No. 22-34, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=4135816> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.4135816>

un accroissement de l'offre de monnaie. La troisième phase « maturité » est l'étape où la croissance de la taille du gouvernement atteint son apogée. La quatrième phase « retranchement », la taille du gouvernement décroît par rapport au niveau observé à la troisième phase, en raison du renversement des politiques gouvernementales ou de cessations de certaines activités liées à la crise. La dernière phase « normalité après la crise » montre que le chemin de croissance de l'Etat se situe au-dessus du sentier de croissance qui se serait produit s'il n'y avait pas de crise¹. **Baumol (1967)** fait remarquer que les salaires de la fonction publique augmentent tendanciuellement comme dans le reste de l'économie. Or la productivité y progresse peu et généralement moins vite qu'ailleurs².

3-2- Les études économétriques et les résultats controversés

Cette classification implique que les dépenses productives ont un effet direct sur l'élévation du taux de croissance économique alors que les dépenses improductives ont un effet indirect ou nul. Des auteurs voient que ce sujet pour lequel les dépenses elles-mêmes doivent être classées comme productives ou improductives est discutable. En effet, une dépense de consommation publique peut également être indirectement productive.

Beaucoup de travaux empiriques ont tenté de mesurer les effets des dépenses publiques sur la croissance économique tant pour les pays développés que pour les pays en développement. A ce sujet, **Sala-i-Martin X. (1997)**, écrit « Si quelqu'un est intéressé de savoir le coefficient d'une variable particulière sur la régression de la croissance, l'image qui ressort de la littérature empirique sur la croissance n'est pas pessimiste, (non plus robuste), s'obtenant avec l'extrême analyse forcée. A la place, un nombre important de variables peut être trouvé pour être fortement corrélé à la croissance »³.

Certains auteurs plaident pour l'interprétation des résultats de régressions avec une certaine réserve. A ce titre, **Agell J. et al. (1997)**, considèrent que « les problèmes méthodologiques sont sans exception difficiles [...] dans la plupart des études empiriques. Le problème se réduit à la recherche d'une simple relation linéaire entre la croissance et les rudimentaires agrégats de

¹ Christopher J. and Hall, Abigail R and Owens, Matthew, The Ratchet Effect (June 13, 2022). GMU Working Paper in Economics No. 22-34, pp.3-5

² Crozet Y. (1991), Analyse économique de l'Etat, op.cit., p. 48.

³ Sala-i-Martin X. (1997), « *I just ran two million regressions* », *The American economic review*, Vol. 87, N° 02, *Papers and proceedings of the hundred and fourth annual meeting of the American economic association*, May, P.182.

mesure du secteur public. La réalité est plus compliquée que ça. Le secteur public accomplit beaucoup de tâches qui influencent la croissance de diverses manières »¹.

Empiriquement, les chercheurs sur cette question ont abouti à ce qu'on appelle les « faits stylisés Kaldoriens »² :

-Premièrement, l'inexistence de preuve consistante d'une relation significative entre les dépenses publiques et la croissance économique, dans un sens positif ou négatif. Les résultats et conclusions différents selon les pays ou les régions, mais varient aussi du fait des méthodes analytiques employées.

A titre d'exemple ce débat entre auteurs rend compte de cette difficulté. **Folster S. et Henrekson (1999)** dans leur travail portant sur les pays de l'OCDE, argumentent qu'il existe une relation négative entre les dépenses publiques et la croissance. Autrement, les pays dont la taille du secteur public est im-

portante croissent moins vite que les pays dotés d'un faible secteur public³. Pour le même échantillon de pays, **Agell et al. (1999)** réestiment l'équation et concluent que cette relation n'est pas significative⁴. Ce débat se poursuit par des répliques de part et d'autres, **Folster et Henrekson (2001)** réexaminent la robustesse de leurs conclusions en s'appuyant sur des données de panel de pays développés sur la période 1970-1995. Les auteurs renvoient la divergence des résultats empiriques aux limites des méthodes économétriques employées. Les auteurs tentent de corriger le problème d'hétéroscédacité entre les pays, en recourant à une méthode de panel composé d'un échantillon de pays riches. Les résultats obtenus confirment la relation négative entre les dépenses publiques et la croissance économique dans les pays développés. En effet, un accroissement du ratio de dépenses publiques de 10 points en pourcentage du PIB se traduit par une baisse de 0.7 à 0.8 en pourcentage de la croissance économique⁵.

¹ Agell J. et al. (1997), Growth and the public sector: a critical review essay, *European journal of political economy*, Vol. 13, p. 41.

² En référence à Kaldor, tout modèle « satisfaisant » de la croissance doit rendre compte de ces faits stylisés. A citer que Kaldor constitue l'un des économistes dont les travaux avaient basculé du champ de l'économie pure vers l'économie appliquée. Les « faits stylisés » ainsi que l'introduction de « la fonction du progrès technique », constituent deux piliers de ce retournement, voir à ce sujet, Arrous J. (1999), Les théories de la croissance, op.cit., p. 153-154.

³ Folster S. et Henrekson M. (1999), Growth and the public sector: a critique of the critics, *European journal of political economy*, vol.15, N°2, pp.337-358.

⁴ Jonas Agell J., Thomas Lindh T., Henry Ohlsson T. (1999), Growth and the public sector: A reply, *Growth and the public sector: A reply*, *European Journal of Political Economy*, Volume 15, Issue 2, p.359

[https://doi.org/10.1016/S0176-2680\(99\)00011-7](https://doi.org/10.1016/S0176-2680(99)00011-7).
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0176268099000117>.

⁵ Folster S. et Henrekson M (2001), Growth Effects of Government Expenditure and Taxation in Rich Countries, *SSE/EFI Working Paper Series in Economics and Finance*, N° 391, p.15. <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/56085/1/687684005.pdf>

-Deuxièmement, la nature de l'impact des dépenses publiques doit dépendre de sa forme. Selon **Barro R. (1990)**, les dépenses productives contribuent positivement à la croissance et inversement pour les dépenses improductives.

-Troisièmement, dans un travail empirique, il est difficile de déterminer quelles sont les dépenses qui doivent être classées comme productives ou improductives. De même, qualifier certaines données comme « improductives » ne signifie pas qu'elles soient inutiles.

-Enfin, il n'y a pas d'accord sur le sens de la causalité entre dépenses publiques et croissance économique, introduisant le problème de simultanéité dans les régressions d'échantillons de pays **Folster et Henerkson, (1999)**.

Il y a lieu de signaler que parmi les effets stylisés, seul l'effet des différences internationales de taux de croissance de la productivité, a été reconnu par **Solow R. (1972)** comme non explicable par son modèle¹.

3-2-1- Les analyses empiriques des effets des dépenses publiques sur la croissance

Beaucoup de travaux empiriques, quant à la relation entre dépenses publiques et la croissance, ont été menés. Dans ce point, nous avons tenté de présenter les conclusions de certains travaux auxquels nous avons fait recours. **Poot J. (2000)**² avait dressé une synthèse des travaux empiriques, réalisés sur une quinzaine d'années (1983-1998), sur les interactions entre les variables budgétaires et la croissance économique. L'étude conclue que les contributions des différents auteurs portent principalement sur les régressions avec l'exploration des effets sur la croissance économique de cinq catégories de variables explicatives que sont : la consommation publique ; les infrastructures ; la fiscalité ; les dépenses militaires et les dépenses d'éducation. L'auteur montre que les résultats, les plus concluants, mettent en relief la relation robuste entre dépenses d'éducation et croissance, ainsi qu'une association robuste entre les infrastructures et la croissance. Les conclusions révèlent l'effet négatif de la fiscalité et des dépenses militaires sur la croissance économique. S'agissant de la consommation publique, l'auteur signale qu'il n'y a pas assez de preuves pour tirer des conclusions.

3-2-1-1- La taille de l'Etat et la croissance économique

¹ Herrera R. (2002), Dépenses publiques et croissance vs. Etat et développement : d'une problématique à l'autre, version synthétique de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juin 2002, p.6.

² Poot J.(2002), A Synthesis of Empirical Research on the Impact of Government on Long-Run Growth, Growth and change, V° 31,N°, 4, pp. 516-546.disponible sur : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/0017-4815.00143>

Pour tester la relation entre la taille de l'Etat et la croissance économique, **Gwartney et al. (1998)**¹ avaient estimé plusieurs régressions. En s'inspirant de la démarche de Barro (1990), les auteurs avaient estimé plusieurs régressions dans le but de déterminer la taille de l'Etat optimale, à travers l'effet de taille des dépenses publiques sur les performances économiques. L'analyse commence par le cas des Etats-Unis d'Amérique. L'analyse s'étend dans un premier temps aux pays de l'OCDE, puis s'élargit au niveau international. Les auteurs montrent que pour le cas des **USA**, l'accroissement de la taille de l'Etat avait évincé l'investissement. Ce qui avait entraîné un ralentissement de la croissance de la productivité et une baisse de la croissance économique. Pour comprendre les raisons, les auteurs se sont intéressés à la structure des dépenses publiques. Ces dernières avaient augmenté de plus de 5 points du PIB entre la décennie 1960 et la période 1990-1996. Cette augmentation est due principalement à une hausse des subventions et des transferts. Lesquels avaient plus que doublé. Pour ces auteurs, cette hausse des transferts entraîne une hausse des impôts réduisant ainsi la stimulation de la productivité. Comparativement aux fonctions principales de l'Etat, les transferts n'exercent que peu d'effets positifs sur la croissance économique. Par ailleurs, le financement des dépenses publiques par les obligations augmente la pression sur les taux d'intérêts et réduit le niveau de l'investissement privé.

Le même raisonnement, conduit pour le cas des pays de l'**OCDE**, confirme la relation inverse entre la taille de l'Etat et la croissance du PIB réel. En effet, le taux moyen de croissance varie entre 6,6% pour les pays dont les dépenses représentent moins de 25% du PIB à seulement 1,6% de croissance pour les pays dont les dépenses publiques dépassent les 60% du PIB. En effet, une augmentation de 25% de la taille de l'Etat réduit le taux de croissance économique d'à peu près 2,5%². La taille de l'Etat pénalise la croissance. Ce résultat montre que tous les pays de l'OCDE se positionnent sur la partie droite du point B de la courbe de la taille de l'Etat de Barro (voir supra). Toutefois, l'accroissement des dépenses publiques n'est pas homogène. Deux groupes sont distingués. Dans le premier groupe (USA, Islande, Royaume-Uni, Irlande et Nouvelle-Zélande), les dépenses avaient connu un accroissement de 15% du PIB. Dans le deuxième groupe de pays (Espagne, Portugal, Grèce, Finlande, Suède, Danemark), les dépenses publiques avaient cru de plus de 25%. Les auteurs constatent que les performances économiques du second groupe de pays sont moins bonnes. La différence des taux de croissance moyens

¹ Gwartney J. Lawson R. et Holcombe R. (1998), The size and functions of government and economic growth, (pp. 1-32). Washington: *Joint Economic Committee*. Disponible sur :

http://ohu.people.yosu.edu/articles/govt_size_economic_growth.pdf

² Idem, p. 9.

enregistrés entre les décennies 1990 et 1960 représente -1,6% pour les pays dont l'accroissement de la taille de l'Etat est modéré, contre -5.2% pour l'autre groupe ayant connu une expansion plus conséquente du secteur public.

Pour avoir des résultats plus probants, deux régressions sont testées. La première teste la relation entre la croissance du PIB réel et deux variables indépendantes, à savoir : la variation de la part des dépenses publiques et les dépenses publiques initiales (rapportées au PIB). Le résultat montre que les deux estimateurs sont négatifs. La seconde régression inclut une troisième variable indépendante : la part de l'investissement dans le PIB. Le signe positif du coefficient montre que l'investissement accroît la croissance économique. Ce qui conforte l'hypothèse qu'un large secteur public réduit la croissance. L'analyse, élargie **au niveau international**, porte sur un échantillon de 60 pays incluant tant des pays en développement que des pays industrialisés à revenus élevés. L'analyse couvre la période 1980-1995. Quatre modèles de régressions ont été estimés. La variable dépendante de la régression étant le taux de croissance moyen annuel du PIB. En plus de la taille de l'Etat, les modèles alternatifs incluent des variables de contrôle, telles que : les droits de propriétés, les études (investissement en capital humain), l'inflation et l'investissement en capital physique. Les résultats montrent la relation négative entre la taille de l'Etat et la croissance économique. Dans la deuxième équation, le changement du nombre d'années d'études exerce un effet positif. La troisième équation efface la variable des études et insère le taux d'investissement. Cette dernière a le signe positif et significatif. La quatrième équation comprend aussi bien la variable « études » que l'« investissement », ainsi que les droits de propriété, l'inflation et les mesures de la taille de l'Etat. Dans ce modèle, les deux mesures de la taille de l'Etat (niveau initial des dépenses et variation durant la période), sont très négativement corrélées au taux de croissance, alors que l'investissement et l'inflation ont les signes prévus. Le coefficient de détermination R^2 représente 54%. Ce qui signifie que les variables expliquent 54% de la variance parmi ces différents pays.

Les résultats de cette analyse montrent une forte corrélation positive entre la sécurité des droits de propriété et la croissance économique. Cette relation souligne l'importance des structures légales qui protègent les droits de propriété, aident à l'application des contrats et offrent des mécanismes équitables- le rôle de la loi- pour le règlement des disputes entre les parties.

De plus, l'amélioration du capital humain est une importante source de croissance. Un accroissement des réalisations des études mène à une consistante augmentation du taux de croissance du PIB.

L'analyse des auteurs s'est poursuivie avec deux questionnements. Le premier concerne les pays de l'OCDE. Les dépenses publiques, dans ces pays, se sont accrues de manière considérable et continue. Toutefois, certains pays tels que l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, avaient réussi à les comprimer. Le renversement de la tendance haussière de la taille de l'Etat s'est traduit par de meilleures performances économiques enregistrées par ces pays. Le deuxième questionnement concerne tous les pays. Le regard des auteurs portait sur le classement des pays en termes de performance économique. Les auteurs constatent que dans les dix pays ayant enregistré des taux de croissance les plus élevés, ne figure aucun pays de l'OCDE. Outre à cela, tous ces pays avaient des niveaux de dépenses publiques inférieurs à la moyenne des dépenses publiques des pays de l'OCDE. Ainsi, la meilleure performance est celle enregistrée par la Corée du sud avec un taux de croissance du PIB par tête moyen de 7.4%. Les auteurs ont fait le rapprochement entre cette performance et la stabilité des dépenses publiques au seuil de 20 à 21% du PIB mais aussi à leur structure. Ainsi, les dépenses publiques (non destinées à l'investissement) avaient connu une baisse régulière de 15% du PIB à seulement 10% entre 1975 et 1995. Ce qui signifie que la Corée du sud affecte de plus en plus des dépenses à l'investissement.

3-2-1-2- Les estimations sur la base de la fonction de production augmentée

Engen et Skinner (1992) ont utilisé une approche en termes de fonction de production en essayant de séparer les effets de dépenses et de recettes. Sur des données concernant un échantillon de 107 pays, mesurées pour une période allant de 1970 à 1985, ces auteurs concluent l'existence d'un effet négatif, à moyen terme, de l'accroissement de la fiscalité sur la production. En effet, une augmentation du ratio des recettes de 10% réduit le PIB de 3,2%. Les effets à long terme sont tout aussi importants. En effet, 10% d'augmentation du budget fait baisser la production de 1,4% par an¹. Les résultats de l'étude, menée par **Folster S et Henerekson M. (2000)**², concluent pour les pays de l'OCDE, qu'une augmentation du ratio des dépenses publiques au PIB de 10% est associée à une baisse du taux de croissance compris entre 0,7 et 0,8 %. Lorsque l'étude est étendue aux autres pays non membres de l'OCDE, aussi bien les dépenses publiques que la fiscalité entraînent des effets négatifs sur la croissance économique.

¹ Engen E.M. et Skinner J. (1992), Fiscal policy and economic growth, *NBER Working paper*, N° 4223, p.32
<https://core.ac.uk/download/pdf/6853356.pdf>

² Folster S. et Henerekson M. (2001), Growth effects of government expenditure and taxation in rich countries, *European Economic Review*, Vol. 45, N°8, p.1516.

Grossman P. (1988) a analysé les données de l'économie australienne pour la période 1949-1950 à 1983-1984, en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires sur les séries exprimées en dollars constant (base-1966-1967). Les résultats des estimations montrent que pour le premier modèle simplifié, qui reprend l'équation de Ram (1986) supposant une économie à deux secteurs (le secteur public et le secteur privé), les dépenses publiques exercent un effet négatif sur la croissance économique. En effet, un accroissement des dépenses publiques d'un dollar constant décroît le PIB de 0.21 dollar¹. En introduisant des variables supplémentaires, susceptibles de rendre compte de l'inefficacité et la mauvaise allocation des ressources, l'auteur obtient une régression de qualité. En effet, une charge fiscale excessive constitue une source majeure de mauvaise allocation des ressources. Plus le nombre de bénéficiaires des transferts sociaux est important plus le PIB est tiré vers le bas². L'étude de **Ram (1986)** des données de 115 pays, sur la période 1960-1980, conclue que les dépenses publiques impactent positivement la croissance économique³.

Diamond J. (1989) a observé que les dépenses sociales ont un impact significatif positif sur la croissance à court terme, alors que les infrastructures exercent peu d'influence positive. En plus, il a trouvé que les dépenses en capital avaient une influence négative sur la croissance économique. Il a attribué cette relation négative à l'inefficience associée à l'utilisation de fonds publics⁴.

Devarajan et Vinaya (1993) avaient montré une relation négative et insignifiante entre les dépenses productives et la croissance économique, alors que **Lin (1994)** en analysant les données de 62 pays a conclu que les dépenses productives ont un effet négatif, mais non significatif, pour les pays développés, alors que cet effet est positif et significatif pour le cas des pays en développement. Il y a des raisons pour croire que dans le cas des pays pauvres, lorsque les niveaux de dépenses publiques sont faibles, les effets sur la croissance peuvent être bénéfiques⁵. **Folster et Henrekson (1999)** estiment que dans un premier temps : « les dépenses publiques sont susceptibles d'avoir un effet positif sur le niveau et le taux de croissance des revenus. À de faibles niveaux de dépenses publiques (sur les biens productifs) et d'imposition, les effets productifs

¹ Grossman P. (1988), Growth in government and economic growth: The Australian experience, *The Australian economic papers*, Wiley Blackwell, Vol.50, N°27, p. 39.

² Idem, p. 41.

³ Ram R. (1986), Government Size and Economic Growth: A New Framework and Some Evidence from Cross-Section and Time Series Data, *American Economic Review*, vol.76, p. 191.

⁴ Diamond, J. (1989), Government Expenditure and Economic Growth: An Empirical Investigation, *International Monetary Fund*. WP-89-45.

⁵ Lin S. (1994), Government Spending and Economic Growth, *Applied Economics*, Vol. 26, pp.83-94.

des biens publics sont susceptibles de dépasser le coût social de la collecte de fonds... »¹. Ce qui concorde avec l'analyse de Barro (1990).

3-2-1-3- Effets des catégories de dépenses sur la croissance

Certaines études se sont focalisées sur les effets de quelques catégories de dépenses sur la croissance économique, entre autre, la consommation publique, les dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructures...

A- Effet de la consommation publique sur la croissance économique

L'analyse de **Barro (1991)**, portant sur un échantillon de 98 pays, vise à mesurer les effets de la consommation publique² sur l'investissement et la croissance. Les résultats montrent que la consommation publique est négativement liée à la croissance économique. Le coefficient est de -0.12. De mêmes, la consommation publique est négativement associée avec l'investissement privé avec un coefficient de régression de -0.24. Barro estime que ce dernier résultat est l'une des voies par lesquelles l'Etat réduit, indirectement, la croissance économique. L'équation de régression incluant l'investissement public montre une sensibilité positive de la consommation publique par rapport à la croissance économique, quoique la valeur du coefficient soit proche de zéro³. Barro avait précédemment évoqué l'argument explicatif de cette liaison inverse entre consommation publique et croissance dans ces analyses antérieures (1989-1990). En effet, la consommation publique n'exerce pas d'effet direct sur la productivité privée. Elle réduit l'épargne du fait de l'effet distorsif des impôts destinés à financer les dépenses publiques⁴.

Grier K. et Tullock G. (1989) ont exploité les données d'un échantillon de 113 pays pour la période 1951-1980. Ils ont observé des effets négatifs des dépenses de consommation publiques sur la croissance dans trois sous-groupes de pays sur quatre, y compris les pays de l'OCDE. Ces auteurs estiment que le changement dans la part du PIB dévoué aux dépenses publiques de consommation réduit significativement le taux de croissance de la production⁵.

¹ Folster et Hernekson (1999), op.cit. p. 342

² La consommation publique est mesurée par Barro -basés sur les données du WPT- comprend les achats du gouvernement au PIB réel auxquels sont soustraits les dépenses militaires et les dépenses d'éducatons supposés comme investissements publics.

³ Barro R. (1991), Economic Growth in a Cross Section of Countries, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, No. 2. (May, 1991), p.432.

<http://links.jstor.org/sici?sici=0033-5533%28199105%29106%3A2%3C407%3AEGIACS%3E2.0.CO%3B2-C>

⁴ Barro R. (1991), idem, p.430

⁵ Grier K., Tullock G. (1989), An empirical analysis of cross-national economic growth, 1951–1980, *Journal of Monetary Economics*, Vol. 24, N° 2, pp. 259-276, [https://doi.org/10.1016/0304-3932\(89\)90006-8](https://doi.org/10.1016/0304-3932(89)90006-8).
(<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0304393289900068>)

Hansson P. et Henrekson M. (1994), ont tenté, dans le souci de contourner le problème d'endogénéité des dépenses publiques (le fait que la consommation publique et l'investissement public soient des composantes mêmes du PIB), de mesurer les effets des dépenses publiques désagrégées sur le taux de croissance de la productivité totale du secteur privé (au lieu de leur effet sur le PIB), comme dans la plupart des études. L'étude menée sur quatorze pays membres de l'OCDE et quatorze industries, pour la période allant de 1970 à 1987, conclue que la consommation publique ainsi que les transferts impactent négativement la croissance de la productivité totale des facteurs (PTF), tandis que, les dépenses d'éducation exercent un effet positif sur la croissance de la PTF¹. L'investissement public ne semble pas influencer la croissance.

B- Effets des dépenses productives sur la croissance économique

Kneller et al. (1999)² en analysant les données de 22 pays de l'OCDE, pour la période 1970-1995, concluent que les dépenses productives stimulent la croissance économique et que les dépenses improductives agissent négativement sur la croissance économique. La fiscalité non-distorsive favorise la croissance contrairement à la fiscalité distorsive. **Plosser C. (1992)** identifie les impôts sur le revenu et les bénéfices comme un facteur de ralentissement de la croissance³. Il compare les taux de croissance réels par habitant avec les recettes fiscales sur les revenus et les bénéfices en pourcentage du PIB pour vingt-quatre Pays de l'OCDE pour la période allant de 1960 à 1989. Il conclut qu'une augmentation moyenne des taux d'imposition de 0,05 % est associée à une baisse de la croissance annuelle légèrement supérieur à 0,4 point de pourcentage.

Afonso A. et Alegre J. (2008) montrent, sur la base des données de 27 pays européens, sur la période allant de 1971 à 2006, que les dépenses d'investissement public stimulent plutôt l'investissement privé contredisant ainsi la thèse de l'effet d'éviction. Les dépenses d'éducation stimulent la productivité totale des facteurs. Cependant, la consommation publique et la sécurité sociale se répercutent négativement sur la croissance économique⁴. Les résultats des estimations

¹ Hansson P. et Henrekson M. (1994), A New Framework for Testing the Effect of Government Spending on Growth and Productivity, *Public Choice*, Vol. 81, N°. 3-4, p. 18
<file:///C:/Users/mp/Downloads/SSRN-id998270.pdf>

² Kneller R., Bleaney M. et Gemmell N. (1999), Fiscal policy and growth: evidence from OECD countries, *Journal of Public Economics*, Vol. 74, N°2, pp. 171-190. Résumé disponible sur : [https://doi.org/10.1016/S0047-2727\(99\)00022-5](https://doi.org/10.1016/S0047-2727(99)00022-5).

³ Plosser C. (1992) The Search for Growth. In *Policies for Long-Run Economic Growth*. Kansas City, Mo.: Federal Reserve Bank of Kansas City. Cité par Slemond J. (1995) op.cit., p.396.

⁴ Afonso A. et Alegre J. (2008), *Economic Growth and Budgetary Components A Panel Assessment for the EU*, Working Paper Series, European central Bank, N° 848 / January 2008

d'Angelopoulos et al. (2007), sur les données de 23 pays de l'OCDE pour sur la période 1970-2000, établissent la relation positive entre les dépenses productives et la croissance économique. De leurs côtés, les impôts sur le capital et sur les entreprises exercent un effet positif sur la croissance. Tandis que l'impôt sur les revenus des personnes physiques est négativement associé à la croissance du PIB¹. Benos N. (2009) dresse un constat, suite à l'analyse de l'effet des dépenses publiques sur la croissance économique pour 14 pays de l'Union européenne en utilisant les données annuelles publiées par Eurostat. L'analyse prouve que conformément à la théorie de la croissance endogène, les dépenses en infrastructure exercent un impact positif sur la croissance économique. Il en est de même pour les dépenses liées à la protection des droits de propriété (ordre public, sécurité...). Cependant, les dépenses en capital humain (éducation, santé, logement, protection de l'environnement...) ainsi que les dépenses liées à la protection sociale n'ont pas eu d'effets significatif sur la croissance du PIB/Hab. Ce premier constat avait poussé l'auteur à affiner l'analyse en désagrégeant ces dépenses. Ainsi, il ressort de l'analyse que les dépenses d'éducation ont un effet positif sur la croissance économique. Cet effet se renforce avec l'éducation de base. Les dépenses de protection sociale ont également un impact positif sur la croissance. Cet effet se renforce avec le niveau de vie (revenu par habitant)². Par ailleurs, la fiscalité distorsive exerce un effet dépressif sur la croissance économique. L'auteur conclut dès lors qu'un financement des dépenses productives par des impôts non distorsifs serait favorable à amplifier la croissance économique³.

C- Analyse des effets d'une consolidation budgétaire sur la croissance

Certains travaux se sont orientés plutôt vers l'analyse des effets de consolidation budgétaire sur la croissance. Ainsi, suite au deux chocs pétroliers des années 1970, la plupart des pays occidentaux avaient mis en place des programmes de consolidation budgétaires, en réduisant les dépenses et en augmentant la fiscalité. Des mesures similaires ont été entreprises lors de la crise de la dette souveraine en Europe. Toutefois, il n'y a pas de consensus sur les effets des mesures de consolidation sur la croissance économique. Certaines conclusions de travaux empiriques révèlent des effets anti-keynésiens dès lors que la baisse des dépenses publiques, se traduit par une reprise de la croissance⁴. Ainsi, dans une étude portant sur un échantillon de dix

¹ Angelopoulos, K., Economides, G., Kammass, P., (2007), Tax-Spending Policies and Economic Growth: Theoretical Predictions and Evidence from the OECD, *European Journal of Political Economy*, 23, pp. 885-902.

² Benos N. (2009), Fiscal policy and economic growth : empirical evidence from EU countries, MPRA Paper No. 19174., p.15 Disponible en ligne sur : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/19174/>

³ Benos N. (2009), op.cit., p.19

⁴ Koenig G. (2012), Consolidation budgétaire et croissance économique, *Consolidation budgétaire et croissance économique*, vol. 26, N°2, p.10. <https://hal.science/hal-04058575/document>

pays européens, couvrant la décennie 1980, **Giavazzi F. et Pagano M. (1990)** se sont posé la question suivante : « Les contractions budgétaires sévères peuvent-elles être expansionnistes ? ». Les auteurs concluent que les résultats concordent, du côté des recettes, avec les prédictions keynésiennes. Toutefois, du côté des dépenses publiques, l'étude montre l'existence d'un « **multiplicateur keynésien négatif** », c'est-à-dire une relation négative entre les dépenses publiques et la consommation privée rapportées au PIB¹. Cependant, les conclusions pour deux pays divergent considérablement. En effet, pour le Danemark, l'étude révèle que les réductions des dépenses publiques peuvent être associées à une augmentation de la consommation, même en présence d'une augmentation substantielle des impôts courants. L'explication versée étant l'existence d'un « effet de signal ». Ceci dit, la solvabilité retrouvée des finances publiques modifie la formation des anticipations des agents privés. Par contre, pour l'Irlande, les effets de la consolidation concordent avec les prédictions keynésiennes en raison notamment du manque de liquidités et du revenu disponible des agents². Autrement dit, une baisse des dépenses décroît considérablement la consommation privée des agents économiques.

Alesina et al. (2002) montrent que la hausse des dépenses publiques primaires, notamment les salaires et les transferts, exerce un effet négatif sur la croissance. En effet, les auteurs montrent que la politique budgétaire influence les coûts du travail, les bénéfices, l'investissement privé et donc la croissance. La réduction de l'emploi public et la baisse anticipée de la taxation du travail entraînent une baisse des salaires, donc une hausse des profits des entreprises, ce qui favorise l'investissement³.

Alseina et Ardagna (1998), en menant une étude sur les ajustements budgétaires opérés par les pays de l'OCDE, sur près de trois décennies, concluent que les resserrements budgétaires produisent des effets expansifs (anti-keynésiens). Ainsi, en situation budgétaire « critique », marquée par un fort endettement et des dépenses publiques élevées, le gouvernement privilégie comme instrument d'ajustement la baisse durable des dépenses publiques, en particulier les salaires, malgré le coût politique de court terme que revêt cette mesure. Cette baisse peut induire un effet d'offre positif par l'anticipation d'une diminution ultérieure des impôts. Ce qui accroît la consommation et l'investissement. Au contraire, en situation budgétaire « normale », le gouvernement est porté à privilégier un ajustement budgétaire politiquement moins coûteux qui

¹ Giavazzi F. et Pagano M. (1990), *Can sever fiscal contraction be expansionary? Tales of two small Europeen countries*, *NBER Annual*, vol.5, p.79. <https://doi.org/10.1086/654131>

² Giavazzi F. et Pagano M. (1990), *Idem*, p.105.

³ Alesina, A. et al. (2002). Fiscal policy, profits, and investment. *American economic review*, vol. 92, N° 3, p. 586.

repose sur une augmentation des impôts à court terme et une réduction des salaires et transferts publics à long terme. Ces mesures auront pour effet une meilleure efficacité du marché du travail en stimulant l'offre¹.

3-3- Analyses portant sur les pays en développement

La plupart des études sont basées sur un échantillon de pays en développement. Les analyses de séries temporelles pour rechercher l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique, se heurtent à certaines limites. En effet, les résultats offrent une vue d'ensemble sans se préoccuper des divergences existantes entre pays. Autrement, il est difficile de se rendre compte de l'effet de certaines composantes de dépenses sur la croissance pour un pays spécifique. Parmi les études conduites sur des échantillons de pays, incluant des pays en développement, celle réalisée par **Landau D. (1983)**. Cette dernière explore les données d'un échantillon de 96 pays les plus pauvres et en développement, sur la période 1961-1976. Elle conclut sur un effet négatif très significatif du ratio : dépenses de consommation publique rapportée au PIB sur le taux de croissance du PIB par habitant. Toutefois, cet effet négatif disparaît si l'échantillon est restreint à la moitié des pays les plus pauvres². **Landau D. (1986)** prolonge l'approche en estimant, pour un échantillon de 27 pays les plus pauvres et sur la période 1960-1980, les effets distincts des transferts, des dépenses d'éducation et des investissements publics sur la croissance par habitant. Ces trois variables n'exercent pas d'effets significatifs sur la croissance³. **Kormendi et Meguire (1985)** ne trouvent aucun effet de la variation du ratio des dépenses de consommation publique sur le taux de croissance moyen du PIB dans 47 pays au cours de la période 1950-1977. **Lindauer D. et Valenchik A. (1992)**⁴ ont discuté des facteurs explicatifs de l'accroissement des dépenses publiques dans les pays en développement. Ces facteurs sont liés à l'idéologie, la démographie et les coûts des biens publics. L'accroissement des dépenses creuse les déficits publics susceptibles de compromettre la croissance économique.

Kweka et Morissay (1999) ont analysé la contribution des dépenses publiques à la croissance économique en Tanzanie. Ces auteurs se sont intéressés plutôt à la composition des dépenses

¹ Alesina A. et Ardagna S., (1998), Tales of fiscal adjustment, *Economic Policy*, Volume 13, Issue 27, 1 October 1998, pp. 488–545, <https://doi.org/10.1111/1468-0327.00039>

² Landau, D. (1983). Government expenditure and economic growth: a cross-country study. *Southern economic journal*, 783-792.

³ Landau, D. (1986). Government and economic growth in the less developed countries: an empirical study for 1960-1980. *Economic Development and Cultural Change*, 35(1), 35-75.

⁴ Lindauer D. et Valenchik A. (1992), GOVERNMENT SPENDING IN DEVELOPING COUNTRIES: Trends, Causes, and Consequences, *The World Bank Research Observer*, Volume 7, Issue 1, PP. 59–78, <https://doi.org/10.1093/wbro/7.1.59>

qu'aux moyens de leurs financements. Le modèle empirique est simple, utilisant les techniques de cointégration, en utilisant les séries temporelles pour la Tanzanie sur 32 ans. Le fondement théorique de l'étude est basé sur le modèle de **RAM (1986)**, et s'inspire de la classification des dépenses publiques opérée par **Barro (1990)**, dans laquelle les dépenses sont classées comme productives ou improductives. Cette classification, établit un partage des dépenses, selon leur contribution soit à stimuler, soit à retarder la croissance économique. Ainsi, les dépenses de santé et d'éducation, pour lesquelles l'effet sur l'économie est supposé être positif. Les auteurs supposent que les dépenses en capital et en développement comme dépenses en capital public (physique). Les dépenses courantes sont considérées comme des dépenses de consommation publique. Les résultats des estimations révèlent Par ailleurs, les résultats empiriques n'établissent aucune relation, statistiquement significative, entre les dépenses en capital humain et la croissance économique ».¹ La relation négative entre les dépenses productives et la croissance économique renvoi à l'inefficience associée à l'utilisation des fonds publics et l'investissement public dans les pays en développement.

Dans une autre analyse, **Fan S. et Rao N. (2003)** avaient analysé l'évolution et la structure des dépenses publiques dans les pays en développement. Leur objectif était de déterminer les effets de différentes catégories de dépenses sur la croissance économique². L'étude avait porté sur un échantillon de 43 pays en développement pour la période allant de 1980 à 1998. L'analyse conclue que les dépenses publiques ont augmentée dans le temps et que les ajustements macroéconomiques ne semblent pas contrecarrer cet accroissement des dépenses publiques. Ces auteurs montrent que les Plans d'ajustement structurels (PAS) avaient différentes conséquences pour différents secteurs. En Afrique, ces plans se sont traduits par la réduction de la part des dépenses des secteurs de l'agriculture, de l'éducation et des infrastructures alors qu'en Asie, les Etats avaient réduit les dépenses de la santé et de l'agriculture. En Amérique latine, les mesures d'austérité étaient orientées vers les secteurs de l'éducation et des infrastructures.

Quant à la performance des dépenses publiques dans la croissance, celle-ci reste mitigée. Si l'application des Plans d'ajustement structurels avait des retombées positives sur la croissance en Asie et en Amérique latine, ceci n'était pas le cas en Afrique. Les auteurs concluent que ces PAS vont à l'encontre du développement économique de la région.

¹ Kweka J.P. et Morrissey O. (1999), op.cit., p. 25

² Fan S. et Rao N. (2003), Public spending in developing countries:trends, determination, and impact, EPTD DISCUSSION PAPER NO. 99, International Food Policy Research Institute, disponible sur: <file:///C:/Users/mp/Downloads/ep030099.pdf>

La désagrégation des dépenses montre que toutes les dépenses publiques n'ont pas la même contribution à la croissance économique. Les dépenses d'agriculture, d'irrigation, d'éducation et les dépenses liées à la réalisation des routes contribuent fortement à promouvoir la croissance économique. Les auteurs recommandent la réallocation des dépenses vers les secteurs les plus productifs (à l'instar des dépenses de Recherche et développement dans le secteur de l'agriculture) pour promouvoir la croissance économique. Par conséquent, les Etats doivent réduire des dépenses improductives telles que les dépenses de la défense nationale. Ce constat va de pair avec les conclusions de l'étude menée par **Abu-Bader S. et Abu-Qarn A. (2003)** sur trois pays appartenant au groupe de pays MENA¹. Si les dépenses publiques totales sont positivement corrélées avec la croissance économique, la distinction dépenses civiles des dépenses militaires montre que les premières sont positivement corrélées avec la croissance alors que les secondes impactent très négativement le taux de croissance économique².

Les conclusions de ces contributions paraissent contradictoires. En effet, comme le signalait **Slemrod J. (1995)** la revue de la littérature internationale existante sur la relation entre la taille de l'Etat et le niveau de croissance économique montre qu'il n'existe aucune preuve convaincante que l'étendue du gouvernement ait un impact positif ou négatif sur le taux de croissance du revenu par habitant³. Les tendances dans les pays pauvres sont : l'inefficacité de collecte des impôts et les interventions publiques improductives⁴. Ces considérations impliquent la nécessité de prendre des précautions lors de la constitution d'échantillons regroupant des pays riches et des pays pauvres. Même dans le contexte de l'étude de séries temporelles d'un seul pays, il est évident que le lien entre dépenses et croissance devient complexe.

3-4- Les analyses SVAR et ARDL

Les approches par les méthodes SVAR et ARDL se sont développées pour améliorer la qualité prévisionnelle des modèles statistiques. Ils permettent de tester la cointégration des variables et d'estimer les relations de court et long terme.

¹ *Middle East North Africa selon la classification des institutions financières internationales.*

² Abu-Bader S. et Abu-Qarn A. (2003), « Government expenditure, military spending and economic growth: causality evidence from Egypt, Israel and Syria », *Journal of policy modelling, North Holland, N° 25, P.581.*

³ Slemrod J. (1995), What do cross-country studies teach about government involvement, prosperity, and economic growth?, *Brookings Papers on Economic Activity*, 2, P.401. disponible sur :

https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/07/1995b_bpea_slemrod_gale_easterly.pdf

⁴ idem.

3-4-1- Les analyses selon l'approche SVAR

Depuis la contribution majeure de Blanchard et Perotti (2002)¹, une large littérature empirique s'est inspirée de leur démarche en procédant aux estimations de modèles SVAR, pour des pays et pour des échantillons de pays. Les conclusions auxquelles ont abouti ses études divergent sur les effets qu'exercent les variables de la politique budgétaire sur le PIB. Dans ce point, nous livrons quelques conclusions sur les effets stabilisateurs des variables budgétaires mais également leurs effets à long terme.

Blanchard O. et Perotti R. (2002) ont examiné, pour le cas des USA, à travers un modèle SVAR, l'effet des chocs des dépenses publiques ainsi que de la fiscalité sur le PIB. Ils concluent que ces chocs ont des effets positifs sur le PIB, bien que l'effet sur l'investissement demeure négatif. **Perotti R. (2004)**² avait mené une étude sur les effets de la politique budgétaire pour cinq pays de l'OCDE³, en utilisant les données trimestrielles pour la période allant de 1960 à 2001. La principale conclusion est que les multiplicateurs sont majoritairement inférieurs à l'unité, excepté pour les USA pour la période avant 1980. Les chocs de dépenses publiques- sur le PIB et ses composantes- ont tendance à s'affaiblir au fil du temps. Pour la période 1980-2001, la plupart des multiplicateurs sont négatifs, notamment sur l'investissement privé.

De leur côté, **Cerda R. et al. (2006)**⁴ ont analysé les données annuelles du Chili pour près de deux siècles, dans le but de montrer l'effet de la politique budgétaire sur l'activité économique. Les auteurs concluent que les variables budgétaires ont des effets anti-keynésiens sur l'économie chilienne. Paradoxalement, **Restrepo et Ricon (2006)**⁵ avaient mentionné pour le Chili des effets positifs des dépenses publiques sur le PIB à court terme. Un accroissement de 1% des dépenses publiques génère une augmentation de 1.9 du PIB. Ce multiplicateur se stabilise à 1.37. Un accroissement de la fiscalité de 1% se traduit par une baisse de 0.4% du PIB. Par ailleurs, un choc des dépenses publiques et du PIB entraînent un accroissement de la fiscalité. Ceci montre la soutenabilité de la politique budgétaire du Chili. Concernant la Colombie, l'effet de l'accroissement de la fiscalité sur le PIB semble neutre et l'élasticité des

¹ Blanchard, O. and Perotti, R. (2002), An Empirical Characterization of the Dynamic Effects of Changes in Government Spending and Taxes on Output, *Quarterly Journal of Economics*, 117(4): 1329- 1368.

² Perotti R. (2004), Estimating the Effects of Fiscal Policy in OECD Countries (December 2004). IGIER Working Paper No. 276, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=637189> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.637189>

³ Ces pays sont : Etats-Unis d'Amérique, Allemagne de l'Ouest, Royaume-Uni, Canada, Australie.

⁴ Cerda R.; Gonzalez H. et Lagos L. (2006), Is fiscal policy effective ? Evidence for an emerging economy : Chile 1833-2000

⁵ Restrepo J.E. et H. Rincon (2006), « Identifying fiscal policy shocks in Chile and Colombia » in Banca d'Italia, Fiscal indicators, Rome: Bank of Italy, 2006. Disponible sur : <https://www.banrep.gov.co/docum/ftp/borra397.pdf>

dépenses par rapport au PIB, bien que positive, elle est très faible. Un accroissement d'une unité monétaire (pesos) des dépenses se répercute par une hausse de seulement 0.12 pesos du PIB.

Marcellino (2006) avait également traité, à travers l'approche SVAR, les effets de la politique budgétaire sur l'activité économique pour quatre pays de l'OCDE¹. La conclusion de l'étude montre que les effets à court terme, sont soit négatifs ou neutres pour les pays de l'échantillon².

Giordano et al. (2007) concluent, pour le cas de l'Italie, des effets positifs des dépenses publiques sur le PIB avec un multiplicateur, à court terme, d'une valeur de 1,7³. **Creel et al. (2007)**, ont mené une étude sur les effets de la politique budgétaire discrétionnaire sur les horizons temporels de court et long terme en France. En déployant des données trimestrielles sur les variables retenues pour la période allant de 1978 à 2003, les auteurs concluent la présence d'effets keynésiens du surplus budgétaire primaire sur le PIB. Le multiplicateur budgétaire obtenu à court terme (au bout de 3 trimestres) est positif avec une valeur de 0.8 (une augmentation du surplus primaire de 1% du PIB se traduit par une baisse de 0.2% du PIB). Ces effets keynésiens sont amplifiés à long terme, dès lors que la valeur du multiplicateur vaut 2. Les résultats entraînent la baisse de la dette publique. Ces résultats obtenus ont amené les auteurs à remettre en cause les politiques réglementaires entreprises en Europe, dans le cadre de l'harmonisation des politiques budgétaires des pays membres de l'Union européenne. En effet, si le Pacte de stabilité et de croissance, conclu en 2005, assoupli les règles de Maastricht 1993, les auteurs pensent que limiter le déficit à 3% du PIB constitue un frein à la conduite d'une politique budgétaire expansionniste en France⁴.

Biau O. et Girard E. (2004), en adoptant la démarche de Blanchard et Perotti (2002), ont estimé le modèle SVAR sur les données trimestrielles de la France pour la période 1978-2003. Les cinq variables retenues et qui ont servi à la définition de cinq équations du modèle sont : le PIB réel, les dépenses publiques déflatées, les recettes publiques déflatées et deux variables de contrôle, à savoir, le niveau général des prix et le taux d'intérêt. Les auteurs ont conclu pour le cas de la France, un multiplicateur des dépenses publiques de 1.4 à court terme. Cet effet s'estompe à moyen terme. Ce qui est cohérent avec le schéma de relance keynésienne. En effet,

¹ Les pays sont : Allemagne, France, Italie et Espagne.

² Marcellino M. (2006), Some stylised facts on non-systematic fiscal policy in the Euro area, *Journal of Macroeconomics*, Vol. 28, N°3., pp. 461-479

³ Giordano R., S. Momigliano, S. Neri et R. Perotti (2007), The effects on the economy of shocks to different government expenditures items: estimates with a SVAR model, *European Journal of Political Economy*, vol.23, N°3, pp.707-733.

⁴ Creel J., Monperrus-Veroni P. et Saraceno F. (2007), Politique budgétaire discrétionnaire en France : Les effets à court et à long terme, *Revue économique*, Vol. 58, N°5, pp.1035 à 1053

à court terme, le choc positif de dépenses publiques entraîne plus de consommation et plus d'investissement privé. Progressivement cet effet s'estompe, ce qui s'explique par l'ajustement des prix à la hausse. Les recettes publiques ont un effet négatif mais de faible ampleur sur la croissance. En effet, un accroissement de 1 % de la fiscalité se traduit par une baisse de 0.1% du PIB¹.

De Castro F. et Hernandez de Cos P. (2008), pour le cas de l'Espagne, soulignent que les effets des dépenses publiques sur la croissance sont positifs et supérieurs à l'unité à court terme, bien qu'ils sont générateurs d'inflation et des déficits publics. L'effet sur le PIB baisse à moyen et long terme. Les hausses d'impôts n'améliorent que temporairement le solde budgétaire. L'impact des impôts demeure faible et peu significatif à court terme et devient négatif à moyen terme².

Creel J. et al. (2012), ont analysé les effets de l'investissement public sur l'activité économiques, au Royaume-Uni. Pour cela, ces auteurs ont utilisé, en plus des variables macroéconomiques budgétaires et monétaires, conformément au modèle Blanchard et Perroti (2002), la variable « dette publique », qu'ils ont jugé pertinente pour l'estimation à long terme. En effet, les auteurs montrent que l'incorporation de cette variable contribue à l'amélioration des résultats de l'estimation. L'analyse conclue que l'investissement public a des effets positifs et durables sur le PIB réel. Les auteurs rappellent que l'investissement public est productif, du fait de sa contribution à l'offre de biens collectifs (infrastructures et transport, entre autres). Les externalités positives qu'il génère jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la productivité totale des facteurs. Outre à cela, l'investissement public contribue de manière significative à l'accroissement du bien-être global lorsque les fonds sont destinés à la protection de l'environnement et l'amélioration de l'équité dans la distribution des ressources. Les auteurs signalent, entre autres, que même les dépenses courantes peuvent être productives³.

Benetrix et Lane (2009)⁴ ont exploré, à travers le modèle SVAR, les effets des dépenses publiques sur le PIB et sur le taux de change réel pour le cas de l'Irlande pour la période 1970-

¹ Biau O. et Girard E. (2004), Politique budgétaire et dynamique économique en France : l'approche VAR structurel, *Économie et Prévision* 2005/3-4-5, n° 169, p. 1-23.

² De Castro, F. (2006), "The Macroeconomic Effects of Fiscal Policy in Spain" *Journal of Macroeconomics* Volume 30, Issue 3, September 2008, Pages 1005-1028

³ Creel J.; Monperrus-Veroni P.; Saraceno F. (2009), Has the Golden Rule of Public Finance Made a Difference in the UK?, Disponible sur : <https://ssrn.com/abstract=993701> et sur <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.993701>

⁴ Benetrix A. et Lane P. (2009), The Impact of Fiscal Shocks on the Irish Economy, *The Economic and Social Review*, Vol. 40, No. 4, pp. 407–434 disponible sur : [file:///C:/Users/mp/Downloads/Benetrix%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/mp/Downloads/Benetrix%20(1).pdf)

2006. La principale conclusion des auteurs est que les effets des dépenses publiques sur le PIB réel ne sont pas semblables compte tenu de leurs catégorisations. Ainsi, les dépenses d'investissement public sont productives et leurs multiplicateurs sont positifs, alors que les dépenses de consommation publique ne semblent pas accroître le PIB. De plus, la décomposition des dépenses de consommation publique, en dépenses liées aux salaires et autres dépenses, révèle l'effet positif des dépenses non salariales et un effet négatif sur le PIB des dépenses salariales.

Burriel et al. (2010) ont exploité les données trimestrielles des variables budgétaires de la zone-Euro (prise dans son ensemble) pour la période allant de 1981 à 2007, cela en utilisant un modèle SVAR reprenant les dépenses agrégées et désagrégées. Les auteurs ont estimé un modèle identique pour les données des Etats-Unis d'Amérique. Les conclusions des auteurs mettent en relief l'impact positif des chocs expansionnistes à court terme sur le PIB et sur la consommation privée. En effet, les dépenses publiques ont un effet neutre à long terme et un effet de 0.9 à court terme pour la région Euro. Les auteurs précisent également qu'un choc de dépenses entraîne des effets plus importants que les effets générés par la réduction d'impôts¹.

Tenhofen J. et al. (2010) ont estimé un SVAR sur l'économie allemande. Ils ont conclu que les effets de la politique budgétaire sur la croissance sont globalement de court terme, excepté pour les dépenses d'investissement public. Un choc de dépenses publiques accroît le PIB et la consommation privée alors que l'effet sur l'investissement privé n'est pas significatif. Le multiplicateur obtenu est inférieur à l'unité et décroît rapidement pour s'annuler au bout de la troisième année. Les dépenses en capital public ont des effets à long terme alors que les dépenses de rémunération des fonctionnaires ne sont pas efficaces pour stimuler la croissance économique. Les auteurs concluent également que les recettes fiscales des administrations publiques n'affectent pas la production de manière significative. En effet, un accroissement de la fiscalité directe entraîne une baisse du PIB alors que la fiscalité indirecte exerce un effet marginal sur le PIB².

Alesina et al. (2018) ont examiné, sur la base de plans budgétaires de 16 pays de l'OCDE pour la période allant de 1978 à 2014, différents modèles de consolidation budgétaires (réduction du

¹ Burriel P., de Castro F., Garrote D., Gordo E., Paredes J., et Perez J. (2010), Fiscal policy shocks in the Euro area and the US: an empirical assessment, *Fiscal Studies*, Vol.31, N°2, pp. 251-285

² Tenhofen, J., Wolff, G. et Heppke-Falk, K. (2010), The Macroeconomic Effects of Exogenous Fiscal Policy Shocks in Germany: A Disaggregated SVAR Analysis, *Journal of Economics and Statistics*, Vol.230, N°3, pp. 328-355.

déficit budgétaire). Leur analyse portait sur les changements dans les variables budgétaires (en fraction du PIB). L'estimation est faite sur la base d'un modèle VAR, dont ils mettent en lumière sa pertinence, comparativement à la méthode des moyennes mobiles en termes de prévision. Les résultats ont montré que les politiques de réduction du déficit, basées sur la réduction des dépenses, sont beaucoup moins récessives que celles axées sur des ajustements fiscaux à court terme. En effet, la consolidation budgétaire, basée sur les dépenses¹, est associée à une légère baisse de la croissance du PIB. Un plan de consolidation, prévoyant une baisse des dépenses de l'ordre de 1% du PIB, implique une perte d'environ ½ point de pourcentage de croissance moyenne du PIB qui dure moins de deux ans. S'agissant des plans de consolidations budgétaires, basés sur un accroissement de la fiscalité, ils sont associés à des récessions plus importantes et plus durables. Un plan qui prévoit un accroissement de la fiscalité de 1% du PIB, se traduit par baisse, en moyenne, de 2% de la croissance du PIB, par rapport à sa trajectoire avant consolidation². La littérature sur les multiplicateurs budgétaires est loin d'avoir abouti à une conclusion consensuelle.

Munir K. et Riaz N. (2020) ont exploité les données annuelles du Pakistan, interpolées en données trimestrielles par la méthode Denton, pour la période 1976-2018. Les auteurs ont désagrégé les dépenses publiques en : dépenses courantes et dépenses de développement. Les dépenses courantes sont réparties à leur tour en : dépenses militaires, subventions et dépenses socioéconomiques et services d'éducation. Les recettes sont à leur tour réparties en recettes fiscales (impôts directs et impôts indirects) et recettes non fiscales. Les auteurs, en estimant des modèles SVAR, concluent que l'Etat joue un rôle crucial dans la stabilisation macroéconomique. Les dépenses publiques exercent un effet positif sur le PIB. L'impact des dépenses de développement est plus conséquent que celui que génère l'accroissement des dépenses courantes. Les auteurs concluent également que les dépenses courantes ont tendance à accroître les prix, alors que, les dépenses de développement tirent, *a contrario*, les prix à la baisse. Enfin, toutes les dépenses courantes n'ont pas les mêmes effets sur le PIB réel. En effet, ce dernier baisse avec l'augmentation des subventions alors qu'il s'accroît avec l'augmentation des dépenses à caractère socioéconomiques et des dépenses militaires³.

¹ Les dépenses incluent en plus des dépenses courantes et d'investissement les transferts. Les auteurs formulent l'hypothèse que la réduction de ces derniers est moins distorsive que l'accroissement des impôts.

² Alesina, A. F., Favero, C. et Giavazzi, F. (2018), What Do We Know About The Effects of Austerity?, NBER Working Paper N°24246. <file:///C:/Users/mp/Downloads/SSRN-id3112033.pdf>

³ Munir K. et Riaz N. (2020), Macroeconomic Effects of Exogenous Fiscal Policy Shocks in Pakistan: A Disaggregated SVAR Analysis, *Review of Public Economics*, Vol.233, N°2, pp. 141-165

3-4-2- Etudes empiriques basées sur l'approche ARDL¹

Osuala A. et Jones E. (2014) ont estimé un modèle ARDL pour le cas du Nigéria, sur la période qui s'étend de 1986 à 2010 dans le but de mesurer les effets de la politique budgétaire sur l'activité économique. Dans leur modèle, quatre variables budgétaires étaient retenues pour expliquer la variation du PIB. Il s'agit des dépenses courantes de l'Etat fédéral, des dépenses en capital, de la dette publique (intérieure et extérieure), et des recettes fiscales non pétrolières. Les auteurs concluent que l'effet de la dette publique ainsi que celui des recettes fiscales non pétrolières ne sont significatifs qu'à court terme. Seules les dépenses publiques ont une relation de cointégration à long terme avec la croissance économique. Ainsi, une baisse de 1% des dépenses courantes se traduit par une baisse de 18.73% du PIB, tandis qu'une baisse de 1% des dépenses en capital décroît le PIB de 4.52%. Par ailleurs, les dépenses en capital sont également significatives à court terme. Les auteurs recommandent de mettre en place une politique budgétaire solide basée sur la transparence, des réformes fiscales favorables à l'investissement, une lutte contre la corruption et une réorientation de la dette publique aux investissements en infrastructures susceptibles de créer un environnement propice aux investissements².

Une autre étude, concernant l'économie nigériane et utilisant le modèle ARDL, était menée par **Tochukwu Nwanakwè J. (2019)**. L'objet de l'étude était de montrer les effets de la fiscalité sur la croissance économique au Nigéria, sur la période 1981-2014. L'estimation de la relation de la cointégration entre les différentes composantes de la fiscalité et la croissance économique dévoile un effet positif des variables « taxe sur la valeur ajoutée » et « fiscalité pétrolière » sur le PIB avec des coefficients respectifs de 1.42 et 0.14³. Les autres impôts semblent impacter négativement la croissance économique. En effet, les estimateurs respectifs de l'« impôt sur les sociétés » et les « droits de douanes et accises » sont de -0.83 et -1.08. L'auteur préconise d'une part, plus de discipline fiscale, en renforçant la réglementation afin d'assurer de meilleurs recouvrements et de lutter contre l'évasion fiscale. D'autre part, une diversification de l'économie qui permettra d'élargir les bases d'imposition en plaidant, à l'occasion pour, une modération de l'impôt sur les sociétés afin d'encourager l'investissement.

¹ *Auto regressive Distributed Lag model*. Voir la présentation générale du modèle au chapitre 4 de cette thèse.

² Osuala A. et Jones E. (2014), Empirical Analysis of the Impact of Fiscal Policy on Economic Growth of Nigeria, International Journal of Economics and Finance; Vol. 6, N°6, p. 210, *Canadian Center of Science and Education*. <https://pdfs.semanticscholar.org/c2bd/ad0b6b2189f0833a73e7e3dea627820e6ff4.pdf>

³ Tochukwu Nwanakwè J. (2019), Tax and economic growth in Nigeria: an ARDL approach, *Journal Ekonomi & Studi Pembangunan*, Vol.20, N°2, pp.124-134.

Tilahun Mengistu (2022) avait exploré les données annuelles relatives à l’Ethiopie dans le but de montrer les contributions des variables budgétaires à la croissance économique. La période étudiée s’étale sur 35 ans : de 1985 à 2019 à l’aide d’un modèle ARDL. Les variables retenues sont : les dépenses publiques productives (investissement public) et improductives (consommation publique) ; la fiscalité distorsive (impôts directs) et non distorsive (impôts et taxes indirects) ; la population active ; l’investissement privé (obtenu par soustraction de l’investissement public de la formation brute de capital fixe) ainsi que les dépenses en capital humain (logarithme des dépenses de scolarisation primaire et secondaire). L’auteur conclue que l’effet des dépenses improductives et la fiscalité non distorsive sur la PIB est neutre. Le coefficient de la fiscalité distorsive est négatif quoique non significatif statistiquement. Les dépenses productives ont un effet positif sur la croissance économique. Une des variables déterminant la croissance en Ethiopie est les dépenses en capital humain dont l’élasticité est de 0.46¹.

Tendengu S. et al. (2022) ont examiné, à l’aide d’un modèle ARDL, l’effet de la politique budgétaire sur la croissance économique en Afrique du Sud pour la période 1988-2018. Les variables budgétaires retenues pour expliquer le taux de croissance économique étaient : les dépenses d’investissement public ; les dépenses de consommation publique et les recettes fiscales. D’autres variables indépendantes étaient incorporées dans l’estimation à l’instar du taux d’inflation, de l’indice des termes de l’échange, des investissements directs étrangers et l’investissement privé. Les résultats de l’étude montrent des effets positifs de l’investissement public, de la fiscalité et de l’investissement de portefeuille et de l’investissement privé sur la croissance économique alors que les dépenses de consommation publique et l’inflation impactent négativement le taux de croissance économique. Le multiplicateur des dépenses d’investissement trouvé est positif et statistiquement significatif. Sa valeur est 5.23 tandis que le multiplicateur de la consommation publique est négatif, statistiquement significatif d’une valeur de -1.37. Ce résultat justifie la recommandation des auteurs de réorienter une partie des dépenses de consommation publique vers l’investissement productif².

Yorulmaz R. et Kaptan S. (2021) avaient mené une étude ayant pour objectif de montrer comment la politique budgétaire dans un pays émergent, comme la Turquie, affecte la croissance économique à court et long terme, en déployant une approche ARDL. La variable

¹ Tilahun Mengistu S. (2022), Does fiscal policy stimulate economic growth in Ethiopia? ARDL approach, *Cogent Economics & Finance*, vol.10, N°1, p.12

² Tendengu S.; Kapingura F. et Tsegaye A. (2022), Fiscal Policy and Economic Growth in South Africa, *Economies*, Vol.10, N°9, p 204. <https://doi.org/10.3390/economies10090204>

indépendante retenue était le solde budgétaire. Les résultats indiquent que l'effet de la politique budgétaire se manifeste uniquement à long terme. Ce qui signifie que le recours à la politique budgétaire n'est pas efficace à court terme. A long terme, les coefficients trouvés sont positifs bien que faibles. Une réduction du déficit de 1% accroît le PIB de 0.02% et entraîne une hausse du PIB par habitant de 0.07%. Les auteurs contre-indiquent la politique budgétaire expansionniste, qu'ils considèrent comme étant génératrice de déficits et de dette publique. Une politique peut porter préjudice à l'économie turque du fait qu'elle alimente l'inflation et les taux d'intérêts. En effet, le financement du déficit par la création monétaire entraîne la dévaluation de la monnaie nationale qui, à son tour, pousse les prix à la hausse. Le financement des déficits par l'emprunt à long terme, à travers l'émission d'obligations, accroît les taux d'intérêts et fait évincer l'investissement privé. Le recours aux financements sur les marchés internationaux implique la fragilisation de l'économie et sa dépendance et accroît les charges de la dette dès lors que des primes de risque sont adossées aux taux d'intérêts. Au final, les auteurs recommandent une surveillance attentive des mouvements et du niveau de la dette. Une politique budgétaire non génératrice de croissance à long terme ne fait que réduire la marge de manœuvre de l'Etat dans l'allocation des ressources budgétaires vers les dépenses productives telles que les infrastructures, l'éducation ou la santé¹.

Hattabi E. (2021) avait estimé pour les données annuelles marocaines l'effet du déficit budgétaire sur la croissance économique sur la période 1970-2018. Les variables explicatives du modèle, autre que le solde budgétaire, étaient : le taux d'ouverture de l'économie, la Formation brute du capital fixe en pourcentage du PIB ainsi que le poids des crédits bancaires accordés au secteur privé dans le PIB. Les résultats de l'estimation concluent qu'à long terme, la politique budgétaire n'agit pas sur la croissance. La seule variable qui tire la croissance à long terme est le taux d'ouverture de l'économie. A court terme, le déficit budgétaire de l'année en cours ainsi que celui de l'année précédente tirent la croissance économique vers le bas.². Les crédits accordés au secteur privé agissent également négativement sur la croissance économique à court terme et à long terme. Les autres coefficients ne sont pas significatifs à court terme. Une autre étude concernant la politique budgétaire du Maroc est menée par **Obadi J. et Jamal Y. (2016)**. L'étude porte sur la période allant de 1980 à 2014. Elle retient deux variables

¹ Yorulmaz R. et Kaptan S. (2021), The long-run relationship between fiscal policy and economic growth in Turkey, *The Academic Elegance*, vol. 17, N°8, pp. 51-70

² Hattabi E. (2021), Déficit budgétaire et croissance économique au Maroc (1970 – 2018) : Une approche par la modélisation ARDL, *Journal of Integrated Studies In Economics, Law, Technical Sciences & Communication* Vol. 1, No 1, p.15.

budgétaires explicatives, entre autres, les dépenses publiques et les recettes publiques. Deux variables de contrôle sont incorporées dans le modèle. Il s'agit de : la masse monétaire et du taux d'inflation. Les résultats montrent un effet négatif qu'exercent les dépenses publiques sur la croissance économique. Les résultats de l'estimation montrent qu'à long terme les dépenses publiques impactent, de manière négative, et statistiquement significative, la croissance économique du Maroc¹. La politique budgétaire doit s'inscrire dans le cadre de la rationalisation des choix budgétaires, favorisant les dépenses productives, la lutte contre les gaspillages et l'optimisation des ressources fiscales.

¹Obad J. et Jamal Y. (2016), L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Application de l'approche ARDL, International Journal of Innovation and Applied Studies ISSN 2028-9324 Vol. 16 No. 2 Jun. 2016, p. 452.

Conclusion

La croissance économique est l'une des préoccupations majeures des économistes et des gouvernements. Il fallait tout de même attendre le début du vingtième siècle pour voir le développement des indicateurs de mesure. La théorie de la croissance a évolué au fil du temps. Le premier modèle de croissance est d'inspiration keynésienne. Le modèle de croissance économique néoclassique, développé par les travaux de Solow et Swan (1956), considère la croissance comme un résidu, qui s'explique par le taux de croissance de la population active ou par le progrès technique qui sont des variables exogènes. La théorie de croissance avait connu un renouveau à partir de la fin des années quatre-vingt. En remettant en cause les hypothèses du modèle néoclassique de croissance, les théoriciens de la nouvelle macroéconomie classique montrent que le progrès technique (résidu de Solow) n'est pas exogène. La croissance économique est entretenue du fait des actions des agents qui génèrent des externalités. Le rôle du capital humain, des connaissances, du capital technologique et du capital public développé par Barro 1990 sont mis en valeur par ces auteurs.

Depuis, la littérature empirique s'est développée. Beaucoup de travaux visent à mesurer les effets à long terme des dépenses publiques sur la croissance économique. Ces travaux divergent tant sur le plan conceptuel que sur celui des démarches empiriques. De la sorte, beaucoup de travaux se sont basés sur des approches chronologiques internationales pour évaluer la contribution des dépenses publiques à la croissance économique, d'autres portent sur un seul pays. Certaines études visent à établir un lien entre l'ensemble des dépenses publiques et la croissance et d'établir le sens de la causalité. Une panoplie d'études s'est orientée vers l'analyse de données désagrégées de dépenses publiques sur la croissance économique. En ce sens, des composantes, telles que l'investissement public, les dépenses d'éducation ou la consommation publique, ont été employées comme variables explicatives dans les équations de régression. Avec le développement de l'économétrie, les approches en termes de modèles SVAR et ARDL permettent d'effacer certains biais de l'estimation, les modèles estimés rendent compte à la fois des effets à court et long terme des variables budgétaires.

Toutes les études empiriques ont fourni des conclusions divergentes. Toutefois, quelques tendances générales apparaissent. Ainsi, tandis que les dépenses publiques en éducation ou en infrastructures se corrélient souvent positivement avec la croissance, les dépenses de consommation publiques semblent avoir des effets négatifs sur la croissance. Les Etats peuvent encourager la croissance économique à travers une fourniture efficiente

d'infrastructures. La production publique de ces biens publics (ou collectifs) peut promouvoir la croissance économique. A cela, s'ajoute aussi les effets positifs des investissements en capital humain. Toutefois, la littérature empirique montre que les dépenses de consommation publique et les transferts sont souvent contreproductifs.

L'accroissement continu de l'Etat peut entraîner l'accroissement des besoins de financements (impôts et/ou des emprunts). Ceci peut porter préjudice à l'activité économique, à travers une désincitation de l'investissement et de la production. L'Etat doit se soucier davantage édifier un cadre de fonctionnement efficace des actions des marchés favorisant ainsi la croissance économique. Les dépenses publiques dans la fourniture des infrastructures et l'éducation, permettent l'amélioration des performances des entreprises et permettent de promouvoir la croissance. Toutefois, L'accroissement démesuré de la taille de l'Etat peut entraver la croissance économique. Beaucoup de travaux montrent que les dépenses de consommations publiques et de transferts notamment sont négativement corrélées à la croissance économique.

Le chapitre suivant concerne le financement des décisions publiques dans le cadre d'économie basée sur le secteur des hydrocarbures, ne faisant pas nécessairement recours à l'emprunt.

Chapitre 3

Efficacité de la politique
budgétaire dans un pays
exportateur d'hydrocarbures et
rôle des Fonds pétroliers

Introduction

Nous avons, dans le chapitre précédent, présenté une série d'analyses théoriques et empiriques, consacrées à l'efficacité des politiques budgétaires et de leurs répercussions sur les économies des pays qui les adoptent. Ces études ne prennent, souvent pas, en considération le financement par les ressources naturelles des dépenses engagées. D'une part, ces études donnent un rôle premier aux dépenses, à leur ampleur, à leur structure et à l'importance des déficits qui se manifestent. D'autre part, les financements sont supposés être assurés par une fiscalité présente et/ ou future lorsqu'il s'agit de faire recours à l'emprunt public. Ce chapitre vise, dès lors à montrer la particularité de la politique budgétaire dans un pays doté en ressources énergétiques mais aussi de s'interroger sur la faible contribution des ressources budgétaires tirées principalement des ressources pétrolières et gazières « moins coûteuses » à générer de la croissance économique.

Auty R. (2007) mentionne que les modèles de la croissance économique néoclassiques sont limités du fait qu'ils ne prennent pas en considération le capital naturel (Sachs et Warner, 1995)¹ et le capital social (**Acemoglu et al., 2002**). Ces deux facteurs contribuent fortement à différencier les pays sur le plan de la croissance économique².

Une abondante littérature sur les pays dotés de ressources naturelles énergétiques s'est penchée sur les effets de ces ressources sur la croissance. Beaucoup d'hypothèses ont été formulées pour expliquer les contre-performances de ces économies.

Ainsi, le financement des dépenses budgétaires par la fiscalité (taxation des activités économiques productives, hors industrie pétrolière, et de la consommation) est subsidiaire au mode de financement par la fiscalité pétrolière, confère à la politique budgétaire dans un « pays mono exportateur » d'hydrocarbures une certaine spécificité. En outre, la volatilité des prix du pétrole sur les marchés internationaux rend la gestion des recettes pétrolières délicate. Ce constat avait amené la plupart des pays exportateurs du pétrole à se doter de fonds pétroliers notamment de stabilisation pour faire face au caractère cyclique des ressources budgétaires. Cette spécificité de la politique budgétaire nécessite un arbitrage entre des objectifs à différents horizons temporels et de finalité sociale ou économique de stabilisation immédiate et altruisme intergénérationnel. Dans ce sillage, la détermination de politique budgétaire réglementaire est recommandée afin de clarifier le niveau de recettes fiscales pétrolières à consommer et celui à

¹ Sachs J. Warner A. (1995), Natural resource, abundance and economic growth, working paper, N° 5398, National Bureau of Economic Research.

² Auty R. (2007), Natural resources, capital accumulation and the resource curse, *Ecological economics*, Elsevier, N° 61, p. 628.

épargner et/ ou à investir tout en limitant la volatilité des ressources. S'agissant du cas de l'Algérie, il y a lieu de mentionner que la mise en place du « Fonds de Régulation des Recettes » est relativement récente par rapport à d'autres pays. Le contexte de la mise en place du FRR, son fonctionnement et son évolution sont donc à analyser, de même que les principales évolutions et structures des variables budgétaires feront l'objet d'analyse de ce chapitre.

Section 1 : La vulnérabilité des économies exportatrices des hydrocarbures : malédiction ou bénédiction des ressources ?

Dans leur contribution **Sachs et Warner (1995)**¹ en analysant les données empiriques d'un échantillon de pays, qualifient de « surprenante » la croissance économique. Ils concluent que les économies dotées de ressources naturelles croissent moins vite que les économies moins dotées en ressources. Ils établissent une relation inverse entre la part des exportations primaires dans le PIB (ou dans les exportations totales) et le taux de croissance économique. En effet, les ressources tirées de la gestion des hydrocarbures ne sont pas coûteuses (produits de la rente). Ces ressources peuvent financer des projets d'investissements publics et autres dépenses sans recours au contribuable (collecte d'impôts- pouvant désinciter les agents économiques) ou bien recours à l'emprunt (avec les charges financières qu'il implique). Il s'avère que la quasi-totalité des pays exportateurs de pétrole et de gaz (si l'on excepte quelques pays tels que la Russie et la Norvège) réalisent des contres performances en matière de croissance et de développement économique. Ce qui pousse certains à parler de « malédiction de ressources » à l'instar de **Sachs et Warner 2001**². La dépendance de ces ressources pourtant épuisables et les effets néfastes que génèrent cette rente sur les autres secteurs, notamment le secteur industriel privé constituent sans doute une des faces de cette malédiction.

1-1- Qu'est ce que la « malédiction des ressources » ?

Les modèles visant l'étude de la relation entre abondance des ressources naturelles et croissance économique sont orientés vers l'explication des mécanismes ou des variables qui impactent la croissance. Il existe plusieurs explications de la « malédiction des ressources » : l'hypothèse du « syndrome hollandais » ou « *Dutch disease* », la faible stimulation de développer les secteurs économiques hors hydrocarbures, la forte volatilité des revenus des hydrocarbures, les effets de l'économie politique des revenus pétroliers en particulier sur le plan de la qualité des institutions.

¹ Sachs J., Warner A., op.cit. p.2

² Jeffrey D. Sachs, Andrew M. Warner, (2001), The curse of natural resources, European Economic Review, Volume 45, Issues 4-6, Pages 827-838,

1-1-1- Le syndrome hollandais

Le terme « maladie hollandaise » fait référence aux effets néfastes sur la fabrication néerlandaise des découvertes de gaz naturel des années soixante. Le premier effet étant la surévaluation de la monnaie néerlandaise¹. Cette appréciation du taux de change réel de la monnaie nationale conduit soit à une baisse des exportations totales, soit à une modification de leurs structures au détriment des produits technologiques et industriels plus propices à la croissance. La hausse de la part des exportations énergétiques et la tendance de très fortes ressources du secteur à drainer le capital et le travail des secteurs de l'agriculture et de l'industrie augmentant ainsi leurs coûts. En même temps, ces effets peuvent mener au déclin des exportations des produits industriels et agricoles et au gonflement des coûts des biens non-marchand². Un boum dans un secteur qui produit une ressource naturelle tendrait spontanément à compromettre tout effort d'industrialisation ou de diversification des exportations, aggravant ainsi la vulnérabilité de l'économie³. « Les effets macroéconomiques négatifs d'un *boom* du secteur pétrolier sont connus : substitution des importations à la production de biens de consommation, volatilité des recettes fiscales, faible intégration de cette industrie dans le reste de l'économie et impacts négatifs des revenus tirés de l'exploitation pétrolière sur la qualité de la gouvernance et des institutions »⁴. Les travaux empiriques n'arrivent pas à un consensus sur la question. Ainsi, **Hausmann R. et Ribogon R. (2003)**, montrent qu'en période de boum, la croissance économique par habitant enregistrée pour 15 pays exportateurs de pétrole dépasse celle réalisée par l'ensemble des pays en développement (soit 115 pays), mais également, celle de cent autres pays. En effet, pour la période allant de 1960 à 1980, les taux de croissance économiques annuels moyens par habitant respectifs sont : 5.2%, 3% et 2.7%. Toutefois, en dehors de cette période, la performance économique des pays exportateurs reste bien en deçà de celle réalisée par les autres pays de l'échantillon. Ce qui contredit les prédictions de la théorie du *Dutch-Disease*⁵.

¹ Gylfason T. (2001), Natural resources and economic growth: what is the connection?, *Working paper* N°530, Center of economic study, University of Munich, p.2.

https://www.econstor.eu/bitstream/10419/75741/1/cesifo_wp530.pdf

² W. M. Corden (1984), Booming Sector and Dutch Disease Economics: Survey and Consolidation, *Oxford Economic Papers, New Series*, Vol. 36, No. 3 (Nov., 1984), p. 359.

³ Koutassila J., Le syndrome Hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun, *Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail* N° 24, p. 1.

⁴ Massayeu B. et Dorbeau-Falchier D. (2005), Gouvernance pétrolière au Tchad : La loi de gestion des revenus pétroliers, *Afrique contemporaine*, De Boeck Université, N° 216, 2005/4, p.140.

⁵ Hausmann R.; Rigobon R. (2003), An alternative interpretation of the "resource curse": Theory and policy implication, *NBER, working paper*, N° 9424, p.6.

El Anshasy (2009) analyse un échantillon de quinze pays exportateurs des hydrocarbures pour la période allant de 1960 à 2000¹. L'analyse montre que ces pays avaient enregistré un taux de croissance moyen bas comparativement aux pays en développement et aux pays non exportateurs d'hydrocarbures. Toutefois, l'auteur montre que pour la décennie 1970 -marquée par une augmentation des prix de pétrole suite aux deux « chocs pétroliers »- les taux de croissance enregistrés par ces pays exportateurs de pétrole, sont en moyenne plus élevés que ceux des économies en développement.

Les mêmes conclusions sanctionnent une analyse portant sur une période allant de 1981 à 2007. Cette dernière montre que le taux moyen de croissance économique des pays exportateurs d'hydrocarbures est de 2,6 % par an alors que ce taux est de 4,2% pour les économies émergentes². Ce qui consolide le débat sur la malédiction des ressources enclenché par Sachs et Warner, 2001. S'agissant de l'économie algérienne, **Benbitour (1992)** en empruntant la piste des effets sur les ressources humaines des deux chocs pétroliers, montre que le secteur des hydrocarbures n'évince pas les secteurs marchands. En effet, l'analyse des données sur l'emploi ne montrent pas de déplacement de la main d'œuvre vers le secteur des hydrocarbures. Ainsi, lors du premier choc pétrolier le transfert de l'emploi s'est fait de l'agriculture vers l'industrie. Alors que le second choc pétrolier avait entraîné une « désindustrialisation relative », marquée par un déplacement de la main d'œuvre du secteur secondaire vers le secteur tertiaire et du secteur des travaux et bâtiments publics³. **Benabdellah (2006)** en analysant la répartition de la valeur ajoutée entre les secteurs arrive à une conclusion similaire. Ainsi, pour la période 1974-1985, marquée par deux chocs externes positifs, la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures s'est accru moins vite comparativement à la croissance des valeurs ajoutées de l'ensemble des secteurs d'activités. Soit respectivement 0.7% contre 5.1%⁴. Toutefois, pour la période 1985-2003, l'économie algérienne semble atteinte par le *Dutch disease*, comme le montre la croissance sectorielle, qui affichent un net recul des secteurs des échangeables. Ainsi l'industrie affiche une croissance négative, sa contribution au PIB n'est que de 7% en 2004⁵. La croissance du secteur de l'agriculture évolue en dents de scie, ce que l'auteur attribue à sa dépendance de la pluviométrie. Le secteur bénéficie de concours financiers important consentis par l'Etat dans

¹ El Anshasy A. (2009), Oil prices and economic growth in Oil exporting countries », *Collage of business and economics*, United Arab Emirates University, p.1 Disponible sur :

<https://www.researchgate.net/publication/228423447>

² Strum M. et al. (2009), « Fiscal policy challenges in oil-exporting countries: A review of key issues », *European central Bank, Occasional paper series*, N° 104, June, p.9.

³ Benbitour A.(1992), L'expérience algérienne de développement 1962-1991, leçons pour l'avenir, Editions techniques de l'entreprise/ISGP, p.58.

⁴ Benabdellah Y. (2006), Croissance économique et dutch disease en Algérie, cahiers du Cread, N°75, p.10.

⁵ Idem . p.14.

le cadre du Plan national de développement agricole (PNDA). Une autre étude empirique visant à tester les effets du « syndrome hollandais » en Algérie. **Gasmi F. et Laouari I. (2017)**, estiment deux modèles ARDL sur les données de l'économie algérienne, pour la période 1960 et 2016, ont conclu ne pas avoir observé des effets du *dutch disease*¹. En effet, la première relation est entre le prix réel du pétrole et le TCER, avec quelques variables de contrôle, nie l'existence de relation de Co-intégration entre les variables. La seconde équation estimée entre la variable dépendante taux de croissance de la production du secteur manufacturier et les variables indépendantes prix réel du pétrole et TCER, avec quelques variables de contrôle². Le résultat obtenu, quoique significatif, mais demeure ambigu. En effet, alors que le TCER semble avoir un effet positif sur le taux de croissance de la production manufacturière, le prix de pétrole réel exerce quant à-lui un effet négatif sur la variable dépendante.

1-1-2- Economie politique de l'abondance des ressources

Une autre école de pensée désigne l'économie politique de l'abondance des ressources comme explication de la « malédiction des ressources ». Les approches d'économie politique qui recherchent comment la richesse en ressources naturelles peut influencer de manière négative les politiques économiques et être à l'origine d'échecs politiques et institutionnels³. La concentration des ressources sur le secteur public peut également retarder les décisions difficiles sur les réformes économiques et donc entraver le développement économique. Ces caractéristiques tendent à réduire l'efficacité des investissements, à accumuler les distorsions économiques et retarder la diversification de l'économie. Les Etats préfèrent des méthodes peu transparentes pour déployer les rentes et accroître les marges de manœuvre politiques, en instaurant des politiques commerciales protectionnistes, en créant des emplois et en accroissant les dépenses publiques⁴.

Les rentes tirées des ressources naturelles peuvent être une source de conflits, d'instabilité politique, de corruption, de faibles institutions, de distribution inéquitable des ressources et de défaillances des politiques. **Easterly et Levine (1997)**, montrent que l'explication des différences de taux de croissance entre les pays, ne doit pas se limiter à l'analyse du lien entre

¹ Gasmi, F. & Laourari, I. (2017). *Has Algeria Suffered from the Dutch Disease? Evidence from 1960-2016 Data*. *Revue d'économie politique*, 127, 1029-1058. P. 73. <https://doi.org/10.3917/redp.276.1029>

² Les variables de contrôle utilisées sont : le taux d'inflation, les avoirs extérieurs nets, les dépenses publiques, taux de couverture des importations par les exportations.

³ Tompson W. (2007), « Un Venezuela du froid ? La « malédiction des ressources » et la politique russe », *Politique étrangère*, 2007/5, Hors série, p. 114.

⁴ Auty, R.M. and A.H. Gelb (2001), *Political Economy of Resource-Abundant States, Resource abundance and economic development*, vol. 126, p. 10. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/926361468781759170/pdf/28750.pdf>

la croissance et les politiques publiques, mais doit s'étendre à la compréhension des conditions liées aux choix des politiques publiques différentes par les pays. Pour le cas des pays d'Afrique subsaharienne, les auteurs précisent que les diversités ethniques¹ expliquent les contre-performances de ces pays. Ainsi, dans le cas de l'Afrique subsaharienne, la forte fragmentation ethnique est associée à un faible niveau de scolarité, à l'instabilité politique, à des systèmes financiers sous-développés, à des marchés des changes informels, à des déficits publics élevés et à de faibles stocks de capital public, ce qui impacte négativement la croissance. La forte polarisation des groupes d'intérêts favorise les comportements de recherche de la rente au détriment du consensus pour les biens publics, ce qui engendre la tragédie de croissance². **Karl (1997)** estime que les rentes minières créent des difficultés de restructuration des trajectoires de développement. De fortes barrières au changement sont mises en place par les bureaucrates de l'État. Ces derniers ont tendance à se battre pour maintenir le *statu quo* et empêcher toute modification qui pourrait éclipser leurs procédures opérationnelles standards. Les États miniers incarnent un cadre rigide de prise de décision qui, s'il n'est pas contre-indiqué, contient de fortes incitations pour le modèle de développement basé sur les minéraux existant ainsi que des désincitations à le changer. Il existe donc, un lien inextricable entre les détenteurs du pouvoir et l'abondance des revenus pétroliers dans les États miniers. En effet, ce sont les États, et non le secteur privé, qui possèdent le centre d'accumulation. Ils extraient ou reçoivent des revenus exceptionnels de l'enceinte internationale. Ils bénéficient de rentes et fournissent les moyens par lesquels ceux-ci entrent dans l'économie. Ainsi, la logique de recherche de rente prédomine la rationalité économique. En outre, la finalité de leurs politiques – qu'elles soient autoritaires ou démocratiques – est presque aussi étroitement lié à la performance économique que celui des politiques des pays socialistes³. **Carneiro (2007)** Les Etats peuvent préférer des méthodes peu transparentes de déploiement des rentes dans le but de maximiser la marge de manœuvre politique, alors que les groupes d'intérêts, tels que les investisseurs étrangers ou les

¹ Ces auteurs définissent cette notion comme étant la probabilité que deux personnes tirées au hasard appartiennent à deux groupes ethniques différents.

² Easterly, W. and R. Levine (1997), "Africa's growth tragedy: policies and ethnic divisions", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 112, p. 1241. Disponible sur : https://www.researchgate.net/profile/Ross-Levine-2/publication/5065837_Africa's_Growth_Tragedy_Policies_and_Ethnic_Divisions/links/00b495207c46e43117000000/Africas-Growth-Tragedy-Policies-and-Ethnic-Divisions.pdf

³ Karl T. (1997), *The paradox of plenty, Oil booms and petro-States*, University of California press, Ltd, London, England, p.15, consultable sur le site : https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=I0a3aYDSZBMC&oi=fnd&pg=PR11&dq=karl+1997+&ots=h-uLlfSWdv&sig=iFfz89FoWKeCWywlkoNBADwLDqs&redir_esc=y#v=onepage&q=karl%201997&f=true

fonctionnaires de l'Etat, combattent pour retenir les ressources des hydrocarbures et créent des barrières au changement.

1-1-3- La qualité institutionnelle

La littérature empirique a dressé deux aspects au sujet de cette question : l'impact des rentes des ressources sur la qualité des institutions et l'impact de la qualité des institutions sur le revenu. **Sala-i-Martin et subramanian (2003)** identifient un effet négatif significatif indirect des ressources naturelles sur la qualité des institutions. Leur étude menée sur le cas du Nigéria, en retenant des variables telles que la règle de droit et d'autres variables liées à la qualité des institutions, révèle que le gaspillage et la mauvaise qualité institutionnelle résultant du pétrole ont été principalement responsables de la mauvaise performance à long terme¹. **Van der Ploeg et Arezki (2007)**, en déployant des variables instrumentales sur la qualité des institutions (telles que le risque d'expropriation et le degré de corruption) montrent que la malédiction des ressources naturelles est particulièrement grave sur les performances économiques dans les pays avec un faible niveau d'ouverture commerciale. Toutefois, plus les exportations de ressources naturelles prédominent, et plus le pays enregistre une contre-performance économique².

Mehlum et al. (2006), montrent que les divergences de croissance entre pays dotés de ressources naturelles s'expliquent par la qualité des institutions. Ils arguent que plus, les institutions sont en faveur des producteurs plus les ressources naturelles constituent une bénédiction, tandis que des institutions favorables aux accapareurs se traduisent par des contre-performances économiques³. **Boschini A. et al. (2007)**, rejoignent ce point de vue, en affirmant qu'il n'y a de pays maudits, que s'ils disposent de mauvaises institutions. L'effet de la malédiction des ressources peut être compensé par des institutions de qualité. Ces auteurs montrent que les pays moins dotés en ressources réalisent de meilleures performances que les pays les plus dotés, lorsque ces derniers accusent un déficit institutionnel. Cependant, cette tendance s'inverse avec la mise en place d'institutions de qualité⁴.

¹ Sala-i-Martin X. subramanian A. (2003), Addressing the natural resource curse: an illustration from Nigeria, Working paper, WP/03/139, The international monetary fund, p.26, disponible sur : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2003/wp03139.pdf>

² Van der Ploeg et Arezki (2007), Can the Natural Resource Curse Be Turned into a Blessing? The Role of Trade Policies and Institutions, IMF Working Paper, WP/07/55, p. 25 disponible sur : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2007/wp0755.pdf>

³ Mehlum H. et al. (2006), Institutions and the Resource Curse, *The Economic Journal*, Vol. 116, N° 508, , p.16. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2006.01045.x>

⁴ Boschini A. et al. (2007), Resource Curse or Not: A Question of Appropriability, *The Scandinavian journal of economics*, Vol. 109, N° 3, p.615.

L'état de la gouvernance dans les pays exportateurs est mitigé. La bonne gouvernance désigne « la transparence de l'action publique, le contrôle de la corruption, le libre fonctionnement des marchés, la démocratie et l'Etat de droit »¹. La recherche de la rente est plus attractive dans un environnement où les droits de propriété sont faibles et où les institutions sont instables. Les agents ne se soucient pas de l'avenir. Cette vision à court terme rend la recherche de la rente plus attractive que la production.

Dans les Etats dotés en ressources, la captation de la rente est la préoccupation de l'Etat et des acteurs privés. Cette situation accentue les rivalités politiques, porte un préjudice à la performance économique dès lors que la préoccupation des agents économiques s'éloigne de la création de la richesse ; elle conduit également à la fragilisation des systèmes politiques.

Un cadre légal fragile est souvent préconisé et les conflits, notamment sur l'appropriation de la rente sont souvent réglés par des moyens illégaux².

Paradoxalement, ces pays pétroliers demeurent très pauvres et très corrompus s'il l'on se réfère aux données du PNUD et de *Transparency international*, publiant respectivement les indicateurs de développement humain (IDH)³ et de niveau de corruption. Ce tableau confirme ce constat :

Tableau N° 04 : Niveau de corruption et IDH de certains pays pétroliers

	<i>Indice de perception de corruption (classement sur 180 pays) 2022</i>		IDH (sur 191) 2021	
	Valeur IPC	Classement	Valeur IDH	Classement
Norvège	84	4	0,961	2
Arabie saoudite	51	54	0.875	35
Qatar	58	40	0.855	42
Kuwait	42	77	0.831	50
Empirâtes arabes Unies	67	27	0.911	26
Bahreïn	44	69	0.875	35
Mexique	31	126	0.758	86
Venezuela	14	177	0.691	120
Russie	28	137	0.822	52
Algérie	33	116	0.745	91
Angola	33	116	0.586	148
Nigéria	24	150	0.535	163

Source : Elaboré d'après les données du PNUD et de Transparency international.

¹ Meisel N. et Aoudia J. (2008), L'insaisissable relation entre « bonne gouvernance » et développement, *Revue économique*, 2008/6, Vol.59, p.1160.

² Tompson W et Marcoux S. (2007), op.cit. p. 116

³ L'IDH est un indicateur synthétique composé d'indicateur de richesse (PNB/Hab.) et d'indicateurs sociaux (incluant le niveau d'éducation et de santé) mesurés respectivement par le nombre d'années de scolarisation et de l'espérance de vie à la naissance.

D'après les données de *Transparency international*, il apparaît que la majorité des pays pétroliers (excepté la Norvège, avec dans une moindre mesure quelques pays du Golf, à l'instar des Emirats Arabes Unies), sont mal classés selon l'indice de perception de la corruption. **Dahmani A. (1999)** montre que la corruption est une caractéristique du système étatique. Pour les pays étatiques, à l'instar de l'Algérie, le Venezuela, ou la Russie, la corruption doit être analysée comme une caractéristique du système. Il s'agit d' « un mode majeur du fonctionnement du système économique et social »¹. Les chiffres du tableau ci-dessus, montrent que la corruption pour ces pays « ne constitue pas l'exception, mais la règle, le mode de fonctionnement régulier et normal du système étatique lui-même »².

Il apparaît que l'hyperspécialisation de l'économie est corrélée à la mauvaise gouvernance. En effet, le pétrole constitue la principale ressource des recettes fiscales et des exportations des pays africains. Les prix du pétrole intermittents et imprévisibles font que les recettes des Etats deviennent très volatiles. « L'Etat rentier est d'autant moins redevable de sa gestion vis-à-vis de sa population qu'il ne dépend pas d'elle pour ses recettes fiscales et n'est pas incité à encourager la création de valeur ajoutée dans l'économie nationale pour augmenter les rentrées budgétaires. L'objet de la politique économique de l'Etat devient alors la captation de la rente »³. Pour le cas de l'Algérie, **Djoulfelkit H. (2008)**, montre que les incitations macroéconomiques initiées par le gouvernement, notamment à travers les plans de relance économique demeurent insuffisantes pour mener vers la croissance, face à la faiblesse des incitations institutionnelles, notamment le respect des droits de propriétés, les coûts de transactions, prédominance des institutions informelles (les réseaux)⁴. Ainsi, malgré la dépréciation du taux de change effectif réel entre 1999 et 2006, ceci ne profite pas au secteur manufacturier tourné vers le marché intérieur et évincé par le secteur de l'importation. Ainsi, en 2005, les secteurs des échangeables (agriculture et industrie) ne pèsent que 13% du PIB, alors que les importations représentent 20% du PIB⁵.

1-1-4- Volatilité des ressources, dépenses publiques et croissance

Plusieurs études prennent en considération l'impact de la volatilité des ressources publiques et des dépenses sur la croissance économique. **Lane (2003)**, a mené une étude sur les

¹ Dahmani A. (1999), L'Algérie à l'épreuve, Economie politique des réformes 1980-1997, éd. Casbah, p.23

² Idem, p. 24.

³ Rosellini Ch. (2005), « La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : Enjeux et perspectives », *Afrique contemporaine*, De Boeck Université, 2005/4, N°216, p.129.

⁴ Djoulfelkit H. (2008), Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie, AFD, Document de travail n° 64, juin, pp.16-17, disponible sur : <https://www.afd.fr/fr/ressources/rente-developpement-du-secteur-productif-et-croissance-en-algerie>

⁵ Djoulfelkit H. (2008), idem, p.13

pays de l'OCDE, afin de vérifier la cyclicité des dépenses publiques. En utilisant les données désagrégées de dépenses budgétaires, l'auteur conclut que les dépenses courantes sont, en règle générale contracycliques. Ceci est dû principalement à la force de stabilisateurs automatiques comme le montre les coefficients de la composante des transferts sociaux alors que les dépenses de consommation publiques semblent procycliques. Les dépenses d'investissements constituent la composante procyclique des dépenses budgétaires des pays de l'OCDE. L'analyse de la disparité, montre que ces moyennes cachent la variabilité. En effet, les USA et la Grande-Bretagne affichent des comportements anticycliques supérieurs à la moyenne, des pays de l'échantillon¹, **Alfonso et Furceri, (2008)** ont mené une étude similaire sur deux échantillons de pays, à savoir les pays de l'OCDE et les pays de l'union européenne. Ils visaient à montrer les effets de la taille de l'Etat ainsi que les effets de la volatilité des dépenses et des recettes publiques sur la croissance économique. Les auteurs concluent que la croissance de la pression fiscale se traduit par une baisse de croissance. Ainsi, l'accroissement d'un point de pourcentage du ratio recettes publiques rapportées au PIB engendre une décroissance de 0.12% du PIB par habitant. Cet effet concerne tant la fiscalité directe que la fiscalité indirecte. Les pays dont le ratio dépenses publiques rapportées au PIB est conséquent croissent moins vite que les autres pays. Autrement dit, un accroissement des dépenses publiques d'un point de pourcentage génèrent une baisse de 0.13% du PIB par habitant². L'analyse des données désagrégées, montre que les dépenses d'investissement n'exercent pas d'effet significatif sur la croissance, alors que les subventions et la consommation publiques exercent des effets négatifs sur la croissance. L'effet des subventions est plus marqué du fait des distorsions qu'elles engendrent sur l'activité économique. La volatilité des dépenses n'exerce pas d'effets sur la croissance pour les pays de l'OCDE, alors qu'elle exerce un effet négatif pour les pays de l'Union européenne³. S'agissant des pays en développement, la contribution de **Talvi et Vegh (2005)**, montrent sur la base d'un échantillon de 56 pays (dont 36 pays en développement), que contrairement aux pays du G7, préconisant des politiques acycliques, les politiques budgétaires des pays en développement sont procycliques. Les auteurs montrent que les pays en développement mènent des politiques budgétaires expansionnistes dans les périodes de croissance et restrictives dans les périodes difficiles. Ceci est favorisé par une plus importante marge de fluctuation de l'assiette fiscale pour ces pays que pour les pays industrialisés. Ainsi, les excédents budgétaires créent des

¹ Lane, P. (2002), *The Cyclical Behaviour of Fiscal Policy: Evidence from the OECD*, *Journal of Public Economics*, 87, p. 10. Disponible sur : https://www.tcd.ie/Economics/TEP/2002_papers/TEPNo2PL22.pdf

² Afonso A. et Furceri D. (2008), *Government size, composition, volatility and economic growth*, Working paper series, N° 849 / JANUARY 2008, p. 18 . Disponible sur: http://ssrn.com/abstract_id=1077767

³ Afonso A. et Furceri D. (2008) idem, p.19.

pressions pour augmenter les dépenses publiques et mènent aux gaspillages. Compte tenu de cette distorsion, un gouvernement confronté à d'importantes fluctuations de l'assiette fiscale choisit de mener une politique budgétaire procyclique¹. L'étude de **Gavin et Perroti (1997)** montre que la politique budgétaire est procyclique dans les 13 pays d'Amérique Latine, réfutant ainsi l'hypothèse de lissage de Barro². **Gavin et al. (1996)**, montrent également le caractère procyclique et volatile de la politique budgétaire des pays d'Amérique latine. Ils concluent qu'en période de récession cette procyclicité est plus marquée et se traduit par d'importantes contractions budgétaires en périodes de crise du fait, notamment des difficultés d'accès des pays aux financements sur les marchés de capitaux internationaux (qui sont procycliques). Ceci engendre à son tour une volatilité macroéconomique³. En général, les économies exportatrices des hydrocarbures éprouvent la forte volatilité dans leurs secteurs publics et équilibres externes. **Mikesell (1997)** avait identifié des niveaux élevés de la volatilité commerciale dans les régions avec de part élevées d'exportations primaires. Ceci peut être la source d'accroissement de l'incertitude d'investissement et peut empêcher les instruments de l'équilibre budgétaire, donc retardant ainsi la croissance économique⁴. **Auty (2001)** avait lié la forte volatilité des revenus à l'incapacité des Etats à gérer proprement les surplus publics, impliquant par exemple la tendance à conduire des politiques procycliques et des utilisations improductives des fonds⁵. **Hausman et Ribogon (2003)** ont montré que les pays exportateurs n'étaient pas impactés de la même manière par la volatilité des prix. Ils ont alors distingué trois groupes de pays, les pays exportateurs de pétrole fortement spécialisés (tels que les pays du Golfe), les pays avec une spécialisation inefficace (comme le Nigéria et le Venezuela) et enfin les économies diversifiées (à l'instar du Mexique et de l'Indonesie). Le rôle de la politique budgétaire diffère d'un groupe de pays à l'autre. Pour les pays très riches en ressources naturelles, à l'instar des pays du Golfe, le rôle de la politique budgétaire consiste à stabiliser les dépenses publiques afin de ne transmettre la volatilité des prix au marché intérieur. Par contre, pour les pays inefficacement spécialisés (comme le Nigéria ou le Venezuela), le défi de la politique budgétaire consiste à changer la structure de l'économie. Ces pays disposent de certaines marges budgétaires à

¹ Talvi E. et Vegh C. (2005), Tax base variability and procyclical fiscal policy in developing countries, *Journal of Development Economics*, Vol. 78, N° 1, p.156

² Gavin M. et Perroti R. (1997), *Fiscal policy in Latin America, NBER macroeconomics annuals*, N° 12.

³ Gavin et al. (1996), *Managing Fiscal Policy in Latin America and the Caribbean: Volatility, Procyclicality, and Limited Creditworthiness*, Inter-American Development Bank, Working Paper, No. 326, p.17 disponible sur : <http://hdl.handle.net/10419/87873>

⁴ Mikesell, R. (1997), Explaining the resource curse, with special reference to mineral-exporting countries, *Resources Policy*, Vol. 23(4), pp. 191-199.

⁵ Auty, R.M. (2001), "A Growth Collapse with High Rent Point Resources: Saudi Arabia", in: Auty, R.M. (ed.) (2001), *Resource Abundance and Economic Development*, Oxford University Press, pp. 193-207.

l'instar de la réduction du déficit fiscal non pétrolier, ainsi que la réduction du niveau moyen des dépenses publiques et de leur volatilité. Enfin se doter de meilleures politiques de gestion de la dette publique qui accointent la soutenabilité des finances publiques et permettent de se prémunir des risques commerciaux et du risque pays. Enfin le troisième groupe, est composé des économies plus diversifiées, comme l'Équateur, l'Indonésie ou le Mexique. Pour ces pays, les effets de la volatilité sont faibles et le rôle premier de la politique budgétaire consiste à maintenir l'économie diversifiée en surveillant les indicateurs budgétaires, notamment le niveau du déficit non pétrolier.¹ **Van der Ploeg et Poelhekke (2007)** estiment que la volatilité des prix mondiaux du pétrole (et des matières premières, en général) est une source de malédiction car elle impacte la croissance à long terme. Ces effets sont d'autant prononcés sur les pays, riches en ressources naturelles, enclavés et caractérisés par des conflits ethniques. L'effet négatif est également observé dès lors que les pays exercent des restrictions sur leurs comptes courants. Ces auteurs considèrent qu'un système financier performant permet d'atténuer ces effets négatifs². Les conclusions de l'étude empirique menée par **Al Anshassy (2009)** sur un échantillon de pays, révèlent les tendances générales qu'il convient parfois de prendre avec prudence. Il y a lieu de détecter les données qui influencent la tendance, ou bien tout simplement à montrer quelques différences significatives entre les pays. En effet, si les ressources de la rente sont corrélées à la croissance, des différences significatives existent entre les pays. Ces dernières s'expliquent par la manière avec laquelle les gouvernements consomment leurs surplus pétroliers et la manière avec laquelle ils ajustent leurs dépenses en périodes de chute des prix. Il conclut entre autres, que les politiques de diversification et d'accroissement des bases d'impositions hors hydrocarbures améliorent la croissance. En période de chute des ressources, l'Etat doit éviter de réduire les dépenses d'investissement et doit accroître les dépenses sociales pour aider à stimuler la croissance. Au moment d'abondance, l'Etat doit mener des politiques d'investissement prudentielles et allouer plus de ressources aux dépenses productives comme les infrastructures et l'amélioration de la qualité des services publics. L'auteur, recommande, dans un souci de maximisation des gains sociaux nets, la suppression des surplus (à travers les transferts vers le fonds de stabilisation ou la réduction de la dette publique) afin de soulager les pressions sur la captation de la rente³.

¹ Hausmann R.; Rigobon R. (2003), *op.cit.*, p.35.

² Van Der Ploeg F.; Poelhekke S. (2007), *Volatility, Financial Development and the Natural Resource Curse*, EUI ECO, N°36, p.20 <https://hdl.handle.net/1814/7337>

³ El Anshasy A. (2009), *op.cit.*, p.16.

De son côté, **Gylfason T. (2001)**, constate que le taux de croissance moyen du PNB par habitant pour l'ensemble des pays de l'OPEP, pour la période allant de 1960 à 1998, est de -1.3%, contre un taux de croissance de 2.2% pour l'ensemble des pays à faibles revenus et des pays à revenus intermédiaires¹. L'auteur évoque les différents canaux de transmission de l'abondance des ressources en croissance molle. Le premier canal étant le syndrome hollandais qui peut exercer deux effets : soit une baisse des exportations totales, soit une modification de leur structure, au détriment des produits hautement technologiques et industriels propices à la croissance. Le second canal est lié aux comportements de recherche de la rente (tels que l'octroi d'avantages à des groupes d'intérêts) qui conduisent à une mauvaise allocation des ressources, favorisent la corruption et nuisent à l'efficacité économique et à l'équité sociale. Le troisième canal renvoie à la qualité institutionnelle. En effet, l'abondance des ressources naturelles peut donner aux gens un sentiment de sécurité, menant les gouvernements à perdre de vue la nécessité d'une bonne gestion économique favorable à la croissance. Enfin, les nations qui sont convaincus que leurs ressources naturelles constituent les actifs les plus importants, peuvent, par mégarde, ou peut-être même de manière délibérée, négliger le développement de leurs ressources humaines, en consacrant à l'éducation une faible attention et des dépenses inadéquates. Leur richesse naturelle peut les rendre aveugles à la nécessité d'éduquer leurs enfants. Les résultats des régressions estimées montrent que les variables de l'éducation (taux d'inscription aux études secondaires, dépenses d'éducation et nombre d'années de scolarisation) sont inversement corrélées avec les dotations de ressources naturelles, alors qu'elles sont toutes positivement corrélées avec la croissance. L'auteur conclue donc le rôle central de l'éducation dans la croissance. Les pays dotés en ressources du fait de leur investissement compromis en éducation de qualité avaient enregistré des contre-performances économiques².

1-2- Dépendance énergétique et désindustrialisation

La plupart des pays exportateurs du pétrole demeurent dépendants de ces ressources tirées principalement d'une fiscalité pétrolière. Les économies de ces pays sont dès lors tributaires des performances économiques mondiales. En périodes de forte croissance économique mondiale, les pays industrialisés consomment plus d'énergie et par voie de

¹ Gylfason T. (2001), *Natural resources, education and economic development, Discussion paper series, N° 2594, Center for economic policy research*, p.1. disponible sur : <https://repec.cepr.org/repec/cpr/ceprdp/Dp2594.pdf>

² Gylfason T., *Idem*, p. 11.

conséquence les prix du baril flambent sur les marchés mondiaux de matières premières. Inversement, en périodes de récession économique, la baisse de la demande (par rapport à l'offre) fait baisser le prix de l'énergie sur les marchés. En fait cette dépendance est perceptible à travers la contribution des recettes pétrolières et gazières au budget de l'Etat mais aussi de la contribution du secteur des hydrocarbures à la formation du Produit Intérieur Brut.

1-2-1- Le concept de la dépendance énergétique

Le concept de dépendance énergétique recèle deux acceptions contradictoires liées à la nature de l'économie étudiée. Cette dépendance énergétique touche aussi bien les pays importateurs (caractérisés par des économies fortement industrialisées et par de très hauts niveaux de revenus et pour lesquelles les hydrocarbures constituent un input incontournable) que les pays exportateurs (principalement en développement si l'on excepte la Russie et la Norvège et dont les revenus sont intermédiaires), il demeure entendu que la dépendance des pays exportateurs nets des hydrocarbures est plus ancrée que celle des pays importateurs. Selon **Benachenhou (1980)**, l'indépendance ne signifie pas vivre en autarcie, mais arriver à asseoir une autonomie du développement national par rapport au marché mondial¹. De cela, nous pouvons déduire que la dépendance désigne « la non autonomie du développement par rapport au marché mondial ». **Mezouaghi et Talahite (2009)** évoquent également, le caractère dual de l'économie algérienne qui place l'ensemble des secteurs de l'activité économique hors secteur minier dans une situation de dépendance envers ce dernier². Entre 2000 et 2020, la fiscalité pétrolière compte, en moyenne, pour plus de 63% des recettes fiscales du budget de l'Etat, ce qui représente environ 20.5% du PIB. Les exportations des hydrocarbures prédominent les exportations totales avec une moyenne de 96% du total des exportations³. Ces indicateurs confirment le constat de la Banque mondiale en 2003 qui considère l'Algérie comme l'un des pays les plus exposés à la volatilité⁴. Parmi les indicateurs utilisés pour mesurer la dépendance des économies dotées de ressources énergétiques il y a « le déficit fiscal non pétrolier ». Ce dernier désigne la part des dépenses budgétaires payée par les revenus pétroliers plutôt que par des revenus non pétroliers⁵. En effet, selon le Fonds Monétaire International, la flambée des prix de pétrole caractérisant la

¹ Benachenhou A. (1980), L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance, Revue d'économie industrielle, N°14, pp. 212-218

² Mezouaghi M et Talahite F. (2009), Les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie, Confluences Méditerranée, Vol. 71, N°4, p. 20.

³ Nos calculs sur la base de différentes sources de données.

⁴ Benabdellah Y. (2006), op.cit., p.10.

⁵ Mitchell J. et Rochefort D. (2006), « L'autre face de la dépendance énergétique », *Politique étrangère*, 2006/2, Eté, p.265.

période 2002-2005, s'est soldée par une augmentation de seulement 1,2% du PIB mondial, alors que les exportations des hydrocarbures se sont accrues de 33,2%¹.

A cette dépendance se greffe un problème majeur découlant du caractère même de la ressource exploitée. Ce dernier est désigné sous le vocable de « crise de l'énergie »² qui renvoi à la raréfaction des gisements du pétrole. Les politiques de production de pétrole conduisent à l'épuisement des ressources³. En effet, les pays africains producteurs du pétrole possèdent 10% des réserves mondiales et exportent 12% des exportations totales mondiales d'hydrocarbures. En effet, ce rythme d'exportation plus élevé désigne une surexploitation des gisements par ces pays et fait, par voie de conséquence, chuter la durée moyenne des réserves estimée à seulement une trentaine d'années. Soit, une durée inférieure de 10 ans à la moyenne mondiale estimée à 40 ans⁴. En Algérie, ces proportions pour 2017 évoquent une certaine surproduction. En effet, la part de production de pétrole représente 1.7% de la production mondiale alors que les réserves prouvées ne représentent que 0,7 % du total des réserves prouvées dans le monde⁵. Pour le gaz naturel, ces proportions sont respectivement de 2.5% pour production contre une part des réserves estimée et 2.2%⁶. L'amélioration des termes de l'échanges à partir de 2000, avait permis à l'Algérie de rembourser, par anticipation, l'essentiel de sa dette extérieure, et à ramener le stock de la dette publique totale à des proportions acceptables tant par rapport à la richesse produite ou comparée aux exportations. Toutefois, malgré la constitution d'une épargne importante et l'accumulation d'importantes réserves de changes, la forte dépendance de l'économie des exportations des hydrocarbures avait engendré la dégradation progressive des soldes courants et publics. Les importations ont atteint des proportions considérables. Entre 2000 et 2014, les importations ont été multipliées par 640%⁷. Avant de marquer un repli suite aux mesures protectionnistes entreprises avec la baisse drastique des prix du pétrole en 2014. Plusieurs explications peuvent être versées, à l'instar de l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union européenne. Il semble également que l'accroissement des dépenses publiques dans un contexte de faibles élasticités des capacités productives avait engendré une

¹ FMI (2006), Table 2.1., Increase in Fuel Exporters' Net Oil Exports, *World Economic Outlook, chapter 2*, Avril, p.73. <file:///C:/Users/CBS/Downloads/weo0406pdf.pdf>

² Werrebrouk J.C. (1979), Contribution à la théorie de la rente pétrolière, *Revue d'économie industrielle*, Vol. 9, 3^{ème} trim., p. 118.

³ Mitchell J. et Rochefort D. (2006), L'autre face de la dépendance énergétique, *Politique étrangère*, 2006/2, Été, p.260.

⁴ Gacem B. (2007), La rente pétrolière en Afrique : Bénédiction ou malédiction ? , *Finance & bien commun*, De Boeck Université, 2007/3, N° 28-29, p. 115.

⁵ *BP statistical review of world energy*, Juin 2018, p.12

⁶ *Idem*, p.26

⁷ D'après les rapports annuels de la Banque d'Algérie.

sorte d'éviction à l'international. La mondialisation de l'économie et la globalisation financière font que, de manière indirecte, beaucoup de pays en développement, bien qu'ils soient peu connectés aux places financières internationales, ils ne peuvent échapper aux effets de contagion de leurs sphères économique réelles. En effet, la vulnérabilité de ces économies hyperspécialisées se pose en termes de difficultés de cession de leurs ressources (notamment énergétiques) en cas de récession mondiale. En outre, le caractère très évolutif et imprévisible des marchés rend très incertaine les prévisions et la gestion des recettes d'exportation des inputs.

1-2-2- Faiblesse du secteur industriel

Benabdellah Y. (2009) renvoi l'échec de la stratégie de transformation de la rente en capital productif aux investissements démesurés réalisés dans le cadre du modèle des « industries industrialisantes ». Cette stratégie avait engendré un endettement public massif, tant intérieur qu'extérieur, garanti totalement par la rente pétrolière. Nonobstant, cette dernière constituait une couverture pour les surcouts et une sorte d'assurance pour la relégation de la rentabilité à des horizons temporels éloignés¹. La phase qui suit cette accumulation du capital physique, est caractérisée par une désindustrialisation enclenchée à partir des années 1980. Cette dernière s'explique d'une part par le désengagement de l'Etat de la sphère productive induit par la rareté des ressources budgétaires et la montée du service de la dette. D'autre part, l'ouverture du commerce extérieur expose l'industrie vieillissante à une rude concurrence, sans préalable. Le démantèlement tarifaire conclu avec le principal partenaire commercial mal négocié amplifie les soucis de l'industrie qui tarde à se mettre à niveau. Le secteur privé de par sa nature émietté avec les contraintes auxquelles est exposé ne peut constituer une alternative au secteur public². Evoquant le cas des pays arabes nord africains, **Bessaoud O. (2012)** cite que « la désindustrialisation engagée dans le cadre des Plans d'ajustement structurels s'est généralement opérée en faveur de modèles de croissance rentiers ou fondés sur une exploitation extensive de leurs ressources naturelles (Gaz et pétrole pour l'Algérie, Phosphates, eau et terres agricoles pour le Maroc, tourisme et agriculture en Tunisie, pétrole, canal de Suez et aides américaines pour l'Egypte »³. De son côté, **Goumeziane S.** considère que le secteur industriel est « piégé », la forte industrialisation enclenchée durant la période 1967-1978, à travers les différents plans,

¹ Benabdellah (2009), Rente et désindustrialisation, confluences méditerranée, vol. 71, N°4, p.87

² Idem

³ Bessaoud O. (2012), Penser le changement ou comment interpréter les « révolutions arabes » un an après ? *Revue Insaniyat*, N° 57-58, juillet, décembre, p.46.

qui représentait en moyenne près de 50% du PIB, n'a même pas permis en fin de période de couvrir un quart de la demande nationale de produits industriels. Les raisons évoquées sont notamment l'inefficacité des investissements (surcoûts et gaspillages). En plus des surcoûts liés aux réévaluations causées par les retards qui impliquaient, entre autres, des frais financiers, des salaires..., d'autres explications trouvent origine dans les tarifs discriminants pratiqués par les firmes étrangères notamment pour les biens d'équipements. Cette inefficacité explique le recours massif aux importations qui creusait le déficit courant durant la période 1970-1979¹. Le scénario tend à se reproduire avec l'augmentation considérable des prix de pétrole dès le début de la décennie 2000. En effet, marquée par l'omniprésence de l'Etat, à l'instar de vastes programmes d'investissements publics, dont une grande partie des biens d'équipement ont été importés.

Section 2 : La problématique de gestion des recettes fiscales pétrolières

Cette section vise à relater certaines expériences de pays en matière de gestion de ressources pétrolières volatiles. Elle montre également les défis à soulever et les arbitrages qu'il convient d'effectuer. Une gestion efficace des finances publiques, implique la nécessité de dissocier les dépenses publiques, du caractère volatile et incertain des revenus de la fiscalité pétrolière et de limiter la tendance procyclique des dépenses publiques. Cette difficulté peut être surmontée en procédant à la diversification des recettes budgétaires et à la stérilisation d'une partie des excédents de revenus pétroliers.

Pour ce faire, beaucoup de pays avaient procédé, en période de chocs pétroliers, à la création de fonds pétroliers. Ces derniers sont assignés des objectifs qui s'inscrivent à différents horizons temporels et dont les objectifs sont parfois contradictoires. Les fonctionnements de ces fonds sont soumis à des règles budgétaires plus au moins claires. Les finalités divergent.

2-1- Les défis de la politique budgétaire dans les pays exportateurs des hydrocarbures

Dans les pays exportateurs des hydrocarbures, la politique budgétaire se heurte à plusieurs défis spécifiques liés principalement aux caractéristiques des ressources servant le financement des dépenses budgétaires et à leur poids dans l'économie.

En effet, les revenus des hydrocarbures constituent les principales ressources des Etats dans la plupart des pays. En Algérie, depuis une longue période, ces revenus constituaient 65 à 70% du total des recettes budgétaires². Ces ressources sont par ailleurs épuisables, volatiles, incertaines et largement dépendantes de la demande externe. Ce sont ces caractéristiques qui posent les

¹ Goumeziane S. (1996), *Le mal algérien*, Fayard, p. 138.

² Mouhoubi S. (1998), *L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques*, OPU, p.60.

défis majeurs dans les horizons temporels du long terme ou du court terme. A long terme, les défis se posent en termes d'équité intergénérationnelle et de soutenabilité budgétaire. Tandis qu'à court terme, les défis à relever concernent la stabilisation macroéconomique et la planification budgétaire.

2-1-1- Les défis de stabilisation : La conciliation d'objectifs contradictoires à court terme

Ce premier défi se résume à cet adage « redistribuer ou épargner ». En période de choc pétrolier, comme c'est le cas pour la décennie 2000, des effets macroéconomiques favorables sont observables dans beaucoup de pays explorateurs d'hydrocarbures. Amélioration des soldes courants et budgétaires, mais aussi désendettement public. Toutefois, l'utilisation des excédents budgétaires pour mener des politiques budgétaires expansionnistes nourri les pressions inflationnistes alors que contenir l'inflation nécessite des politiques conjoncturelles de rigueur.

2-1-2- Les défis à long terme : soutenabilité et équité intergénérationnelle

La Banque mondiale avait mis en place un indicateur dit d'« épargne nette ajustée » qui mesure la part du PIB « sauvée » par l'investissement. Cet indicateur mesure la fragilité de l'économie. Les pays enregistrant de hauts chiffres négatifs pour cet indicateur sont considérés comme étant des pays qui ne maintiennent pas leur socle d'actifs pour les générations futures¹. Ceci signifie que le pays consomme ses réserves naturelles et ne les remplace pas totalement par des investissements en capital humain et en infrastructure, alors qu'une épargne nette ajustée positive rend compte, sous condition de l'exploitation de manière pérenne des écosystèmes et ressources vitales (eau, air, terres, forêts...) d'un développement soutenable². A long terme, les restrictions budgétaires et l'accumulation des actifs financiers ; c'est-à-dire, l'épargne des excédents de revenus, peut constituer une garantie pour une soutenabilité budgétaire et une équité intergénérationnelle, alors que la conduite de la diversification de l'économie dans beaucoup de pays requiert des investissements publics en infrastructure et en éducation, par exemple.

Une des voies possibles dans un contexte de hausse des prix des hydrocarbures étant l'amélioration de la structure des dépenses publiques (en privilégiant les dépenses d'investissement et en contenant les dépenses courantes) ainsi que l'optimisation des priorités de dépenses publiques (en donnant la priorité aux dépenses d'investissement ciblant l'accroissement de la capacité absorptive de l'économie). Une chute soudaine des prix des

¹ Mitchell J. et Rochefort D. (2006), idem, p. 261.

² Bennaceur S., Achab B. (2021), Essai de classification des pays de l'Afrique et de la zone MENA selon les différentes sources de la richesse, in : Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit (JEMED) ISSN 2605-6461 Vol 4. N° 1, Février, p. 96.

hydrocarbures entraîne, à court terme, des difficultés, liées notamment la continuation des programmes de dépenses déjà initiés¹. La plupart des pays exportateurs des hydrocarbures se sont retrouvés dans des situations confortables puisqu'ils avaient ramené à des niveaux bas leurs dettes publiques et avaient accumulé d'importants actifs externes, afin de se prémunir temporairement de la baisse des prix des hydrocarbures, d'une part, et d'éviter la procyclicité de la politique budgétaire, d'autre part. A long terme, le défi majeur de la politique budgétaire dans les pays exportateurs des hydrocarbures, étant un imprévisible retournement des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux. En effet, si les prix chutent, ces pays devront ajuster leurs politiques budgétaires : soit en réduisant les dépenses courantes exagérées afin de ne pas entraver les perspectives de croissance à long terme ou les efforts de diversification ; soit en augmentant les taux et/ou la base d'imposition. L'accroissement des revenus que génère le développement d'un système fiscal efficient peut être bénéfique à moyen terme, dès lors qu'il permet de réduire la dépendance des budgets aux recettes pétrolières et d'accroître le contrôle des autorités sur les revenus publics.

Les réponses institutionnelles pour les défis spécifiques pour la politique budgétaire dans les pays exportateurs de pétrole entraînent la fixation des budgets sur la base des prix de pétrole prévisionnels prudentiels et l'établissement des fonds de stabilisation et d'épargne.

2-2- Naissance des fonds pétroliers et accumulation des avoirs extérieurs

En période de boum pétrolier, les pays exportateurs ont d'une part accumulé d'importantes réserves de change mais également procédé à la création des fonds pétroliers avec des objectifs divers, tout en s'acquittant de leur endettement. Ainsi, les avoirs extérieurs nets mondiaux avaient connu une évolution spectaculaire dans le sens de la hausse. En effet, les réserves de change sont passées de 2000 milliards de dollars en 2001 à 5000 milliards de dollars début 2007². L'accumulation des réserves de change, notamment par les pays émergents a été favorisée par la persistance d'importants excédents commerciaux. Ces réserves peuvent être qualifiées comme « excessives » s'il l'on se réfère aux normes d'accumulation de ces réserves. Ainsi, deux règles sont admises dans ce sens : d'un côté, la « règle de trois mois d'importation », comme son nom l'indique, recommande la constitution d'une assurance pour trois mois d'importations. L'autre règle, dite « *Greenspan-Guidotti* » recommande un seuil de réserves de change aligné à celui de la dette extérieure à court terme, afin de garantir en cas de

¹ Le « contre choc pétrolier » de 1986, avait entraîné l'abandon de plusieurs projets d'équipement public : métro d'Alger, infrastructures routières... qui n'ont été reconduits qu'à l'occasion de la hausse des prix des hydrocarbures.

² Gouverneur de la Banque de France (2007), « Les implications systémiques de l'accumulation des réserves de change », *Salzburg Seminar*, p.1

rupture des rentrées de capitaux, le remboursement de cette dette. En Algérie, à titre illustratif, en 2010 les réserves de change représentaient 162 milliards de dollars américains, soit, une couverture de 38 mois d'importations¹. Pour la même année, la dette extérieure à court terme ne représentée que 1.778 milliard de dollars². Il apparaît clairement que les niveaux de réserves de change dépassent de très loin les niveaux que ces deux règles préconisent.

2-2-1- L'accumulation de réserves de change est-elle richesse ?

Pour les mercantilistes, la richesse consistait en l'accumulation de l'or et des métaux précieux en privilégiant le commerce. Si cette affirmation est juste la grande puissance que fut l'Espagne ne serait pas ruinée. **Keynes (1936)** note « L'histoire économique de l'Espagne pendant la fin du XVe siècle et pendant le XVIe siècle nous fournit l'exemple d'un pays dont le commerce extérieur a été ruiné par la hausse de l'unité de salaire résultant d'une abondance excessive de métaux précieux »³. Comme le note **Sid Ahmed A. (2000)** « L'un des plus grands paradoxes de l'histoire de l'Europe est la coïncidence du déclin de l'Espagne et de la découverte d'importantes ressources naturelles en Amérique, qui aurait dû se traduire par une richesse et une puissance accrues. Or, les métaux précieux du Nouveau Monde, en créant l'illusion de la prospérité, furent à l'origine de guerres sans fin et de dépenses extravagantes, ce qui ne pouvait conduire qu'à la décadence économique de l'Espagne »⁴. **Mebtoul A. (2022)**, mentionne l'absence de corrélation entre l'accumulation des réserves de changes et la richesse des pays. La richesse est liée à la gouvernance, au travail et à l'intelligence. « Les réserves de change sont une richesse virtuelle qu'il s'agit de transformer en richesses réelles »⁵.

¹ Rapport annuel de la Banque d'Algérie (2010), p.174.

² Idem, p.178.

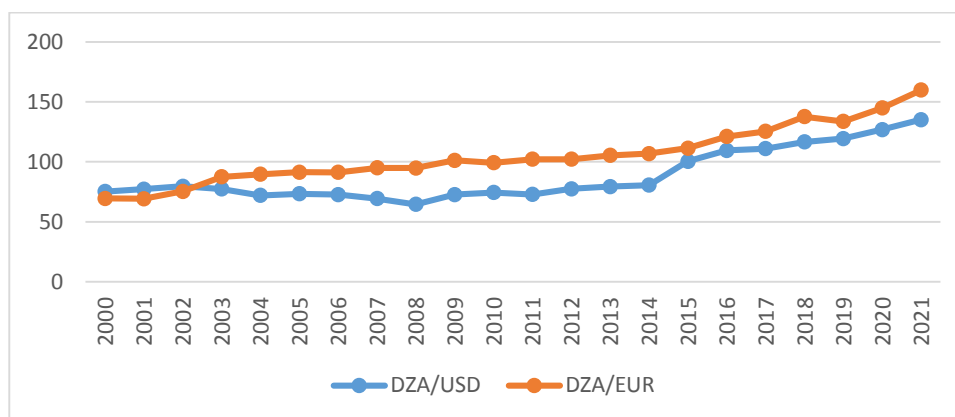
³ Keynes J.M. (1936) traduit par : De Largentaye J. (1942), op.cit., p.228.

⁴ Sid Ahmed A. (2000), Le paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie. In : Tiers-Monde, tome 41, n°163, p.501.

⁵ Mebtoul A. (2022), Quelle est la structuration des réserves de change en Algérie en 2022 et l'impact de l'introduction de la monnaie numérique ?, L'Echo d'Algérie du 20/12/2022, consulté le 23/03/2023.

<https://www.lechodalgerie.dz/quelle-est-la-structuration-des-reserves-de-change-en-algerie-en-2022-et-limpact-de-lintroduction-de-la-monnaie-numerique/#:~:text=Pour%20l'Alg%C3%A9rie%2C%20l'un%20endettement%20ext%C3%A9rieur%20relative%20faible>

Figure N° 14 : Evolution des taux de changes nominaux



Source : Elaboré sur la base des rapports de la Banque d'Algérie

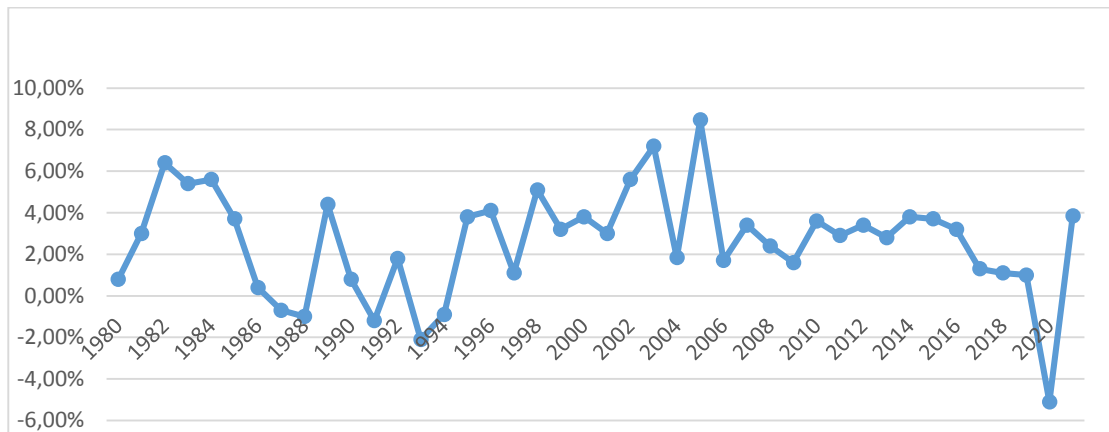
Il y a lieu de noter que le dollar s'est considérablement déprécié depuis 2000. En septembre 2009, le dollar avait perdu 45% de sa valeur face à l'Euro comparativement à l'année 2000. Cette situation s'explique par une politique volontaire des Etats-Unis d'alléger son déficit courant et son niveau d'endettement mondial. Cette dépréciation du dollar a des conséquences tant sur la valeur des réserves de change et des bons du Trésor que sur la valeur du pétrole libellé en dollar américain¹.

2-2-2- La procyclicité des budgets et croissance économique

En Algérie, la faible croissance économique enregistrée durant la période étudiée reste relativement compromise comparativement aux performances enregistrées par des pays similaires sur le plan des indicateurs économiques de départ. A titre d'exemple, en 1975, le PIB par habitant de l'Algérie se situe légèrement au-dessus de celui de la Corée du sud avec à peu près 2900 dollars US constants (base 2010). Cet indicateur a été multiplié, en 2022, par 11.6 fois pour la Corée du sud, par rapport à l'année de base. Pour l'Algérie, sur la même période, cet indicateur n'a été multiplié que par 1.37. Ce qui signifie que le PIB par habitant constant de la Corée du Sud double environ tous les seize ans ; alors qu'il n'a même pas doublé une seule fois pour l'Algérie durant la même période. La croissance économique de l'Algérie a été très volatile comme le montre la figure ci-après.

¹ Mebtoul A. (2009), Evolution du cours du pétrole et problématique du financement de l'économie algérienne, Colloque international, *La crise économique mondiale et impact sur le Maghreb*, Université de Bejaia en collaboration avec le Cedimes, 11-12 octobre, p.6

Figure N° 15 : Evolution du taux de croissance économique réel de l'Algérie



Source : Réalisé par nous-mêmes sur la base des données de la Banque mondiale

La figure N° 15 montre l'évolution de la croissance économique durant la période 1980-2021. Durant la décennie 1980-1990, la figure montre à quel point la volatilité des prix des hydrocarbures pouvait influencer la croissance économique. Le taux de croissance économique moyen de 6% par ans est enregistré entre 1982-1984. La croissance du PIB devient quasi-nulle voire négative entre 1986-1988. Certains auteurs renvoient cette récession à deux facteurs : d'une part la forte croissance démographique et d'autre part la chute des prix des hydrocarbures. La poussée démographique avait poussé l'Algérie à adopter un programme de maîtrise de la croissance démographique en 1983 ; programme dit de « planification familiale » qui reposait principalement sur l'espacement des naissances. L'indice de fécondité passe dès lors de 7,1% en 1980 à 4,61% en 1990¹. La figure montre également une chute de la croissance économique avec la baisse des recettes pétrolières recouvrées suite à la baisse du prix de pétrole à compter du milieu de la décennie 2010. Alors que le taux de croissance économique annuel s'est relativement stabilisé entre 3 à 4%. Le ralentissement de la croissance économique est marqué à compter de 2017. Le taux de croissance passe à des niveaux compris entre 1.3 et 1.0 respectivement pour la période 2017-2019. La décennie 1990 caractérisée par les déséquilibres et la mise en place du plan d'ajustement structurel. Ce dernier avait permis un retour aux équilibres macroéconomique. Après la récession économique enregistrée en 1993 et 1994, les taux de croissance économique enregistrés en 1995 et 1996 sont positifs et avoisinent les 4%. Le retour à l'équilibre budgétaire, une relative maîtrise de l'inflation ainsi que l'amélioration

¹ Hemal A. et Haffad T. (1999), La transition de la fécondité et politique de population en Algérie, *Revue sciences humaines*, N° 12, Université Mentouri, Constantine, p. 65.

du solde courant sont les premiers résultats du PAS qui demeurent mitigé eu égard de la facture sociale causée par les fermetures d'entreprises publiques¹.

2-3- Diversité des objectifs et des règles budgétaires assignés aux fonds pétroliers

Plusieurs types de fonds pétroliers peuvent être distingués en fonction de leurs objectifs. Certains pays avaient opté pour la création des fonds d'épargne alors que pour d'autres l'objectif recherché étant la stabilisation des recettes fiscales. Un autre élément de différenciation différencie ces fonds concerne les règles budgétaires de leurs fonctionnements ainsi que le niveau de risques pris pour le cas des fonds auxquels sont adossés des missions d'investissement.

2-3-1- Stabilisation ou Epargne : Objectif à court ou à long terme

Un fonds d'épargne vise à relever les défis à long terme de la politique budgétaire. Dans les pays exportateurs des hydrocarbures, ces fonds reposent sur le principe de l'équité intergénérationnelle et de la soutenabilité budgétaire. Ainsi, il convient de substituer aux ressources naturelles, épuisables, d'autres actifs financiers. Parmi les fonds d'épargne officiels, le Fonds permanent de l'Etat d'Alaska créé en 1976. L'Alaska a décidé de redistribuer directement à la population les fruits de l'exploitation pétrolière². Le Fonds pétrolier de l'Etat norvégien³ créé en 1990 vise à constituer une épargne pour les générations futures. En 2006, Le *Government Pension Fund- Global (GPF-G)* norvégien s'est substitué, sous des pressions politiques de dépenser plus de ressources des hydrocarbures, au *Government petroleum fund* créé en 1990. Les objectifs explicites du *GPF-G* consistent en le financement des pensions futures des retraités. Ce fonds est considéré comme le second fonds souverain au monde (396,5 milliards de dollars à la fin 2007)⁴. Il est chargé d'investir les revenus pétroliers et gaziers de la Norvège pour les générations futures.

L'objectif d'un fonds de stabilisation est le lissage des revenus face à la volatilité des prix des hydrocarbures. Contrairement aux fonds d'épargne, la gestion de ces fonds est plus souple. En effet, ces fonds sont caractérisés par une épargne et des dépenses régulées relativement plus flexibles. Les fonds de stabilisation visent à relever les défis à court terme auxquels se heurte la politique budgétaire dans les pays dépendant de l'exportation des

¹ Bouyacoub A. (1997), L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel, Confluences méditerranée, Vol.21, p.78-79.

² Rosellini Ch. (2005), La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : Enjeux et perspectives, *Afrique contemporaine*, De Boeck Université, Vol.216, N°4, p.130.

³ A ce fonds pétrolier s'est substitué un fonds de pension de l'Etat (*Government Pension Fund-Global*). Ce Fonds est géré par rapport à un portefeuille de référence stratégique détenant 40% de ses actifs en actions, dont 50% non européennes.

⁴ Strum M. et al. (2009), Fiscal policy challenges in Oil-exporting countries : A review of key issues, *Occasional paper series*, BCE, N° 104, June, p.47

hydrocarbures. En effet, dans un contexte de hausse des prix de pétrole, le fonds aide à contenir l'inflation et évite la surchauffe de l'économie, par contraste, lorsque les prix sont bas, les ressources du fonds sont déployées pour compenser le manque à gagner, et rééquilibrer ainsi les budgets publics.

Parmi les fonds de stabilisation officiels, le Fonds de réserve générale koweïtien créé en 1956 est considéré comme l'un des premiers fonds de matières premières, le Fonds de stabilisation des hydrocarbures du Qatar instauré en 2005, le Fonds de stabilisation macroéconomique du Venezuela créé en 1998 et le Fonds de régulation des recettes créé en Algérie en 2000.

Il convient de signaler que la plupart des fonds cumulent plusieurs objectifs y compris des prises de risques. Ainsi, le Fonds koweïtien est considéré comme le premiers fonds. En effet, le *Koweit Investment Authority (KIA)* fut créé en 1953, avant même la création de l'OPEP. C'est ce fonds qui avait inspiré les pays exportateurs à créer des fonds pétroliers¹. Ce fonds géré depuis sa création avec prudence avait changé de stratégie, en diversifiant ses actifs par des prises de participations dans les investissements, notamment immobiliers dans les pays émergents².

2-3-2- Multiplicité des règles budgétaires des fonds pétroliers et faible transparence

Les règles budgétaires peuvent être quantitatives, c'est-à-dire, des règles qui offrent des références mesurables pour un ou plusieurs paramètres clés de la politique budgétaire avec un but de limitation de la discrétion politique. Elles peuvent être procédurales c'est-à-dire, visant l'amélioration des institutions budgétaires et de gestion. Les règles budgétaires (tout comme les fonds pétroliers) ne constituent pas des solutions pour relever les défis budgétaires³. Elles posent un problème en soi, incluant d'une part une simplicité appropriée d'équilibre au détriment de la flexibilité et d'une marge de discrétion d'autre part.

En effet, il n'est jamais reconnu que la conception prudentielle des règles budgétaires peut constituer un conseil aidant à encourager la discipline budgétaire. Etant donné que la volatilité des revenus des hydrocarbures entraîne la procyclicité des politiques budgétaires dans les pays exportateurs des hydrocarbures, les règles budgétaires peuvent être particulièrement utilisées pour guider la politique budgétaire dans ces pays lorsqu'en même temps le choix d'un indicateur quantitatif approprié est stimulant au regard de l'impact des fluctuations des prix sur le budget.

¹ Chevalier J. M. (2009), Les fonds souverains pétroliers, *Revue d'économie financière*, Hors-série, p.23

² Aoun M. et Boulanger Q. (2015), Les nouveaux défis des fonds souverains pétroliers, Etude réalisée par l'Institut français des relations internationales (Ifri) en partenariat avec l'OCP Policy Center, février 2015, p.12. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/note_mca_ifri-ocppc_fr.pdf

³ Strum M. et al. (2009), op.cit., p. 45

Peu de pays avaient introduit des règles budgétaires explicites ciblant les déficits hors hydrocarbures alors que certains pays ont implicitement des règles rudimentaires, souvent basées sur un prix de pétrole budgété qui détermine le transfert au fonds pétrolier. Si les règles notamment de fixation de prix de référence ne font pas l'unanimité au sein des pays, la caractéristique commune à la plupart de ces pays étant la sous-estimation des prix de référence des matières lors de l'établissement des budgets¹. Ainsi, le tableau ci-dessous montre certains exemples de règles utilisées.

Tableau N° 05 : Exemples de règles budgétaires utilisées par certains pays

Pays	Règle budgétaire
Venezuela	Prix de pétrole budgété calculé sur la base des moyennes mobiles des cinq années consécutives. Toutefois la règle a été modifiée, le gouvernement effectue une politique plus expansionniste ² .
Chili	Estimation à long terme du prix de cuivre déterminée annuellement par les autorités- de manière peu transparente. Dans ce cas, plus large est l'écart positif entre la référence et le prix réel, plus importantes sont les ressources déposées dans le fonds. Les règles de retrait sont symétriques à celles de l'épargne mais les ressources du fonds chilien peuvent être épuisées en période prolongée de baisse du prix du cuivre ³ .
Koweït IKA	Pas de règle explicite, Objectifs de stabilisation et d'épargne intergénérationnelle. Investissements prudents dans les bons du Trésor des pays développés. Depuis 2005, diversification du portefeuille d'actifs en Investissements directs sur les marchés émergents ⁴ .
Tchad	La gestion des ressources pétrolières repose sur trois principes : -Epargne systématique : 10% des recettes pétrolières versées dans le Fonds « pour les générations futures » -Pré-affectation des ressources pétrolières aux priorités de lutte contre la pauvreté. -Répartition réglementée des ressources pétrolières et contrôle de leur utilisation par un « collège de contrôle et de suivi des recettes pétrolières » composé de neuf membres dont quatre représentants de la société civile ⁵ .
Nigéria	Règles de partage sur les trois niveaux de gouvernements qui opèrent en concordance. En effet, les Etats fédérés producteurs reçoivent 13 % des revenus. Le reste soit 87 % est partagé entre les autres niveaux de gouvernements à raison de 52,7 % pour l'Etat fédéral, 26,7 % pour les autres Etats fédérés et 20,6 % pour le gouvernement local ⁶ .
Norvège	déficit budgétaire structurel hors hydrocarbures \leq 4% des disponibilités du fonds.

Source : Réalisé par nos soins sur la base de diverses sources

¹ Mitchell J. et Rochefort D. (2006), op.cit., p. 261.

² Davis J. et al. (2001), Les fonds pétroliers, Finances et développement, FMI, décembre, p. 59

³ Benassy-Quéré A. et al (2017), op.cit. p.186

⁴ Aoun M.C. et Boulanger Q. (2015), op.cit., p.11.

⁵ Massayeau B. et Dorbeau-Falchier D. (2005), Gouvernance pétrolière au Tchad : La loi de gestion des revenus pétroliers, *Afrique contemporaine*, De Boeck Université, 2005/4, N° 216, p. 150.

⁶ Strum M. et al. (2009), op.cit., p.45

Le fonds mis en place par la Norvège est l'un des plus transparents. Ce fonds communique et publie périodiquement des points de situation. La règle budgétaire mise en place depuis 2001 consiste en le fait que le déficit budgétaire structurel hors hydrocarbures ne doit pas dépasser les 4% des disponibilités du fonds souverain (GPFG)¹. Cette règle soutient une étude de l'OCDE en 2016, montre que cette règle budgétaire de 4%, correspond en fait, au taux de rendement moyen des actifs placés à l'étranger. L'importance des disponibilités du Fonds souverain ont fait en sorte que le déficit structurel est fixé au-dessous de la règle afin d'éviter que la politique budgétaire soit procyclique. En 2016, à titre d'exemple, le déficit structurel hors hydrocarbures, représente 2.8% des disponibilités du Fonds². En 2021, le Fonds souverain de la Norvège, chargé de fructifier les dividendes du pétrole totalise 1170 milliards de dollars, soit trois fois le PIB du pays³. Malgré l'importance des revenus pétroliers, la pression fiscale, hors hydrocarbures de la Norvège est l'une des plus importantes de l'OCDE⁴. Les placements de ses fonds représentent 1.4% du capital de toutes les entreprises cotées en bourse au niveau mondial. Ces fonds sont placés sur un portefeuille de 9000 entreprises originaires de 72 pays socialement responsables selon le premier ministre du pays. La gestion de ce fonds est confiée à la Banque centrale norvégienne⁵.

2-4- Fiscalité budgétée et problème de fixation du prix de référence

Les réponses institutionnelles des pays à la volatilité des prix des hydrocarbures consistent en la formulation de prévisions prudentielles des prix des hydrocarbures comporte désormais certains avantages mais aussi des inconvénients. En effet, l'avantage de cette pratique réside dans le fait qu'une sous-évaluation des prix prévisionnels du pétrole (servant de base pour la projection des engagements budgétaires) constitue un signe de prudence budgétaire. Ainsi, budgétiser sur la base des prix des hydrocarbures aide à contenir les dépenses et faire apparaître de faibles excédents budgétaires, ce qui atténue les pressions de dépenses pour les autorités. L'inconvénient majeur de cette pratique réside dans le fait que les prévisions

¹ OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE, Vol.2011/2, éd. OCDE, Novembre, p.176.

² Études économiques de l'OCDE, Norvège, Janvier 2016, SYNTHÈSE, p.14.

<https://www.oecd.org/fr/economie/etudes/NORVEGE-2016-synthese.pdf>

³ Fontaine M. Quels pays sont les plus gros producteurs de pétrole du monde ?, GEO, publié le 20/02/2023 à 9h 30 consulté le 20/03/2023 à 10h10.

<https://www.geo.fr/geopolitique/quels-pays-sont-les-plus-gros-producteurs-de-petrole-du-monde-213386#:~:text=Les%20%C3%89tats-Unis%20en%20t%C3%AAte,Arabie%20saoudite%20et%20la%20Russie>

⁴ Etudes économiques de l'OCDE, idem, p.3

⁵ Accueil / n°162 : Investissement responsable : l'essor / Norvège : exemple d'un fonds souverain éthique
Dossiers spéciaux : n°162 : Investissement responsable : l'essor, Entretien avec Siv Jensen, Ministre norvégienne des Finances.

<https://politiqueinternationale.com/revue/n162-investissement-responsable-lessor/dossier-special/norvege-exemple-dun-fonds-souverain-ethique>

prudentielles réduisent la transparence et accroissent la marge de manœuvre des pouvoirs exécutifs. En fait les gouvernements peuvent infliger une grande discrétion quant à l'utilisation des surplus des recettes issues des hydrocarbures.

Tableau N°06 : Prix de référence du baril de pétrole dans certains pays en période de boom

	Algérie	Nigéria	Russie	Arabie Saoudite
2008	37 \$	59 \$	74 \$	50 \$
2009	37 \$	45 \$	41 \$	45 \$

Source : D'après Strum M. et al., op.cit. p.46

D'après ce tableau, il apparaît que la Russie avait mené une politique moins prudentielle parmi ces pays, ces prévisions en période de boom avaient atteint le seuil des 74 \$ le baril avant d'être revues à la baisse en 2009 à 41 \$.

- En Russie, la fiscalité pétrolière ne représente que 20 % des revenus de l'Etat. Les principales ressources demeurent les taxes sur la consommation avec une part de 29,5% et les contributions sociales représentant 22,2 %¹. La Russie n'est pas pour autant dépendante des exportations de pétrole comme peuvent l'être les pays exportateurs en développement car elle possède une vaste population techniquement qualifiée, de multiples autres ressources et capacités industrielles. Par contraste, pour les pays en développement exportateurs de pétrole, le développement de l'industrie pétrolière ne peut être séparé de la dépendance de leurs économies vis-à-vis du pétrole². Toutefois, la Russie reste dépendante des ressources naturelles. En 2003, les exportations de combustibles et de métaux représentaient 76% des exportations totales soit 24% du PIB³. La part de la fiscalité pétrolière dans le budget représente en moyenne des quatre années 2005-2008, 30% en Russie et à peu près la même proportion pour la Norvège avec 29% pour la même période avec des contributions des hydrocarbures à la formation du PIB respectivement de l'ordre de 23% et 26%⁴. La convergence en termes du poids du PIB hydrocarbures et du niveau de la fiscalité pétrolière entre la Norvège et la Russie l'est moins dans le domaine de la gestion des revenus pétroliers. En effet, l'exemple de la Norvège est souvent cité comme étant une référence en matière de gestion transparente des revenus pétroliers. Pour l'Algérie, ces indicateurs montrent une plus forte dépendance du pétrole avec

¹ Tampson W. et Marcoux S. (2007), Un Venezuela du froid ? la « malédiction des ressources » et la politique russe, *Politique étrangère*, Hors série, N°5, p.117.

² Mitchell J. et Rochefort D. (2006), « L'autre face de la dépendance énergétique », *Politique étrangère*, 2006/2, Eté, p.257.

³ Tampson W. et Marcoux S. (2007), idem p.114.

⁴ Villafuerte M. et Lopez-Murphy P. (2009), Fiscal policy in oil producing countries during the recent oil price cycle, *IMF Working paper*, WP/10/28, p.23.

un ratio fiscalité pétrolière au budget de 77,8% et un PIB hors hydrocarbures représentant 45 % du PIB total comme moyennes pour la période 2005-2008¹.

Section 3- Le Fonds de régulation des recettes et les objectifs de stabilisation budgétaire

Dans cette section, un intérêt est porté aux répercussions sur la gestion des finances publiques et la conduite de la politique budgétaire ainsi que la transformation de ses objectifs induits par la mise en place du Fonds de régulation des recettes en 2000. Nous évoquons le contexte de sa mise en place, mais aussi, l'évolution des indicateurs des finances publiques, tant au niveau des objectifs que des réalisations avec une analyse de quelques indicateurs, en l'occurrence, les déficits budgétaires rapportés au PIB. Du fait de la dépendance de ressources primaires, les finances publiques, dans les pays en développement, sont sujettes à la volatilité. Benabdellah relate à ce sujet : « L'épargne budgétaire dont on connaît l'importance et le rôle dans les pays en voie de développement devient alors fonction très volatile. En période d'amélioration des termes de l'échange, l'Etat se trouve conforté dans ses fonctions d'entrepreneur du développement et de redistributeur. En période de basse conjoncture, "l'effet cliquet" conduit l'Etat à s'endetter et/ou à utiliser la création monétaire pour financer son déficit afin de continuer à financer les projets en cours et à soutenir le pouvoir d'achat de la population afin de ne pas s'exposer à l'impopularité »². En Algérie, l'idée de création du Fonds de stabilisation avait, initialement, pour ambition d'atténuer des effets de cette volatilité.

3-1- Le Contexte de création du FRR : d'un objectif de stabilisation à un instrument de politique expansionniste

Le Fonds de régulation des recettes est créé en 2000³ dans le but de :

- restaurer le matelas des actifs externes, qui avaient précédemment chutés ;
- entretenir le stock de la dette publique ;
- lisser le profil des dépenses à long terme ;

Le Fonds de régulation des recettes est un sous compte de l'Etat auprès de la Banque d'Algérie. C'est un compte en Dinars qui agit comme un compte de stabilisation. Il n'a pas d'objectif explicite de transfert intergénérationnel. Depuis 2004, ses ressources sont divisées en une petite part « liquide » et une large gamme de sécurités des revenus fixés. Les bénéfices sur réserves sont, en fin de compte, transférés au budget sous forme de dividendes de la Banque centrale. Les caractéristiques opérationnelles du Fonds laissent une marge de discrétion considérable.

¹ Villafuerte M. et Lopez-Murphy P. (2009), idem, p.23

² Benabdellah Y. (2006), Croissance économique et *dutch disease* en Algérie, op.cit, p.3

³ Loi N° 2000-02 du 27 juin 2000 portant loi de finances complémentaire pour 2000, JORADP, N°37 du 28 juin 2000, article 10, p.3

Les actifs sont utilisés pour financer les investissements d'infrastructure intérieurs, étant le besoin important des infrastructures incluant les logements sociaux, mais aussi le financement des subventions accordées¹ pour les biens de base afin de protéger les consommateurs des prix élevés sur les marchés internationaux. Les revenus excédant les prévisions sont déposés dans le Fonds pour lequel le solde a atteint près de 50 milliards de dollars à la fin 2007² et à peu près 73 milliards de dollars en 2012³.

En effet, le contexte de la création du Fonds de régulation étant marqué par l'envolée du prix de l'énergie sur les marchés internationaux (grâce à l'importante demande d'énergie induite par l'affirmation de nouvelles puissances économiques dans le monde tels que la Chine et le Brésil) mais aussi en raison de la deuxième invasion d'Irak. Cette conjoncture a permis la capitalisation d'importantes ressources dans le Fonds de régulation dont la mission originelle était le lissage des dépenses publiques et faire ainsi face à la procyclicité de la politique budgétaire qui est principalement axée sur la fiscalité pétrolière.

Il faut dire que les difficultés budgétaires caractérisant la fin de la décennie 1990 avec la chute considérable du prix de pétrole en 1998⁴ suite à la crise asiatique constitue sans doute un mobile pour la création des fonds pétroliers dans beaucoup de pays⁵. En Algérie, les bouleversements entraînés par le « contre choc pétrolier » de 1986, qui s'est soldé par la mise en place d'un Plan d'ajustement structurel (PAS)⁶. Ce dernier corollaire d'une austérité budgétaire avec une obsession de rééquilibrage budgétaire en accentuant la pression fiscale et en contractant les dépenses publiques, en comprimant la masse salariale du secteur public, les subventions ainsi que les dépenses d'équipement⁷. A la fin de la décennie 1990, le ralentissement de la croissance économique mondiale, suite aux difficultés financières et économiques des pays du Sud-est asiatique, avait eu des répercussions indirectes sur l'économie algérienne.

A une politique d'austérité, s'est progressivement substituée une politique budgétaire expansionniste, sous l'effet de la reprise des cours du pétrole. Cette dernière avait incité les

¹ Mouhoubi S. (2011), affirme que 30% de la rente pétrolière vont aux subventions, *Revue l'Eco*, N° 31, Octobre 2011, p. 28.

² Strum M. et al. (2009) op.cit., p.44

³ Nos calculs d'après les données de la DGPP et de la Banque d'Algérie.

⁴ En 1998, le prix moyen du baril de pétrole n'était que de 12,72 \$ contre 19,09\$ en 1997 soit une baisse d'un tiers selon les données de British petroleum.

⁵ Venezuela, Qatar, Kazakhstan, Azerbaïdjan et Algérie ont tous procédé à la création de Fonds pétroliers. C'est peut-être la deuxième génération de fonds après ceux créés principalement suite aux chocs pétroliers des années 1970. La plupart de ces fonds ont affichés des objectifs plutôt de stabilisation (face à la récurrence des crises), alors que la première génération de fonds ont été créé dans une optique d'épargne.

⁶ Le PAS, inspiré du courant théorique de la Théorie anti keynésienne des finances publiques est axé autour de trois éléments : austérité budgétaire, privatisations et libéralisation économique.

⁷ Benissad H. (1993), L'ajustement structurel : objectifs et expériences, Alim éditions, p.69.

pouvoirs publics à épargner les excédents budgétaires dans le FRR. Toutefois, une politique expansionniste s'est matérialisée, principalement, par la mise en place de trois plans de relance économique successifs. Le gigantisme de ces plans ainsi que les prévisions de cours déconnectée de la réalité du marché avaient poussé les pouvoirs publics à réorienter les ressources du FRR pour le financement des déficits publics.

3-2- Gestion budgétaire prudentielle, procyclicité budgétaire et manque de transparence

La période d'analyse est composée de plusieurs phases marquées par des événements et des politiques contrastes et des changements de caps. Très sommairement, nous en rappelons les faits marquants et ensuite, nous passons en revue l'évolution des variables budgétaires.

La période choisie pour l'étude commence le lendemain d'un choc pétrolier de 1979, où les prix de pétrole ont été, en termes constants, jamais égalés jusqu'alors. En effet, en 1979, le prix moyen du baril de pétrole, en dollars constants (base 2014) dépasse le seuil des 100 dollars. Ces niveaux de prix ne sont atteints qu'à compter de 2008¹.

En Algérie, suite à la crise du « contre choc pétrolier » de 1986, les réformes économiques engagées entre 1988-1991 avaient comme priorité la séparation du politique de l'économique et la mise en place d'une véritable politique économique. Le gouvernement réformateur tablait sur les ressources et atouts internes². En matière fiscale et financières, la réforme s'avère selon **Henni A. (1997)** « nécessaire dans le principe et radicale dans le contenu »³. La chute du prix de pétrole en 1986 a dévoilé la fragilité du système fiscal et financier érigé dans le cadre de l'économie planifiée et son incapacité tant à contenir l'inflation monétaire qu'à mobiliser des recettes fiscales ordinaires conséquentes à l'effet de compenser le manque à gagner de recettes fiscalité pétrolières⁴. Les réformes ont été abandonnées suite au départ du gouvernement sous la pression des rentiers du système avant les premières élections législatives pluralistes⁵. La décennie 1990 était caractérisée par un arrêt du processus électoral avec ces répercussions dramatiques. Sur le plan économique, la décennie était principalement caractérisée par la mise en place du programme d'ajustement structurel dont l'objectif de redressement des grands équilibres macroéconomiques, et faire face à la cessation de paiement. Des politiques économiques de rigueur ont été préconisées, avec une certaine primauté de la politique

¹ D'après les calculs de BP, statistical review of energy 2015 , p.15

<http://large.stanford.edu/courses/2015/ph240/zerkalov2/docs/bp2015.pdf>

² Talahite F. (2010), Réformes et transformations économiques en Algérie, Rapport en vue de l'obtention du diplôme Habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13- Nord, p. 13.

Version électronique disponible sur : HAL open science : Fatiha Talahite. Réformes et transformations économiques en Algérie. Economies et finances. Université Paris-Nord - Paris XIII, 2010. tel-00684329

³ Henni A. (2009), La réforme monétaire et financière en Algérie, Confluences méditerranée, N°71, p.28

⁴ Henni A. (2009), idem, pp.27-28.

⁵ Talahite F. (2010), idem.

monétaire ainsi que l'instauration des mesures d'austérité budgétaire. Toutefois, à partir de l'année 2000, plusieurs plans de relance économiques consécutifs ont été lancés. Cette politique budgétaire de relance revêt deux spécificités : d'une part, elle dure dans le temps ; donc il ne s'agit guère d'une politique budgétaire conjoncturelle ; d'autre part, le principal mode de financement de cette politique n'est ni les prélèvements obligatoires, ni le recours à l'emprunt, mais plutôt par la fiscalité pétrolière tant budgétée que prélevée du FRR. Par ailleurs, le retournement de conjoncture, en fin de période, montre le caractère vulnérable de la politique budgétaire mise en place.

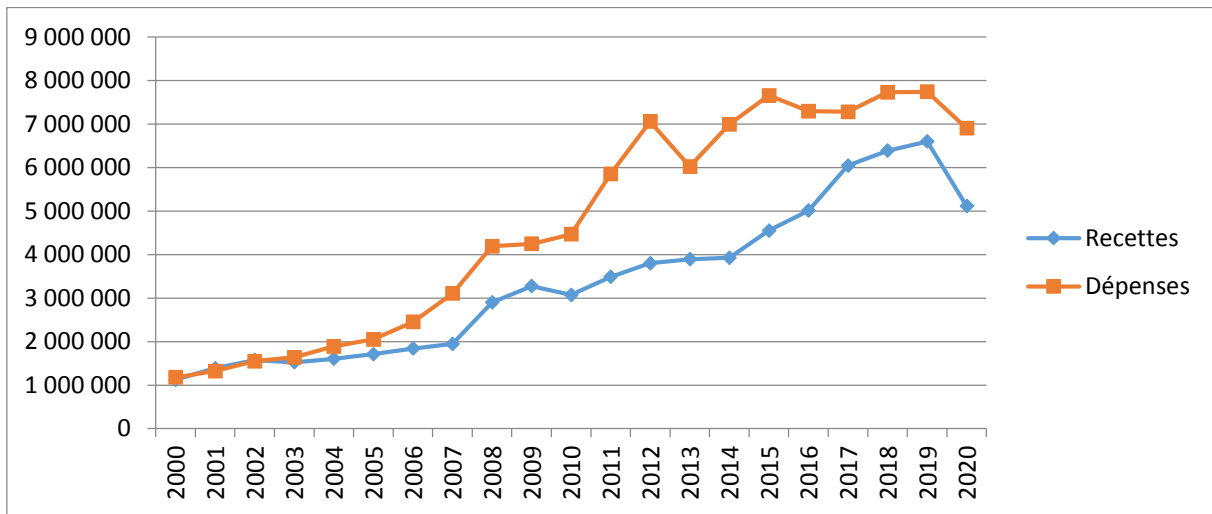
3-3- Evolution des dépenses et de recettes budgétaires

A l'instar de la plupart des pays exportateurs des hydrocarbures, le boum pétrolier marquant le début du troisième millénaire, avait permis, à l'Algérie, d'enregistrer d'importants excédents du compte courant ainsi que des excédents effectifs du budget de l'Etat. Cette aisance budgétaire avait amené les pouvoirs publics à entreprendre une politique dépensière d'une grande envergure. En effet, si l'accroissement des dépenses d'équipement et d'investissement publics s'explique par le lancement de plusieurs plans de relance successifs visant à réaliser une croissance économique soutenue à moyen terme, les dépenses de fonctionnement n'avaient pas tardé à s'accroître de manière considérable sous l'effet principalement des pressions sociales (accroissement des salaires et des pensions, subventions des denrées de base...). L'analyse de l'évolution des recettes et des dépenses budgétaires peut se faire de deux manières. D'une part, comparer les dépenses et les recettes budgétées (hors FRR) révèle la prudence « démesurée » liée aux prévisions des recettes, dans le sens où la règle budgétaire fixée est contournée au fil du temps. D'autre part, comparer les dépenses totales aux recettes totales, y compris les concours du FRR, permet de rendre compte des soldes budgétaires enregistrés au fil du temps. Néanmoins, la faiblesse des structures productives fait que les dépenses publiques s'orientent en partie vers la consommation de produits importés.

3-3-1- La règle budgétaire et les écarts entre recettes et dépenses budgétaires

Le début du millénaire est caractérisé par l'envolée des prix des produits énergétiques.

Figure N° 16 : Evolution comparative des dépenses et recettes budgétaires Hors FRR



Source : Réalisé sur la base des données de l'ONS et des rapports de la Banque d'Algérie

Ce graphique montre l'évolution des dépenses budgétaires et des recettes budgétaires hors hydrocarbures depuis 2000. Nous constatons alors un décolllement de la courbe des dépenses budgétaires à partir de 2006 creusant ainsi l'écart avec les recettes budgétaires, alors que les deux courbes avaient évolué en parallèle au début de période. Ce constat s'explique d'une part par la règle budgétaire adoptée qui fixe le prix de pétrole à des niveaux bas par rapport au marché conduisant ainsi à une sous estimation des recettes de la fiscalité pétrolière et, d'autre part, à la réorientation des disponibilités du FRR au financement des déficits budgétaires. Ce choix du maintien de règle budgétaire rigide, carrement déconnectée de la volatilité des prix de l'énergie, constitue en soi une entorse aux grands principes budgétaires. Mais rend la politique budgétaire procyclique. En fin de période les deux courbes ont une tendance à se rapprocher.

De leur côté, les recettes budgétaires hors FRR avaient connu une évolution importante mais pas continue : accroissement linéaire de 2000 à 2007 passant de 1125 milliards de DA à 1949 milliards de DA, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 8%. Le début de la décennie 2000 est marqué par une reprise et accroissement considérable des objectifs budgétaires sous l'impulsion de la révision du prix prévisionnel du baril de pétrole. Les recettes budgétaires ont presque doublé entre 1998 et 2002. Cependant une revue à la baisse des objectifs de recouvrement a été opérée en 2003. Les recettes prévisionnelles passent dès lors de 2049,3 milliards de dinars en 2002 à seulement 1451 milliards de dinars en 2003, soit une baisse de près de 30%. De 2004 à 2007, les recettes budgétaires avaient connu une reprise, mais pas pour autant atteindre les seuils réalisés en 2001 et 2002. Enfin, à partir de 2008, ces recettes se sont accrues d'une manière considérable (soit une augmentation de 74% entre 2007 et 2009). Cet

accroissement s'explique par la révision du prix du baril de pétrole de référence passant de 19\$ à 37 \$ en 2008 (soit le prix moyen de la dernière décennie). Puis un prix de référence à 50\$.

Comme le montre le tableau N°07, le même principe avait été retenu dans la détermination du prix de référence (permettant de déterminer la fiscalité pétrolière budgétée) pour la décennie précédente, soit un prix de baril prévisionnel de 19 \$. Désormais, à titre exceptionnel le prix référentiel retenu pour l'exercice budgétaire 2002 était de 22 dollars¹ (pour 2001 et 2002, il faut signaler que l'épargne du Fonds de régulation des recettes était négative. Autrement dit, la différence entre la fiscalité recouvrée et la fiscalité budgétée augmentée du remboursement de la dette pour les exercices en question, était négative.

Tableau N° 07 : Evolution du prix moyen du pétrole pour la période 1988-2017

Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Moy
Prix moyen	14.92	18.23	23.73	20.00	19.32	16.97	15.82	17.02	20.67	19.09	18.58
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moy
Prix moyen	12.72	17.97	28.50	24.44	25.02	28.83	38.27	54.52	65.14	72.39	36.78
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moy
Prix moyen	94.1	60.86	77.38	107.46	109.45	105.87	96.29	49.49	40.68	52.51	79.41

Source : Brent dated statistiques publiées sur le site internet de British Petroleum

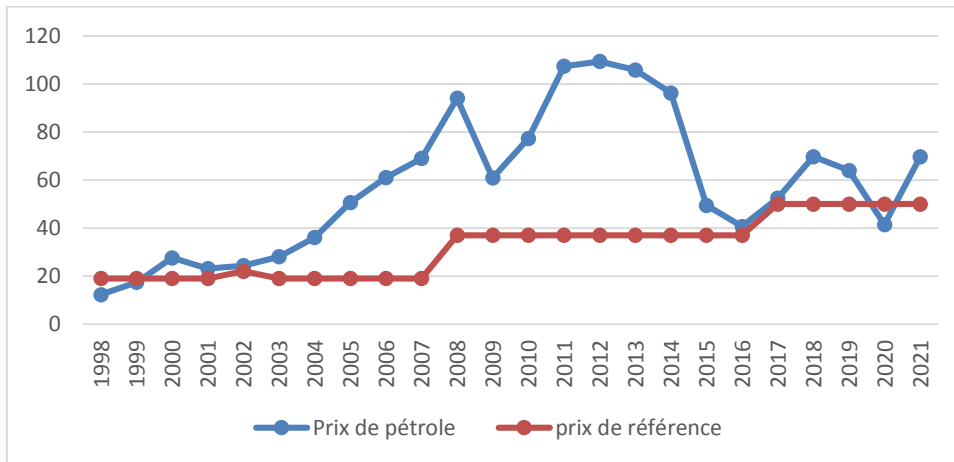
Au courant de la décennie 1988-1997, l'évolution des cours nominaux du pétrole a connu trois phases : les cours ont initialement progressé de près de 60% entre 1988 et 1990, passant de 14.92 dollars à 23.73 dollars le baril. Les cours chutent par la suite à compter de 1991 pour atteindre en 1994 la valeur de 15,82 \$ le baril. Ces chutes de prix accentuaient les tensions budgétaires. A partir de 1995, les prix avaient connu une reprise avant de finir avec une légère baisse en 1997, sous l'effet de la crise financière asiatique.

Pour la seconde décennie, les prix de pétrole sur les marchés dépassaient les prévisions, exceptées les années 1998 et 1999. Les prix ont connu une accélération à partir de 2000 avec un léger ralentissement en 2001 et 2002. Entre 1998 et 2007, les prix ont passé de 12.72 \$ à 72.39 \$ le baril soit une augmentation de 560 %. Cette envolée des prix s'explique par la demande croissante de l'énergie des pays émergents, notamment, la Chine.

L'Algérie constitue en fait l'un des pays pour lesquels la politique de prévision est très prudentielle mais aussi la règle budgétaire appliquée pour la détermination des prix prévisionnels est rigide puisqu'elle ne change qu'au bout d'une décennie.

¹ Rapport de présentation du projet de loi de finances 2002, p.5

Figure N° 17 : Ecart entre prix de pétrole de référence et prix du marché



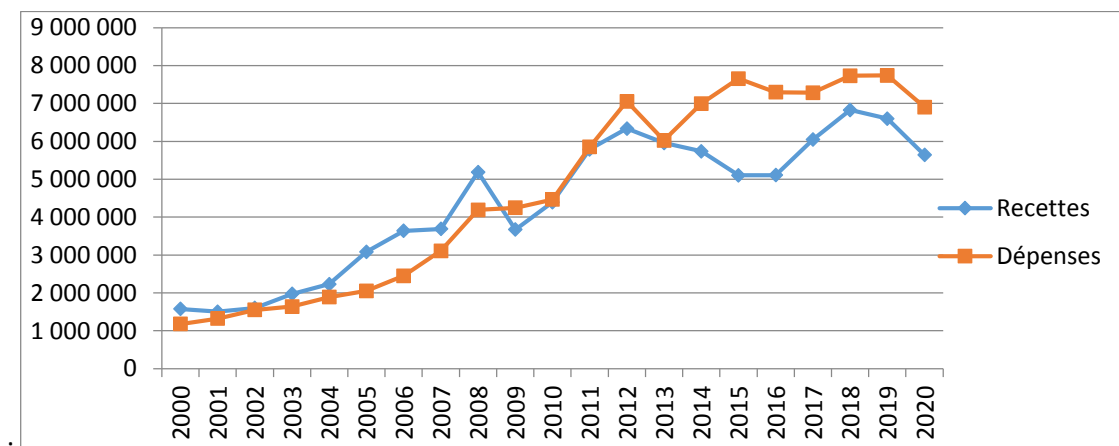
Source : Réalisé sur la base des données de l'OPEP, et des différents rapports de présentation des lois de finances

La hausse spectaculaire des prix de pétrole, notamment à partir de 2004, montre la rigidité de cette règle. En effet, le prix moyen de baril en 2007 représente près de 6 fois le prix moyen du baril en 1998, alors que les deux budgets reposent sur la même règle budgétaire. Toutefois, il faut mentionner que l'évolution des prix n'a pas été uniforme. A partir de 2017, le prix de référence du baril de pétrole retenu dans les indicateurs de cadrage des lois de finances successives est de 50 dollars. Il semble évident que la règle budgétaire retenue jusqu'alors soit abandonnée. Le prix moyen de pétrole selon la règle de moyenne décennale dépasse les 80 dollars le baril.

3-3-2- Evolution des dépenses et recettes totales du budget de l'Etat

L'analyse conjointe de l'évolution des dépenses et des recettes budgétaires totales permet de ressortir les période de difficultés de financement des engagements budgétaires de l'Etat et les périodes permettant l'épargne publique. Le graphique ci-après montre l'évolution de ces deux rubriques.

Figure N° 18 : Evolution des dépenses budgétaires et des recettes budgétaires totales



Source : Nos calculs d'après les rapports annuels de la Banque d'Algérie

L'évolution des dépenses et des recettes budgétaires contenues dans la situation résumée des opérations du trésor pour la période s'étalant de 2000 à 2020, permet de dresser ce constat : Les dépenses budgétaires nominales avaient connu un accroissement continu depuis 2000. Cet accroissement s'est amplifié à partir de 2006. Ces dépenses avaient plus que doublés en 2006. Elles ont été multipliées par 6 entre 2000 et 2012. Le taux de croissance annuel moyen des dépenses budgétaires totales entre 2000 et 2019 est de 10.41%.

Nous pouvons clairement distinguer trois périodes d'évolution : La première période s'étale de 2000 à 2005, durant laquelle les indicateurs macroéconomiques sont stabilisés notamment le taux d'inflation ramené à des niveaux assez acceptables¹. Les dépenses budgétaires avaient augmenté de manière soutenue. Elles ont, quasiment doublés, passant de 1178 milliards de dinars courants en 2000 à 2052 milliards de dinars courants en 2005. En effet, l'année 2001 correspond au lancement du premier Plan de relance économique. A partir de 2006, l'augmentation des dépenses budgétaires devient exponentielle. Deux explications de l'augmentation démesurée des dépenses budgétaires peuvent être distinguées : d'une part, la loi de finances complémentaire de l'année 2006 qui, dans son article 25, autorise le financement des déficits du Trésor public et la poursuite des programmes de relance économique. L'autre explication trouve son fondement dans les réponses aux demandes sociales de la population. En fait, doper le pouvoir d'achat des fonctionnaires (2007 en instaurant de nouvelles grilles de salaires au profit des fonctionnaires et des salariés, l'augmentation du nouveau SMIG passant de 10 000 DA en 2006, à 12 000 DA en 2007, à 15000 DA en 2010. Le SMIG est revu une autre fois à la hausse en 2012 pour atteindre 18 000 DA et en s'établissant en 2020 à 20 000), mais aussi, la revue à la hausse des pensions et retraites, avec le versement des différents rappels. Mais également le maintien de soutien des prix et transferts sociaux. Auxquelles mesures s'ajoute les multiples facilités d'accès au crédit des agents économiques et des exonérations². Par ailleurs, la faiblesse de l'offre domestique avait, fortement, contribué à l'accroissement des importations. Ces dernières passent de moins de 10 milliards de dollars en 2000 à plus de 60

¹ L'inflation a été ramenée à moins de 5% pour la période. Excepté l'année 2001 qui a enregistré un taux d'inflation de 4,2% ; l'évolution de l'indice des prix à la consommation n'avait pas dépassé les 3% durant la période 2000-2005.

² Plusieurs dispositions de facilités peuvent être distinguées. Pour le cas de l'immobilier, en plus de l'aide de la Caisse nationale du logement, les agents peuvent bénéficier de prêts à taux bonifiés. Les bénéficiaires ne supportent qu'un taux d'intérêt de 1% (soit des taux négatifs si l'on tient compte du taux d'inflation). D'autres dispositions touchent les jeunes entrepreneurs qui initient des projets dans le cadre des dispositifs d'aide à la création de nouvelles entreprises, notamment la création d'un Fonds de garantie, les bonifications de taux d'intérêts et la franchise fiscale.

milliards de dinars en 2014, avant de chuter à 35.5 milliards de dollars en 2020. Il est évident que dans le schéma d'analyse keynésienne, l'une des hypothèses de réussite de la relance économique par la demande effective en est justement l'élasticité de l'offre pour répondre à une demande supplémentaire issue des multiples transferts de l'Etat. Dans le cas de l'Algérie, l'effet d'éviction externe semble l'emporter. Autrement dit, la réponse à la demande des agents économiques (y compris l'Etat) est satisfaite par les agents économiques appartenant au reste du monde. Cette situation engendre évidemment des effets néfastes sur l'économie nationale notamment sur l'industrie locale qui doit désormais faire face à une rude concurrence des produits étrangers qui pénètrent sur le marché local notamment, à compter de 2005, date d'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union européenne. Cet accord peut avoir un impact ambivalent sur l'offre. Le tissu industriel dépend amplement de l'importation des intrants. Libéraliser le commerce international en période d'aisance en le comprimant dans les périodes de « vaches maigres » peut créer des distorsions et mettre en difficulté les entreprises locales. D'autre part, le tissu industriel en déclin et l'industrie publique sénescence, n'étaient pas assez protégé par les termes de l'accord d'association et le démantèlement tarifaire, dans une économie qui peine à se diversifier.

La troisième période, s'étalant de 2015 jusqu'à 2020, était marquée par un ralentissement du rythme de croissance des dépenses budgétaires.

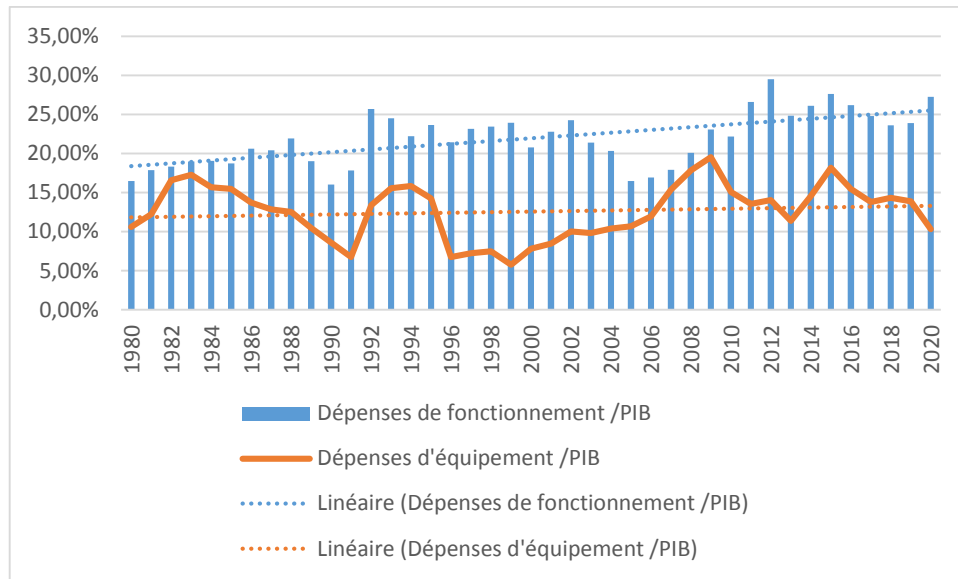
3-4- Evolution structurelle des dépenses budgétaires

Ce point vise à clarifier l'évolution des grandes rubriques des dépenses budgétaires ainsi que leur poids dans le PIB. Nous avons calculé des moyennes quinquennales.

3-4-1- Le poids des dépenses budgétaires dans le PIB

Afin de montrer l'évolution du poids des dépenses publiques, nous avons privilégié de les rapporter au PIB dans un souci de comparaison de leur ampleur dans différentes périodes. Nous présentons ainsi l'évolution des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'équipement

Figure N° 19 : Evolution des grandes rubriques de dépenses budgétaires



Source : Nos calculs d'après les données de l'ONS et du ministère des finances

L'analyse de ce graphique est significative si l'on considère que les dépenses de fonctionnement consistent en les moyens financiers mis à la disposition des administrations en vue de mener la politique économique. Ces dépenses expriment le poids de l'Etat « employeur » dès lors que le principal poste de ces dépenses est celui de la « Rémunération du personnel », mais aussi Etat « Redistributeur » s'il l'on prend en considération les transferts sociaux et économiques opérés par l'Etat en guise de réaliser une certaine justice sociale. Les dépenses d'équipement consistent, quant à elles, principalement en les enveloppes allouées pour concrétiser les différentes politiques sectorielles. Nous pouvons alors parler de l'Etat « entrepreneur ».

À travers le graphique, nous pouvons tirer les remarques suivantes :

- Les dépenses budgétaires représentent, en moyenne, sur la période 1980-2020, 34,5% du PIB. Ces dépenses sont composées pour près de deux tiers de dépenses de fonctionnement (22% du PIB), et pour un tiers environ de dépenses d'équipement (12,5 % du PIB). La figure N°19, ci-dessus, montre les différentes phases d'évolution des dépenses. Nous constatons que cette évolution n'est pas uniforme, notamment pour le cas des dépenses d'équipement. Ainsi, pour la période 1980-1988, les dépenses de fonctionnement passent de 16,5% à 21,9 % du PIB. Ces dépenses chutent ensuite pour afficher le niveau le plus bas pour toute la période étudiée (16% du PIB correspondant à l'année 1990). Les dépenses d'équipement avaient, pour la même période évolué dans deux sens opposés, d'abord, elles croissent plus vite que les dépenses de

fonctionnement, sur la phase 1980-1984. Elles passent de 10.6% en 1980 à 17.3% en 1983 (autour de 15,5 %, pour les années 1984-85). Les dépenses d'équipement baissent par la suite, de manière drastique pour s'établir à 12.5% du PIB en 1988. En 1991, ces dépenses ne représentent que 6.7% du PIB.

- Les dépenses budgétaires connaissent un accroissement considérable durant la période 1992-1995. Les dépenses de fonctionnement représentent environ 25% du PIB en 1992-1993. Les dépenses d'équipement représentent environ 15% du PIB pour la période 1993-1995 (soit leur niveau d'avant le contre-choc pétrolier de 1986).
- De 1996 jusqu'à 1999, les dépenses publiques ont été maintenues à des niveaux plus au moins stables. Autour de 23% et 7% en moyenne respectivement pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement. Ces dernières affichent leur niveau le plus bas en 1999, avec 5.77 % du PIB.
- Entre 2000 et 2002, les dépenses de fonctionnement croissent de 4 points de PIB et les dépenses d'équipement de 3 % du PIB. La période 2002-2005 est marquée par un recul net de 8 points de PIB des dépenses de fonctionnement contre un léger accroissement des dépenses d'équipement. Une baisse des dépenses de fonctionnement et un accroissement des dépenses d'équipement. Entre 2005 et 2009, les dépenses budgétaires croissent de manière exponentielle tant pour la section fonctionnement que pour celle d'équipement. Cet accroissement, représente, respectivement, 7 et 9 points de PIB. La courbe des dépenses d'équipement chevauche avec celle des dépenses de fonctionnement. Les dépenses totales en 2009 représentent 42.6% du PIB (les dépenses d'équipement pèsent 19.56% du PIB). Les dépenses de fonctionnement atteignent le seuil de 30% du PIB en 2012. Pour la période 2011-2020, ces dépenses pèsent entre 25 et 30% du PIB (hormis 2018-et 2019, 24.78% et 23.60% du PIB). Ce qui reste loin des objectifs fixés dans le CBMT, à savoir ramener les dépenses courantes à 20% du PIB en 2020¹. Les dépenses d'équipement pèsent entre 13.5% et 15.5% entre 2011 et 2019 (excepté 2013 avec 11.37% et 2018 avec 18.2% du PIB). En 2020, les dépenses de fonctionnement reprennent leur ascension pour s'établir à 27% du Pib alors que les dépenses d'équipement ne pèsent que pour 10% du PIB.
- Les dépenses d'équipement semblent constituer la variable d'ajustement contre les chocs externes. Nous confirmons le constat dressé par **Menna et Mihibel (2016)**². Les

¹ Rapport du FMI, 2017, p.13

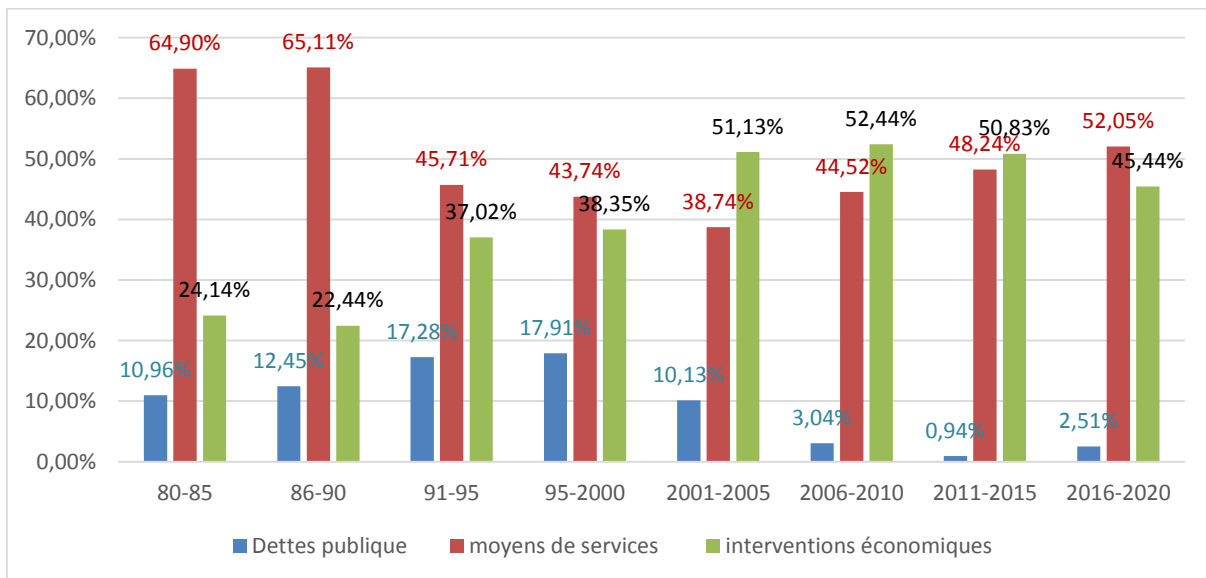
² Menna K., Mehibel S. (2016), A Decade Of The Algerian Economy: Is It Really Lost?, *Maghreb Review of Economic and Management* , Vol. 03, N° 02, p.56

données montrent les baisses des dépenses liées à cette rubrique en périodes de crises, comme ce fut le cas pour les années (1986 – 2009- 1999-2015-2019). Inversement, les dépenses de fonctionnement, paraissent incompressibles. Ces dépenses semblent progresser d'une manière continue, sous forme d'escalier. Autrement dit, ces dépenses croissent continuellement. Leur ralentissement, voire baisse, ne sont que temporaires avant de reprendre une nouvelle ascension. Ceci nous renvoi à la thèse de Wiseman et Peacock. A titre d'exemple, les augmentations importantes des dépenses de fonctionnement observées à compter de 2008 s'expliquent principalement par la réponse aux multiples demandes sociales et mise en place des régimes indemnitaires, de statuts particuliers de différents corps de la fonction publique.

3-4-2- Composition des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'équipement

Les dépenses de fonctionnement contiennent plusieurs postes. Elles regroupent principalement, les charges liées au fonctionnement des services publics, comme les traitements et salaires des fonctionnaires ; les transferts publics et les charges de la dette. Les dépenses d'équipement retracent les engagements publics dans la réalisation des infrastructures, de l'habitat et d'autres dépenses dont la portée et les financements sont pluriannuels. Les figures N° 20 et N° 21 ci-après illustrent respectivement les ventilations de dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement en moyennes quinquennales sur la période d'analyse.

Figure N° 20 : Répartition des dépenses de fonctionnement par nature



Source : Réalisé par nos soins, d'après les données de l'ONS et du rapport de la Banque d'Algérie pour l'année 2021

La figure N°20 montre la répartition des dépenses courantes par nature pour la période 1980-2020. Ce travail est réalisé en recoupant deux sources de données, à savoir les statistiques de la Banque d'Algérie et les données de l'ONS.

La rubrique « dette publique » correspond à la charge de la dette publique. Cette charge avait connu un accroissement considérable pour les deux premières décennies de la période étudiée. Elle passe de près de 11 % en moyenne entre 1980-1985 à près de 18% pour la période 1995-2000. Cette charge s'allège au fil du temps. Elle s'établit à 10 %, environ pour le quinquennat 2001-2005. Cette charge ne compte que pour 1 %, en moyenne, sur la période 2011-2015. Cependant, une certaine tendance à la hausse s'affiche en fin de période. Ces dépenses de fonctionnement liées aux remboursements des charges de la dette publique, montrent que des efforts considérables ont été effectués durant la période considérée en vue du remboursement notamment des charges liées aux dettes d'assainissement des entreprises publiques.

Les « moyens de services » englobent l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des services publics, notamment les charges du personnel (traitements et salaires et cotisations sociales) ainsi que les subventions des services publics (Etablissements hospitaliers et autres établissements publics). Cette rubrique contient également les dépenses liées aux matériels de fonctionnement et d'entretien. Il apparaît que ce poste tient une place prépondérante dans la structure des dépenses courantes, tout au long de la période considérée. Toutefois, comme le montre la figure N° 20, ci-dessus, ces dépenses, après un recul durant la décennie 1990, se stabilisent, durant la période 2000-2005, autour de 52 % des dépenses totales. Ces dépenses prennent une ascension considérable à compter de 2006. L'explication tient au fait que les rémunérations des personnels constitue le principal poste de charge de cette rubrique. En effet, en 2018, les rémunérations représentent 72% de cette rubrique, ce qui avoisine 50% des dépenses courantes totales¹. Ceci peut s'expliquer par la mise en place de nouveaux statuts particuliers et les divers rappels sur traitements et salaires des fonctionnaires de l'administration publique. Ce qui montre à quel point ces dépenses sont incompressibles. Les dépenses liées aux subventions des services publics ont progressé également de manière considérable. Elles représentent 17% en moyenne durant la période 2010-2020, contre moins de 14%, en moyenne, durant la période 2000-2009.

Les dépenses liées aux interventions publiques comprennent les transferts sociaux et économiques de l'Etat (hors transferts liés au fonctionnement des services publics)². Ces

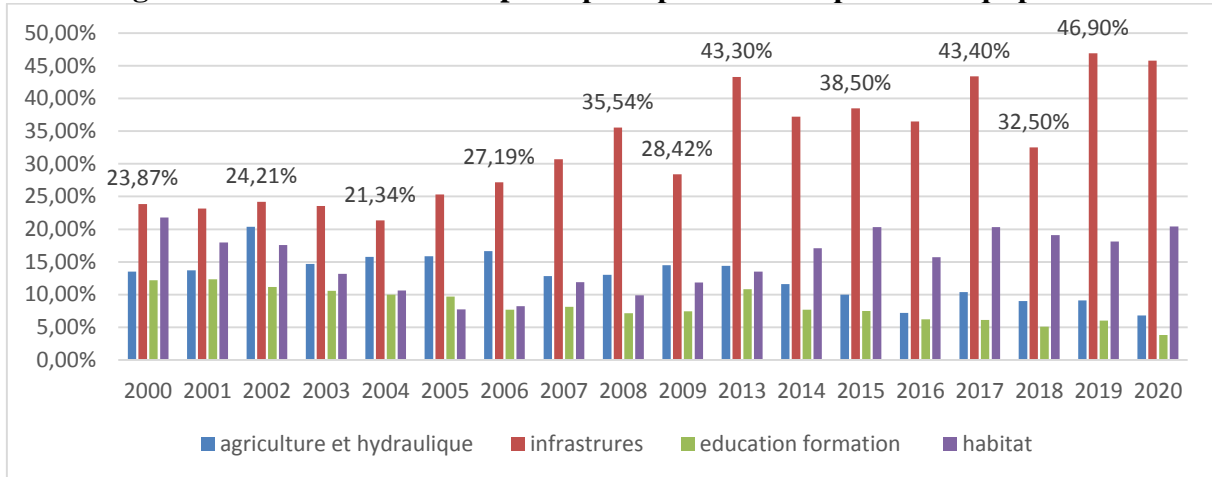
¹ Rapport de la cour des comptes (2018), p.28

https://www.ccomptes.dz/wp-content/uploads/2019/12/rapport_annuel2018.pdf

² Pour la période 1988-1998, ces transferts incluent ceux liés à au fonctionnement des services publics.

transferts renvoient à la fonction redistributive de l'Etat. L'analyse de l'évolution de ce poste rend compte de leur poids grandissant des transferts sociaux qui atteignent 37.5 % durant la période 2000-2005. Bien qu'ils affichent un léger recul depuis 2006, ils sont maintenus à des proportions supérieures à celles enregistrées durant les années 1980.

Figure N° 21 : Evolution des principaux postes des dépenses d'équipement



Source : D'après les données de la Direction générale du budget et des rapports de la Banque d'Algérie

Le graphique ci-dessus montre la structure ainsi que l'évolution, en termes relatifs, des grandes masses de dépenses d'équipement et d'investissement budgétaires réalisées pour la période allant de 2000 à 2020. Nous constatons un accroissement significatif des dépenses d'infrastructures. Ces infrastructures sont, principalement de nature économique et administrative¹. Le poids des infrastructures dans le budget d'équipement passe d'environ 24 % à plus de 45% entre 2000 et 2020. Sur la décennie 2000-2010, les dépenses d'infrastructure ont connu leur apogée en 2008, en enregistrant un montant de 674,5 milliards de dinars courant, soit 35,54 % du total des dépenses d'équipement et d'investissement. Sur la décennie 2010-2020, les dépenses d'infrastructures franchissent de nouveaux seuils. En termes relatifs, elles représentent 46.90% du total des enveloppes du budget d'équipement en 2019.

La part des dépenses liées à la rubrique « Agriculture et hydraulique » avait également augmenté dans un sens positif. Elles ont ainsi gagné un point du total des dépenses de la section, passant de 13,51 % à 14,51 %, entre le début et la fin de la décennie. Ces dépenses ont enregistré des proportions considérables, entre 2002 et 2006, en raison de l'importance des enveloppes budgétaires accordées dans le cadre du Plan national de développement rural et agricole (PNDAR) lancé en 2000. A compter de 2014 la part de ces dépenses décline. Elles ne représentent en 2020 que 6.80% du total des dépenses d'équipement, contre 14.40% en 2013.

¹ Les infrastructures socioculturelles comptent pour moins de 5% dans le budget d'équipement.

Les dépenses liées à l'éducation affichent également un net recul. Elles ne contribuent qu'à hauteur de 3.8 % en 2020, contre plus de 12% au début de la décennie 2000 et 2001.

Les dépenses liées à l'habitat représentent en moyenne 15.3% du total des dépenses d'équipement pour la période considérée. Ces dépenses sont importantes au début de période. 21.8% du total des enveloppes budgétaires pour l'exercice 2000 étaient consacrées à l'habitat. Entre 17% et 18% pour les exercices 2001-2002. Ces dépenses déclinent à compter de 2003, pour s'établir à leur bas niveau en 2005-2006, avec une part de 8% des dépenses d'équipement. A compter de 2014, ces dépenses s'affirment comme le second poste le plus doté derrière les infrastructures économiques et administratives, avec des enveloppes budgétaires comprises entre 16 et 20% du total des crédits de paiements.

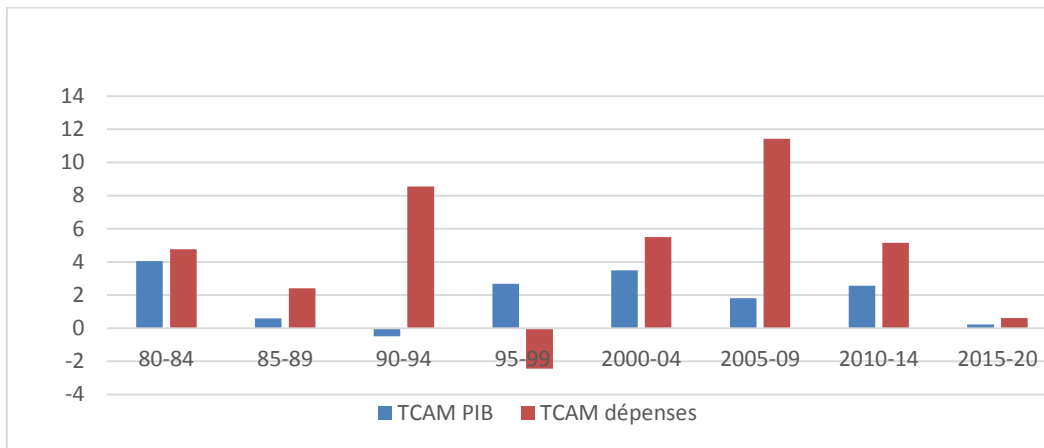
Les autres dépenses comprennent, entre autres, les « Plans communaux de développement » (PCD). Ces enveloppes, destinées aux collectivités locales, passent de 9,69% du total des dépenses en 2000 à moins de 3% au cours de la décennie 2010-2020, marquant ainsi une forme de « recentralisation financière ». « Opérations en capital » correspond au poste qui a enregistré l'évolution la plus probante. Ce poste englobe plusieurs dépenses, liées principalement, au soutien de l'activité économique (dotations aux caisses de l'assurance sociale et les bonifications des taux d'intérêts), des dépenses inscrites aux programmes complémentaires au profit des wilayas, la recapitalisation des banques publiques¹, ainsi que les dotations pour dépenses imprévues ou bien le rachat des dettes des communes opéré en 2008.

3-4-3- Dépenses publiques et croissance économique

La figure N° 22 montre l'évolution des taux de croissance annuels moyens des dépenses publiques comparativement au taux de croissance économique du PIB.

¹ Le règlement de la Banque d'Algérie N°2018-03, oblige les banques et les établissements financiers installés en Algérie à se conformer aux nouvelles exigences de capital social minimum. Les banques et établissements financiers, en exercice, doivent se conformer aux nouvelles exigences (20 milliards de DA pour les banques et de 6.5 milliards DA pour les établissements financiers) avant le 31 décembre 2020. Ces exigences s'appliquent dans l'immédiat pour toute ouverture de banque ou établissement financier.

Figure N° 22 : Taux de croissance moyens du PIB et des dépenses budgétaires



Source : Nos calculs sur la base des données de l'ONS et des rapports de la banque d'Algérie

La figure N°22 montre une croissance cyclique tant des dépenses budgétaires que du PIB sans pour autant, affirmer l'existence d'une forte liaison ou une causalité entre les deux variables. En effet, en règle générale, il apparaît que le taux de croissance moyen des dépenses budgétaires dépassent ceux de croissance du PIB, excepté pour le quinquennat 1995-1999 où le taux de croissance moyen du PIB dépasse le TCAM des dépenses budgétaires. Ces dernières affichent d'ailleurs un signe négatif, qui s'explique par les exigences de compression des charges publiques imposée par la mise en place du PAS. Les exigences de ce dernier en matière budgétaire comme le relate **Mikideche M. (2000)**, consistent en l'édification d'une politique budgétaire rigoureuse avec l'impératif de l'équilibre budgétaire ; la suppression progressive du système de transferts généralisés et la mise en place d'un système fiscal efficient, desincitatif des activités spéculatives et assistées par l'Etat¹. Ces objectifs transcrits ne sont pas tout à fait atteints, notamment sur le volet du ciblage des subventions.

3-5- Structure et poids des recettes budgétaires

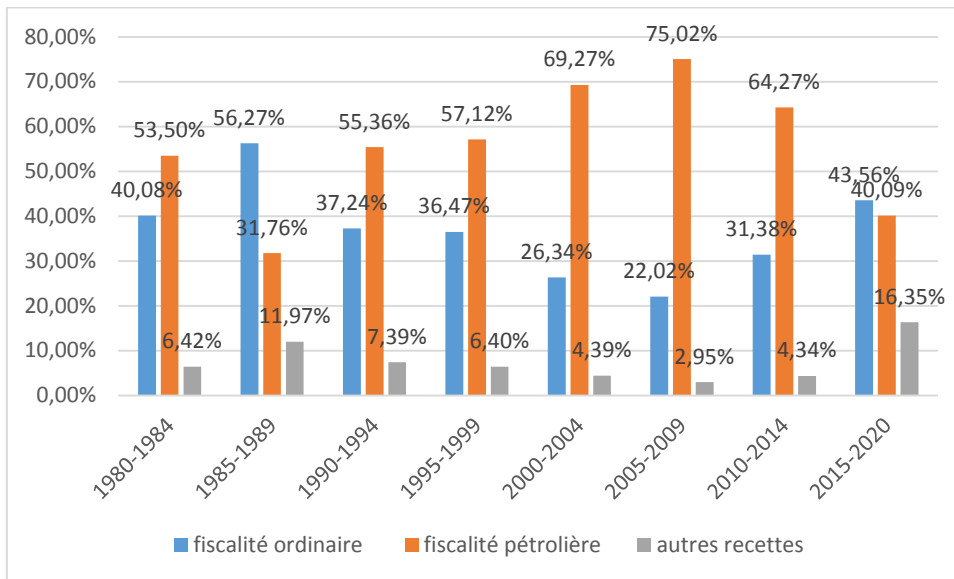
La spécificité de l'économie algérienne et son appui sur les exportations des hydrocarbures, se fait ressortir dans l'analyse de tous les indicateurs macroéconomiques. Dans le budget de l'Etat, les recettes de la fiscalité pétrolière revêtent toujours le caractère premier dans l'analyse de la structure des recettes budgétaires.

3-5-1- Evolution structurelle des recettes budgétaires

Les recettes budgétaires peuvent être regroupées en trois principales catégories. La fiscalité pétrolière, une fiscalité ordinaire et d'autres recettes. La figure N°23 montre l'évolution de ces trois rubriques sur la période étudiée.

¹ Mekideche M. (2000), L'Algérie entre économie de rente et économie émergente, *Dahleb*, p.67.

Figure N° 23 : Evolution des recettes budgétaires par nature



Source : D'après les données de l'ONS et des rapports annuels de la Banque d'Algérie

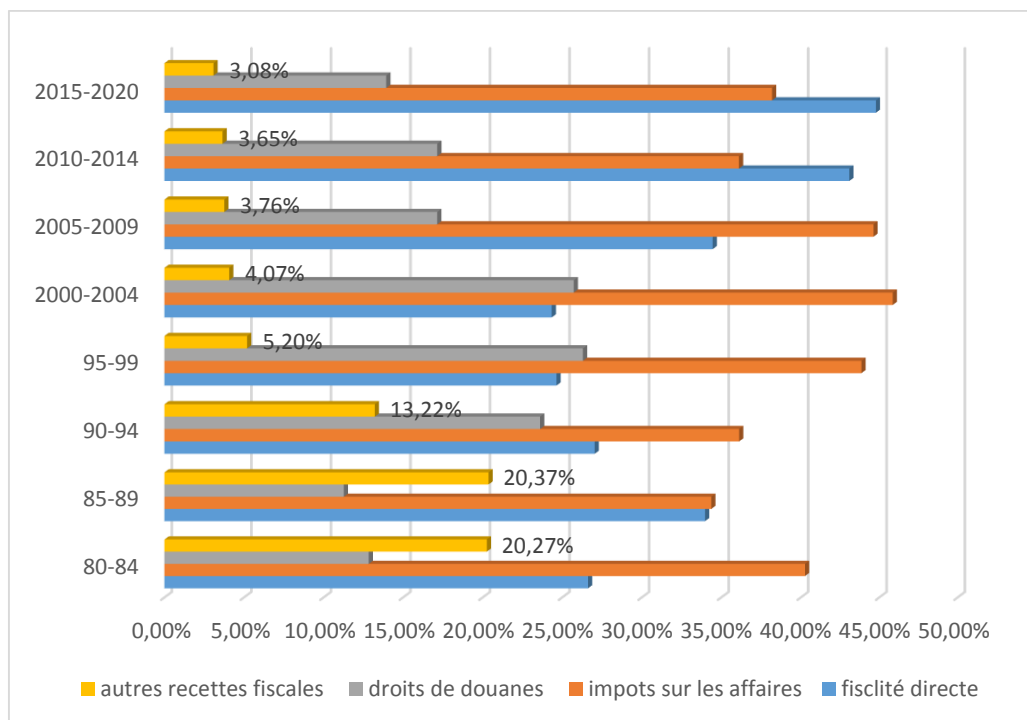
Les recettes budgétaires sont constituées de trois rubriques : les produits de la fiscalité pétrolière, les recettes fiscales et les recettes de nature non fiscale (produits et revenus des domaines, produits divers du budget, recettes exceptionnelles, fonds de concours et les dons et legs).

La figure N°23, montre la cyclicité des recettes fiscales pétrolières. Ces dernières dominent la structure des financements des budgets de l'Etat, notamment durant la période s'étalant de 2000 à 2014, où ce mode de financement couvre en moyenne 70% des dépenses budgétaires. Toutefois, les autres financements prennent le dessus en période de crise. Ainsi, le contre-choc pétrolier de 1986, modifie la structure des financements durant la seconde moitié de la décennie 1980. Les recettes fiscales pétrolières ne contribuaient qu'à hauteur de 31.76%, en moyenne, contre 53.5% durant les premières années de la décennie. Le retournement de la conjoncture en 2014, montre que les financements par la fiscalité pétrolière ne comptent que pour 40% dans la structure globale de financements.

De leur côté les recettes non fiscales n'assurent qu'une part très marginale des financements. Ils ont connu une tendance baissière tout au long de la période. Ils ne comptent que pour 4 % des financements budgétaires, en moyenne pour toute la période 2000-2014. Toutefois, leur contribution pour la période 2015-2020 pour 16.35%, s'explique principalement par les dividendes versés par la Banque d'Algérie au Trésor public. La fiscalité ordinaire a, quant à elle, chuté considérablement durant la période 2000-2009. Ces recettes qui contribuaient durant la décennie à 37 % dans les modes de financements n'en assurent que 22% des financements

pour la période 2005-2009. Elles grimpent ensuite de 10% dans le quinquennat 2010-2014 avant de surclasser en fin de période les autres modes de financements. Ce constat renvoie certes à la volatilité des prix de pétrole qui agissent sur la structure globale des financements mais également à la montée des recettes fiscales ordinaires. Le graphique ci-après livre la composition de ce mode de financement.

Figure N° 24 : Evolution structurelle des recettes fiscales ordinaires



Source : D'après les données de l'ONS

Les recettes fiscales ordinaires sont principalement constituées des contributions directes, des impôts sur les affaires, des produits des douanes et d'autres recettes¹.

Les contributions directes englobent les produits de l'Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) ; de l'Impôt sur le revenu global (IRG), qui comprend l'IRG sur salaires et l'IRG sur autres revenus, ainsi que d'autres impôts directs. Les recouvrements de ce poste représentent, en moyenne, 32,37% des recouvrements totaux de la fiscalité ordinaire enregistrés durant la période étudiée. Toutefois, nous constatons que les produits de ce poste ont connu une évolution exponentielle depuis 2000, modifiant ainsi la structure globale des recettes fiscales en surclassant la rubrique fiscalité indirecte. Ainsi, ces recettes se sont accrues en moyenne de plus de 20 points, entre 2000 et 2020. Cette tendance s'explique par l'augmentation de l'IRG

¹ Ces recettes sont composées des produits du domaine, des produits divers au budget des contributions indirectes au budget et des produits d'enregistrement et timbres.

sur salaires. La part de cet impôt gagne plus 10 points, entre 2002 et 2016, passant de 47 % à 60.4 % en 2014, avant de reculer à 57.1% en 2016¹. Cette évolution au détriment des autres contributions directes, notamment l'IBS renvoi à une faiblesse de recouvrements. Tandis que ce regain de la fiscalité sur travail s'explique par le prélèvement à la source d'une part mais aussi par l'augmentation des salaires et des pensions entrées en vigueur à compter de 2008 qui avaient élargis la base d'imposition entraîne dans son sens l'IRG sur salaires.

Les impôts sur les affaires englobent : la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et autres prélèvements sur les importations, TVA et autres prélèvements sur activités intérieurs ; la taxe intérieure de consommation ; la taxe sur les produits pétroliers et les autres taxes (lubrifiants et pneumatiques). Ces impôts frappent dès lors la consommation mais aussi, quelque part, la pollution à travers les taxes écologiques². La fiscalité sur les affaires avait enregistré un net recul. En moyenne, elle a chuté de plus de 7 points, entre 2000 et 2020. Parmi les raisons explicatives de ce fait, nous pouvons évoquer le manque à gagner lié au non recouvrement de la TVA et des prélèvements sur les produits pétroliers qui représentaient 20% du total de cette rubrique en 1997³. Les produits de cette fiscalité pétrolière deviennent nuls à compter de 2014. Nonobstant, les exonérations, et le manque de recouvrement constituent des éléments d'explications marginaux de ce net recul des recouvrements.

Les droits de douane recouverts à l'occasion des opérations d'importation connaissent un net repli depuis 2005. Le poids de cette rubrique dans la structure des recettes fiscales passe de près de 25% en moyenne pour la période 1990-2004, à seulement 17 % pour la période 2005-2014 avant d'atteindre le niveau de 13% pour la période 2015-2020, alors que les importations avaient connu un accroissement considérable pour la même période⁴. Cette relation inverse de l'évolution des deux variables trouve une explication dans l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'union européenne en 2005. Ainsi, le manque à gagner en termes de recettes au budget de l'Etat est estimé à 700 milliards de dinars pour la période 2005-2015⁵. Des études réalisées par des experts étrangers⁶ et financées par le gouvernement algérien avaient mis en

¹ Rapport de la Banque d'Algérie 2016, p.51

² Principalement les dispositions de la loi N° 03-10 du 19 juillet 2003, relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, JORADP N° 43 du 20 juillet 2003 et du décret exécutif n° 09-336 du 20 octobre 2009 relatif à la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement, JORADP N° 63 du 04 novembre 2009.

³ Rapport de la Banque d'Algérie 2014, p. 66

⁴ Calculs effectués sur la base des données de l'ONS.

⁵ Diafi Z. et Boulouar B. (2023), Accord d'association Algéro-européen : état des lieux et réalités, Revue Algérienne d'Economie et gestion Vol. 17, N° 01, p. 113.

⁶ A l'instar de l'analyse réalisée par Sema Schlumberger et cosignée par des experts européens portant sur les impacts macroéconomiques et sectoriels de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne.

garde sur les répercussions négatives, du moins à court terme, du démantèlement tarifaire sur l'économie et les entreprises algériennes¹. **Benabdellah (2006)**, avait également mentionné que l'économie et les entreprises algériennes n'étaient pas préparées à cet accord. L'auteur pointe du doigt, le retard dans les réformes structurelles (faible système financier, système judiciaire, accès au foncier, ...). Ce climat des affaires décourage l'investissement privé tant national qu'étranger. Ainsi selon l'auteur, le démantèlement tarifaire, relativement important par rapport au pays de la rive sud de la méditerranée ne semble pas compenser ces carences².

Les autres recouvrements ne contribuent, en moyenne, qu'à concurrence d'à peu près 4% du total des recouvrements de la fiscalité ordinaire collectés durant la période 2000-2020, alors que leur poids dans les années 1980 pèse pour 20 % du total des recettes fiscales hors hydrocarbures. Ces revenus sont constitués principalement des produits divers au budget, des contributions indirectes et des enregistrements et timbres. L'explication de ce manque à gagner tient au fait que les barèmes et les assiettes de ces produits ne sont pas mises à jour.

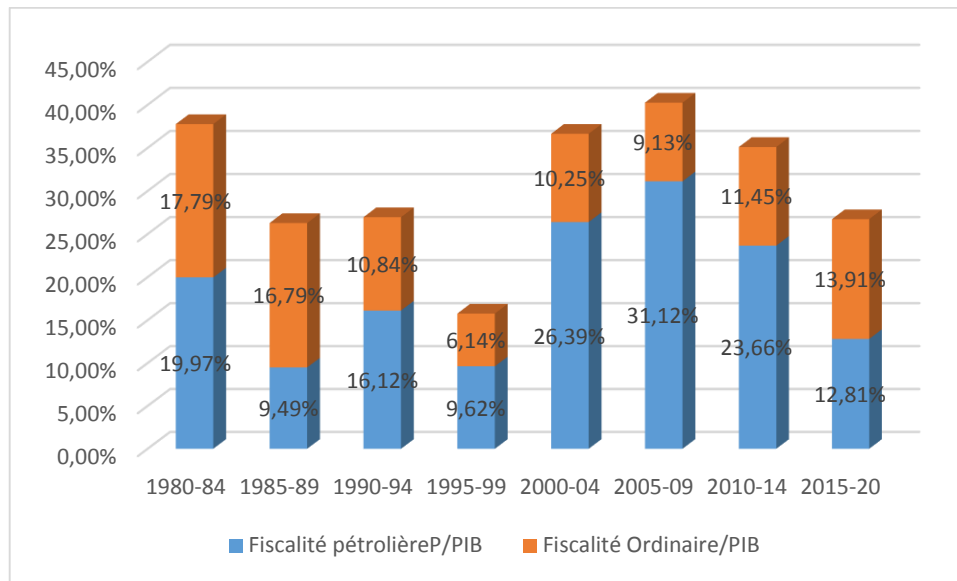
3-5-2- Les ratios de Pression fiscale

Le ratio recouvrements fiscaux rapportés au PIB indique le niveau de pression fiscale dans l'économie. Ces ratios permettent de rendre compte de l'importance des prélèvements fiscaux alimentant le budget de l'Etat par rapport à la richesse produite à l'intérieur de l'économie. Le ratio de pression fiscale moyen pour toute la période considérée avoisine les 30%. Ce qui signifie qu'en moyenne, 30% de la richesse produite dans l'économie est prélevée par l'Etat. Toutefois, le graphique ci-après livre une lecture de la disparité des prélèvements par sous périodes ainsi que la variation dans la structure des prélèvements.

¹ Grim N. (2004), L'économie algérienne otage de la politique, Casbah, p.163.

² Benabdellah Y. (2006), L'Algérie dans la perspective de l'accord d'association avec l'Union Européenne, *Revue du Créad*, N° 75, p.223.

Figure N° 25 : Structure des recouvrements fiscaux dans le PIB

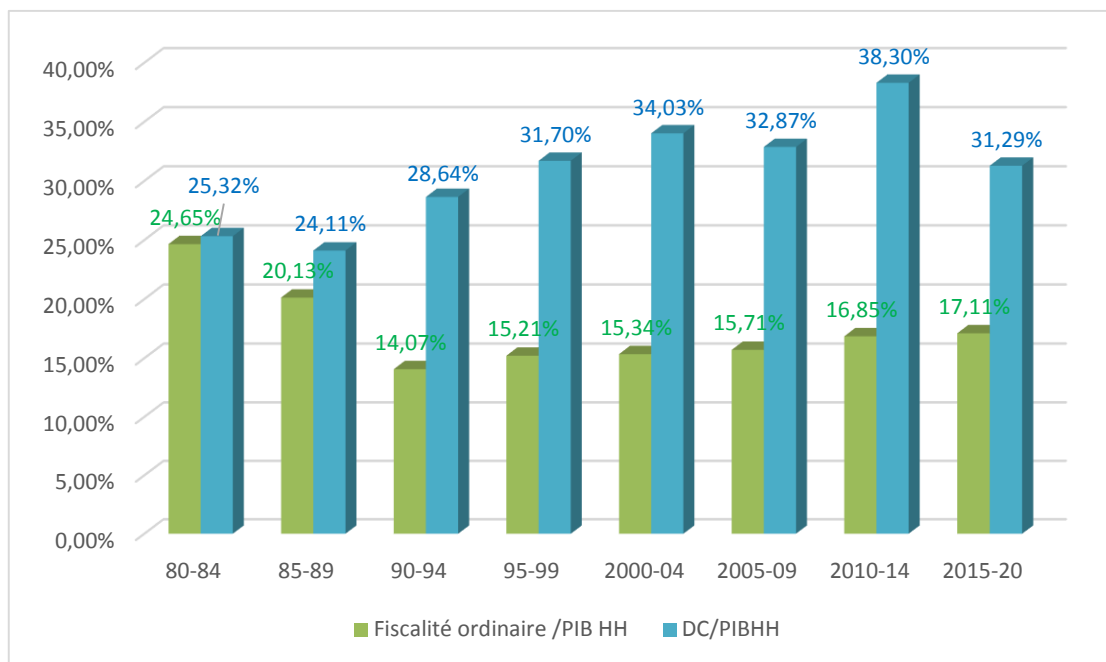


Source : D'après les données de la DGPP

Ce graphique montre une grande variabilité des taux de recouvrements qui varient entre 15% et 40% du PIB selon les sous périodes considérées. Ainsi, la fiscalité alimentant le budget de l'Etat représente près de 38% du PIB entre 1980-1984. Elle chute ensuite, à 26,5 % en moyenne, pour la décennie 1985 à 1994. Elle enregistre son plus bas niveau, soit 15% entre 1995-1999. Entre 2000 et 2014, le ratio de pression fiscale varie entre 35% et 40% du PIB. Il chute à 26% entre 2015 et 2020. S'agissant de la structure du ratio, il apparaît comme premier fait marquant, le recul, de la fiscalité ordinaire. En effet, cette dernière représente près de 18% du PIB pour la période 1980-1984. Les recouvrements de fiscalité ordinaires pour cette période avoisinent ceux tirés de la fiscalité pétrolière. Bien qu'ils reculent entre 1985-1989, de 1% du PIB, ils constituent le principal mode de financement du budget pour cette période. Cependant, durant la décennie 1990, les recouvrements de la fiscalité ordinaire marquent un net recul. Ces recouvrements passent au début de la décennie (1990-1994) à près de 11% du PIB, avant d'atteindre leur niveau le plus bas en fin de décennie (1995-1999), où, ne comptent que pour 6% du PIB. Soit une perte de plus de 10 points du PIB, par rapport à la décennie 1980. Durant la décennie, 2000, les prélèvements de la fiscalité ordinaire s'améliorent, sans pour autant atteindre ceux enregistrés ceux enregistrés durant le début de la décennie 1990, bien-loin de ceux perçus durant la décennie 1980. La décennie 2010-2020, marque un certain regain d'intérêt des recouvrements fiscalité ordinaire notamment durant la période 2015-2020, où, la fiscalité ordinaire gagne 4 points de PIB par rapport à la décennie 2000. La fiscalité ordinaire pour cette fin de décennie, dépasse celle de la fiscalité pétrolière.

Les recouvrements de la fiscalité pétrolière représentent, en moyenne, 26,28% du PIB pour la période 2000-2014. Ils marquent leur apogée durant 2005-2009 avec plus de 31% du PIB. La fiscalité pétrolière, est constituée principalement des redevances taxes. Les recouvrements de ces dernières comptent pour la période 2000-2014 pour plus de 75% du PIB réalisé par le secteur des hydrocarbures. Ceci témoigne de l'importance de ces recouvrements et de leur caractère premier dans la structure des ressources budgétaires de l'Etat. Les dépenses budgétaires demeurent dès lors largement tributaires de ces recouvrements. La figure N° 26 ci-après, montre le niveau de pression fiscale ordinaire comparée au poids des dépenses courantes exprimés en pourcentages du PIB hors hydrocarbures.

Figure N° 26 : Evolution de la fiscalité ordinaire et des dépenses courantes



Source : Réalisé par nos soins, d'après les données de l'ONS et de la DGPP

Le poids de la fiscalité ordinaire (hors hydrocarbures) dans le PIB hors hydrocarbures constitue un autre indicateur de pression fiscale. L'évolution de ce ratio montre que le niveau de pression fiscale hors hydrocarbures est assez modéré comparativement à son niveau atteint durant la décennie 1980. Le ratio fiscalité ordinaires n'a augmenté que de 3% en pourcentages du PIB HH entre 1990 et 2020. Pour la période 1980-1984, ce ratio représente plus de 24%. Cependant le constat le plus révélateur est l'évolution comparée du ratio de pression fiscale avec celui du poids des dépenses courantes dans le PIB HH. Le graphique montre que ces dépenses prennent des proportions considérables de 25% aux années 1980, elles atteignent 38% entre 2005-2009. Alors que le niveau de pression fiscale ordinaire reste à son niveau plancher, ces dépenses

courantes sont de plus en plus financées par la fiscalité hors hydrocarbures. L'écart entre les deux ratios qui était inférieur à un point de PIB entre 1980-1984 passe à 14 points durant la décennie 1990. Cet écart se creuse durant la décennie 2000, atteignant plus de 20 points de PIB HH en 2005-2009. Le manque d'efficacité dans les recouvrements de la fiscalité ordinaire peut trouver son fondement dans l'évasion fiscale mais aussi dans la taille du secteur informel. Les efforts de recouvrement de ces impôts restent « assez faibles » compte tenu de l'importance des dépenses budgétaires engagées. Les impôts productifs demeurent la TVA, l'IRG et l'IBS, qui représentent respectivement, 34,53%, 22,73% et 19,48% du total des recouvrements de la fiscalité ordinaire en 2010¹. Beaucoup d'efforts restent à faire dans le sens de la valorisation des produits des domaines mais aussi du recouvrement des impôts déclaratifs, prélevés sur rôles.

3-6- Evolution des soldes budgétaires prévisionnels

Les soldes budgétaires prévisionnels représentent la différence entre les recettes budgétaires et les dépenses budgétaires enregistrés lors des exercices budgétaires.

3-6-1- Le poids des déficits budgétaires prévisionnels dans le PIB

Un des indicateurs utilisés souvent pour exprimer le poids de la politique budgétaire d'une économie est le solde budgétaire rapporté au PIB. En Algérie, ainsi que dans les principales économies exportatrices d'hydrocarbures, un autre indicateur peut également être calculé. Il s'agit du ratio Solde budgétaire/PIB hors hydrocarbures.

Tableau N° 08 : Ampleur des déficits budgétaires

Années	Solde budgétaire	PIB	Solde budg/PIB	PIB HH	PIBHH/PIB
2000	-53	4123,5	-1,29%	2507,2	60,80%
2005	-338	7562	-4,47%	4209,1	55,66%
2010	-1392	11043	-12,61%	7811	70,73%
2015	-3103	16712,7	-18,57%	13578,4	81,24%
2019	-1139	20428,3	-5,58%	16438	80,47%

Sources : D'après les données de la DGPP

Le tableau ci-dessus montre l'évolution de deux indicateurs prévisionnels exprimant l'objectif de la politique budgétaire. Nous pouvons tirer ces quelques conclusions de l'analyse de ce tableau : d'abord, le PIB nominal a quintuplé entre 2000 et 2019 passant de 4123,5 Milliards de DA à 20428.3 milliards de DA. Ensuite, le ratio Solde budgétaire/PIB a évolué d'une manière significative pour la période considérée. En effet, hormis la période 2000-2002 où les budgets prévisionnels étaient excédentaires, avoisinant les 10 % du PIB, sous l'effet de la sous-estimation des dépenses budgétaires. A partir de 2003, les déficits budgétaires prévisionnels

¹ D'après les données de la DGPP.

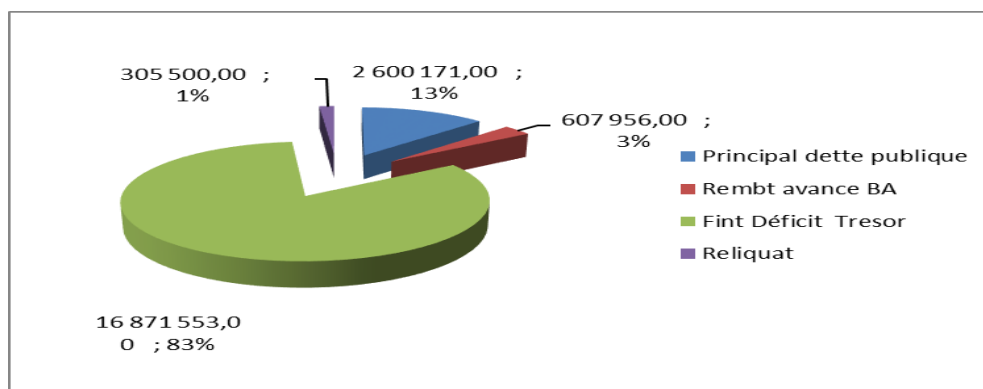
deviennent la règle. Nous distinguons toutefois deux sous périodes : La période 2003-2005 dont les déficits budgétaires prévisionnels sont plutôt modérés (correspondant à 4 et 7 % du PIB) ; la période 2006-2010 qui a connu des déficits budgétaires prévisionnels plus importants (dépassant les 20% du PIB), sans doute, pour répondre aux besoins de financement des grands chantiers publics mais aussi des dépenses de fonctionnements qui avaient connu des hausses spectaculaires en raison des augmentations de salaires et des multiples transferts (subventions et dégrèvements...).

Le ratio solde budgétaire/PIB HH : Hors activités hydrocarbures, les déficits budgétaires sont plus conséquents, ils ont dépassé les seuils de 40 % du PIB pour les exercices 2006 et 2007. Des efforts importants ont été déployés notamment pour résorber la dette publique, toutefois le financement des déficits prévisionnels conséquents et répétitifs, par le recours aux recettes du Fonds de régulation des recettes, entache quelque peu les grands principes budgétaires et expose l'économie à un risque d'endettement à long et Moyen terme, en cas du non décollage escompté de croissance économique et de détérioration des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

3-6-2- Evolution comparative des soldes budgétaires et des disponibilités du FRR

Depuis sa création, le Fonds de régulation des recettes, n'a enregistré que des soldes excédentaires dues principalement à la sous-estimation des prix des hydrocarbures dans les indicateurs de cadrage servant à l'élaboration des lois de finances. Dans ce qui suit, nous allons montrer les principaux emplois des disponibilités de ce fonds et l'évolution de ses objectifs à compter de 2006.

Figure N° 27 : Emploi des disponibilités du FRR

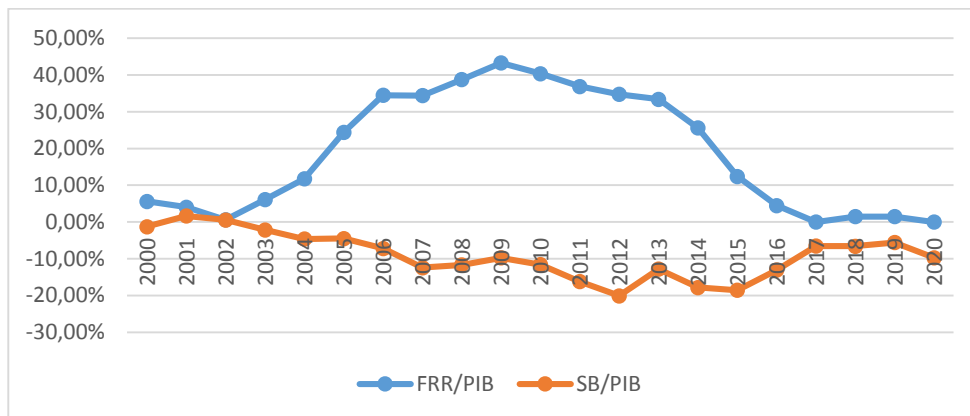


Source : D'après les données de la DGPP

Le graphique montre que près de la moitié des ressources cumulées du Fonds de régulation des recettes est utilisée pour le remboursement de la dette publique (13% des disponibilités).

Le Fonds avait permis dans un premier temps de procéder au remboursement anticipé de l'encours de la dette publique. Ainsi, le FRR était déployé dans un premier temps au remboursement anticipé de la dette extérieure. Entre 2000 et 2006, la somme de 1 303 milliards de dinars ont été retiré du FRR pour le remboursement de la dette extérieure, soit un taux de prélèvement de 32.5 %¹. Le financement des déficits du Trésor demeure le principal emploi de l'épargne cumulée dans le fonds. Au final, le Fonds n'a épargné que 1% des reliquats de la fiscalité pétrolière. En effet, les prélèvements pour combler les déficits du Trésor représentent 83% de disponibilités cumulées du Fonds depuis sa création, au détriment de la mission principale à laquelle il était conçu, à savoir, faire face à la volatilité des ressources. Cette tendance est affirmée à partir de 2006². Désormais, le financement des déficits du Trésor public se fait par des prélèvements des disponibilités du FRR. Cette mesure n'est encadrée que par une règle « arbitraire ». Cette dernière tolère les ponctions du FRR tant que le solde de ce dernier ne soit inférieur à 740 milliards de dinars. (Soit environ 10 milliards de dollars américains). Cette mesure conjuguée avec la règle rigide de fixation des prix de référence sus-citée, ne tenant pas de l'évolution des prix réels du marché, avait fait que le pouvoir exécutif prélève d'une main ce qui est épargné de l'autre. L'accroissement de l'épargne publique obtenue est fortement corrélé avec l'aggravation des soldes budgétaires comme le montre la figure N°25.

Figure N° 28 : Evolution du solde du FRR et du solde budgétaire



Source : D'après les données de la DGPP et de l'ONS

La lecture de ce graphique montre que l'accroissement des prix de pétrole sur les marchés internationaux entre 2000 et 2014 avait permis à l'Etat de tirer d'importantes plus-values de

¹ Belhimer A. (2009), Les implications économiques et juridiques du remboursement anticipé de la dette extérieure, Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques N°02/09, p.35

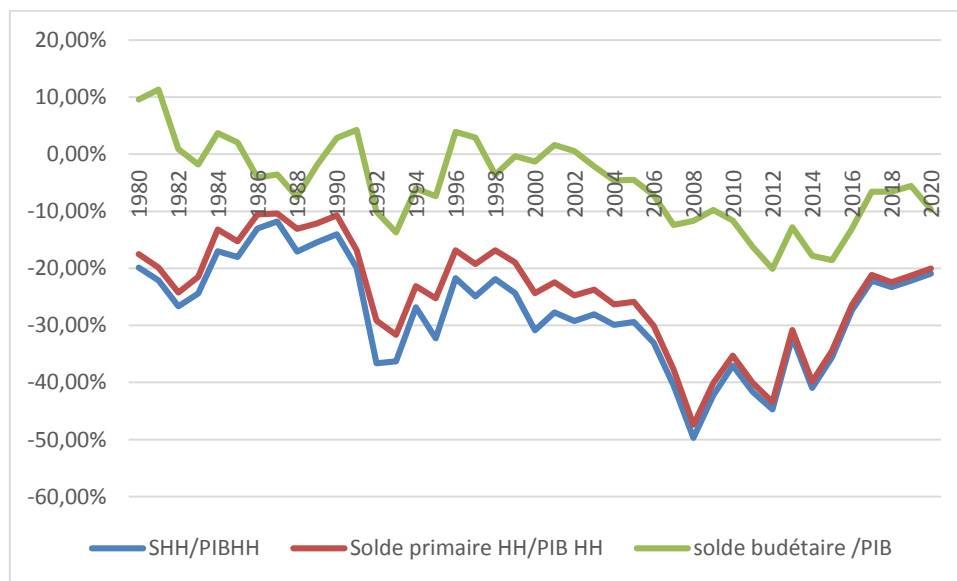
² Ordonnance N°06-04 du 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006, Joradp N° 47 du 19 juillet 2006, art.10, p.7.

recettes de la fiscalité pétrolière. Ces dernières correspondent aux différences entre les recettes effectives et les recettes pétrolières prévisionnelles. Elles sont destinées à alimenter le Fonds de régulation des recettes. Or, il s'avère que cette position confortable, avait incité les pouvoirs publics à autoriser des déficits budgétaires de plus en plus importants. Ces déficits sont dès lors financés par les recettes du FRR. Il existe une très forte corrélation négative entre ces deux grandeurs. La corrélation entre les deux grandeurs semble forte et négative, dès lors que les deux variables varient le plus souvent dans des sens opposés. Le solde du FRR rapporté au PIB passe de 6% en 2003 à 34.5% en 2006. Entre 2006 et 2013, le reliquat du FRR après prélèvements, reste supérieur à 33 % du PIB. Ce ratio atteint en 2009 43.30% du PIB.

3-6-3- Evolution des soldes budgétaires depuis 1980

Différents soldes budgétaires peuvent être calculés et interprétés. Le solde budgétaire représente comme nous l'avons déjà signalé la différence entre les recettes budgétaires et les dépenses budgétaires. D'autres soldes peuvent également avoir un sens. Si l'on soustrait du solde budgétaire la charge d'emprunt, le solde primaire obtenu permet d'isoler la politique budgétaire liée à l'exercice budgétaire courant des répercussions des exercices budgétaires antérieurs. En Algérie, à l'instar des pays exportateurs d'hydrocarbures, un autre solde peut avoir une signification importante à savoir le solde budgétaire hors hydrocarbures rapporté au PIB hors hydrocarbures. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ces indicateurs.

Figure N° 29 : Evolution des indicateurs budgétaires



Source : D'après les données de l'ONS et de la Banque d'Algérie

L'évolution des recettes et des dépenses budgétaires entraîne un impact sur le solde budgétaire. Le graphique montre que pour toute la période considérée, les déficits sont la règle et les excédents l'exception. **Boudersa (1993)**, signale que les déséquilibres budgétaires durant la décennie 1980 sont dû à l'inefficience de la politique fiscale dont les indicateurs de performance se sont dégradés. Ainsi, le ratio recettes fiscales rapportées au PIB est passé de 41.7% en 1980 à 31.8% en 1990. Selon l'auteur, le poids relatif des différentes catégories d'impôts, montre une baisse considérable des impôts sur les revenus, compensée par les impôts sur la dépense et une faible part des impôts sur le capital. Selon l'auteur, cette structure révèle l'étendue de la fraude et de l'évasion fiscale¹. La décennie 2000, quant à elle, a été marquée, d'une part par, par des écarts importants entre les dépenses et les recettes budgétaires. le signe du solde budgétaire qui apparait dans le graphique par le recoupement des deux courbes. En termes relatifs, les excédents budgétaires enregistrés pour la période 2000-2002, représentaient à peu près 30% des dépenses budgétaires et plus de 20% des recettes budgétaires prévisionnelles. Cette situation peut s'expliquer soit par une sous estimation des dépenses budgétaires soit par une surestimation des recettes. A partir de 2003, il y a eu un retournement de situation. En effet, les soldes budgétaires prévisionnels sont plutôt déficitaires. Une aggravation considérable des déficits budgétaires est observée à compter de 2006. Ces derniers passent alors de 315 milliards de dinars en 2005 à 3254 milliards de dinars en 2012.

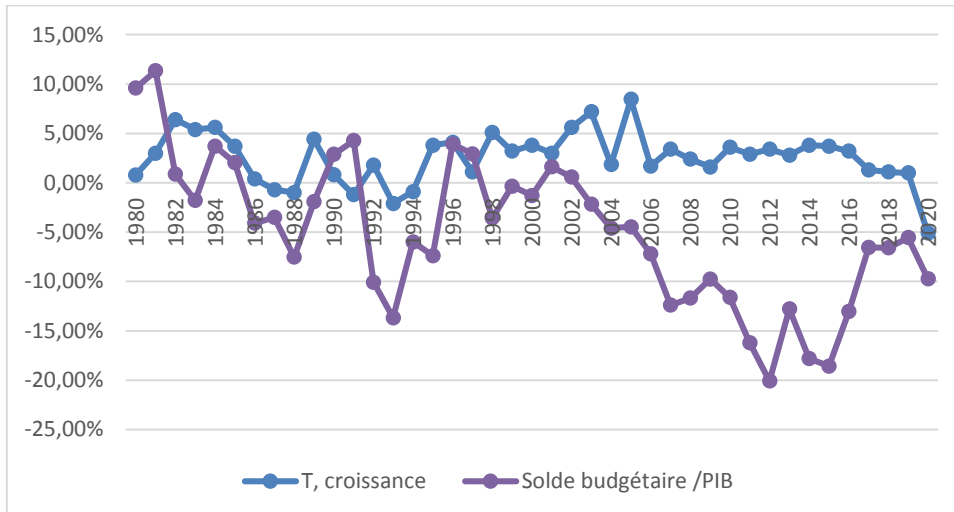
A compter de 2006, les déficits budgétaires prévisionnels commencent à se creuser. Le déficit budgétaire enregistré pour cette année représente 25% du total des dépenses et plus de 30% des recettes budgétaires pour la même année). Mais les pics sont enregistrés pour la période 2012-2015, où le graphique révèle les proportions inégalées que les déficits avaient atteints, comparativement aux niveaux de dépenses et de recettes budgétaires. Ainsi, en 2012, le déficit budgétaire représente 85% des recettes prévisionnelles et plus de 46% des dépenses budgétaires. Ceci peut s'expliquer par la hausse des traitements de fonctionnaires et de retraites. La résorption de ces déficits s'est faite initialement, par le recours au Fonds de Régulation des Recettes. D'autres modes de financement des déficits sont déployés à l'instar du recours à l'emprunt obligataire en 2016 et au financement non conventionnel en 2017.

Ce graphique montre le poids des soldes budgétaires dans le total des dépenses budgétaires et des recettes budgétaires. A première vue, il apparait clairement qu'en périodes de crise les déficits budgétaires constatés se sont creusés. C'était, ainsi, le cas pour la période 1986-1989 avec les conséquences du contre choc pétrolier et de la révolte de 1988. D'importants déficits

¹ Boudersa M. (1993), La ruine de l'économie algérienne sous Chadli, *Rahma*, p.168-171

étaient, également enregistrés entre 1992-1995, ou encore 1998-1999 avec la crise asiatique. Toutefois, il apparaît clairement qu'à partir de 2008, les déficits budgétaires deviennent récurrents. Toutefois, les effets sur la croissance économique ne semblent pas patents comme le montre la figure N° 27 ci-dessous.

Figure N° 30 : Soldes budgétaires et croissance économique



Source : Nos calculs sur la base des données de l'ONS et de la Banque d'Algérie

La figure N° 27 ne montre pas une évolution harmonieuse des deux indicateurs. En matière budgétaire, la succession de phases d'expansion et de rigueur dictées par des choix politiques mais également par les faits économiques, notamment les chocs pétroliers, semblent perturber la croissance économique qui demeure terne. Durant la décennie 1980, la figure montre une dégradation des soldes budgétaires corrélée à une décroissance économique entre 1982 et 1988. Les déficits budgétaires s'expliquent par l'importance des dépenses liées à la mise en place de deux plans quinquennaux de développement. Ces derniers étaient caractérisés par l'importance des restes à réaliser et par la sous-utilisation des capacités de production des entreprises¹. Le second plan a été compromis par la chute drastique des prix du pétrole. Durant la décennie 1988 et 1998, le solde budgétaire avait connu une forte variabilité. En effet, entre 1988 et 1991, sous le gouvernement réformateur, ce solde passe d'un déficit de 7.54% à un excédent de 4.27% du PIB. Les années 1992-1993, avaient enregistré des déficits budgétaires conséquents (13.67% du PIB en 1993). La mise en place du PAS avait permis le rééquilibrage budgétaire. La croissance durant cette période avait évolué en dents de scie. A partir de 2001, les deux courbes se décollent. Ceci devient plus clairement apparent à compter de 2006 où les déficits

¹ Herizi R et Moussi O. (2015), Croissance économique et productivité totale des facteurs de production en Algérie, *Revue d'économie et de statistique appliquée*, Vol.12, N° 1, p. 105.

budgétaires s'aggravent tandis que la croissance demeure stable mais relativement faible compte tenu de l'importance des dépenses budgétaires.

3-7- Le caractère exceptionnel de la loi de règlement budgétaire

Jusqu'à récemment, la loi de règlement budgétaire consiste en l'état de réalisation des objectifs de dépenses et de recettes contenus dans les documents prévisionnels (lois de finances) à la fin de chaque exercice budgétaire. Ce document légal, considéré comme « l'acte par lequel il est rendu compte de l'exécution d'une loi de finances et, le cas échéant, des lois de finances complémentaires ou modificatives afférentes à chaque exercice »¹, doit être présentée par l'exécutif devant les instances législatives. Il s'agit d'un document permettant l'exercice du contrôle politique par les assemblées élues sur les pouvoirs exécutifs. La cour des comptes doit également être destinataire de l'avant projet de loi de règlement budgétaire. Cette institution est tenue, conformément aux dispositions réglementaires, d'établir un rapport d'appréciation du projet de loi de règlement². Le gouvernement est tenu de transmettre au parlement une copie de ce rapport avec le texte de loi y afférent.

Le niveau des écarts ressortant des réalisations budgétaires, par rapport aux objectifs visés, permettent de juger de la qualité des prévisions et de la transparence de la gestion effectuée tout au long de l'exercice budgétaire. En effet, les écarts qui se dégagent devraient permettre de situer les responsabilités et d'apporter les rectificatifs nécessaires.

Cependant, malgré l'importance capitale de ce document et de son caractère légal, la promulgation de cette loi en Algérie revêt un caractère exceptionnel et verse ainsi dans l'ombre la transparence exigée pour la tenue des finances publiques saines. A notre connaissance, la première loi de règlement budgétaire promulguée pour la période 2000/2020 fut celle de l'exercice budgétaire 2008, publiée en 2011³. Cette loi révèle beaucoup d'écarts tant sur le plan de la consommation des budgets que sur celui du recouvrement des recettes budgétaires. Depuis, les lois de règlement sont promulguées, avec un décalage de trois ans⁴. La dernière lois promulguée fut celle de 2020 Publiée au journal officiel en 2023⁵

¹ Article 5 de la loi 84-17 du 17 juillet 1984 relative aux lois de finances.

² Article 18 de l'ordonnance 95-20 du 17 juillet 1995, modifiée et complétée par l'ordonnance 10-02 du 26 aout 2011 relatives à la Cour des comptes.

³ Joradp N° 13 du 28 février 2011 portant loi N°11-01 correspondant au 17 février 2011 portant règlement budgétaire de l'exercice 2008.

⁴ La loi de règlement pour l'exercice 2008 fut promulguée en 2011.

⁵ Loi N° 23-03 du 25 avril 2023, portant règlement budgétaire pour l'exercice 2020, JORADP, N° 29, publié le 02 mai 2023.

Pour la première loi budgétaire de 2008, les recouvrements des recettes budgétaires dépassent les 100%. En effet, pour une période d'une année, voire six mois (si l'on tient compte des dispositions de la loi de finances complémentaire de l'exercice en question et de sa révision des recettes budgétaires prévisionnelles) des écarts entre les réalisations et les prévisions de recettes budgétaires sont très significatifs. Cette situation montre la qualité de prévision compromise, éventuellement due à une sous-estimation des recettes budgétaires. De leur côté, les consommations budgétaires affichent des écarts tant pour la section de fonctionnement que pour celle des équipements et investissements :

Les écarts budgétaires qui ressortent de la gestion du budget de fonctionnement en 2008, sont globalement, inférieurs à 5%. Ces écarts peuvent être considérés comme négligeables. Toutefois, pour certains ministères les écarts sont très significatifs. Il s'agit notamment des écarts budgétaires des ministères de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat (+30,16%) et de l'aménagement du territoire, environnement et tourisme (+33,88%)¹.

La loi de règlement montre dès lors des écarts budgétaires colossaux pour les dépenses d'équipement et d'investissement. Ces derniers s'expliquent par des problèmes d'engagement des dépenses d'équipement et d'investissement liés à la lourdeur de la procédures ainsi qu'aux contraintes techniques de terrain auxquelles se heurte la réalisation des projets d'équipement. L'écart global représente (+19,61%).

Les écarts les plus significatifs concernent notamment le secteur de l'agriculture hydraulique (+69,49%), de l'infrastructure économique et administrative (+26,36%). Ces écarts sont très significatifs tant en termes relatifs qu'absolus, en raison de l'importance des crédits de paiements prévus pour ces secteurs.

D'autres écarts sont importants en termes relatifs (100%). Il s'agit des programmes complémentaires au profit des wilayas et des provisions pour dépenses imprévues. Ces dépenses n'ont pas été réalisées.

En effet, nous constatons également un écart négatif (-7,74%) pour le secteur infrastructures socio culturelles. Ce qui signifie que la dotation de ce chapitre a été dépassée.

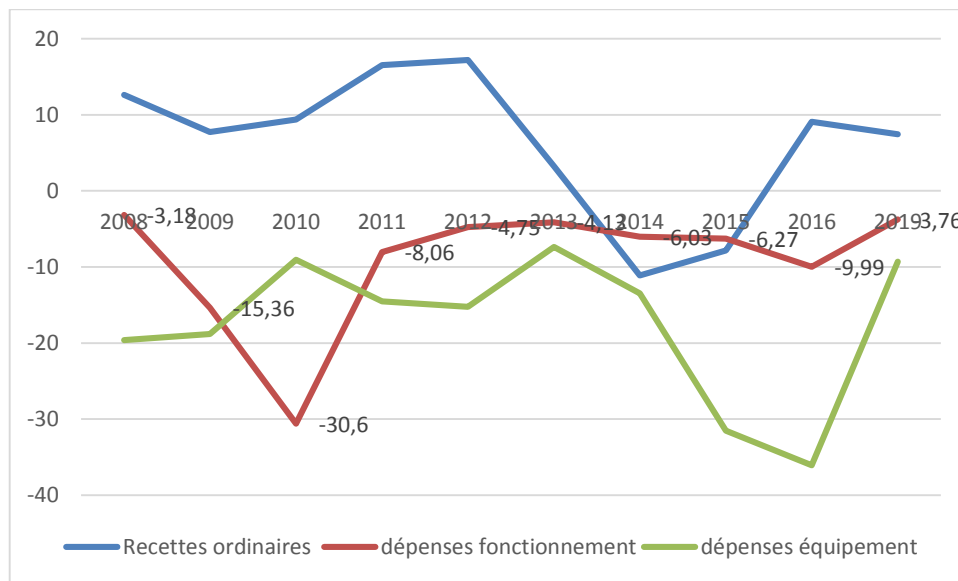
En somme, nous pouvons dire que cette loi révèle un certain paradoxe : d'une part, les programmes engagés n'ont pas été conclus et d'autre part, on multiplie les enveloppes budgétaires pour réaliser plus de programmes.

¹ Ces écarts sont signifiés avec un signe positif à partir du moment où ils correspondent à des dépenses prévues non réalisées et contribuent donc à atténuer le déficit budgétaire prévisionnel. Toutefois, ce raisonnement ne peut être valable que si la qualité de services rendue est identique.

3-8- Evolution des réalisations budgétaires et analyse des écarts

L'analyse des écarts entre les réalisations et les prévisions budgétaires permet d'éclairer sur la qualité des prévisions formulées. Sur le plan des recettes, des écarts positifs sont synonymes de sous-estimation des ressources budgétaires, tandis que des écarts négatifs rendent compte des difficultés de recouvrement de recettes. Il faut toutefois être prudent dans l'interprétation et prendre en considération le fait que la principale ressource budgétaire consiste en les produits de la fiscalité pétrolière-largement sous-estimées lors de la formulation des prévisions budgétaires. Pour ce, les recettes budgétaires analysées dans la figure N°31, ci-après, concernent les recettes fiscales ordinaires. Sur le plan des dépenses budgétaires, des écarts positifs signifient inéluctablement le dépassement des enveloppes budgétaires allouées aux différents chapitres et/ou programmes budgétaires, tandis que des écarts négatifs, notamment en équipement peuvent révéler la non consommation des montants engagés et du fait l'importance des restes-à-réaliser.

Figure N° 31 : Evolution comparative des écarts de dépenses et de recettes budgétaires



Source : D'après les lois de règlements budgétaires

Ce graphique illustre en effet, l'importance des écarts de gestion budgétaire ainsi que leur évolution pour la période allant de 2008 à 2019. La courbe en bleu, montre l'évolution des écarts de ressources budgétaires hors hydrocarbures (fiscales et non fiscales). Les écarts relatifs ont connu trois étapes. La période allant de 2008 à 2012, était marquée par des réalisations de ressources ordinaires supérieures aux prévisions. Ceci peut s'expliquer par une sous-estimation des ressources ordinaires. De 2014 à 2015, les écarts deviennent négatifs. La principale explication tient principalement à deux rubriques, une baisse des recouvrements des droits de

douanes suite aux mesures protectionnistes entreprises dans le cadre des lois de finances. Mais également de la TVA sur importation, qui constituait le principal poste dans la structure de la fiscalité indirecte. Pour 2016 et 2019, les écarts positifs tiennent à l'importance des recettes non fiscales du fait du versement des dividendes de la Banque d'Algérie au Trésor public. S'agissant des dépenses de fonctionnement, les écarts observés ont été modérés ce qui signifie que les enveloppes budgétaires ont été, en grande partie, consommées par les différents départements ministériels. Néanmoins, des écarts significatifs ont été relevés pour la période 2009-2011. En effet, en 2009, plus de 30% des dépenses de fonctionnement n'ont pas été consommées. Ces écarts peuvent être liés au contexte de crise des *subprimes* qui a engendré un resserrement des financements et une chute du PIB ce qui avait poussé les pouvoirs publics à instaurer des contrôles rigoureux sur les engagements. Entre 2014 et 2016, les écarts constatés sont également significatifs. Au final, il apparaît que, dans un contexte de crise, les réalisations de dépenses de fonctionnement baissent, ce qui consolide la dépendance de plus en plus grandissante des dépenses courantes du financement par la fiscalité pétrolière. Quant aux écarts sur les dépenses d'équipement, leur ampleur révèle un problème dans l'absorption en raison de l'importance des enveloppes budgétaires. Il apparaît du graphe que tous les écarts ont été significatifs. Toutefois, les reliquats deviennent plus marquants à compter de 2014. L'importance des restes à réaliser s'explique soit par les retards liés à l'exécution des programmes d'équipement inscrits aux budgets, soit par l'abandon de certains projets entamés. Les réévaluations de coûts et les lenteurs administratives sont souvent évoquées par les auteurs comme causes principales d'inefficacité des dépenses d'équipement public.

Conclusion

L'analyse des effets de la politique budgétaire sur la croissance économique dans les pays fortement spécialisés dans la production et l'exportation des hydrocarbures revêt une certaine spécificité. En effet, cette politique budgétaire est soumise à certaines pressions et défis à relever, à court terme comme à plus long terme, notamment du fait de l'épuisement de ces ressources. Les pays dotés de ressources naturelles se heurtent à des problèmes de leurs répercussions sur les secteurs de la sphère économique réelle. Pour en limiter les effets négatifs liés notamment à la volatilité des revenus la plupart des pays exportateurs ont opté pour la création de fonds pétroliers. Ces derniers sont souvent créés pour des motifs d'épargne, de stabilisation ou d'équité intergénérationnelle. Ces fonds divergent également sur les règles budgétaires sur lesquelles ils reposent ainsi que par les changements de règles voir de finalité du fonds au fil du temps.

Sur le plan théorique, les contre-performances en matière de croissance et développement enregistrées par la plupart des économies pétrolières renvoient à la « malédiction des ressources » qui frappe ces économies et que plusieurs auteurs expliquent par des arguments différents mais complémentaires. Les auteurs évoquent, entre autre, les comportements d'hommes politiques, l'efficacité des institutions, l'appréciation du taux de change réel et ses conséquences, mais également l'effet de la volatilité des ressources et dépenses publiques sur la croissance économique.

L'économie algérienne est fortement exposée à cette volatilité du fait de la prépondérance des hydrocarbures tant dans le budget de l'Etat et dans le compte courant. Ainsi, sur le plan budgétaire la prédominance de la fiscalité pétrolière entraîne la volatilité des dépenses budgétaires. La création du FRR pour limiter cette volatilité n'a pas perduré longtemps. Le changement de règle de fonctionnement de ce Fonds en 2006 avait propulsé les dépenses et les déficits à des niveaux qui risquent de compromettre leur soutenabilité à long terme. Cette situation est la résultante, à la fois d'une politique prévisionnelle des prix de pétrole budgétés fortement déconnectée du marché et d'une politique dépensière fortement expansionniste. Parallèlement, l'accroissement des exportations en valeur tire à son tour les importations vers la hausse avec l'envolée des prix de pétrole en générant des déficits en période de replis des marchés. Bien que l'accroissement des importations peut s'expliquer également, en partie, par l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union européenne. L'ouverture économique, peu accompagnée par des réformes structurelles avait impacté les ressources fiscales, d'une part et de manière directe par la baisse des droits de douanes, et

d'autre part, et de manière indirecte par les difficultés supplémentaires des entreprises locales, mal préparées à l'ouverture, à faire face à la concurrence et/ou à trouver des débouchés à l'étranger comme le montre la structure des exportations qui demeure prédominée par les hydrocarbures et leurs dérivés.

L'évolution de la variable solde budgétaire et la croissance économique ne montre pas de lien clair sur la période considérée (Hormis la période 2006-2019 marquée par une quasi-stagnation de la croissance du PIB réel dans un contexte d'aggravation du déficit budgétaire). D'autre part, il apparaît une tendance procyclique des dépenses budgétaires. En effet, compte tenu des taux de croissance moyens pour les sous périodes considérées, il apparaît une sorte d'indexation des périodes d'accroissement des dépenses aux périodes de hausse des prix de pétrole. Cette tendance est plus marquée à compter de 2000, au même titre que l'accroissement de la part des dépenses courantes financées par la fiscalité pétrolière. Les taux de croissance moyens du PIB semblent faibles comparativement aux taux de croissance moyens des dépenses alors que ces deux variables avaient connu, parfois des évolutions en sens opposés. Ceci nous amène au quatrième chapitre, à tenter d'élucider la relation entre toutes ces variables, à travers une démarche empirique.

Chapitre 4

Politique budgétaire et
croissance économique en
Algérie : Approche par modèle
ARDL (1980-2020)

Introduction

L'analyse du rôle de l'Etat dans la croissance économique ne doit pas se limiter à la question de l'« ampleur » de l'Etat. Il faut s'intéresser à l'effet des dépenses publiques mais aussi au ciblage, c'est-à-dire à la décomposition des dépenses¹. Il convient également de se pencher sur les implications et limites des choix en termes de politique budgétaire. L'objet de ce chapitre est de tenter de mesurer les effets des variables budgétaires (dépenses, recettes et solde budgétaire) sur la croissance économique. Nous avons choisi de traiter les données par le modèle ARDL. La première section de ce chapitre vise à montrer les difficultés inhérentes au choix de variables pertinentes pour l'estimation de modèle statistique. Après une présentation de la méthodologie de passage de l'ARDL, nous avons tenté de justifier les choix de variables du modèle et des signes attendus. La deuxième section du travail vise quant à elle, à procéder aux différents tests économétriques de stationnarité, de cointégration et d'analyse de causalité nécessaires avant de procéder à l'estimation. Il s'agit d'effectuer, au préalable, des transformations et vérifications de chaque série. Il y a lieu de vérifier, en premier lieu, les propriétés de chaque série chronologique en examinant la stationnarité et l'ordre d'intégration et ce en utilisant les tests de racine unitaire et en deuxième lieu, de procéder aux tests de cointégration afin d'examiner la relation de court et de long terme entre les variables. Les principales variables du modèle étant des catégories de dépenses et de ressources budgétaires mais aussi certaines variables non budgétaires, en l'occurrence, les importations et le prix du pétrole en guise de variables de contrôle. La troisième section est dédiée à la discussion des résultats, à montrer les limites de la recherche et à formuler quelques orientations de recherche.

Section 1 : Le choix des variables du modèle et choix de la méthode empirique

L'objet de cette section est de présenter la méthodologie empirique du modèle ARDL et les justifications de choix de la démarche empirique adoptée dans le but d'estimer les effets de la politique budgétaire sur la croissance économique. En effet, la modélisation ARDL est relativement récente datant de 2001. Comparativement aux régressions OLS, aux estimations de fonction Cob Douglas, et contrairement aux modèles d'équilibre général, très contraignants, cette méthode, à l'instar des modèles autorégressifs, est considérée moins contraignante, d'une part, en termes de choix de variables du modèle, et d'autre part, elle fait

¹ Benetto F. « investissements publics et croissance : une analyse empirique de l'impact productif des dépenses gouvernementales » In *La restructuration du rôle de l'Etat dans la croissance et le développement économique*, sous la dir. Berthomier C et al., Publisud, Paris, 2004, p. 23.

partie des modèles, dits dynamiques, à partir du moment où elle permet d'estimer des coefficients à court terme et à long terme. « La cointégration entre séries suppose l'existence d'une ou plusieurs relations d'équilibre à long terme entre elles, lesquelles relations pouvant être combinées avec les dynamiques de court terme de ces séries dans un modèle (vecteur) à correction d'erreurs »¹.

Un modèle économétrique nécessite le choix des variables de l'étude, reflétant l'équation qui fera l'objet d'une modélisation, ceci constitue dès lors l'objet de la première section. Ensuite, nous procéderons, à une description des étapes poursuivies et la présentation de la méthodologie adoptée pour parvenir à l'estimation du modèle ARDL, selon l'approche de cointégration proposée par Pesaran et al. (2001). Dans ce cadre, la spécification du modèle et la formulation des hypothèses sur les signes attendus par les coefficients de chaque variable est une étape indispensable et primordiale. Cette dernière nous permet de vérifier à la fin de l'étude, si les résultats sont conformes à nos attentes. Ensuite, nous réalisons une étude des propriétés statistiques et stochastiques des variables. Autrement, nous examinons la stationnarité des séries de l'étude, à l'aide des tests statistiques appropriés. La présence de racine unitaire dans une série temporelle peut conduire à des erreurs d'interprétation des coefficients d'une régression.

1-1- Présentation et intérêt du modèle ARDL

Le modèle ARDL est l'un des modèles dynamiques. Peu contraignant, ce modèle offre beaucoup de flexibilité, ce qui fait qu'il soit de plus en plus utilisé comme alternative aux tests de cointégration usuels (Engle et Granger, 1987 ; Johansen 1991). Le modèle ARDL présente plusieurs avantages qu'ils lui permettent de surmonter les limites des approches de cointégration précédentes. D'une part, il peut s'appliquer à n'importe quel degré d'intégration des variables utilisées : purement I (0), purement I (1) ou mixte². D'autre part, ce modèle est le plus approprié pour la détermination des relations de cointégration dans les petits échantillons comme le mentionne Ghatak S. et Siddiki J. en 2001³. Tandis que la technique

¹ Kibala Kuma J. (2018), Modélisation ARDL, Test de cointégration aux bornes et Approche de Toda-Yamamoto : Eléments de théorie et pratiques sur Logiciel, Licence.Congo-Kinshasa.2018.cel- 01766214, p.8 <https://www.google.com/search?q=HAL+Id%3Acel-01766214+https%3A%2F%2Fhal.archives-ouvertes.fr%2Fcel-01766214&oq=HAL+Id%3Acel-01766214+https%3A%2F%2Fhal.archives-ouvertes.fr%2Fcel-01766214&aqs=chrome..69i57.1008j0j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8>

² Ouattara Gniré M. (2018), Analyse de la dynamique de l'offre de noix brutes de cajou en Côte d'Ivoire : une application par l'approche autorégressif à retards échelonnés (ARDL), *European Scientific Journal*, December 2018 edition Vol.14, No.34, p.298.

³ Ghatak, S. and Siddiki, J. (2001), *The use of ARDL approach in estimating virtual exchange rates in India*.

de cointégration de Johansen nécessite de plus grands échantillons de données pour être validée. En effet, le modèle ARDL permet de surmonter les limites relatives aux méthodes de cointégration conventionnelles. D'un côté, la méthode d'Engle et Granger (1987) s'applique seulement dans le cas de deux séries intégrées de même ordre. D'un autre côté, le test de cointégration de Johansen (1988, 1991, 1996), bien qu'adapté pour les cas des modèles multivariés (plus de deux séries), n'est efficient que dans le cas où toutes les séries chronologiques sont intégrées du même ordre 1.

Il y a lieu de signaler que depuis le test de cointégration d'Engle et Granger 1987, beaucoup de tests se sont développés, et donc proposés par les auteurs, à l'instar du test de Stock et Watson 1988, test de Johansen (1988, 1991, 1996), le test de Johansen et Juselius (1990)¹. Aucun de ces tests n'est adapté au cas des séries à différents ordres d'intégration.

L'approche ARDL requiert trois étapes : d'abord, il y a lieu de réaliser le test Fisher qui permet de tester l'existence d'une relation de long terme entre les variables ; puis procéder à l'estimation des coefficients de la relation à long terme et de déterminer leurs valeurs, ensuite procéder à l'estimation de l'élasticité des variables à court terme avec la représentation de la correction d'erreur du modèle ARDL. En appliquant la version ECM du modèle ARDL, la vitesse d'ajustement à l'équilibre sera déterminée.

1-2- Présentation des variables du modèle et des sources de données

Le choix des variables du modèle peut être effectué en fonction des attentes de l'analyse. Dans notre cas, notre objectif est de tester les effets de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie. Ainsi, les études empiriques portant sur le sujet des contributions de la politique budgétaire à la croissance économique sont abondantes. Les variables déployées, à cet effet, sont nombreuses. Nous avons dès lors, procédé pour cette étape, en incluant les principales variables budgétaires comme variables exogènes afin d'expliquer les effets marginaux qu'elles exercent sur la croissance. A côté des variables explicatives, nous avons inclus deux variables supplémentaires, comme variables de contrôle.

Journal of Applied Statistics 11: 573-583. Cité par Kahu C. et al. (2015), *Trade GDP nexus in Nigeria : an application autoregressive Distributed lag (ARDL) model*, *Journal of economics and sustainable development*, vol. 6 N°4. 2015, p.129

¹ Kibala Kuma J. (2018), op.cit., p.6

Ainsi, la variable endogène étant le PIB réel déflaté¹ (PIB). Les variables exogènes sont : les dépenses de fonctionnement (DF), les dépenses d'équipement (DE) les ressources ordinaires du budget de l'Etat (RO), le solde budgétaire rapporté au PIB (SB_PIB), les importations (IMP) et le prix du pétrole (PP) comme variables de contrôle.

1-2-1- Le produit intérieur brut « PIB »

Le « PIB » est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs pour apprécier le niveau de croissance économique d'une nation, puisqu'il permet de mesurer la production de l'économie. Il donne une image globale sur l'état de santé du pays et permet aux autorités de juger si l'économie est en expansion ou en récession. Il guide ainsi les décisions à mettre en place. L'impact d'une fluctuation négative (choc externe défavorable) se manifeste par un choc négatif sur le PIB qui se traduit par une baisse de la croissance économique. Ainsi, la prise en compte de cette variable permettra de mesurer la capacité des politiques macroéconomiques engagées à résorber l'effet négatif du choc et à assurer la résilience de l'économie. Toutefois, si la croissance est mesurée par cet agrégat, ce dernier n'est pas exempt de limites : non prise en considération de l'économie souterraine, des inégalités, non (ou mauvaise) comptabilisation de certaines activités. Toutefois, si la croissance est mesurée par la variation du PIB en volume, ce dernier n'est pas exempt de limites. D'autres indicateurs sont parfois employés par les auteurs, en l'occurrence, le PIB/Hab. Cet indicateur est préférable pour les analyses portant sur des échantillons de pays. Nous avons fait référence dans le deuxième chapitre de cette thèse à ces contributions, à l'instar de Barro (1991), Kneller et al. (1999), Landau (1983/1986), et d'autres. L'intérêt de cet indicateur est le fait de tenir compte de l'évolution démographique dans le temps ainsi que de permettre de comparer des économies qui divergent sur plan du nombre d'habitants.

1-2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement notées « DF », peuvent répondre, principalement, à deux fonctions principales de l'État décrites par Musgrave (1959). Il s'agit de la fonction de redistribution de revenus (à travers notamment des transferts sociaux) et la fonction de stabilisation macroéconomique (à travers la mise en place des stabilisateurs automatiques et des politiques discrétionnaires). La première fonction permet le financement des biens et services publics, la seconde vise à corriger les inégalités, la troisième fonction quant à elle,

¹ Nous avons utilisé le déflateur du PIB de la Banque mondiale. Toutes les variables sont exprimées en dinars constants 2012.

permet de lisser les variations cycliques de l'activité économique. En effet, en cas de choc externe négatif, les économistes Keynésiens stipulent que les dépenses publiques constituent un moyen d'action privilégié du gouvernement pour rétablir l'équilibre et minimiser l'écart entre la production effective et la production potentielle, en évoquant le cercle vertueux et les effets multiplicateurs. En Algérie, les dépenses de fonctionnement sont importantes et se situaient souvent (hormis 2007 et 2009) à des niveaux qui excèdent les seuils des dépenses d'équipement publiques, comme le signale Kaci et Achouche (2015)¹. Il y a lieu de signaler qu'en Algérie, les dépenses de fonctionnement sont déployées pour assurer un rôle social important. En plus des dépenses de rémunération du personnel, les transferts sociaux sont conséquents et représentent, en moyenne, près de 30% du total des dépenses budgétaires et près de 45% du total des dépenses courantes pour la période allant de 1997 à 2021².

1-2-3- Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement, notées « DE », sont composées essentiellement des dépenses d'infrastructures publiques. Ces dépenses sont considérées comme productives et dont le rôle est analysé par certains auteurs, Aschauer (1989), Barro (1990) Ces dépenses permettent d'assurer, entre autres, la fonction de l'allocation des ressources, à travers l'offre des biens collectifs et les externalités positives qu'ils génèrent. Ces dépenses sont, donc, supposées constituer un levier de la croissance économique, en Algérie, compte tenu du gigantisme des plans de relance mobilisés à cet effet. Ainsi l'Etat assure le rôle d'entrepreneur, les dépenses d'équipement engagées sont durant de longues années conséquentes. Ces dépenses sont destinées principalement à la réalisation d'infrastructures administratives, économiques et socioculturelles.

1-2-4- Les ressources budgétaires ordinaires

Les ressources budgétaires ordinaires, notées « RO », constituent le deuxième levier de la stabilisation budgétaire automatique, qui témoigne de la capacité des finances publiques à atténuer les conséquences des événements conjoncturels sur l'activité. La politique fiscale (les impôts) peut être utilisée pour modifier la répartition du revenu national, pour relancer tel ou tel secteur et pour orienter les dépenses des agents vers tel ou tel domaine. Les ressources fiscales ne constituent pas l'intégralité des ressources budgétaires. D'autres ressources sont agrégées dans cette rubrique. Entre autres, les produits du domaine public et les recettes

¹ Kaci S. et Achouche M. (2015), *Public expenditure and economic growth in Algeria: approach by optimal control Model*, MPRA, Paper No. 68499, disponible sur : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68499/> , p.3

² Calculés sur a base des rapports annuels de la Banque d'Algérie.

exceptionnelles. En Algérie, nous pouvons supposer que l'intérêt de l'effort de mobilisation de ces ressources est faible ou intermittent. Autrement, l'importance des ressources fiscales pétrolières incite peu à mobiliser des ressources ordinaires ou du moins cet effort se fait en période de crise.

1-2-5- Le solde budgétaire

Le solde budgétaire rapporté au PIB, désigné par « SB_PIB » est l'un des indicateurs de politique budgétaire les plus utilisés dans la littérature empirique pour mesurer les effets de la politique budgétaire sur la croissance économique. C'est l'un des points de controverse entre les fervents de l'orthodoxie budgétaire plaidant pour le vote d'un budget en équilibre et ceux à l'inverse voient en l'interventionnisme de l'Etat un moteur de croissance économique, notamment dans une conjoncture de recul de l'activité économique.

1-2-6- Les importations

Les importations marquées « IMP » peuvent d'un côté, jouer le rôle de levier notamment dans le cas d'achat de biens d'équipements et composants industriels orientés vers l'investissement productif et la consommation intermédiaire des entreprises. Un des plaidoyers pour le libre-échange insiste sur la faculté des importations à stimuler la concurrence et à inciter les entreprises à l'innovation. Ce qui permet de générer des bienfaits sur la croissance économique. Toutefois, dans le cadre des économies en développement, peu structurée et dont l'industrie est naissante et/ou sénescence, une forte ouverture commerciale, avec des importations démesurées peuvent produire des répercussions inverses. Les produits importés évincent les produits fabriqués localement. Les effets d'éviction sont d'autant plus importants que le taux de change est flexible.

1-2-7- Le prix du pétrole

Désigné par « PP », le prix du pétrole est considéré comme une variable de contrôle indispensable pour identifier l'ampleur du choc sur le PIB et améliorer de ce fait les résultats de l'étude. En effet, la dépendance accrue de l'économie algérienne vis-à-vis des recettes d'hydrocarbures la soumet aux effets défavorables de la volatilité des prix du pétrole sur le marché international. L'impact d'une fluctuation négative se manifeste par un choc négatif sur le PIB qui se traduit par une baisse de la croissance économique. L'exemple de la contraction des cours du pétrole brut, à partir de la mi-juin 2014 et tout au long de l'année 2015 a constitué un choc persistant d'une ampleur considérable sur l'économie nationale, provoquant

une rupture de ses équilibres macroéconomiques et financiers. Cette variable est par nature exogène déterminée par plusieurs facteurs : le taux de croissance mondiale notamment celle des Etats Unis et des pays émergents. La Chine devient le premier importateur de pétrole, le poids des pays hors OPEP, l'accroissement de la part des énergies renouvelables et les incitations octroyées par les gouvernements à cet effet, sont entre autre les principaux déterminants¹. Plus particulièrement les Etats Unis deviennent le premier producteur de pétrole mondial à partir de 2014, notamment avec l'exploitation massive des hydrocarbures non conventionnels (gaz et pétrole de schiste qui correspondent à 65% de la structure globale des hydrocarbures). Selon **Yaici F. (2017)**, le progrès technique et la maîtrise des technologies d'extraction constituent un facteur clé qui a conduit depuis 2009 à un accroissement spectaculaire de l'offre de pétrole de schiste. Ce qui a engendré une baisse considérable des prix de pétrole de 51.3% entre 2013 et 2015². En 2021, selon le rapport de *British petroleum*³, les Etats Unis occupent la première place avec une production de 16.5 millions de barils par jour, soit 18.5% du total mondial. Suivie de l'Arabie Saoudite et de la Russie, avec des productions respectives, de 11 et de 10.9 millions de barils par jour. Ces trois pays totalisent, à eux seuls, plus de 40% de la production mondiale⁴.

Tableau N°09 : Nature des variables et sources de données

Variables	Descriptions	Source
PIB	Le PIB réel	WDI
DF	Dépenses de fonctionnement	ONS et Ministère des finances
DE	Dépenses d'équipement	ONS et Ministère des finances
RO	Les recettes ordinaires	ONS et Ministère des finances
SB_PIB	Solde budgétaire rapporté au PIB	ONS et Ministère des finances
IMP	Importations totales	WDI
PP	Le prix du baril du pétrole en dollars	OPEP

Source : Réalisé par nous-mêmes

¹ Mebtoul A. (2012), op.cit, p.6

² Yaici F. (2017), Le nouveau modèle de croissance économique (NMCE) : Contexte, ambitions, repères et limites, communication lors de la journée d'études sur la thématique : Le rôle de la bourse dans le financement de l'économie nationale, Université de Bejaia, le 07 mai 2017, Video disponible sur : <http://webtv.univ-bejaia.dz/wp-content/uploads/2017/05/Conf-Pr-YAICI-Bourse-dans-le-financement-de-l-economie-07-Mai-2017.pptx>

³ [BP - Statistical Review of World Energy 2022](https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2022-full-report.pdf), p.15

⁴ Fontaine M. Quels pays sont les plus gros producteurs de pétrole du monde ?, GEO, publié le 20/02/2023 à 9h 30 consulté le 20/03/2023 à 10h10. <https://www.geo.fr/geopolitique/quels-pays-sont-les-plus-gros-producteurs-de-petrole-du-monde-213386#:~:text=Les%20C3%89tats-Unis%20en%20t%C3%A4te,Arabie%20saoudite%20et%20la%20Russie>

Les montants sont exprimés en milliards de dinars constants (base 2012)

A défaut de constituer des séries de données à périodicité trimestrielle, comme bon nombre d'études récentes dans le domaine, nous nous sommes contentés des données annuelles constituées par le recoupement de publications émanant de diverses sources : ONS, base de données de la Banque mondiale (*WDI*), les rapports de la Banque d'Algérie.

1-3- Spécification du modèle et signes attendus

Dans le cadre de notre étude, nous cherchons à saisir les effets de court et long terme qu'exercent les variables budgétaires sur la croissance économique. Pour cela, l'équation du modèle retient le PIB, comme variable dépendante. Les variables indépendantes retenues sont : les dépenses budgétaires de fonctionnement, les dépenses d'équipement, les recettes budgétaires ordinaires et le ratio solde budgétaire /PIB. Nous avons inclus dans l'analyse deux variables supplémentaires jugées pertinentes : d'un côté les importations, une politique budgétaire ne peut produire d'effet positif dans une économie ouverte au sens de Keynes. Or la dépendance des intrants des entreprises peut nous amener à nous interroger si les importations exercent un effet d'éviction internationale ou bien un effet de relance de la croissance dans un contexte de faiblesse des structures productives, notamment lors d'un financement de ces importations avec les recettes de la rente. D'où notre choix d'inclure une variable de contrôle que celle du « Prix de pétrole » afin de savoir quel effet produit une politique budgétaire dans une économie rentière. Autrement, une augmentation des prix de pétrole peut, soit favoriser la croissance économique, soit au contraire, la retarder pour diverses raisons, comme l'explique la théorie de la « malédiction des ressources » évoquée dans le troisième chapitre de cette thèse.

Après une lecture approfondie des principaux travaux mentionnés en revue de littérature, nous nous proposons d'estimer un modèle ARDL pour la fonction suivante :

$$Pib = \alpha_0 + \alpha_1 df + \alpha_2 de + \alpha_3 ro + \alpha_4 sb_pib + \alpha_5 imp + \alpha_6 pp + \varepsilon_t \dots \dots \dots (1)$$

Avec : α_0 est une constante

α_i (i varie de 1 à 7) et ε_t désigne le terme d'erreur

Globalement, nous supposons que la croissance du PIB est influencée par les variables citées plus haut. Les effets escomptés de chacune des variables sélectionnées sur la croissance,

d'après la revue de la littérature présentée dans les chapitres précédents, sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau N° 10 : Hypothèses sur les signes des coefficients des variables du modèle

	DF	DE	RO	SB_PIB	IMP	PP
Coefficient	α_1	α_2	α_3	α_4	α_5	α_6
Signe attendu	(+ou-)	(+)	(-)	(+)	(+ ou -)	(+ ou -)

Source : Réalisé par nous-mêmes sur la base des lectures et travaux empiriques

L'étude sera basée sur une fonction logarithmique linéaire standard. Ainsi la fonction (1) est transformée en équation logarithmique qui s'écrit alors :

$$Ln Pib = \alpha_0 + \alpha_1 Ln df + \alpha_2 Ln de + \alpha_3 Ln ro + \alpha_4 sb_pib + \alpha_5 Ln imp + \alpha_6 Ln pp + \varepsilon_t$$

..... (2)

1-3-1- Détermination des retards optimaux

Plusieurs critères permettent de choisir les décalages optimaux des modèles dynamiques. Nous optons pour l'un des critères d'information (Akaike-AIC, Schwarz-SIC) pour déterminer les décalages optimaux du modèle ARDL. Le modèle ARDL suppose l'existence d'une relation de cointégration entre les variables, qui conditionne même l'estimation des coefficients de court et long terme de ces variables.

1-3-2- Le test de cointégration de Pesaran et al. (2001)

L'existence d'une relation de long terme entre les variables est examinée par le *Bounds-test* (test de cointégration de Pesaran). Il y a deux étapes à suivre pour appliquer ce test : après avoir procédé à la détermination des décalage optimaux, en recourant aux critères AIC, SIC cités précédemment, il y a lieu de recourir au test de Fisher pour vérifier ces deux hypothèses:

H0 : $\alpha_1 = \alpha_2 = \alpha_3 = \alpha_4 = \alpha_5 = \alpha_6 = \alpha_7 = 0$: Absence d'une relation de cointégration

H1 : $\alpha_1 \neq \alpha_2 \neq \alpha_3 \neq \alpha_4 \neq \alpha_5 \neq \alpha_6 \neq \alpha_7 \neq 0$: Existence d'une relation de cointégration

La procédure du test est telle que l'on devra comparer les valeurs de Fisher obtenues aux valeurs critiques (bornes) simulées pour plusieurs cas et différents seuils par Pesaran et al. (2001).

Les valeurs critiques : la borne supérieure (2^{ème} ensemble) reprend les valeurs pour lesquelles les variables sont intégrées d'ordre (1) et la borne inférieure (1^{er} ensemble) concernent les variables d'ordre (0). Ainsi :

- Si la statistique Fisher calculée > borne supérieure : existence de Cointégration ;
- Si la valeur de la statistique Fisher calculée < borne inférieure : inexistence de cointégration ;
- Si borne inférieure < Statistique Fisher < borne supérieure : Pas de conclusion¹

S'il existe une cointégration, la prochaine étape du processus ARDL consiste à estimer les coefficients de long terme du modèle ARDL par la méthode des moindres carrés ordinaires en utilisant l'équation (3) :

$$\begin{aligned}
 Ln\ PIB_t = & \alpha_0 + \sum_{k=1}^p \alpha_1 Ln\ PIB_{t-k} + \sum_{k=1}^{q1} \alpha_2 Ln\ DF_{t-k} + \sum_{k=1}^{q2} \alpha_3 Ln\ DE_{t-k} \\
 & + \sum_{k=1}^{q3} \alpha_4 Ln\ RO_{t-k} + \sum_{k=1}^{q4} \alpha_5 Ln\ SB - PIB_{t-k} + \sum_{k=1}^{q5} \alpha_6 Ln\ IMP_{t-k} \\
 & - k + \sum_{k=1}^{q6} \alpha_7 Ln\ PP_{t-k} + \varepsilon_t \dots (3)
 \end{aligned}$$

L'étude de la dynamique de court terme par la procédure de Pesaran et al. (2001) permet d'analyser la vitesse de convergence du taux de pénétration vers l'équilibre. L'estimation à court terme du modèle ARDL, également connu sous le modèle de correction d'erreur, est présentée dans l'équation suivante :

$$\begin{aligned}
 Ln\ PIB = & \beta_0 + \sum_{k=1}^p \beta_{1k} \Delta Ln\ PIB_{t-k} + \sum_{k=0}^{q1} \beta_{2k} \Delta Ln\ DF_{t-k} \\
 & + \sum_{k=0}^{q2} \beta_{3k} \Delta Ln\ DE_{t-k} + \sum_{k=0}^{q3} \beta_{4k} \Delta Ln\ RO_{t-k} \\
 & + \sum_{k=0}^{q4} \beta_{5k} \Delta Ln\ SB - PIB_{t-k} + \sum_{k=0}^{q5} \beta_{6k} \Delta Ln\ IMP_{t-k} \\
 & + \sum_{k=0}^{q6} \beta_{7k} \Delta Ln\ PP_{t-k} + Ect_{t-1} + \varepsilon_t \dots (4)
 \end{aligned}$$

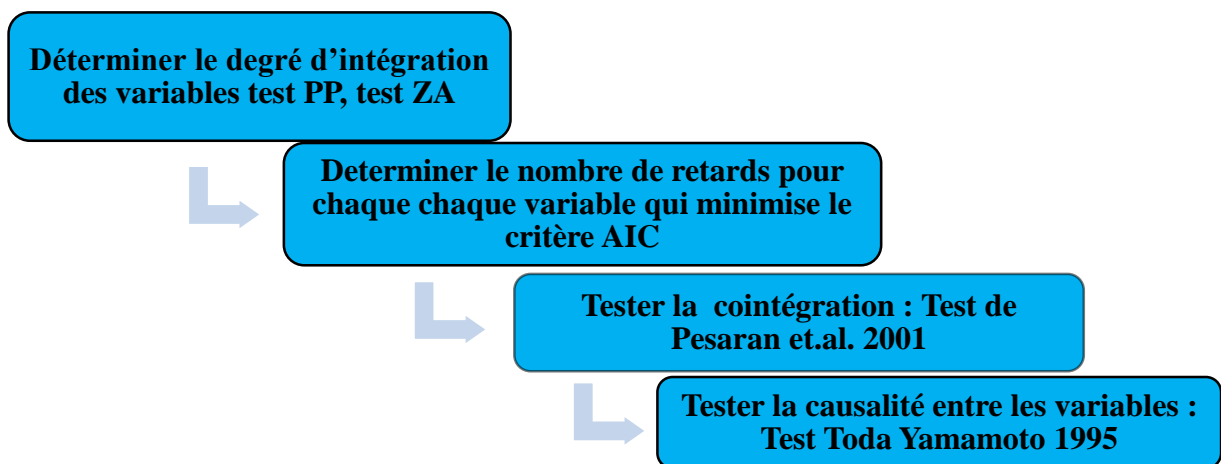
¹ Kibala Kuma J. (2018), op.cit., p.9

Où Δ est l'opérateur à la première différence, Ect_{t-1} est le terme à correction d'erreur dérivé de l'équation de la relation de cointégration à long terme. Il mesure la vitesse du paramètre de réglage qui montre la rapidité avec laquelle la série atteint un équilibre à long terme. Le signe attendu de ce coefficient est négatif et significatif. En effet, ce coefficient du terme d'erreur n'est pertinent que lorsqu'il est significatif et compris entre -1 et 0.

Les relations (3) et (4) feront l'objet d'estimation du modèle ARDL, et de passer à la réalisation du test de causalité de Toda Yamamoto (1995)

La procédure globale donc peut être résumée par la figure N°32 :

Figure N° 32 : Processus de réalisation des tests de cointégration et de causalité



Source : Réalisé par nous-mêmes sur la base de différentes lectures

Les quatre étapes ci-dessous renvoient à la procédure d'application des tests de cointégration et de causalité. Ces tests sont paramétrés dans les logiciels d'analyse de données. Dans la suite de notre travail, nous allons procéder à :

- la détermination du degré d'intégration des variables. Ceci consiste à examiner la stationnarité des variables du modèle. Nous avons retenu deux tests : le test de Phillips-Perron et la test Zivot-Andrews /ZA. Ces deux tests présentent plusieurs avantages. En effet, le test Phillips-Perron a la faculté de prendre en considération une éventuelle

autocorrélation des résidus¹. Les hypothèses liées à l'utilisation du test Phillips-Perron sont moins restrictives que celles liées au test ADF². Le test Andrews et Zivot constitue l'un des tests utilisés en cas de rupture structurelle des séries statistiques observées. Ce test permet d'examiner la robustesse du test PP et tester la racine unitaire en présence d'un changement structurel identifié de façon endogène³ ;

- la détermination du nombre de retards pour chaque variable. Pour ce faire, il y a lieu de retenir la valeur minimale du critère d'information d'Akaike (AIC) ;
- la réalisation du « test aux bornes » ; dit aussi « Pesaran et al. (2001) » qui rend compte de l'existence ou non d'une relation de cointégration entre les variables ;
- l'exécution du test Toda et Yamamoto qui rend compte des relations de causalité entre les variables du modèle.

1-4- Analyse descriptive uni-variée et bi-variée des séries statistiques

Les statistiques descriptives des séries choisies dans notre étude sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 11 : Statistiques descriptives relatives aux variables de l'étude

	LPIB	LDF	LDE	LRO	SB_PIB	LIMP	LPP
Mean	9.331442	7.801996	7.224071	7.406791	-0.602729	7.891579	3.520134
Median	9.253089	7.742801	7.168796	7.336950	-0.437914	7.895239	3.368674
Maximum	9.859907	8.508068	8.090025	8.267400	13.96157	8.679470	4.695468
Minimum	8.797680	6.993033	6.363941	6.790221	-15.26511	7.233751	2.507972
Std. Dev.	0.331890	0.438451	0.508519	0.406717	7.443118	0.458722	0.652660
Skewness	0.223289	0.191973	0.035380	0.687554	0.022484	0.211560	0.331030
Kurtosis	1.633686	1.957777	1.846334	2.774060	2.388656	1.740912	1.903067
Jarque-Bera	3.529836	2.107474	2.282250	3.317535	0.641930	3.014066	2.804378
Probability	0.171201	0.348633	0.319459	0.190373	0.725449	0.221566	0.246058
Sum	382.5891	319.8819	296.1869	303.6784	-24.71189	323.5547	144.3255
Sum Sq. Dev.	4.406049	7.689564	10.34366	6.616761	2216.000	8.417024	17.03862
Observations	41	41	41	41	41	41	41

Source : Nos estimations sur Eviews 10

¹ Setti H. et al. (2022), Analyse de la non stationnarité d'une série chronologique par les tests de racine unitaire : application au produit intérieur brut de l'Algérie durant la période 1962-2091, *The journal of Economics and Finance (JEF)*, Vol. 08 N° 02, p.332.

² Cem E. (1998). Méthodologies de test de la racine unitaire. [Rapport de recherche] Laboratoire d'analyse et de techniques économiques(LATEC), p. 9 , hal-01527262/document.

³ Abdelhafidh S. (2014), Dette extérieure et croissance économique en Tunisie, *Panoeconomicus*, Vol.61, N°6, p.676.

Les résultats illustrés dans ce tableau démontrent que les valeurs de la moyenne et de la médiane sont proches, excepté les valeurs de la variable SB_PIB. La proximité suggère que la distribution est presque symétrique. La présence de symétrie indique l'existence d'une faible variabilité et d'une distribution normale. Les valeurs de l'asymétrie, de l'aplatissement et de l'écart-type étant proches de zéro, ce qui signifie que leurs valeurs sont assez concentrées autour de leurs moyennes.

Les probabilités associées à la statistique de *Jacque-Bera* pour l'ensemble des variables sont supérieures à 0.05, ce qui signifie que les erreurs de toutes les séries suivent une loi normale.

Après cette analyse des propriétés des séries statistiques, l'étape qui suit concerne l'analyse des liaisons entre les variables que permet la matrice de corrélation.

1-5- L'analyse bi-variée : La matrice de corrélation

L'analyse bi-variée, exprimée dans le tableau ci-après, révèle l'existence de fortes corrélations entre les différentes variables de l'étude.

Tableau N° 12 : Matrice de corrélations des variables du modèle

	LPIB	LDF	LDE	LRO	SB_PIB	LIMP	LPP
LPIB	1						
LDF	0.9535	1					
LDE	0.8176	0.7833	1				
LRO	0.8014	0.789	0.7885	1			
SB_PIB	-0.2627	-0.4613	-0.4183	-0.482	1		
LIMP	0.7899	0.7140	0.8761	0.7936	-0.2198	1	
LPP	0.7600	0.6497	0.7550	0.5174	0.1048	0.8503	1

Source : D'après les sorties du logiciel d'Eviews

La matrice de corrélation montre les liaisons bi-variées entre les variables. Elle nous renseigne de l'existence de corrélations entre variables. L'analyse de cette matrice indique que la plupart des variables sont positivement et fortement corrélées entre-elles. Ainsi, la plus forte valeur positive du coefficient de corrélation renvoie à l'association des deux variables : le PIB et les dépenses de fonctionnement. Ce qui laisse supposer que les dépenses de fonctionnement entraînent la croissance économique. Le PIB est également corrélé positivement et fortement avec les autres variables, excepté avec la variable du solde budgétaire, où le coefficient de corrélation affiche une valeur négative bien que faible. Le

solde budgétaire rapporté au PIB est d'ailleurs, négativement et faiblement corrélé avec la plupart des variables du modèle.

1-6-Propriétés stochastiques des variables

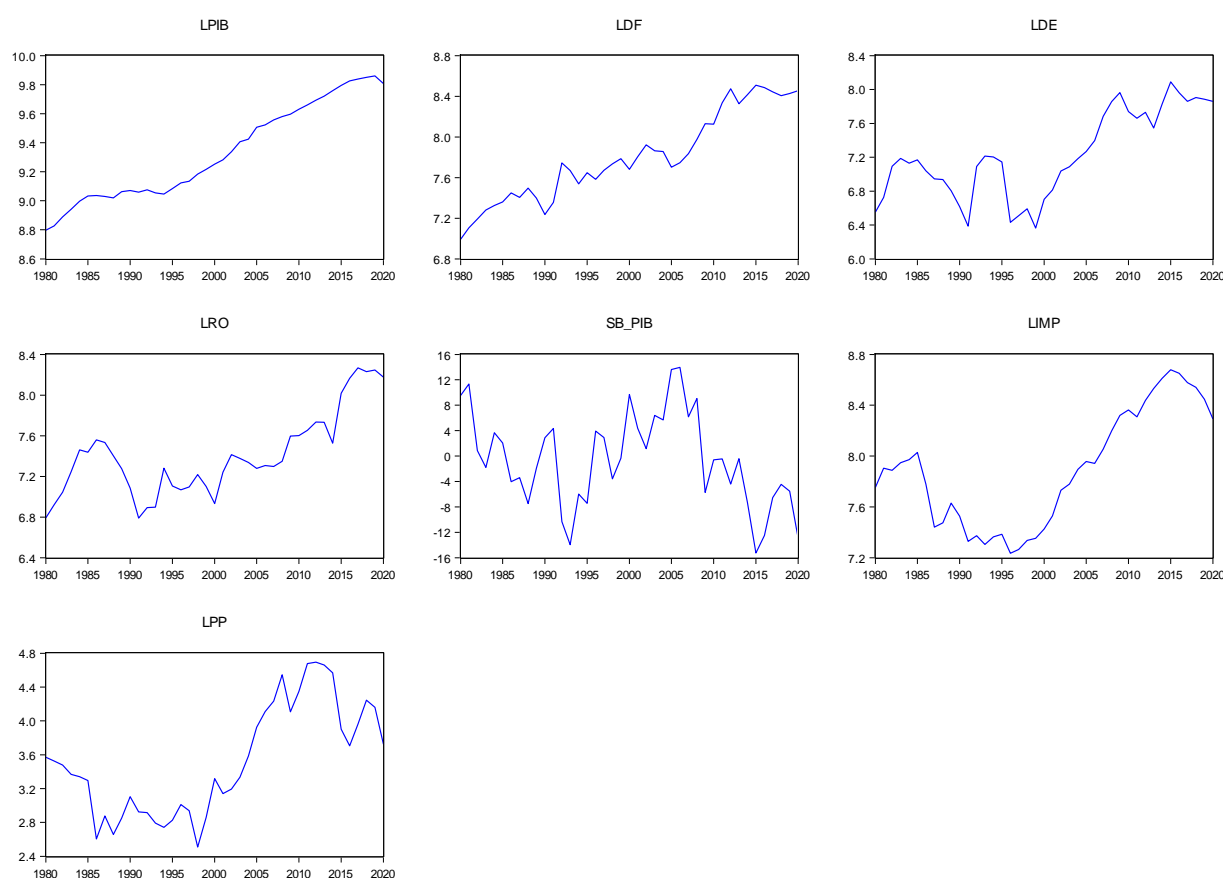
Econométriquement, la première étape dans l'étude des séries temporelles (ou chronologiques) consiste à tester leur stationnarité. « La stationnarité renvoie à l'invariance temporelle des propriétés des séries statistiques »¹. Ainsi, le processus est dit stationnaire si la structure reste la même. Toutefois, le processus est dit non-stationnaire si la structure évolue avec le temps. L'étude de la stationnarité des variables est capitale puisque la non-stationnarité des variables peut engendrer des erreurs de diagnostic, des régressions fallacieuses et une forte corrélation des résidus. Une régression fallacieuse est le fait de valider un modèle statistique jugé robuste compte tenu d'un coefficient de détermination élevé alors que la statistique Durbin-Watson est faible². Aussi, la présence de racine unitaire dans une série temporelle pourrait conduire à des erreurs d'interprétation des coefficients d'une régression.

Habituellement, les séries économiques ne suivent pas un processus stationnaire en niveau. Il va falloir les différencier (Δ) fois pour les rendre stationnaires. Bien que le modèle ARDL n'exige pas que les séries aient le même ordre d'intégration, il est recommandé de procéder aux tests de stationnarité afin de confirmer que toutes les séries soient intégrées d'ordre (1) ou d'ordre (0). Autrement, la présence d'une série intégrée d'ordre (2) ou plus invalide la procédure de tests de limite (Bound Test). La figure N° 33 ci-dessous montre les courbes des séries avant différenciation.

¹ Keho M. (2017), Leçon 4: Stationnarité, Cointégration et Modèles à Correction d'Erreurs, cours en ligne, <https://www.gpe-afrique.com/moodledata/filedir/64/6e/646edee5182107e65ba0a89c3bb6793406c2cda3> , p.4, consulté le 13/10/2022.

² Kibala Kuma J. (2018), Modélisation ARDL, Test de cointégration aux bornes et Approche de Toda-Yamamoto : Eléments de théorie et pratiques sur Logiciel, Licence.Congo-Kinshasa.2018.cel- 01766214, p.2 <https://www.google.com/search?q=HAL+Id%3Acel-01766214+https%3A%2F%2Fhal.archives-ouvertes.fr%2Fcel-01766214&aq=chrome..69i57.1008j0j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8>

Figure N° 33 : Séries des variables de l'étude au niveau



Source : Nos estimations sur Eviews

Plusieurs tests statistiques permettent de rendre compte de la stationnarité des variables statistiques. Le Test ADF et le test ADF augmenté, le Test Phillips-Perron et Andrews et Zivot sont plus faciles à réaliser. D'autres tests existent, à l'instar de test KPSS¹. Nous avons, dans le cadre de ce travail, mené deux tests sur les séries statistiques. D'abord, le test Phillips-Perron, recommandé pour le cas de séries chronologiques de durées relativement courtes, puis, le test Andrews-Zivot du fait de ruptures des séries statistiques.

1-6-1- Le test Phillips-Perron

L'application du test de stationnarité Phillips-Perron fournit les résultats contenus dans le tableau ci-dessous

¹ Pour une revue détaillée de ces tests, voir l'article : Ambler S. (1989), La stationnarité en économétrie et en macroéconomie : un guide pour les non-initiés, L'actualité économique, Vol. 65, N° 4, pp.590-609. <https://id.erudit.org/iderudit/601512ar>

Tableau N° 13 : Résultats du test de stationnarité des variables (Phillips-Perron)

VARIABLE	En niveau			Première différence			Conclusion
	Avec constante et tendance	Avec constante	Sans constante et sans tendance	Avec Constante et tendance	Avec constante	Sans constante et sans tendance	
LPIB	-1.6077	-0.7472	4.4738	-3.7268**	-3.7322***	-2.3365**	I(1)
LDF	-3.1188	-1.1426	2.9836	-6.9486**	-7.1533***	-5.7833***	I(1)
LDE	-2.2780	-1.5144	0.8793	-5.6542***	-5.7318***	-5.7275***	I(1)
LRO	-1.8546	-1.008	1.3081	-5.7740***	-5.8121***	-5.6844***	I(1)
LRP	-1.5457	-1.4703	-0.1644	-4.9973***	-5.0651***	-5.1527***	I(1)
SB_PIB	-2.8914	-2.8111*	-2.800***	-7.6270***	-7.7919***	-7.5321***	I(0)
LIMP	-1.4784	-0.7918	0.5818	-4.1421**	-4.1716***	-4.3616***	I(1)
LPP	-2.1348	-1.3180	-0.1187	-5.6351***	-5.7460***	-5.8365***	I(1)
LTCH	-1.1072	-1.522	1.6656	-4.398***	-4.2713***	-3.4928***	I(1)

Source : Nos estimations sur Eviews

Notes : *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Les résultats consignés dans le tableau ci-dessus permettent de conclure que toutes les séries sont soit stationnaires en niveau ou après une première différenciation. C'est ainsi qu'on a procédé au filtrage pour les rendre stationnaires, après la première différenciation I (1). Donc aucune série n'est intégrée d'ordre deux I (2) ou plus, ce qui est primordiale pour l'application de la méthodologie ARDL.

1-6-2- Le Test de Zivot et Andrews (ZA) : stationnarité avec rupture

La non-stationnarité des séries implique qu'un choc produit à une date donnée, a des effets durables, ce qui détourne la série de son mouvement d'origine. Ainsi, pour examiner la robustesse des résultats du test PP, nous employons le test de Zivot et Andrews (1992) qui présente l'avantage de tester la racine unitaire en présence d'un changement structurel identifié de façon endogène.

Tableaux N° 14 : Résultats du test de stationnarité avec rupture (Z/A)

Type de modèle	Modèle (A) : changement dans la constante		Modèle (B) : changement dans la tendance		Modèle (C) : changement dans la tendance et la constante	
	Min t-statistic	Année	Min t-statistic	Année	Min t-statistic	Année
LPIB	-3.5375	1997	-2.3268	1992	-2.1221	1985
LDF	-3.2507	2007	-3.9373	2006	-5.4193**	2010
LDE	-3.4282	2005	-3.3821	1997	-4.5931	2005
LRO	-2.8645	2014	-3.5449	2000	-3.6561	1988
SB_PIB	-3.6922	2008	-4.4377*	2007	-4.5575	2008
LIMP	-3.7592	2007	-3.1144	1988	-3.4624	1985
LPP	-3.4922	2003	-4.4309*	1996	-3.9608	1993
Δ LPIB	-4.364*	2019	-5.3906***	2016	-5.1147*	2016
Δ LDF	-7.5461***	1992	-6.2849***	2013	-7.5998***	1992
Δ LDE	-6.8492***	1996	-5.9939***	1985	-6.6549***	1996
Δ LRO	-6.3155	1991	-6.4518***	1989	-7.2747***	1991
Δ SB_PIB	-7.1008***	1992	-7.1012	1985	-7.4767	1992
Δ LIMP	-5.1913***	1987	-5.4289***	2014	-5.5322**	2011
Δ LPP	-6.3489***	1986	-5.9976***	2020	-6.2338***	2014

Source : Nos estimations sur Eviews

Notes : *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$ Δ : Opérateur de première différence

Les valeurs critiques aux seuils 1%, 5% et 10% sont respectivement : Pour le modèle (A) : -4.95, -4.44 et -4.19 ; pour le modèle (B) : -5.07, -4.53 et -4.26 ; pour le modèle (C) : -5.48, -4.86 et -4.61

L'hypothèse nulle consiste en le fait que la série chronologique possède une racine unitaire, contre l'hypothèse alternative, de stationnarité, avec une rupture structurelle à une date inconnue.¹ L'hypothèse nulle est rejetée si la valeur du « Min t-statistic » est inférieure à la valeur critique au seuil statistique choisi.

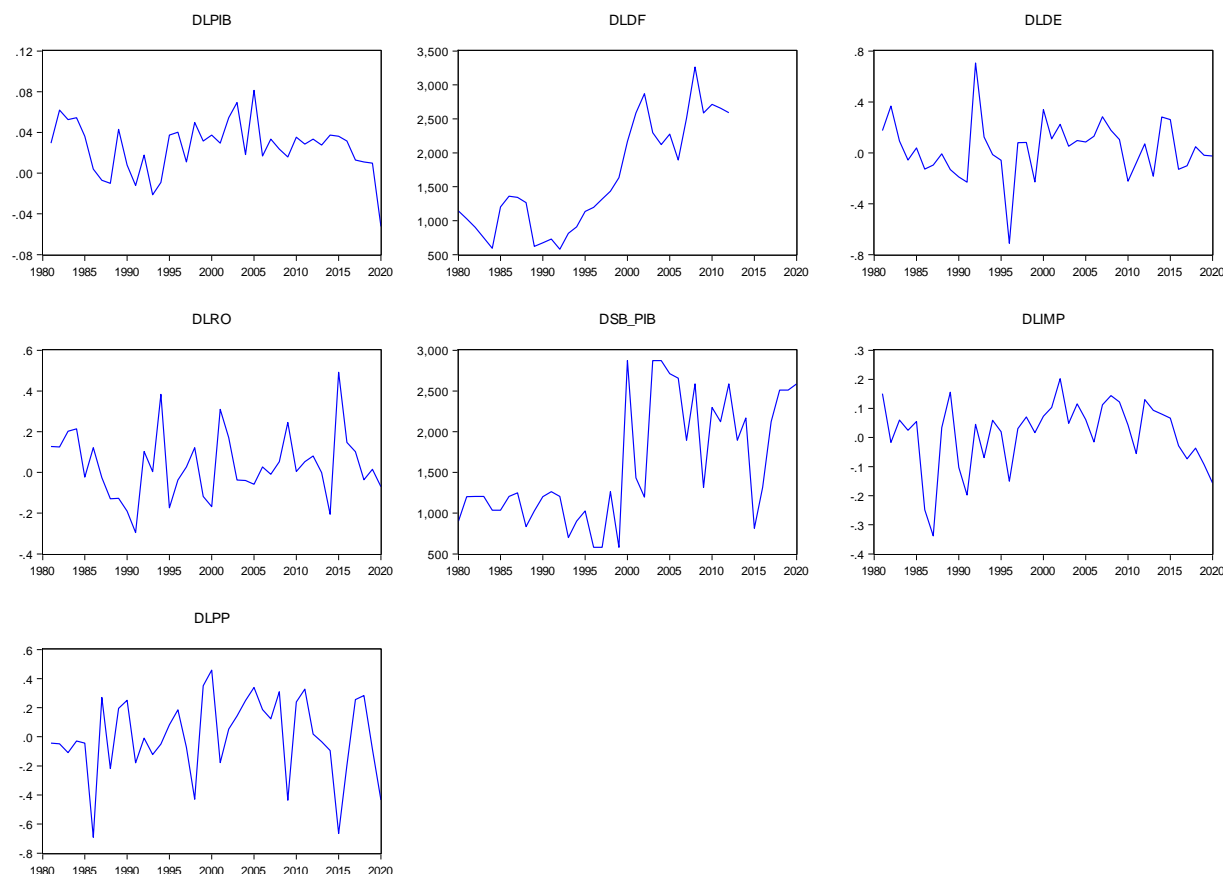
Les résultats du tableau N°14 confirment que les variables du modèle sont stationnaires au niveau ou après une première différenciation. Les résultats du test nous renseignent sur :

- La variable « LDF » est stationnaire en niveau lorsque le changement structurel est dans la tendance et la constante. La date de rupture structurel étant l'année 2010. Ce qui correspond à la période d'accroissement des rémunérations et des transferts sociaux.

¹ El bouhadi H. et Ouahid D. (2014), Dating structural changes in time series : the case of the Moroccan macroeconomic series, MPRA papers, N° 68168, p.10. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68168/1/MPRA_paper_68168.pdf

- La variable « SB_PIB » est stationnaire en niveau dans le modèle de changement dans la tendance au seuil de 10%. L'année de rupture correspond à 2008, à partir de laquelle les déficits budgétaires deviennent récurrents.
- La variable « LPP » est également intégrée d'ordre « 0 » dans le modèle de changement de tendance. Cette rupture s'opère en 2003 ; année à partir de laquelle les prix de pétrole prennent une ascension considérable.
- Les autres variables deviennent stationnaires au bout de la première différenciation. Les résultats des tests de racine unitaire montrent donc qu'aucune des variables n'est intégrée à un ordre supérieur à 1 et qu'elles ne sont pas toutes intégrées au même ordre. Nous déduisons alors que l'utilisation de l'approche ARDL est possible et qu'elle s'avère la plus appropriée pour notre analyse.

Figure N° 34 : Séries des variables après première différence



Source : D'après les résultats d'Eviews 10

Les tests de stationnarité montrent que les variables du modèle sont toutes intégrées soit à niveau ou de premier ordre. La section suivante livre les résultats de l'estimation du modèle statistique.

Section 2 : Estimation du modèle ARDL : Analyse et interprétation des résultats

Après avoir présenté, dans la section précédente, de manière brève, la méthodologie empirique de l'approche ARDL, nous livrons dans cette section les résultats de l'estimation du modèle. Ces derniers incluent le test de cointégration de Pesaran et al (2001), les tests de stabilités des paramètres qui permettent de valider le modèle et enfin, les résultats de l'estimation de la relation de long terme et de court terme. Ainsi, l'étude de la relation de court terme permet de mettre en lumière la capacité de chacune des variables de l'étude dans la stabilisation de la conjoncture. La relation de long terme, quant à elle, permet de mesurer l'impact qu'exerce chacune des variables de l'étude sur la croissance économique.

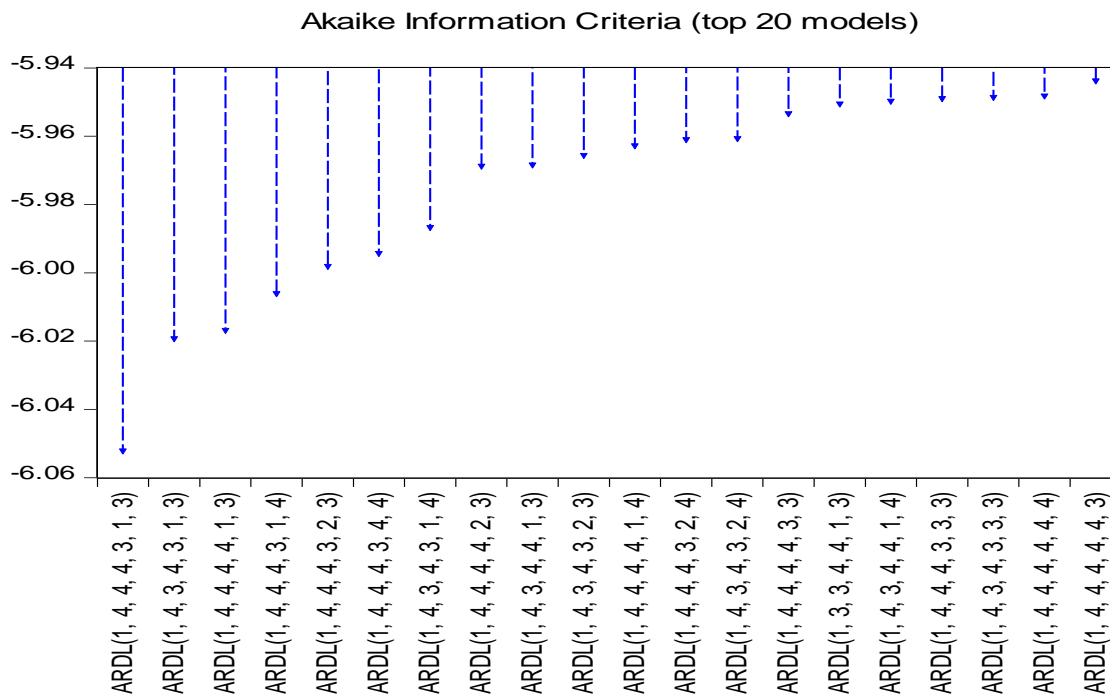
2-1- Le test de cointégration de Pesaran et al. (2001)

Nous avons souligné, précédemment, que le test de cointégration aux bornes de Pesaran et al. (2001) est adapté pour les séries utilisées dans la modélisation. Aussi, rappelons qu'il y a deux étapes à suivre pour appliquer ce test : d'abord, il y a lieu de déterminer le décalage optimal en utilisant un des critères d'information, dans notre cas, le critère Akaike (AIC). Ensuite, recourir au test de Fisher pour tester la cointégration entre les séries.

2-1-1- Décalage optimal et estimation du modèle ARDL

Afin d'éviter toute mauvaise spécification de la dimension du modèle, l'approche ARDL exige la détermination, au préalable, du retard optimal pour chaque variable, avant d'effectuer le test de cointégration, À cette fin, nous allons utiliser le critère d'information d'Akaike (AIC) pour sélectionner le modèle ARDL optimal, celui qui offre des résultats statistiquement significatifs avec le moins de paramètres. Ci-dessous, les résultats d'estimation du modèle ARDL optimal retenu pour notre modélisation.

Figure N° 35 : Détermination du modèle optimal selon le critère AIC



Source : nos estimations sur Eviews 10.

Ce graphique présente vingt meilleurs modèles selon le critère d'information d'Akaike (AIC). Le modèle **ARDL (1.4.4.4.3.1.3)** correspond au meilleur modèle où la valeur du critère AIC est la minimale. Le modèle que nous allons retenir est de la forme suivante :

$$\Delta(\text{LPIB})_{t-1} = \alpha_1 \Delta(\text{LDF}) + \alpha_2 \Delta(\text{LDF})_{t-1} + \alpha_3 \Delta(\text{LDF})_{t-2} + \alpha_4 \Delta(\text{LDE})_{t-1} + \alpha_5 \Delta(\text{LDE}) + \alpha_6 \Delta(\text{LSB})_{t-1} + \alpha_7 \Delta(\text{LSB})_{t-2} + \alpha_8 \Delta(\text{LIMP})_{t-3} + \alpha_9 \Delta(\text{LIMP}) + \alpha_{10} \Delta(\text{LPP})_{t-1} + C.$$

L'estimation du modèle permet de rendre compte de sa robustesse sur le plan économétrique. Les indicateurs usuels sont notamment, les valeurs du coefficient d'ajustement et du coefficient d'ajustement ajusté. Plus ces coefficients tendent vers l'unité et plus la variance expliquée par le modèle est importante.

Tableau N° 15 : Modèle ARDL (1,4, 4, 4, 3, 1, 3)

Variable	Coefficient	Erreur	t-Statistique	Probabilité
LPIB(-1)	0.538781	0.114401	4.709570	0.0008
LDF	0.014448	0.055088	0.262266	0.7984
LDF(-1)	0.066093	0.048209	1.370982	0.2004
LDF(-2)	0.017422	0.051240	0.340015	0.7409
LDF(-3)	0.192994	0.042579	4.532623	0.0011
LDF(-4)	0.057228	0.032786	1.745490	0.1115
LDE	-0.000332	0.022511	-0.014763	0.9885
LDE(-1)	-0.033334	0.029188	-1.142037	0.2800
LDE(-2)	0.017185	0.022397	0.767292	0.4606
LDE(-3)	0.079557	0.023589	3.372608	0.0071
LDE(-4)	0.019382	0.020335	0.953119	0.3630
LRO	-0.012586	0.025253	-0.498384	0.6290
LRO(-1)	-0.016514	0.024797	-0.665940	0.5205
LRO(-2)	-0.055710	0.024261	-2.296247	0.0445
LRO(-3)	-0.080060	0.032854	-2.436875	0.0350
LRO(-4)	0.032363	0.020952	1.544669	0.1535
SB_PIB	-9.86E-05	0.001842	-0.053560	0.9583
SB_PIB(-1)	7.15E-05	0.001316	0.054359	0.9577
SB_PIB(-2)	0.002437	0.001248	1.953404	0.0793
SB_PIB(-3)	0.004608	0.001275	3.613877	0.0047
LIMP	0.138480	0.027495	5.036549	0.0005
LIMP(-1)	0.085444	0.042985	1.987770	0.0749
LPP	0.013612	0.021184	0.642541	0.5350
LPP(-1)	-0.027684	0.019854	-1.394383	0.1934
LPP(-2)	-0.044445	0.022830	-1.946812	0.0802
LPP(-3)	-0.074384	0.026899	-2.765340	0.0199
C	0.718269	0.271480	2.645750	0.0245
R-squared	0.999654	Mean dependent var		9.381975
Adjusted R-squared	0.998755	S.D. dependent var		0.308453
S.E. of regression	0.010882	Akaike info criterion		-6.052234
Sum squared resid	0.001184	Schwarz criterion		-4.876699
Log likelihood	138.9663	Hannan-Quinn criter.		-5.637803
F-statistic	1112.032	Durbin-Watson stat		2.8745031
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : nos estimations sur Eviews 10.

D'après les résultats de l'estimation, le modèle ARDL (1,4,4,4,3,1,3) est globalement significatif, étant donné que la probabilité associée au F-statistic est inférieure à 5%.

Le coefficient de détermination « R-squared » indique le pourcentage de la variation totale de la variable dépendante qui est expliqué par les variables indépendantes de l'équation. Cet indicateur de robustesse du modèle peut prendre des valeurs comprises dans l'intervalle [0, 1]. Une valeur proche de « un » indique que la qualité d'ajustement est bonne, dans la mesure où la part de la variance de LPIB expliquée par le modèle est élevée. Inversement des valeurs

proches de « zéro » attestent de la fragilité du modèle. Dans notre cas, il y a une très bonne qualité d'ajustement du modèle (**R²=0.999654**), c'est à dire que les variables indépendantes expliquent 99% des variations de la variable dépendante.

La somme des carrés des écarts résiduels (0.001184) « *Sum of squared resid* », dévoile la variance des résidus. Elle sert à calculer les valeurs observées et estimées de la variable dépendante, qui rendent minimale la somme des carrés des écarts résiduels et par conséquent maximise le R². Cependant, cette statistique croît avec le nombre de variables exogènes, c'est pourquoi on calcule également le coefficient de détermination ajusté, qui tient compte du nombre de variables explicatives présentes dans le modèle.

La statistique ajustée (R²= 0.998755) : « *Adjusted R-squared* » reflète mieux la vraie performance de l'équation ou fonction de comportement du modèle. Le R-carré ajusté tente d'annuler le biais induit par l'ajout des variables explicatives. La statistique R-carré ajustée augmente avec le pouvoir explicatif du modèle et diminue avec les pertes en degré de liberté. C'est-à-dire, la variabilité totale de PIB par tête est expliquée à 99,89% par les variables sélectionnées, à savoir ; LDF, LDE, LRO, SB_PIB, LIMP, LPP. De plus, selon la règle de Granger (R² = 0.99 < DW=2.87)¹ le modèle est de bonne régression et nous confirme aussi que les variables utilisées sont bien stationnaires. Ceci permet d'éviter de procéder à des régressions fallacieuses.

2-1-2- Les tests de stabilité des paramètres

Les paramètres instables peuvent biaiser les résultats et fausser donc le modèle. Pour s'assurer que nos estimations donnent de bons résultats qui permettent de valider le modèle, nous effectuons des tests de diagnostic sur les résidus et les tests de stabilité des paramètres. Ci-dessous les résultats de ces quelques tests qui montrent que les résidus présentent toutes les propriétés recherchées.

Tableau N° 16 : Résultats des tests diagnostiques du modèle ARDL estimé

Hypothèse du test	Tests	Valeurs (probabilité)
Autocorrélation	<i>Breusch-Godfrey</i>	4.70 (prob. 0.06)
Hétéroscédasticité	<i>Breusch-Pagan-Godfrey</i>	1.11 (prob. 0.45)
Normalité	<i>Jarque-Bera</i>	1.91 (prob. 0.38)
Spécification	<i>Ramsey (Fisher)</i>	1.70 (prob. 0.21)

Source : Nos estimations sur Eviews 10.

¹ Hamisultane H. (2016), Econométrie des séries temporelles, HAL Id: cel-01261174, p.19.
<https://shs.hal.science/cel-01261174/document>

L'hypothèse nulle est acceptée pour tous les tests de résidus ($\text{prob} > 5\%$). Notre modèle est ainsi validé sur le plan statistique.

2-1-3- Test de cointégration aux bornes « Bound Test »

Pour tester l'existence d'une éventuelle relation de cointégration entre les variables, nous appliquerons le test de limites (*Bounds test*) de significativité jointe, basé sur la statistique Fisher du test de Wald. Ce dernier consiste à comparer les valeurs empiriques de la statistique F aux valeurs critiques (qui forment des bornes) comme suit :

- Si la F-stat dépasse la borne supérieure, alors on rejette H_0 et on conclut à l'existence d'une relation de cointégration.
- Si la F-stat est inférieure à la borne inférieure, cela implique qu'il n'y a pas de relation de cointégration.
- Enfin, si la F-stat est comprise entre les deux bornes, alors le test est non concluant. Dans ce cas, d'autres tests de cointégration, qui considèrent le niveau d'intégration des variables, peuvent être utilisés.

Le résultat du test de cointégration se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 17 : Résultat de la statistique de Bounds Test

Test statistique	Valeur	Signification	Borne I(0)	Borne I(1)
F-statistique	13.99343			
K	6			
Les valeurs critiques <i>Bounds</i>		10%	1.99	2.94
		5%	2.27	3.28
		2.5%	2.55	3.61
		1%	2.88	3.99

Source : Nos estimations sur Eviews 10.

Les résultats de « *Bounds test* », qui sont présentés dans le tableau N°20, montrent que la statistique de Fisher (**F=13.99343**) est supérieure à la borne supérieure pour les différents seuils de significativité : 1%, 2.5%, 5%, et 10%. Donc nous rejetons l'hypothèse H_0 d'absence de relation de long terme et concluons l'existence d'une relation de long terme et donc, de cointégration entre les différentes variables. Ainsi, une fois la relation de long terme validée, nous pouvons estimer les équations de long terme et de court terme (cette dernière reflète le mécanisme de retour à l'équilibre après le choc).

2-2- Analyse de la causalité entre les variables

Avant de procéder aux estimations des coefficients de long et court terme, nous essayerons d'abord de faire une première observation de la relation de causalité entre les variables. Dans ce cas, nous recourrons au test de causalité au sens de Toda-Yamamoto (1995) qui est basé sur la statistique « W » de Wald, celle-ci est distribuée suivant un khi-deux. L'hypothèse nulle stipule l'absence de causalité entre variables (probabilité > 5%).

Tableau N° 18 : Résultats du test de causalité de Toda-Yamamoto

K	d _{max}	Dépendantes (VD)	Variables explicatives ou causales/ VC (probabilité)						
			LPIB	LDF	LDE	LRO	SB_PIB	LIMP	LPP
		LPIB	-	3.074 (0.2150)	3.1633 (0.2056)	1.968 (0.3740)	3.817 (0.1483)	9.8565 (0.0072)	1.6071 (0.447)
		LDF	4.4362 (0.1088)	-	2.2466 (0.3252)	0.6159 (0.7349)	5.5257 (0.0631)	5.3290 (0.0696)	5.5541 (0.0622)
		LDE	7.6765 (0.0215)	0.7883 (0.6742)	-	5.9555 (0.0509)	1.8494 (0.3966)	7.2058 (0.0272)	0.07898 (0.9613)
		LRO	2.4454 (0.2944)	4.3056 (0.1162)	6.7257 (0.0346)	-	3.7043 (0.1569)	6.1660 (0.0458)	3.0604 (0.2156)
		SB_PIB	2.3617 (0.3070)	4.7794 (0.0917)	14.312 (0.0008)	1.0820 (0.5822)	-	6.5709 (0.0374)	11.7429 (0.0028)
		LIMP	0.1089 (0.9470)	0.2059 (0.9021)	0.2829 (0.8681)	1.5647 (0.4573)	0.0583 (0.9712)	-	2.8023 (0.2463)
		LPP	0.3587 (0.8358)	0.0244 (0.9879)	7.8292 (0.0199)	2.6536 (0.2653)	2.7237 (0.2562)	2.5747 (0.2760)	-

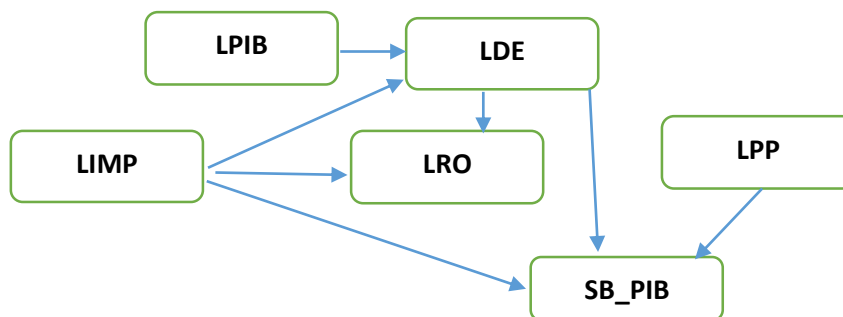
Source : Nos estimations sur Eviews 10

Nous constatons qu'au seuil de 5%, le test de causalité de Toda et Yamamoto laisse présager des liens de causalité comme suit :

- Les importations causent, à la fois, le PIB, les dépenses d'équipement, les ressources ordinaires et le solde budgétaire. Ceci laisse supposer que la croissance économique est tirée par les importations. Les dépenses d'équipement importantes dépendent des importations face à la faiblesse d'une production intérieure de substitution. Les ressources ordinaires de leur part, dépendent des importations, dans la mesure où une grande part de la Taxe sur la valeur ajoutée est liée aux importations.
- Les dépenses d'équipement sont causées par le PIB et par les importations. En ce sens, d'une part, la loi de Wagner semble être vérifiée et d'autre part les dépenses d'équipement dépendent des importations.
- Les dépenses d'équipement causent les ressources ordinaires et le solde budgétaire.
- Les recettes ordinaires sont causées par les dépenses d'équipement. En effet, ceci peut s'expliquer par le fait que le recours à la mobilisation de recettes fiscales est plus prononcé en période d'investissement public.

- Le solde budgétaire est causé par les dépenses d'équipement, des importations et du prix de pétrole. L'importance des programmes d'équipement public ainsi que les besoins en biens d'équipement importés impactent le solde budgétaire. Par ailleurs, une variation du prix de pétrole se répercute sur le niveau du solde budgétaire du fait de l'indexation d'une grande partie des recettes budgétaires à cette variable.

Figure N° 36 : Représentation des liens de causalité entre les variables indépendantes et le PIB



Source : Réalisée par nos soins sur la base des résultats du test de causalité de Toda-Yamamoto.

Dans ce qui suit, nous allons passer à l'estimation de la relation de cointégration de long terme et de court terme. Ainsi, la première relation démontre l'impact des variables de l'étude sur la croissance économique à long terme. Quant à la relation de court terme, celle-ci reflète la force de rappel à l'équilibre ou le mécanisme de stabilisation des paramètres du modèle, après le choc.

2-3- Analyse de la cointégration : Estimation de la relation de court et de long terme

Les résultats du test de cointégration « Bound Test » obtenus précédemment confirment l'existence d'une relation de long terme et la présence d'une force de rappel à l'équilibre qui se manifeste dans la relation de court terme. Ainsi, nous procédons dans ce qui suit, à l'estimation respective de ces deux relations.

2-3-1- Estimation de la relation de court terme : la stabilisation

L'étude du mécanisme de stabilisation de la politique monétaire et budgétaire revient à analyser et à discuter les résultats de la relation de court terme. Les résultats des estimations des relations de court terme obtenues dans le cadre de la spécification utilisée, indiquent la capacité de retour à l'équilibre en cas de choc, c'est-à-dire : la stabilisation.

La relation de cointégration de court terme est donnée dans le tableau suivant. Le modèle sélectionné est ARDL (1.4.4.4.3.1.3)

Tableau N° 19 : Résultats d'estimation de la dynamique de court terme

Variable dépendante LPIB				
Variables	Coefficient	Erreur standard	t-Statistique	Probabilité
Δ (LDF)	0.014448	0.022790	0.633958	0.5403
Δ (LDF(-1))	-0.267645	0.038131	-7.019124	0.0000
Δ (LDF(-2))	-0.250223	0.030751	-8.137164	0.0000
Δ (LDF(-3))	-0.057228	0.018165	-3.150431	0.0103
Δ (LDE)	-0.000332	0.010850	-0.030628	0.9762
Δ (LDE(-1))	-0.116124	0.016356	-7.099546	0.0000
Δ (LDE(-2))	-0.098938	0.013433	-7.365282	0.0000
Δ (LDE(-3))	-0.019382	0.009365	-2.069623	0.0653
Δ (LRO)	-0.012586	0.013481	-0.933609	0.3725
Δ (LRO(-1))	0.103407	0.016380	6.313128	0.0001
Δ (LRO(-2))	0.047697	0.013302	3.585641	0.0050
Δ (LRO(-3))	-0.032363	0.010960	-2.952968	0.0145
Δ (SB_PIB)	-9.86E-05	0.000691	-0.142643	0.8894
Δ (SB_PIB(-1))	-0.007045	0.001006	-6.999611	0.0000
Δ (SB_PIB(-2))	-0.004608	0.000743	-6.200261	0.0001
Δ (LIMP)	0.138480	0.017813	7.774211	0.0000
Δ (LPP)	0.013612	0.009687	1.405209	0.1903
Δ (LPP(-1))	0.118829	0.015484	7.674491	0.0000
Δ (LPP(-2))	0.074384	0.011065	6.722603	0.0001
CointEq(-1)*	-0.461219	0.033433	-13.79531	0.0000
<i>R-squared</i>	0.950030	<i>Mean dependent var</i>		0.023397
<i>Adjusted R-squared</i>	0.894180	<i>S.D. dependent var</i>		0.025657
<i>S.E. of regression</i>	0.008346	<i>Akaike info criterion</i>		-6.430612
<i>Sum squared resid</i>	0.001184	<i>Schwarz criterion</i>		-5.559846
<i>Log likelihood</i>	138.9663	<i>Hannan-Quinn criter.</i>		-6.123626
<i>Durbin-Watson stat</i>	2.8745031			

Source : Nos estimations sur Eviews 10

Dans ce tableau « Δ » désigne la différence première des variables considérées. En outre, le terme CointEq (-1) qui correspond au coefficient d'ajustement ou force de rappel (qui est égal à -0.461219). Il est statistiquement significatif et négatif. Il est compris entre « zéro » et « un » en valeur absolue, ce qui garantit un mécanisme de correction d'erreur et confirme donc l'existence d'une relation de long terme (cointégration) entre les variables.

Le coefficient d'ajustement signifie que 46,12 % des déséquilibres induits par la survenance du choc sont résorbés au cours de la deuxième année suivant le choc¹. La valeur négative de (-0.461219) signifie qu'après un choc, la convergence vers l'équilibre prend plus de deux ans (1/0.461219).

¹ <https://blog.eviews.com/2017/05/autoregressive-distributed-lag-ardl.html> , consulté le : 20 octobre 2022

Le tableau N°19, ci-dessus, indique que les dépenses de fonctionnement exercent un effet négatif à court terme. Toutefois, cet effet tend à se minimiser au fil du temps. Un accroissement des dépenses de fonctionnement de 1% entraîne une baisse de PIB de 0.27% la première année. Cet effet s'estompe avec le temps. Au bout de la troisième année, l'impact d'un accroissement de 1% des dépenses de fonctionnement implique, *ceteris paribus*, une baisse moins significative correspondant à 0.05% du PIB. Ce résultat signifie qu'en cas de choc conjoncturel, la relance par les dépenses de fonctionnement ne parvient pas à stabiliser la conjoncture au cours des trois premières années qui suivent la récession.

Le tableau ci-dessus, montre également que les dépenses d'équipement n'exercent pas d'effet instantané sur le PIB. A court terme, ces dépenses exercent un faible pouvoir stabilisateur. Comme pour les dépenses de fonctionnement, cet effet a tendance à disparaître avec le temps. Une augmentation d'une valeur d'un dinar constant des dépenses d'équipement se traduit par une baisse du PIB de 0.26 dinars la première année et de 0.02 dinars constant la troisième année. Ceci peut avoir une explication dans le caractère des dépenses dont les effets sur la croissance, *grosso modo*, ne peuvent se concrétiser qu'à long et moyen termes.

S'agissant des ressources ordinaires, nous constatons que leur effet à court terme est positif. Toutefois, cet effet s'inverse au fil du temps jusqu'à ce qu'il retrouve une tendance négative à long terme. En effet, une augmentation des ressources ordinaires de 1% se traduit, à t-1, par une faible augmentation de 0.10% du PIB. Cette augmentation est moins percutante à t-2, soit 0.04%, avant qu'un impact négatif soit observé à compter de la troisième année. En effet, à t-3 une baisse du PIB de 0.03% est associée à la hausse de 1% des ressources ordinaires.

A court terme, l'effet du SB_PIB sur la croissance économique semble neutre. Les coefficients sont négatifs mais tournent autour de zéro.

Les importations exercent, à court terme, un effet positif et statistiquement significatif, sur la croissance économique. Une augmentation de 1% des importations se traduit, *ceteris paribus*, par une augmentation instantanée, mais moins que proportionnelle du PIB de près de 0.14% pour la première année.

Le prix de pétrole exerce également un faible effet positif à court terme. Un accroissement du prix de pétrole de 1% entraîne un accroissement, décalé d'une année, de 0.11 % du PIB. Cet effet affiche une tendance baissière dès la deuxième année. Cette conclusion concorde quelque peu avec l'affirmation de Djoufelkit qui signale en 2008 que « la croissance algérienne est fortement dépendante à court terme des performances du secteur des

hydrocarbures »¹. La spécialisation procure un « avantage comparatif atypique » dès lors qu'elle handicape l'essor des secteurs productifs générateurs de croissance à long terme ; à l'instar des secteurs manufacturiers tournés vers l'exportation, au profit d'une distribution des revenus et du pouvoir d'achat². Désormais, à long terme, le signe du coefficient du prix de pétrole change comme le montre l'équation de long terme.

2-3-2- Estimation de la relation de long terme

Les résultats de l'estimation de la relation de cointégration de long terme, contenus dans le tableau N°20, ci-dessous, montrent que toutes les variables de l'étude ont des effets statistiquement significatifs sur la croissance économique à long terme, puisque leurs probabilités sont inférieures à 0.05.

La variable « Ressources budgétaires ordinaires (RO) » semble être négativement corrélée avec la croissance. Une augmentation des ressources ordinaires impacte négativement la croissance du PIB. Ce résultat concorde avec les enseignements de la théorie économique, de laquelle une sorte de consensus se dégage quant aux effets néfastes que peut entraîner une augmentation excessive d'impôts sur l'activité économique. D'autre part, certaines études montrent des effets divergents des différents impôts sur le PIB, Ainsi, une étude de l'OCDE (2009) montre que les impôts sur la consommation et les impôts sur les propriétés immobilières peuvent avoir des effets moins néfastes sur la croissance que les impôts sur les sociétés et les revenus. Elle préconise ainsi de revoir la structure fiscale des pays dans un sens de limiter la progressivité du système fiscal³.

En revanche, les dépenses budgétaires, affichent des signes positifs. Elles exercent des effets positifs sur la croissance économique. Toutefois, contrairement à nos attentes, ce sont les dépenses de fonctionnement « non productives » qui affectent plus la croissance du PIB que les dépenses d'équipement « productives »⁴. En effet, un accroissement d'un dinar constant des dépenses de fonctionnement entraîne un accroissement de 0.75 dinars constant du PIB. Tandis qu'un accroissement d'un dinar constant des dépenses d'équipement ne se traduit que d'une variation à la hausse de 0.17 dinars constant du PIB. Les dépenses d'équipement ont un effet moins prononcé sur la croissance économique alors qu'elles

¹ Djoufelkit A. (2008) op.cit. p.8

² Djoufelkit, Idem.

³ OCDE, (2009). Chapitre 5. Fiscalité et croissance économique. Réformes économiques, Vol. 5, N°1, p.164. <https://www.cairn.info/revue--2009-1-page-146.htm>.

⁴ La terminologie dépenses productives et improductives sont employés pour la première fois par Barro. Beaucoup d'études empiriques pour des raisons pratiques, utilisaient ces qualificatifs autrement, en adossant le caractère « improductif » aux dépenses de fonctionnement et le caractère « productif » des dépenses d'équipement.

comprennent les dépenses d'infrastructures publiques considérées théoriquement comme « productives ».

Le solde budgétaire qui est l'un des indicateurs de mesure des effets de la politique budgétaire sur la croissance économique affiche un coefficient qui tend vers zéro. Le signe du coefficient quant à lui devient positif et diverge ainsi de celui trouvé dans l'estimation à court terme. Ainsi, une variation du solde budgétaire d'un point de PIB n'entraîne qu'une variation de PIB de 0,01 %.

Par ailleurs, les variables de contrôle utilisées nous renseignent sur ce qui suit : le prix de pétrole est négativement lié, à long terme, avec le PIB. Une augmentation de 1% du prix de pétrole, se traduit par une baisse de 0.22% du PIB. L'explication peut renvoyer à la problématique de transformation de rente en croissance économique et donc à des dysfonctionnements que la théorie de malédiction des ressources tentait d'y apporter des éclaircissements. Les importations, de leur côté, affichent un signe positif. A long terme, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation d'une valeur d'un dinar constant des importations engendre un accroissement de 0.45 dinars constant de PIB, comme le montre le tableau N°20 ci-dessous. Ceci-dit, parmi les variables du modèle, il semble que les importations et les dépenses de fonctionnement sont les variables auxquelles sont associées de fortes valeurs des coefficients positifs. Ce qui laisse présager qu'elles contribuent, plus que les autres variables retenues dans le modèle, à la croissance économique en Algérie.

Tableau N° 20 : Résultats d'estimation des coefficients de long terme

Variable	Coefficient	Erreur standard	t-Statistique	Prob.
LDF	0.754926	0.042009	17.97063	0.0000
LDE	0.178781	0.066651	2.682369	0.0230
LRO	-0.287296	0.106002	-2.710284	0.0219
SB_PIB	0.015215	0.002383	6.385835	0.0001
LIMP	0.485506	0.117941	4.116533	0.0021
LPP	-0.288154	0.076106	-3.786195	0.0036
C	1.557326	0.464331	3.353911	0.0073
EC = LPIB - (0.7549*LDF + 0.1788*LDE -0.2873*LRO + 0.0152*SB_PIB +				
0.4855*LIMP -0.2882*LPP + 1.5573)				

Source : Nos estimations sur Eviews 10

Les résultats de l'estimation de la relation à long terme, nous permettent de valider sur le plan statistique le modèle. En effet, les valeurs absolues des statistiques de *student* calculées-affichées dans la colonne 4 du tableau ci-dessus- sont supérieures à la valeur critique *t student* tabulée qui correspond à la valeur de 2,020, au seuil critique de 5%. Les probabilités sont par ailleurs, comme le montre la dernière colonne du tableau, toutes inférieures à 0.05.

Sur le plan économique, les estimateurs obtenus dévoilent des valeurs inférieures à l'unité pour l'ensemble des variables du modèle. Ceci montre que les multiplicateurs sont modérés ou à proprement parler faibles et/ou négatifs pour certaines variables. Ce qui laisse présager qu'un accroissement des valeurs de chaque variable explicative, en supposant inchangées les valeurs des autres variables exogènes, se traduit inéluctablement par une variation moins que proportionnelle du PIB. Alors que les variations dans un sens de certaines variables –dont les estimateurs sont adossés de signes négatifs, renseignent sur une relation inverse entre ces variables et le PIB.

L'effet des dépenses d'équipement à long terme est, certes positif, nonobstant faible compte tenu de nos prédictions fondées sur les travaux théoriques. Ce résultat est burlesque dans la mesure où les dépenses publiques d'équipement représentent principalement l'effort d'investissement public. Beaucoup de travaux théoriques et empiriques ont montré l'effet positif que peuvent avoir les infrastructures sur la croissance économique. Aschauer, Barro et autres auteurs de la théorie de la croissance endogène ont démontré les vertus des dépenses en infrastructures sur la croissance entretenue. En Algérie, le travail de Zakane (2009), visant à montrer, à travers un modèle VAR l'impact des dépenses d'infrastructure sur la croissance économique en Algérie pour la période allant de 1970 à 2002, conclut que les dépenses d'équipement ne contribuent qu'à hauteur de 13% à la croissance économique, ce qu'il qualifie d'impact de faible amplitude¹.

Les ressources budgétaires ordinaires, quant à elles, entraînent un effet négatif sur la croissance économique à long terme. En effet, une augmentation des recettes ordinaires de 1% se répercute par une baisse du PIB de 0.29%. Ce résultat s'explique par le fait que les recettes ordinaires sont composées essentiellement par les recettes fiscales² (les impôts sur les revenus et les sociétés représentent à eux seuls plus de 45% des recettes fiscales). Ces deux impôts sont considérés comme étant des prélèvements distorsifs dès lors qu'ils sont susceptibles de désinciter les agents économiques. D'autre part, bien que les ressources fiscales constituent la principale rubrique des ressources ordinaires, deux autres rubriques de ressources existent. D'une part, les produits du domaine et des recettes exceptionnelles. L'analyse de ces rubriques montre que, d'un côté, les produits du domaine constituent des ressources faibles du fait principalement de la faiblesse des recouvrements, et de la non mise à jour des taux. Les

¹ Zekane A. (2009), L'impact des dépenses d'infrastructures sur la croissance en Algérie. Une approche en séries temporelles multi variées (var), cahiers du cread, p.44.

² En plus des recettes fiscales, les deux autres rubriques sont constituées des recettes non fiscales et des droits de douanes

ressources exceptionnelles, de leur côté, avaient connu un accroissement considérable ces dernières années du fait de la monétisation des déficits budgétaires.

Les importations, pour lesquelles le signe attendu de leurs augmentations sur le PIB n'est pas clair, affichent plutôt un signe positif. En effet, une augmentation de 1 dinar constant des importations entraîne toutes choses égales par ailleurs, un accroissement du PIB réel de 0.54 dinars. Ainsi la relation statistique significative et positive observée à court terme, s'affirme avec plus d'acuité à long terme entre la variable « importation » et le PIB. A priori, l'effet des importations des intrants prime sur les effets d'éviction internationale supposé. L'analyse de la structure globale des importations montre que la part des importations des biens d'équipements et des produits semi-finis occupe respectivement les premiers et troisièmes rangs des importations par groupes de produits. Les importations de ces deux rubriques représentent respectivement 24.48% et 19.55% du total des importations¹. Toutefois, la dégradation du solde courant au fil du temps montre le « coût-caché » derrière ce résultat. Il semble que l'effet, à long terme, de la variable importation est semblable à celui des dépenses publiques. Ces variables sont associées à des signes positifs et significatifs. Ce lien entre les dépenses publiques et les importations est relaté par le FMI dans son rapport de 2021 qui montre la concordance de la dynamique des importations avec celle des dépenses d'équipement public².

Enfin, le prix du pétrole exerce un impact négatif sur la croissance économique à long terme. Cet effet diverge de l'effet observé à court terme, où une augmentation de 1% du prix de pétrole, retardée d'une période, entraîne, toutes choses égales par ailleurs, un accroissement de 0,11 % du PIB réel. A long terme, la variable « PP » impacte négativement la croissance économique. Ainsi, Une augmentation de 1% du prix de pétrole entraîne une diminution de 0,20% du PIB. Ce résultat va dans le même sens de l'abondante littérature sur la question de la vulnérabilité des pays pétroliers envers la rente pétrolière, abordée dans le chapitre précédent. Cet impact négatif est expliqué par plusieurs raisons : la volatilité des prix du pétrole, la mauvaise qualité des institutions, les dépenses inefficentes, l'utilisation irrationnelle de la rente pétrolière et l'effet d'éviction qu'exerce le secteur pétrolier sur les autres secteurs en marginalisant les activités agricoles et manufacturières génératrices de valeur ajoutée, d'où l'impact négatif sur la croissance économique

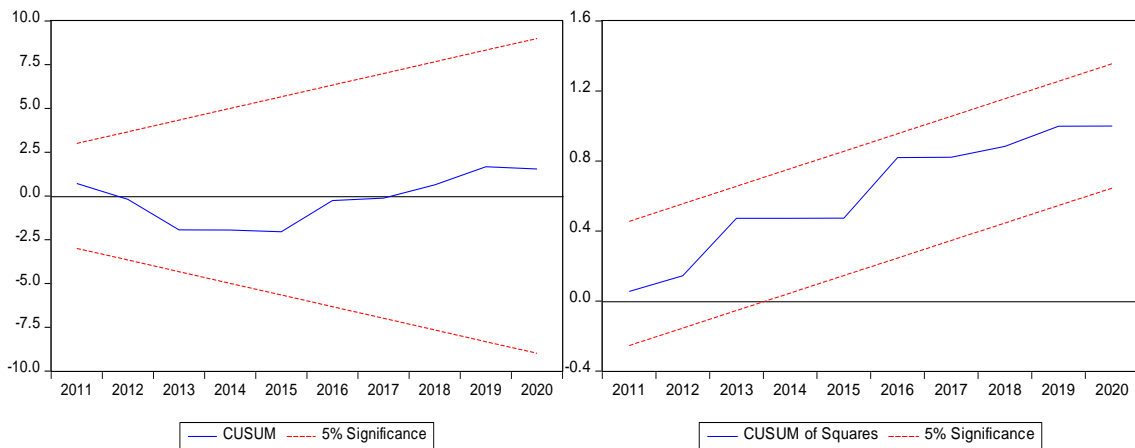
Au total, afin de vérifier la stabilité de cette relation de long terme, nous avons appliqué le test des sommes cumulées des résidus récursifs (COSUM) et celle des carrés des

¹ Voir le rapport de la banque d'Algérie 2021.

² Rapport du FMI (2021) p.31

résidus. La représentation graphique de ces deux tests montre que les courbes sont contenues à l'intérieur du corridor. Ceci reflète la stabilité des coefficients durant la période d'estimation de la relation de long terme entre le PIB et les autres variables (1980-2020). Ce qui signifie que le modèle est ponctuellement stable.

Figure N° 37 : Tests de robustesse du modèle : « CUSUM » et « CUSUM au carré »



Source : D'après les résultats d'Eviews 10.

Section 3 : Contribution de la thèse et discussion par rapport à la littérature empirique

Dans cette section, nous visons à montrer notre contribution par rapport aux travaux empiriques traitant de la politique budgétaire et la croissance en Algérie. Le tableau ci-dessous présente les principaux travaux menés dans ce sens.

Tableau N° 21 : Synthèse de travaux empiriques afférents à la Politique budgétaire et croissance économique en Algérie

Auteurs	Méthode	Variable endogène	Variables exogènes	Principaux résultats
Abderahmani F et Tiab F. (2022)	NARDL (1970-2019)	PIB	Dépenses publiques, FBCF Inflation	L'augmentation des dépenses publiques de 1% se traduit par une baisse de la croissance de 0.09%. une baisse des dépenses publiques de 1% se traduit par une hausse du PIB de 1.55%
Ali benyahia A. (2017)	Cob Douglas augmentée VAR	PIB	Capital Travail Dépenses d'équipement	Les dépenses d'équipement ont pas d'effet positif sur la croissance économique à compter de la troisième année.
Amani I. (2021)	ARDL (1970-2019)	Dépenses publiques	PIB Dette publique Rente Taux de change	Forte procyclicité des dépenses publiques Variation de 1% du PIB entraîne à long terme une variation de 1.22 % des dépenses publiques.
Boulila H. Benbouziane M. Benbekhti S. (2021)	NARDL (1990-2019)	PIB	Dépenses publiques Fiscalité Prix de pétrole Taux d'Ouverture emploi	Une hausse de 1% d'impôts génère une baisse de 4.19% du PIB. Une augmentation de 1% des dépenses publiques accroît le PIB de 0.19%. Une hausse de 1% du prix de pétrole accroît le PIB de 1.09%.
Chalal F. Bellache J. (2022)	VECM 1980-2020	PIB	Dépenses publiques Recettes publiques Taux de change Taux d'inflation Masse monétaire (M2)	Dépenses : Effet négatif non significatif à CT Effet positif et significatif à LT (0.71) Recettes : effet négatif et significatif à LT (-0.32) Taux de change :
Chekebkeb A. Benslimane Y. (2016)	ECM (1980-2014)	PIB	Dépenses publiques	Relation positive et significative entre les deux variables. Hausse de 1% des dépenses publiques entraîne une hausse de 0.55 du PIB
Chibi S. Benbouziane Chekouri S. (2010)	SVAR (1965-2007)		PIB Dépenses publiques Recettes publiques Taux d'intérêt Taux d'inflation	Les dépenses publiques ont un faible effet positif à court terme. Hausse de 1% DP entraîne une hausse de 0.022% PIB première année. A long terme, à partir de la 4 ^{ème} année , effets antikeynésiens (multiplicateurs négatifs)
Hammache S. (2022)	ARDL (1970-2021)	PIB	Dépenses budgétaires FBCF Taux d'ouverture	Relation positive et significative à long terme entre les dépenses publiques et la croissance économique. Cette relation est inverse à court terme (impact négatif et significatif)
Herizi R. Moussi O. (2015)	Fonction Cob Douglas GIBBS (1970-2011)	PIB	PTF Capital travail	La croissance économique s'explique par les facteurs de production plutôt que par la productivité totale des facteurs
Kaci S. Achouche M. (2016)	Examen des Faits stylisés de Kaldor et croissance			Les dépenses publiques stimulent la croissance en augmentant le capital physique. Les DP ne jouent pas de rôle moteur en réalisant des investissements productifs générateurs d'externalités Les DP doivent créer des synergies entre capital humain et capital technologique (système de formation et subvention de Recherche scientifique et innovation.

**Chapitre 4 : Politique budgétaire et croissance économique en Algérie : Approche par le modèle ARDL
(1980-2020)**

Laridji M. Maliki S. Derbal B. (2019)	Cob douglas augmentée (2006-2017)	PIB	Capital Travail infrastructures (routières/ ferroviaires)	Relation négative non significative des dépenses d'infrastructures ferroviaires Relation négative et significative des dépenses d'infrastructures routières sur le PIB.
Mazri A.	ARDL (1991-2019)	PIB	Dépenses publiques	Augmentation de 1% du DP s'accompagne par une hausse de 0.126 % du PIB
Mecheri M. Bouketir D. (2019)	MCO (2000-2016)	Dépenses publiques /hab	PIB/Hab	Augmentation du PIB/hab entraine une variation moins que proportionnelle de 0.48 % des dépenses publiques /hab. ceci ne concorde pas avec la loi de Wagner puisque le multiplicateur inférieur à l'unité.
Mena k. (2015)	SVAR (1970- 2011)		PIB Dépenses publiques Recettes budgétaires Consommation privée Taux de change Taux d'inflation	Faible impact des dépenses publiques sur la croissance économique Variation 1% des dépenses entraine une variation de 0.038% première période pour atteindre la valeur max de 0.048%
Ouali N. Achouche M.	VECM- VAR (1996- 2018)	PIB/HAB	Corruption Qualité des institutions Capital humain Taux d'ouverture	Relation inverse entre la rente et corruption Qualité des institutions exerce effet négatif sur la croissance
Oukaci K. Bouznit M. Abderrahmani F. Ferfera M. (2015)	VAR à partir d'une fonction cob Douglas augmentée (1970-2009)		FBCF Taux de scolarisation Espérance de vie Taux d'ouverture Croissance de la population Taux de change	L'enseignement primaire et universitaire sont source de croissance économique L'enseignement secondaire ne contribue pas à la croissance économique.
Refafa B. (2022)	VECM (1980-2020)	PIB	Recettes pétrolières Recettes ordinaires Dépenses de fonctionnement et d'équipement	Effets positifs des dépenses budgétaires. Les dépenses de fonctionnement exercent un impact plus important que les dépenses d'équipement. Effets négatifs des recettes budgétaires. Hausse de 1% des recettes fiscales ordinaires décroît le PIB de 3.69%. ce dernier chute de 0.51% suite à une hausse de 1% de fiscalité pétrolière.
Sidi-Mammar L. (2021)	ARDL (1980-2018)	PIB	Dépenses publiques Recettes publiques Masse monétaire Taux de change	A court terme effets positifs des DP. A long terme effets antikeynésiens. Effets positifs de la fiscalité Effets positifs du PP
Touami S. Bouyacoub B 2016.	VAR (2000- 2014)	PIB	Dépenses budgétaires Recettes budgétaires Crédit bancaire Taux d'inflation	Faible impact positif des dépenses. Hausse de 1% des Dépenses effet de 0.09 % sur PIB Effet négatif des recettes : augmentation de 1% des recettes entraine une baisse de 1.37% du PIB
Yagoub M. (2015)	MCO (1980-2013)	PIB	Dépenses de transport Variables de contrôle	Les dépenses de transport n'exercent pas d'influence sur la croissance économique
Zakane A. (2009)	VAR (1970- 2002)		PIB Stock de capital Emploi Dépenses d'infrastructure	L'effet des infrastructures sur le PIB est de faible amplitude.

Zakane A. (2008).	GMM (1970-2006)	PIB	-Dépenses totales - dépenses de fonctionnement -Dépenses d'équipement	- augmentation de 1% les dépenses totales entraîne un accroissement de 0.16% du PIB - un accroissement de 1% des dépenses de fonctionnement entraîne un accroissement de 0.08 % du Pib Les dépenses d'équipement affichent des coefficients négatifs.
-------------------	-----------------	-----	---	---

Source : Construit par nous-mêmes sur la base des différentes lectures

Le tableau montre une diversité des approches empruntées pour estimer les contributions de la politique budgétaire à la croissance économique. Les résultats divergent tant sur le plan des variables retenues, des périodes analysées et des conclusions tirées.

3-1- Confrontation des résultats obtenus par rapport à la littérature existante

La croissance économique, comme nous l'avons signalé tout au long de ce travail, est un phénomène complexe pour laquelle beaucoup de variables peuvent avoir des répercussions. Même si le modèle utilisé est a priori, adapté pour, soit disant exprimer l'existence de relation à long terme entre les variables retenues, il demeure que l'outil économétrique recèle des limites. Pour cela, nous avons choisi, d'aller dans le sens de relativiser nos résultats, en les confrontant aux conclusions des travaux empiriques menés dans ce sens.

3-1-1- Les ressources ordinaires du Budget de l'Etat

Les résultats de nos estimations montrent que les recettes ordinaires exercent un effet positif et significatif à court terme. Cet effet s'inverse à compter de la troisième année. La relation de long terme, montre alors que cette variable impacte négativement et significativement la croissance économique. En effet, un accroissement de 1% de recettes ordinaires décroît le PIB de 0.28%. Ce résultat concorde avec la plupart des études menées dans ce sens. Ainsi, **Chalal et Bellache (2022)** concluent un effet négatif significatif à long terme des recettes publiques sur la croissance économique. L'élasticité étant de -0.22 pour la période allant de 1980 à 2020¹. De son côté, **Refafa (2022)**, à travers un modèle VECM estimé pour la période 1970-2018, conclut des coefficients négatifs et significatifs aussi bien des recettes budgétaires que des recettes fiscalité pétrolières sur le PIB². Les mêmes conclusions ressortent des travaux de **Boulila, Benbouziane et Benbekhti (2022)**, leur estimation du modèle NARDL sur la période 1990-2019, montre qu'un accroissement de la fiscalité de 1% décroît le PIB de 4.19%³. Bien que certains travaux ont abouti à un effet

¹ Chalal F. et Bellache J. (2022), L'impact des politiques conjoncturelles sur la croissance économique en Algérie : Estimation d'un modèle vectoriel à correction d'erreur 1980-2020, *Journal of Finance, Investment and Sustainable Development*, Vol.07, N° 02, p. 65-89

² Refafa (2022), L'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie, *Revue Etudes Economiques*, Université de Djelfa, vol. 16, N°2, pp.31-40

³ Boulila H.; Benbouziane M. et Benbakhti S. (2020), *The asymmetric effect of fiscal policy and oil prices on GDP in Algeria: An NARDL approach* 1990-2019, *Review MECAS*, Vol. 16, N°2, December, pp.134-145

positif, entre autres, les conclusions de **Sidi-Mammar (2021)**¹. Nous remarquons que malgré la différence des méthodes empiriques et des périodes d'analyses les conclusions convergent vers un effet négatif des recettes budgétaires sur la croissance. Ces résultats interpellent quelque peu dans la mesure où les taux de pression fiscale ne sont pas conséquents. Ils ne représentent, en Algérie, que 10% du PIB. Autrement, le potentiel fiscal reste marginalement exploité, ce qui s'explique par un faible effort de recouvrements dû à la fraude et l'évasion fiscale, aux impôts « négatifs », ou pour des considérations d'insensibilité des pouvoirs publics de mettre les moyens et de moderniser le système fiscal liée à la présence d'une fiscalité pétrolière conséquente, notamment en période de boum pétrolier. L'exploitation des gisements fiscaux s'avère une nécessité compte tenu du caractère non pérenne des recettes fiscales pétrolières. Ceci exige de mener une réforme fiscale permettant une amélioration des rendements sous contraintes d'équité et d'efficacité. Cette réforme doit viser l'élargissement des bases d'impositions et des allègements des taux d'imposition.

3-1-2- Les dépenses budgétaires

Nous avons dans le cadre du modèle estimé, scindé les dépenses budgétaires en deux catégories ; à savoir, les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement. Les résultats de l'estimation montrent des effets négatifs et significatifs à court terme tant des dépenses de fonctionnement que d'équipement. Les effets à long terme sont inversés. Les dépenses budgétaires impactent alors positivement la croissance économique avec un effet plus marqué pour les dépenses de fonctionnement.

A court terme, un accroissement d'un point des dépenses de fonctionnement génère une décroissance d'environ un quart de point le PIB les deux premières années. Cet effet est moins prononcé vers la troisième année. L'effet s'inverse à long terme. En effet, la relation à long terme montre qu'un accroissement de 1% des dépenses de fonctionnement impacte positivement et significativement la croissance économique, en entraînant un accroissement de 0.75% du PIB. Ce coefficient bien qu'il soit le plus important parmi les estimateurs obtenus, il demeure inférieur à l'unité. Ce qui laisse présager des limites liées aux capacités d'absorption des dépenses publiques.

Les coefficients de la variable « dépenses d'équipement » concordent avec ceux liés aux dépenses de fonctionnement mais avec moins d'impact. Ce qui nous paraît quelque peu aberrant du fait que ces dépenses sont composées principalement des dépenses

¹ Sidi-Mammar L. (2021), Politiques macroéconomiques de stabilisation en Algérie : Evaluation et perspectives, Thèse de Doctorat ès sciences économiques, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, p.185.

d'infrastructures. A court terme, un accroissement de 1 % des dépenses d'équipement entraîne une baisse de 0.11 % du PIB. A long terme, une hausse de 1 % de ces dépenses exerce un effet positif de 0.18% sur le PIB. Cet effet, de faible amplitude comparativement aux dépenses de fonctionnement, peut s'expliquer par des dysfonctionnements et des gaspillages de ressources liés principalement aux retards de réalisations des projets d'équipement publics, des réévaluations, et des lacunes liées à l'application du code des marchés publics, qui se soldent par des avenants répétitifs¹. Nos résultats concordent, dans une certaine mesure, avec certains travaux. A titre d'exemple, l'étude de **Hammache S. (2022)** conclut un effet négatif, à court terme, des dépenses budgétaires totales sur le PIB. Cet effet s'inverse à long terme². La contribution de **Chalal et Bellache (2022)** conclut un effet négatif non significatif à court terme des dépenses publiques sur le PIB. A long terme, cet effet est positif et significatif. D'autres études montrent des effets positifs à long terme des dépenses publiques sur la croissance avec des coefficients plus faibles, à l'instar des analyses de **Touami et Bouyacoub (2016)**³ ; **Boulila, Benbouziane et Benbekhti (2021)**. L'analyse de **Menna K. (2015)** montre, à travers l'estimation d'un modèle SVAR sur la période 1970-2011, qu'un accroissement de 1% des dépenses budgétaires engendre un effet positif significatif de 0.038% sur le PIB. Cet effet, atteint la valeur maximale 0.048%⁴. **Zakane A. (2008)**, conclut, en mobilisant la technique GMM sur une fonction de production augmentée, pour la période allant de 1970 à 2006, qu'un accroissement de 1% des dépenses de fonctionnement exercent un effet de 0.08% sur la croissance, l'effet des dépenses d'équipement est faible mais statistiquement non significatif⁵.

Toutefois, d'autres auteurs, aboutissent à des conclusions en contraste avec nos résultats. Ainsi, **Chibi, Benbouziane et Chekouri (2010)**, à travers un modèle SVAR sur la période 1965-2007, concluent des effets antikeynésiens de la politique budgétaire. **Sidi-Mammar (2021)** conclut un effet de stabilisation des dépenses publiques à court terme, à compter de la première année qui suit le choc de dépenses. Toutefois, à long terme, les dépenses publiques exercent impactent négativement la croissance, avec un coefficient négatif

¹ Moulai K. (2015), Les institutions de l'action publique locale en Algérie : Cas des marchés publics dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Thèse de Doctorat, es sciences économiques, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, p.360.

² Hammache S. (2022), L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie : Une approche par modèle ARDL, *Journal of economics and management*, vol.22, N° 1, décembre, pp.45-54.

³ Touami S et Bouyacoub B. (2016), La politique économique et la croissance en Algérie : Analyse économétrique 2000-2014, Les cahiers du MECAS, N°12, juin, 2016, pp. 64-76.

⁴ Menna K. (2015), Etude analytique et critique de La politique budgétaire en Algérie durant la période des réformes depuis 1990, Thèse de Doctorat, Université d'Alger, p. 350.

⁵ Zakane A. (2008), Dépenses publiques et croissance économique : Quel rôle pour l'Etat ? *Revue d'économie et de statistique appliquée*, INPS, N° 09, pp.112-129

d'une valeur supérieure à l'unité¹. **Abderrahmani et Tiab (2022)**, à travers l'estimation d'un modèle NARDL, concluent qu'à long terme un choc positif d'un point des dépenses publique génère un effet négatif de 0.09 points du PIB, alors qu'un choc négatif de 1 point de ces dépenses génère un effet multiplicateur de 1.55 points du PIB².

En conclusion, aucune étude ne montre un effet multiplicateur keynésien des dépenses publiques sur la croissance.

Par ailleurs, comme mentionné dans la relation de causalité, nous avons conclu que le sens de causalité est inverse. Ce sont les augmentations de PIB qui entraînent les dépenses budgétaires. La loi de Wagner semble être vérifiée pour le cas de l'Algérie. En effet, le niveau de dépenses de fonctionnement est lié à la conjoncture économique. D'une part, l'augmentation de PIB et des dépenses budgétaires (en termes réels) ont connu un accroissement continu au fil des ans. Pour la première grandeur, l'analyse de la structure, à long terme, montre des transformations importantes. Initialement, la principale composante était les hydrocarbures, mais au fil du temps, le secteur des services, occupe le premier rang dans la structure du PIB. (la contribution du secteur des services aux valeurs ajoutées du secteurs productifs passe de 24.56% à 35.42% entre 2000 et 2019)³. Ceci témoigne du phénomène de tertiarisation des activités économiques. S'agissant des dépenses budgétaires leur accroissement s'explique par le caractère incompressible de la composante fonctionnement et des investissements massifs, notamment en infrastructures. Le sens de la causalité peut être expliqué par le poids de la masse salariale et des transferts sociaux. Ces deux postes représentent à eux seuls 45.16% du total des dépenses budgétaires totales en 2019 (près de 50% des dépenses budgétaires provisoires en 2021)⁴.

Les plans de relances successifs étaient exempts de vision stratégique. Ceci est perceptible à travers un manque d'objectifs clairs, de retombées escomptées et des effets de synergies et de complémentarité entre les projets, mais également, au manque de rapports d'évaluation des politiques publiques et d'actions correctives, malgré les multiples réévaluations des montants des projets, les délais dépassés. Ce qui dénote une primauté de la dimension politique sur les logiques économiques et sociales. Les plans de relances, à l'instar du PSCE, s'assimilent à de « simple liste de projets accompagnés d'affectations budgétaires »⁵. Or, ceci n'est pas

¹ Sidi Mammar L. (2021), op.cit., pp. 185-189.

² Abderrahmani et Tiab., op.cit., p.726.

³ D'après les séries rétrospectives publiées par la DGPP du ministère des finances

⁴ Rapport annuel de la banque d'Algérie 2021, p. 99.

⁵ Benabdellah Y. (2008), Le développement des infrastructures en Algérie : quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement ?, Colloque international : *Ouverture et émergence en Méditerranée* », p.328.

nouveau, la même logique est empruntée durant les années 1970-80. Le manque d'efficacité caractérisé par le gaspillage de temps et de ressources et de la qualité des équipements, peuvent avoir de multiples explications, entre autres, le fait que les financements soient assurés par la fiscalité pétrolière et donc, en ne demandant aucun effort supplémentaire au contribuable.

Le résultat auquel nous avons abouti, en contraste avec les travaux antérieurs, peut trouver une explication dans le « déficit institutionnel » pour reprendre l'expression de Bouyacoub B. (2012)¹, la faiblesse des structures productives, une gouvernance « inefficace » peuvent expliquer l'inefficacité des dépenses publiques conduisant à une forme de « gaspillage » de ressources publiques. Le FMI dans son rapport de 2021, préconise à ce titre qu'un passage à un nouveau modèle de croissance plus inclusif, favorisant la transparence et la bonne gouvernance du secteur public permettant la lutte contre la corruption et l'informel, la nécessité d'une diversification de l'économie, l'amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'investissement privé et la création d'emploi².

3-1-3- Accroissement des dépenses publiques, faiblesse des structures productives et effets d'éviction

Il y a lieu de rappeler que dans un contexte marqué par une faiblesse des structures productives et d'ouverture économique des effets d'éviction internationale sont plus prononcés. La politique menée depuis 2000 qui avait ramené les dépenses publiques de fonctionnement à des proportions importantes, conjugué à une ouverture commerciale et un recul flagrant de l'activité productive, d'un faible effort d'innovation font que les retombées positives de la politique discrétionnaire profitent en partie aux entités productives des économies partenaires. Le problème de faiblesse de l'offre domestique peut avoir beaucoup d'explications. D'une part, quelques repères historiques mettent en relief différentes ruptures et de déstructuration du tissu industriel. Ainsi, les ambitions des industries industrialisantes, contenues dans le schéma de **De Bernis G.** consistant en le noircissement de la matrice interindustrielle et l'édification d'une structure industrielle cohérente et intravertie³ se sont heurtées à plusieurs limites. En évoquant le secteur public économique **Mouhoubi S.** cite « au lieu d'être le centre naturel de création de richesses, il est devenu, grâce à la politique délibérée, un instrument complémentaire de la politique sociale n'obéissant à aucune règle de

¹ Bouyacoub F. (2012), Croissance économique et développement 1962-2012 : quel bilan ?, *Revue Insaniyat*

² Rapport du FMI (2021), Consultations au titre de l'article IV, Rapport N° 21/253, décembre, p.2

³ Destanne De Bernis G. (1971), les industries industrialisantes et les options algériennes, *Revue Tiers monde*, N° 47, p.547

gestion rationnelle et économique »¹. La crise de la fin des années 1980 suivie par la décennie noire s'est soldée par la fermeture de plusieurs entités productives. Les ambitions de développement, axées sur les grands complexes industriels, financés majoritairement par la rente pétrolière, ainsi que par le recours à l'endettement extérieur, sont compromises. En effet, l'industrie manufacturière ne contribue qu'à hauteur de 5% du PIB. La majorité de ces entreprises constituent actuellement, des goulets d'étranglement, voire des « gouffres financiers » compte tenu des différents plans d'assainissement dont elles ont bénéficié. **Kichou L. (2009)**, montre qu'« en Algérie, malgré le passage à l'autonomie des entreprises publiques en 1988 et indépendamment du fait qu'elles sont désormais régies par le code du commerce, très peu de faillites ont été prononcées. L'Etat a, au contraire, procédé à plusieurs reprises à des assainissements financiers de grande importance »². L'Etat cherche à maintenir ces entreprises « coûte que coûte » en résorbant leurs dettes, vraisemblablement pour le rôle social qu'elles accomplissent. Toutefois, cette logique reste déconnectée d'une gestion soumise aux impératifs d'efficacité, d'efficience et de performance. **Yaïci F. (2015)**, affirme que ces entreprises comptent sur l'Etat pour leurs assurer des débouchés, sans passer par des études de marchés, ni fournir l'effort d'amélioration de la qualité de leurs produits ou d'asseoir des leviers de compétitivité. L'auteur considère que le marché financier l'ouverture de leur capital et leur introduction en bourse peut les rendre plus efficaces³. Ces entreprises, dont le capital social appartient à l'Etat, sont peu agiles, peu performantes et peu productives, du fait de la vétusté de leurs équipements, de leur faible effort d'innovation. Ces considérations sont, d'ailleurs, fortement corrélées avec la taille du secteur industriel manufacturier⁴. Elles fonctionnaient également avec des sureffectifs. Il demeure entendu que l'arbitrage effectué au profit de ces assainissements répétitifs au détriment de l'édification d'un cadre propice à la liberté d'entreprendre, constitue un échec, en guise des contreperformances répétitives de ces entités. Ainsi, la mise en place d'un système d'incitation (pas nécessairement matérielles ou financières), mais surtout d'ordre réglementaires et organisationnelles, visant la facilitation et simplification des procédures liées à l'investissement, en léguant au marché le soin d'exceller dans son champ de prédilection, permettra de redynamiser l'activité économique. Ainsi, le désengagement de

¹ Mouhoubi S. (1998), op.cit., p.80.

² Kichou L. (2009), les privatisations en Algérie sont-elles toujours d'actualité ?, Confluences méditerranée, Vol. 71, N°4, p. 70-71

³ Yaïci F. (2015), Retournement du marché pétrolier international : quelles mesures de stabilisation et quelles réformes structurelles pour l'économie algérienne ? CNES, p.14

⁴ Benabdellah Y. (2006), op.cit. p.17

l'Etat qui devait s'opérer demeure inachevé. La raison du maintien de ce fardeau par l'Etat, peut trouver essence, dans le prolongement de la tradition « socialiste » au détriment de la rationalité économique. L'explication de ce choix peut trouver essence dans le « déphasage » entre le cycle économique (des réformes économiques à long terme) et le cycle politique (la réélection des candidats). Le secteur privé en Algérie est caractérisé par son émiettement. **Merad-Boudia M. et Benkabilia Z. (2014)**, mentionnent que le secteur industriel privé est constitué « de petites unités de fabrique, utilisant une technologie obsolète et archaïque, se spécialisant dans la petite transformation et le conditionnement du produit, éparpillé dans l'espace, désorganisé dans sa gestion et son activité quotidienne ce qui ne le diffère pas du capitalisme sauvage »¹. De son côté, **Labarronne D. (2013)** établit un rapprochement entre l'économie algérienne et celle des économies de l'Europe de l'est des années 1990, cite « Le chantier des réformes institutionnelles en Algérie semble immense. Le renforcement de la discipline de marché dans ce pays exigerait que les pouvoirs publics algériens abandonnent la pratique d'apurement des comptes des entreprises publiques, adoptent une politique de crédits publics plus sélectifs et plus concurrentiels, mettent un terme aux subventions publiques et aux recapitalisations répétées en faveur des firmes déficitaires, encadrent strictement les arriérés de paiements fiscaux, sociaux et inter-entreprises. Ce renforcement supposerait que les pouvoirs publics lèvent les restrictions diverses aux investissements directs étrangers et à la participation de l'Algérie aux différentes négociations commerciales pour exposer les entreprises algériennes à davantage de pressions du marché international. Il conviendrait enfin que les autorités algériennes améliorent le climat des affaires dans le pays en favorisant l'entrepreneuriat et de nouvelles pressions concurrentielles qui auraient un impact disciplinaire sur le comportement des managers en place »².

3-1-4- Les importations

L'un des objectifs du carré magique étant la maîtrise du déficit commercial (ou du solde courant). Le déficit commercial mesure la part des importations non couvertes par les exportations. Il rend compte également de la compétitivité de la nation. Le solde courant renseigne si le pays vit au-dessous ou au-dessus de ces moyens. La structure de la balance commerciale algérienne demeure atypique. En effet, 98% des exportations sont liées aux hydrocarbures. Ce qui dénote la faiblesse structurelle de l'économie et du fait de la forte volatilité à laquelle est sujette et constitue une des freins à la diversification.

¹ Merad-Boudia M. et Benkabilia Z. (2014), Quelques aspects de l'évolution du secteur privé industriel algérien, Revue d'économie et de management, Vol.13, N° 2, p.125

² Labaronne D. (2013), Performances des firmes publiques algériennes : une question de privatisation ou de gouvernance des firmes ?, [Management & Avenir 2013/5 \(N° 63\)](#), p.50.

L'analyse des importations montre, d'une part, leur forte liaison avec le prix du pétrole (comme le montre la matrice de corrélation multiple) mais également et surtout une sensibilité positive et significative des importations sur l'activité économique, à court terme comme à long terme, que nous avons tenté d'expliquer par la structure des importations. Durant la période de boom pétrolier, les importations ont tendance à s'accroître et à chaque retournement de situation, le solde commercial devient négatif et des mesures de contraction des importations sont prises en considération. La loi de finances complémentaire de 2009 dicte certaines mesures telles que l'obligation de recourir au crédit documentaire et l'obligation de domiciliation bancaire avant toute opération liée au commerce extérieur. Le retournement du marché pétrolier en 2015 pousse à la prise en charge de certaines mesures protectionnistes. Ainsi, les résultats de l'estimation montrent qu'à court terme, un accroissement de 1% des importations accroît le PIB de 0.14%. A long terme, cet effet s'accroît, comme le montre le coefficient positif et significatif d'une valeur de 0.48.

Les conclusions de la relation à long terme, montrent ainsi que les importations et les dépenses publiques tirent la croissance économique. Le coefficient positif et significatif à long terme de la variable « importation », peut s'expliquer par le fait qu'une partie des importations assurent les intrants et les biens d'équipement des entités productives. Par ailleurs, comme le fait signaler **Benachenhou A. (2008)**, la corrélation de la croissance économique aux importations trouve essence dans la dépendance de plusieurs activités de services des importations, tels que la distribution, le transport et la commercialisation des marchandises importées¹. Ainsi, la part des services hors administrations publiques, dans la structure du PIB passe de 20.3% en 2000 à 26.2% en 2020². Toutefois, le coefficient inférieur d'ailleurs à l'unité, peut s'expliquer par la présence de dysfonctionnements liés à la pratique du commerce extérieur, tels que les problèmes de surfacturations, adossés à cette augmentation spectaculaire des importations. Ce qui dénote une sorte de laxisme alimenté par l'abondance des réserves de change. En effet, les pouvoirs publics recourent à des mesures protectionnistes et d'assainissement à l'occasion de chaque repli des marchés pétroliers. Concernant les différentes politiques adoptées en matière d'importations, il y a lieu de citer l'instauration des licences d'importation de certains produits en 2016 tels que les véhicules, mais également la mise en place des droits additionnels préférentiels de sauvegarde en 2018³. Ces droits visent à restreindre les importations et concernent plusieurs lignes de produits. Les

¹ Benachenhou A. (2008), Pour une meilleure croissance, Alpha design, Alger, p.17

² D'après les rapports annuels de la Banque d'Algérie 2002 et 2021.

³ Art.2 de la loi N° 18-13, du 11 juillet 2018, portant loi de finances complémentaire pour 2018, JORADP, N° 42 du 15 juillet 2018, p.7.

taux de ces taxes varient entre 30% et 200%. La liste des marchandises concernées ainsi que les taux appliqués sont publiées par décrets exécutifs. Ainsi, un décret de 2019, définit une liste de 1095 produits soumis à cette taxe. A titre d'exemple, les DAPS appliquées varient entre 50% et 70%, pour les viandes, 120% pour les fruits exotiques et 60% pour les téléphones portables et les machines à laver¹.

3-1-5- Le prix du pétrole

Concernant la variable « prix de pétrole » introduite dans notre modèle, nous avons obtenu un résultat surprenant. En effet, le coefficient à court terme est positif, et statistiquement significatif, d'une valeur de 0.12. Ce qui montre que cette variable permet une stabilisation de l'activité économique. Un accroissement du prix de pétrole de 1% entraîne un accroissement à l'année qui suit du PIB de 0.12%. Toutefois, à long terme, la tendance s'inverse. Le coefficient négatif et statistiquement significatif d'une valeur de 0.28 indique que le prix du pétrole décroît le PIB à long terme. Ce résultat est quelque part paradoxal, du fait qu'une grande partie des dépenses publiques et des importations sont financées par la fiscalité pétrolière et les réserves de changes qui sont étroitement liées au prix de pétrole. Ceci trouve, probablement, explication dans la volatilité à laquelle est soumise la politique budgétaire et dans les difficultés de gestion des excédents de recettes pétrolières. Ce constat rejoint les conclusions d'**Allouache O. et al. (2022)**, qui n'ont pas trouvé de lien de causalité entre le prix de pétrole et la croissance économique en Algérie². Notre résultat concorde avec les conclusions de **Belhadj M. et Mebarki N. (2021)**³ qui révèlent une diminution de la croissance économique de 0.20% suite à une augmentation de 1% de la rente pétrolière. Ce résultat s'inscrit dans la lignée de l'abondante littérature sur la question de la vulnérabilité des pays pétroliers envers la rente pétrolière, dont les explications soulignent, entre autre, la volatilité des prix du pétrole, les dépenses inefficaces, l'utilisation irrationnelle de la rente pétrolière et l'effet d'éviction qu'exerce le secteur pétrolier sur les autres secteurs en marginalisant les activités génératrices de valeur ajoutée ainsi que la mauvaise qualité des institutions. Ce qui impacte négativement la croissance économique. L'étude de **Ouali et Achouche (2020)**, visant à élucider la relation entre la rente pétrolière, la qualité des

¹ Décret exécutif n°19-12 du 24 janvier 2019 modifiant le décret exécutif n° 18-02 du 7 janvier 2018 portant désignation des marchandises soumises au régime de restrictions à l'importation, JORADP, N° 6 du 27 janvier 2019.

² Allouache O., Chikh S. et Ait Taleb A. (2022), La rente pétrolière constitue-t-elle un levier de croissance économique en Algérie ?, *Revue Algérienne de Développement Économique*, Volume 09 Numéro 02, p.388.

³ Belhadj M. et Mebarki N. (2021), Prépondérance des hydrocarbures, rente et croissance économique en Algérie : étude économétrique (2000-2018), *Revue Algérienne de Finances Publiques*, Vol ,11/ N° 01, p.182.

institutions et la croissance économique, montre une corrélation négative entre la rente et la corruption¹.

3-1-6- Le solde budgétaire

Les coefficients de la variable solde budgétaires rapportés au PIB affiche des valeurs proches de zéro, à court comme à long terme. Toutefois, le signe du coefficient diverge passant d'un signe négatif à court terme à un signe positif à long terme. Ceci dit, un déficit budgétaire permet un accroissement du PIB à court terme. A long terme, une amélioration du solde budgétaire de 1% accroît le PIB de 0.02%. Ce qui laisse présager que les déficits budgétaires agissent à contre-courant de la croissance économique.

Ce résultat interpelle sur l'usage exorbitant de la politique expansionniste qui s'inscrit dans la durée. En effet, outre l'effet négatif, bien que modéré, qu'exerce cette variable sur la croissance économique, il ne faut pas négliger les conséquences sur la variable du stock que celle de l'endettement. Un cumul des soldes budgétaires est susceptible de dégrader à long terme, le stock de la dette publique auquel se greffe le risque majeur de vulnérabilité des finances publiques. De plus, le caractère éphémère de la fiscalité pétrolière, importante ressource du budget de l'Etat, peut aggraver ces déficits à la longue en l'absence d'une stratégie fiscale et une rationalisation des dépenses. Le budget de 2021, est le treizième budget consécutif à être voté en déficit². Sur la période 2008-2014, la forte sous-estimation du prix de pétrole explique les votes en déséquilibre des budgets. Ces déficits médités ont été résorbés, principalement par la consommation de l'épargne contenue dans le FRR. Depuis 2015, la baisse drastique des prix de pétrole, conjuguée aux niveaux, sans précédents, atteints par les dépenses budgétaires, face à un faible effort de mobilisation de ressources fiscales ordinaires, ont montré la fragilité de l'économie algérienne et la forte volatilité des ressources. De ce fait, le financement des déficits du Trésor, avait nécessité la conquête de nouveaux modes de financement, entre autres, le lancement de l'opération de l'emprunt obligataire en 2016 et le recours à un financement non conventionnel en 2017. Dans ce contexte de difficultés financières que des initiatives de réforme de gestion publique et d'assainissement des finances publiques, ont été envisagées face à une nécessité de maîtrise des déficits tant budgétaires que courants. Ainsi, le rapport de la cour des comptes, stipule qu'une consolidation budgétaire exige de mobiliser deux leviers essentiels : une optimisation des

¹ Ouali N. et Achouche M. (2020), Etude de la relation entre la rente, la corruption et la croissance économique en Algérie : Approche de cointégration, *Al-riyada for Business Economics Journal/ Vol. 06, N° 01* , p. 327

² Rapport de la Banque d'Algérie, 2021, p.97.

ressources budgétaires et une rationalisation des dépenses publiques¹. Cette dernière ne peut être consacrée que par une gestion efficace et efficiente. La décision de geler les recrutements et les promotions prononcée en décembre 2014² est l'une des mesures prises dans le tas. Il est clair que comme le stipule le rapport du FMI (2016) qu'en l'espace d'une décennie, le ratio traitements et salaires rapportés au PIB avait doublé³. Ce qui constitue une substitution d'une mesure d'austérité à une mesure laxiste, que celle des augmentations de salaires avec effets rétroactifs dans la fonction publique. Alors que les rémunérations comme l'enseigne la théorie économique doivent être indexées à la productivité. Or accroître les recrutements et les rémunérations de manière abusive en période de prospérité budgétaire et geler tous les recrutements en période de difficultés échappe en fait à la logique de rationalisation, dès lors qu'aucune prise en considération des besoins réels de fonctionnement n'est respectée. Ce raisonnement s'avère valable pour les ressources fiscales ordinaires. En effet, des efforts de recouvrements de la fiscalité ordinaire sont déployés, en périodes de chocs externes, pour combler le manque à gagner de ressources de la fiscalité pétrolière. La rationalisation budgétaire implique une réforme fiscale profonde visant à élargir la base d'imposition et à réduire les taux. Ce qui permettra une amélioration des recouvrements et facilitera l'accès progressif des activités informelles à la sphère réelle.

3-2- Eléments complémentaires de lecture et d'appui aux conclusions d'étude

L'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique à long terme ne peut se limiter aux composantes citées ci-dessus. En effet, la prise en considération de ses répercussions sur le niveau d'endettement renvoie à la question de la soutenabilité de la dette à long terme. Dans l'analyse précédente, l'accent a été mis sur les contributions des différentes variables budgétaires (dépenses et recettes) à la croissance économique. Outre ces résultats mitigés de la politique budgétaire, nous livrons ci-après quelques éléments supplémentaires de lecture des résultats obtenus. D'un côté, les « coûts » de maintien des niveaux de dépenses élevés qui renvoient à long terme à l'endettement public mais également, aux coûts des subventions de l'Etat. D'autre part, aux faiblesses économiques qui exigent un passage vers une économie plus diversifiée, une maîtrise des activités informelles et une rationalisation des choix budgétaires.

¹ Rapport d'appréciation de la Cour des comptes sur l'avant-projet de loi portant Règlement budgétaire de l'exercice 2018, p.25.

² Instruction ministérielle n° 348 datée du 25 décembre 2014 portant consolidation des équilibres intérieurs et extérieurs du pays

³ Rapport du FMI (2016), p.15

3-2-1- Les subventions

Une des marges de manœuvres dont disposent les pouvoirs publics dans le sens d'allégement des dépenses publiques étant la réforme des subventions. En effet, en plus du coût budgétaire qu'elles impliquent (13.6% du PIB en 2015), la problématique que soulèvent les subventions tient au fait du caractère généralisé qui compromet l'essence même de la subvention, à savoir l'équité. En fait, comme le signale le chef de mission du FMI en Algérie, en 2016, les subventions profitent aux riches plus qu'aux pauvres. Ainsi, « Les 20% les plus riches dépensent, en moyenne, six fois plus en produits combustibles subventionnés que les 20% les plus pauvres »¹. Les subventions encouragent la surconsommation et se traduisent par des distorsions économiques et environnementales. Les subventions évincent alors des dépenses publiques prioritaires, telles que la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la qualité des services publics. **Cherabi A. (2022)** considère que malgré l'amélioration de l'Indicateur du développement humain de l'Algérie, les politiques publiques économiques et sociales échappent à la logique de rationalité. L'économiste considère que les problèmes dérivent des subventions, citant la surévaluation du dinar, les exportations illicites, la contrebande liée certains produits transférés vers les pays frontaliers et la surfacturation². Il est donc recommandé de réduire de façon progressive les subventions généralisées et les remplacer par un système de transfert monétaire ciblé pour protéger les ménages les plus vulnérables rendant le système plus juste tout en réduisant son coût. La Banque mondiale a proposé son assistance en matière de réforme des subventions. Le rapport du FMI (2016) recommande la nécessité de maîtrise des subventions tant implicites qu'explicites. Pour 2015, la structure des subventions révèle une prédominance des subventions implicites qui représentent 8.1% du PIB contre 5.5% du PIB pour les subventions explicites³. Les principales subventions implicites concernent les produits énergétiques (carburant gaz naturel) qui représentent à eux seul plus de 8% du PIB, auquel s'ajoute la subvention d'équilibre de Sonelgaz qui représente près de 1% du PIB. Les autres subventions concernent les dépenses fiscales, principalement, les exonérations fiscales contenues dans les dispositifs ANSEJ, ANGEM, ANDI et CNAC, mais également l'abattement sur le coût du foncier. Le tableau N° 22 détaille l'orientation des subventions pour l'exercice 2014.

¹Entretien avec le chef de mission du FMI pour l'Algérie
<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2015/09/28/04/53/sonew052016a>

² Cherabi A. (2022), Le phénomène des subventions s'est répercuté négativement sur l'économie nationale, El-Watan, du 09 juin 2022, consulté le 11-11-2022

³ Rapport du FMI (2016), Consultations au titre de l'Article IV, Rapport N° 16-127, mai, p.16

Tableau N° 22 : Structure des subventions implicites en 2014 (en milliard de dinars courants)

	Désignation	Montant	En %
Dépenses fiscales	Exonérations fiscales ANDI, ANSEJ, ANGEM, CNAC	954	37.25 %
Opérations financière et immobilières	Abattement du coût du foncier	56.3	2.20 %
Subventions aux produits énergétiques	Carburant	630	54.12 %
	Gaz , centrales électriques	315	
	Gaz vente	441	
Sonelgaz	Subvention d'équilibre	154.3	6.03 %
Interventions financières du Trésor		10	0.40 %
Total		2560.8	100%

Source : D'après le rapport de présentation de la loi de finances de 2016, p. 17

L'analyse des dépenses courantes permet de rendre compte du poids des transferts sociaux directs (explicites). L'Etat subventionne directement les produits de base (lait, blé, huile de table...) mais également les soins... beaucoup d'économistes préconisent une démarche de subventions ciblées dans un double souci d'efficacité et d'équité. Ces subventions explicites sont principalement liées au soutien à l'habitat (25.6%), la santé pour 17.5% du total des subventions et le soutien aux familles (24, 1%), dont plus de la moitié des transferts sont allouées pour compenser les prix des produits de base, comme les céréales, le lait, le sucre et les huiles alimentaires.

3-2-2- La diversification de l'économie

Le sujet de la diversification de l'économie demeure « un leurre ». Les réformes engagées depuis la fin des années 1980 devaient permettre la transition vers l'économie de marché. Un des piliers de ce passage devait être un basculement de la propriété publique vers la propriété privée. Le processus de privatisation est « inachevé ». Les principales entreprises et banques restent la propriété de l'Etat. Parallèlement, des politiques de l'emploi entreprises visent à dynamiser le secteur de la petite et moyenne entreprise, à travers les multiples dispositifs mis en place, dans le but d'accroître l'offre de travail et donc de résorber le chômage. Cela en octroyant plusieurs avantages : accès aux financements à des conditions préférentielles, exonérations fiscales et parafiscales et possibilité d'extension des activités, les

bilans de ces politiques restent mitigés et butent sur un « quasi-échec » du fait notamment de la non prise en considération des conditions préalables, entre autre, planification des besoins et des priorités et formation des jeunes promoteurs à l'esprit de l'entreprise. Sans compter l'effet distorsif que pouvait exercer ces exonérations sur les entreprises en place.

La diversification de l'économie qui fait souvent l'objet de discours et donc de prise de connaissance de la part des pouvoirs publics, est une nécessité qui ne peut se concrétiser sans une contribution active d'un secteur privé. Les institutions financières internationales recommandent le plus souvent, comme le souligne Dauphin, Chef de mission du FMI en Algérie en 2016, des réformes structurelles visant l'amélioration du climat des affaires en simplifiant la réglementation et les procédures administratives, en facilitant la création d'entreprises, en améliorant l'accès aux financements, en renforçant la gouvernance de la concurrence et de la transparence¹. La diversification exige des politiques économiques (notamment budgétaire) qui stabilisent l'économie et la protègent de la volatilité. Ces politiques doivent émettre des signaux favorables en direction du marché.

Kerzabi (2020) relate que la contribution des dépenses publiques à la création des infrastructures (logements, écoles, barrages, réseau routiers, adduction en eau potable et électrification) est louable. Toutefois, ces dépenses gigantesques n'ont pas permis de diversifier l'économie algérienne en dépit du discours politique officiel, développé dès la fin de la décennie 1970². La croissance économique n'a pas évolué au même rythme que celui des dépenses publiques. L'auteur établit une comparaison sur la base de la richesse moyenne créée, avec des pays semblables et conclut que « l'Algérie a multiplié son PIB par tête de 12 fois entre 1970 et 2015, la Turquie, la Malaisie et la Corée du Sud l'ont multiplié respectivement par 22, 27 et 97 fois »³.

3-2-3- Le poids du secteur informel

Nous avons cité dans le second chapitre que parmi les limites de mesure du taux de croissance économique, la non prise en considération des activités informelles. Or dans les pays en développement ce phénomène est assez ancré. En Algérie, l'étendue de l'économie informelle est vaste. Comme le signale **Dahmani A. (1999)**, le marché parallèle est « une pratique

¹ Bulletin du FMI : Avec la baisse des recettes pétrolières, l'Algérie cherche à diversifier et à transformer son économie, le 19 mai 2016, consulté le 15/03/2023 à 9h15

<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2015/09/28/04/53/sonew052016a>

² Kerzabi A. (2020), La croissance économique en Algérie : Où sont les blocages ?, Hal *Open science*, p.3, <https://hal.science/hal-02546403/document>

³ Kerzabi A. idem, p.3

globale, voire un état d'esprit engendré par l'économie administrée. [...] caractérisée par le monopole, la pénurie et l'existence d'un double système de prix »¹.

Beaucoup de travaux avaient pour objet de décrire, d'analyser l'économie informelle. Plusieurs approches ont été entreprises dans le but de quantifier ce phénomène. En effet, bien qu'il y ait une certaine divergence dans les méthodes statistiques employées et des résultats obtenus. La Banque mondiale estime que le poids du secteur informel représente 31.3 % du PIB en 2018.

Le lien entre le budget de l'Etat et la taille de l'économie informelle est élucidé par la contribution de **Bounoua et al. (2014)**. Ces auteurs concluent en déployant une « méthode empirique multi indicateurs multi-causes » dite MIMIC, que le poids du secteur informel en pourcentage du PIB varie entre 41.61% et 46.43%, sur la période 1990-2009. La variable fiscalité n'influe pas sur l'activité informelle, alors que les dépenses publiques constituent un des déterminants clés de l'économie informelle. Autrement, un accroissement de la charge fiscale ne génère aucun effet expansionniste des activités informelles, alors qu'une hausse de 1% des dépenses publiques entraîne une hausse plus que proportionnelle de l'économie informelle². Les auteurs estiment que le dynamisme de l'activité informelle, à compter de 1999, a pour origine l'ampleur des projets d'équipement publics, mis en place dans le cadre des programmes de relance économique.

3-2-4- La rationalisation des dépenses publiques et enclenchement de réformes structurelles

Depuis 2018, une série de textes juridiques ont été promulgués. Ces textes ouvrent la voie à certaines réformes structurelles. La promulgation de la LOLF en 2018 marque alors une étape cruciale dans la modernisation de la gestion publique. Cette loi stipule un assouplissement des procédures budgétaires mais également une responsabilisation des gestionnaires publics. En effet, contrairement à la loi cadre des lois de finances de 1984, la LOLF érige de nouveaux principes, tels que : la gestion pluriannuelle des finances publiques ; une gestion par objectifs. La première loi de finances s'inscrivant dans ce nouveau paradigme de gestion étant celle de 2023. Parallèlement, de nouvelles lois visant la réforme bancaire et de la comptabilité publique ont été promulgués. Ainsi, la loi bancaire et monétaire³ recadre les relations, entre la Banque centrale et le Trésor public et conforte le rôle et les attributions

¹ Dahmani A. (1999), op.cit., p.130.

² Bounoua C. ; Sebbah F. et Benikhlef Z. (2014), L'économie informelle en Algérie : analyse de l'évolution du phénomène et évaluation macroéconomique (1990-2009), Les cahiers du Cread, N° 110, p. 45.

³ Loi N°23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire, JORADP, N°40 du 27 juin 2023.

du Conseil monétaire et bancaire. Le code des marchés publics prévoit la création d'un conseil national de marchés publics et la numérisation des procédures à l'effet de faciliter les échanges de données électronique et la constitution d'une base de données des marchés publics¹. La promulgation de la nouvelle loi sur la comptabilité publique oblige les ordonnateurs publics à la tenue de la comptabilité générale et de la comptabilité des coûts ainsi que la présentation des états financiers de l'Etat².

Les réformes sont souvent menées dans un contexte de crise et non d'aisance financière. La réussite de ces réformes ne tient pas aux seuls textes de lois mais également aux textes d'application qui s'ensuivent mais surtout à la stricte application de leurs dispositions.

¹ Loi N° 23-12 du 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Titre VI, JORADP N° 51, du 06 aout 2023, p.17-18.

² Loi n° 23-07 du 3 Dhou El Hidja 1444 correspondant au 21 juin 2023 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, JORADP N° 42 du 25 juin 2023, pp.10-11

Conclusion du chapitre

Ce chapitre avait pour objectif d'évaluer l'efficacité et les limites des instruments de la politique budgétaire et leurs effets sur la croissance économique en Algérie. Pour ce faire, nous avons utilisé le modèle (ARDL) proposé par Pesaran et al. (2001), sur la période allant de 1980 à 2020. Ce modèle nous a permis d'estimer conjointement la relation de long terme et du court terme entre les variables choisies.

Les résultats économétriques obtenus montrent que les coefficients des dépenses budgétaires, de fonctionnement et d'équipement, sont négatifs à court terme. Ce qui montre une limite relative de cet instrument dans la stabilisation macroéconomique. Ceci peut s'expliquer par le caractère procyclique de la politique budgétaire et du faible poids des stabilisateurs automatiques. Toutefois cet effet s'estompe et s'inverse avec le temps. En effet, la relation de long terme montre que les dépenses budgétaires stimulent la croissance économique, sans pour autant que les coefficients, associés à ces variables, soient supérieurs à l'unité. Ceci signifie que l'accroissement des dépenses budgétaires produits des effets moins substantiels sur le PIB. Cependant, nos résultats montrent que le multiplicateur des dépenses d'équipement obtenu est relativement faible, par rapport à celui associé aux dépenses de fonctionnement. Cette situation peut s'expliquer, d'une part, par le caractère incompressible des dépenses de fonctionnement qui ont considérablement augmenté au fil du temps. D'autre part, les programmes d'équipement publics sont marqués par une discontinuité dans les engagements. Les dépenses d'équipement sont utilisées comme variable d'amortissement en période de contraction de ressources budgétaires. Outre à cela, ces dépenses sont caractérisées par des retards de réalisation de certains projets et leurs réévaluations successives qui gagent leur efficacité attendue. Toutefois, les avantages des infrastructures réalisées seront échelonnés sur de longues années.

Le sens de causalité obtenu, entre les dépenses budgétaires et le PIB fait allusion à la loi de Wagner. Les explications théoriques et vérifications empiriques, de cette loi, placent l'accroissement des dépenses de l'Etat -pour des motifs de régulation et d'allocation- comme conséquence de l'industrialisation. Or en Algérie, la désindustrialisation est de plus en plus prononcée, du fait du poids du secteur des hydrocarbures, mais également, du phénomène de tertiarisation de l'économie, comme le montre l'évolution de la structure des valeurs ajoutées par secteur. L'analyse de la causalité montre que les dépenses d'équipement sont causées par le PIB et les importations.

S'agissant des ressources ordinaires, le modèle économétrique, montre également une divergence de signes entre les relations de court et de long terme. Ceci dit, à court terme, le signe positif du coefficient de recettes ordinaires peut s'expliquer par l'important rôle de stabilisation qu'exerce cette variable. En effet, cette variable est déployée pour amortir des chocs liés à une baisse de recettes de la fiscalité pétrolière. Cependant à long terme, l'effet négatif de cette variable sur le PIB concorde avec les prédictions théoriques et la plupart des travaux empiriques menées sur ce sujet. Cependant, en Algérie, le poids modéré du taux de pression de la fiscalité ordinaire (10% en moyenne), fait que ce signe négatif du coefficient de cette variable, peut s'interpréter, notamment, par les distorsions fiscales, liées à la complexité du système fiscal, aux difficultés de recouvrements sur rôle, à l'évasion et fraude fiscale et à la présence d'un secteur informel de taille.

Pour le reste, les autres paramètres estimés, par notre modèle, mettent en exergue le caractère extraverti de l'économie algérienne et sa dépendance. Ils nous renseignent, d'un côté, sur le rôle moteur des importations tant dans la stabilisation macroéconomique que dans la croissance de long terme, comme le laisse présager les coefficients positifs adossés à cette variable. Ceci dit, les importations stimulent la croissance économique.

S'agissant du prix de pétrole, le signe positif du coefficient de court terme, montre le pouvoir stabilisant de cette variable. Toutefois, à long terme, le signe du coefficient obtenu s'inverse. Cette valeur du coefficient parait quelque part aberrante, eu égard du rôle central des ressources pétrolières dans l'économie. Ainsi, il s'avère que la volatilité des ressources budgétaires et le défaut de transformation de la rente en production ont entravé le processus de croissance.

Conclusion générale

La recherche des effets des politiques économiques, plus particulièrement la politique budgétaire, sur la croissance économique constitue un sujet toujours d'actualité. Cette question, recèle un intérêt capital, eu égard de l'étendue des travaux académiques qui lui sont consacrés. L'analyse de cette question présente de la difficulté, comme en témoigne l'hétérogénéité des conclusions des travaux. En effet, le débat théorique et les contributions empiriques et analytiques divergent considérablement au sujet de la pertinence de la politique budgétaire à l'effet de stimuler la croissance économique. Nous avons, dans le cadre de cette recherche, tenté d'étudier les effets de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie en prenant en considération la spécificité de l'économie algérienne. La question centrale est de savoir « Dans quelle mesure, la politique budgétaire, dépendante des hydrocarbures, menée en Algérie, est-elle génératrice des effets sur la croissance économique ? ». Notre réflexion était nourrie par un certain nombre de questionnements qui, vraisemblablement, tentent de cerner la complexité du sujet. Le premier souci étant l'éventualité d'isoler les effets de la politique budgétaire sur la croissance économique des retombées d'autres variables. Ces dernières sont principalement : les facteurs de production, leur efficacité, les institutions, le capital humain, etc. Ces variables sont des sources de croissance économique. Le second souci, tient au fait de la double dépendance de l'économie algérienne, d'une part des revenus des exportations d'hydrocarbures, et d'autre part, des importations des produits, tant primaires qu'industriels conférant ainsi à la politique budgétaire une certaine spécificité. En effet, les revenus générés par la fiscalité pétrolière sont volatils, du fait des turbulences des marchés. Les produits primaires importés demeurent largement subventionnés par l'Etat. Le troisième souci tient au fait des décalages intertemporels qui séparent les prises de décisions en matière budgétaire et la concrétisation de leurs effets escomptés sur la croissance économique. Le quatrième souci, met en relief l'efficacité prétendue d'un accroissement perduré des dépenses budgétaires. Ces dernières ne peuvent générer des multiplicateurs que si les conditions, requises à cet effet, sont réunies. En outre, les dépenses budgétaires ne sont pas toutes aussi productives. Ce qui nécessite d'opérer une certaine dissociation de leurs composantes.

Afin de répondre à cette problématique et vérifier les hypothèses, nous avons scindé notre travail en quatre chapitres. Le premier avait pour objectif de cerner les fondamentaux liés à la politique budgétaire. Le débat théorique au sujet de cette politique, par essence conjoncturelle, constitue l'un des sujets de désaccord entre économistes keynesiens et libéraux. En effet, les auteurs keynesiens, s'accordent sur le fait que le budget de l'Etat peut accroître le revenu national. Dans cette optique, la politique budgétaire expansionniste accroît le niveau de

la demande globale, par le biais du multiplicateur des dépenses publiques. Les libéraux, contestent l'intervention de l'Etat à travers l'instrument budgétaire en mettant en relief de multiples effets d'éviction qu'entraîne une politique budgétaire (inflation et anticipations rationnelles). Les économistes de « l'offre » préconisent une faible intervention de l'Etat en invoquant les effets desincitatifs de la taxation sur les agents économiques. Toutefois, même dans les sociétés adeptes des principes libéraux qui confèrent au marché le rôle central dans l'allocation des ressources, le poids de la politique budgétaire, notamment en périodes de crises est colossal. Bien que le modèle de l'économie de l'offre demeure dominant, la primauté de la politique budgétaire est manifeste en périodes de crises dans toutes les économies de marchés ; comme l'atteste les auteurs de la nouvelle économie keynésienne « aucune sortie de crise ne s'est faite par un plan d'austérité ». Par ailleurs, la politique budgétaire expansionniste pose les problèmes liés au déficits et à la dette. Ces conséquences ne sont pas perçues d'un même angle de vue par les économistes. Certains évoquent la neutralité de la dette publique. Ils arguent que le remboursement de cette dernière est évident, compte tenu de la qualité du débiteur. L'opportunité et la charge liées à certains projets publics nécessitent l'association des générations actuelles et futures dans leurs financements. D'autres, doutent sur les capacités de l'Etat à générer des excédents primaires suffisants pour faire face aux déficits. Cette controverse débouche sur la question liée à la qualité de la dette et la pertinence, à long terme, des choix de dépenses publiques effectués.

Dans le second chapitre, nous avons voulu livrer une synthèse sur les contributions théoriques et empiriques sur les liens entre politique budgétaire et croissance. Loin d'être exhaustif du fait de l'abondance des travaux, ce chapitre montre la diversité des modèles et objets de recherche ainsi qu'une évolution dans les techniques d'études empiriques déployées. En effet, ces travaux divergent, tant sur les plans des démarches adoptées que sur les conclusions tirées. Les travaux empiriques pionniers sur les effets de la politique budgétaire et la croissance ont vu le jour vers la fin des années 1980, avec les travaux de Ram (1986), Grier et Tullock (1989), King et Robelo (1990), Mannelli et Rossi (1991). Depuis, une abondante littérature économique s'est penchée sur cette question. Les contributions économétriques peuvent être classés selon plusieurs critères : selon qu'elles portent sur un seul pays ou sur un échantillon de pays. Certaines analyses se sont focalisées sur le sens de causalité entre dépenses publiques et croissance économique. Une autre classification peut s'opérer sur la base des techniques statistiques mobilisées : estimation des fonctions de type Cob Douglas augmentées, des régressions, ... Par ailleurs, les études consacrées aux pays développés peuvent être

distinguées de celles portant sur des pays en développement. Beaucoup d'études mettent en relief les limites de ces approches statistiques, notamment, l'instantanéité des coefficients estimés. Plus récemment, les progrès du domaine de l'économétrie avaient permis l'apparition de modèles statistiques de plus en plus sophistiqués. L'approche économétrique, à travers des modèles autorégressifs dynamiques, à l'instar du modèle VAR structurel. L'apport de cette technique est le fait d'écarter préalablement l'effet des stabilisateurs automatiques et donc de montrer les seuls effets de la politique discrétionnaire. Les estimations de modèles autorégressifs à retards échelonnés (ARDL) s'inscrivent également dans cette démarche. Ces modèles sont supposés aptes à corriger les biais économétriques des régressions fallacieuses. De plus, ils sont moins restrictifs dans le sens où ils peuvent être déployés pour tester les relations de cointégration entre les variables budgétaires et la croissance économique.

Dans le troisième chapitre, nous avons voulu montrer la spécificité d'une politique budgétaire dans une économie dépendante des ressources naturelles. En effet, la volatilité des ressources fiscales pose des soucis liés à la gestion des ressources fiscales, volatiles. L'un des défis majeurs, auxquels sont confrontées les économies pétrolières, consiste en l'arbitrage entre le niveau de dépenses et celui de l'épargne à effectuer sur les excédents de ressources. La forte dépendance de l'économie algérienne des recettes des hydrocarbures, mais aussi des importations, avait conduit à une fragilisation de l'économie algérienne face aux chocs externes. Ainsi, à des périodes d'aisances financières se sont succédées des périodes de crises. La mise en place, à compter de 2000 du FRR, dans une optique de stabilisation des revenus, avait certes, dans un premier temps permis d'épargner et de rembourser la dette publique. Toutefois, la trajectoire prise par les dépenses publiques impulsée par le gigantisme des plans de relance successifs n'avait, que marginalement enclenché une dynamique économique, comme le montre les taux de croissance économique y afférents. En outre, le contre choc pétrolier de 2014 avait conduit à un épuisement des disponibilités du FRR et à un recours urgent au financement non conventionnel.

Le quatrième chapitre avait pour ambition de mesurer les effets des dépenses et recettes budgétaires sur la croissance économique durant la période 1980-2020. Après la revue de la littérature théorique et empirique, suivie d'une démarche descriptive, la question abordée, ainsi que la période étudiée, exigent le recours à une démarche empirique. Le traitement des données s'est effectué sur le logiciel *Eviews*. Nous avons testé les relations de court et de long terme entre quatre variables budgétaires, exprimées en termes constants, et le PIB en volume. Nous avons inclus deux variables de contrôle dans notre estimation. Ces deux variables ont été

sélectionnées du fait de leur poids dans l'économie algérienne. Les résultats des tests de stationnarité des variables, justifient le choix de l'approche ARDL, qui présente plusieurs avantages. Les résultats de l'estimation sont validés tant sur le plan statistique qu'économétrique.

Principaux résultats

La politique budgétaire expansionniste, menée en Algérie, à compter de 2000, alimentée principalement par l'épargne cumulée dans le FRR n'avait pas entraîné des taux de croissance substantiels. L'accroissement spectaculaire des dépenses budgétaires, notamment de fonctionnement- par essence incompressibles- avait conduit à instaurer des déficits budgétaires primaires chroniques. Ces derniers sont financés au final par le FRR et le concours de la Banque d'Algérie. Ce constat évoque, quelque peu, une déviation de la politique budgétaire des principes d'efficacité, de transparence et de rationalité des dépenses publiques. En outre, le déploiement de la politique budgétaire, par essence conjoncturelle, de façon structurelle ne contribue pas de la meilleure des manières à la croissance économique et peut mener à des imperfections, voir des nuisances, au bon fonctionnement des marchés, réputés plus efficaces dans l'allocation des ressources. Ainsi, axer la politique budgétaire, principalement, sur la relance de la demande, soulève la question de la cohérence de ce choix dans un contexte marqué par l'inélasticité de l'offre. L'offre locale ne peut satisfaire une demande supplémentaire des agents économiques induite par la politique de relance. Ceci explique, en grande partie, l'accroissement considérable des importations, alimentant ainsi, les effets d'éviction, qui profitent aux agents non-résidents. En outre, l'ouverture économique ne fait qu'accentuer la prééminence de l'importateur sur le producteur. Toutefois, la double dépendance de la politique budgétaire et de la politique commerciale des recettes des hydrocarbures constitue la principale limite qui fragilise davantage l'économie algérienne.

Les résultats de l'estimation économétrique, par le modèle ARDL, montrent pour la relation de long terme, que les dépenses budgétaires impactent de manière positive et significative la croissance économique. Un accroissement des dépenses de fonctionnement d'un dinar constant entraîne un accroissement, toutes choses égales par ailleurs, de 0.75 dinars du PIB. Les dépenses d'équipement exercent un effet positif et significatif quoique de faible amplitude, comparativement aux dépenses de fonctionnement. La valeur de ce coefficient (0.18) peut s'expliquer par l'inefficacité et un manque de pertinence des projets d'équipement publics. La relation inverse entre les ressources ordinaires et le PIB concorde avec nos attentes formulées sur la base de littérature théorique et des études économétriques. Cependant, ce

coefficient de long terme d'une valeur de (-0.28), ne peut être adossé au taux de pression fiscale ordinaire, qui ne représente que 10% du PIB. Ceci met en relief, l'iniquité des citoyens devant l'impôt et les défauts liés aux recouvrements fiscaux, dus aux phénomènes de l'évasion et de la fraude fiscale. La valeur du multiplicateur des importations (+0.48) montre que cette variable, à l'instar des dépenses budgétaires, notamment de fonctionnement, stimule positivement la croissance économique. La variable « Prix de pétrole » agit comme variable d'ajustement avec un coefficient de court terme positif. Toutefois, à long terme, le sens de la relation s'inverse. Un accroissement de 1% du prix de pétrole génère une décroissance du PIB de 0.28%. Ce résultat quelque peu surprenant, du fait du rôle joué par la rente dans l'économie- notamment le financement des dépenses publiques et des importations- peut trouver explication dans la volatilité des ressources et le caractère procyclique de la politique budgétaire.

Par ailleurs, les coefficients positifs, des dépenses budgétaires, issus de l'estimation à long terme, inférieurs à l'unité, dénotent l'absence du multiplicateur « keynésiens ». Autrement dit, l'augmentation des dépenses budgétaires se traduit par un accroissement moins que proportionnel du PIB. L'analyse de la causalité, concorde avec ce résultat et fait penser à loi de Wagner selon laquelle, les dépenses d'équipement sont liées à l'accroissement du PIB. Cette situation peut s'expliquer par le caractère procyclique de la politique budgétaire, laissant peu de marge à la stabilisation automatique ainsi que par une faiblesse et/ou peu de respect des règles budgétaires. Ce résultat dénote l'existence de gaspillages des dépenses publiques, ce qui entrave le processus de croissance à long terme de l'économie. En outre, la lecture de ces multiplicateurs doit tenir compte des déficits budgétaires récurrents induits par la politique budgétaire expansionniste, menée notamment à compter de 2000. Ceci dit, ces derniers soulèvent la question de soutenabilité, à long terme, de cette orientation de la politique budgétaire.

La première hypothèse formulée dans le cadre de cette recherche, est ainsi énoncée : « Les dépenses budgétaires ne contribuent pas de la même manière à la croissance économique ». Cette hypothèse est vérifiée en partie. En effet, les coefficients des dépenses budgétaires obtenus dans la relation de long terme, montrent que ces dernières contribuent de manière positive à la croissance économiques. Toutefois, en contraste avec beaucoup travaux empiriques, ce sont les dépenses de fonctionnement qui contribuent de manière la plus significative, par rapport aux dépenses d'équipement, à la croissance économique. Ce résultat, quelque peu surprenant, peut s'expliquer par l'inefficacité relative des dépenses d'équipement qui peut renvoyer d'une part à la faiblesse des capacités absorbatives de l'économie. Ce qui

montre qu'une politique budgétaire ne peut se substituer à une offre productive émanant des entrepreneurs publics et privés. Le gigantisme des dépenses de fonctionnement qui surplombent les dépenses d'équipement, et qui ne cessent de croître, renvoie à la question de soutenabilité à long terme des déficits, potentiels et concrets, que génère la politique budgétaire, notamment dans sa composante sociale peu calibrée et ciblée. Les multiplicateurs de dépenses budgétaires, positifs sont entachés par la récurrence des déficits budgétaires consécutifs qui gagent la soutenabilité budgétaire à long terme. Par ailleurs, la fiscalité ordinaire semble négativement corrélée avec la croissance économique, alors que les ratios de pression fiscale sont modérés. Ceci s'explique par le poids de la fiscalité pétrolière dans le budget, mais également, par la taille des activités informelles qui engendre de faibles niveaux de recouvrements des impôts et taxes. En outre, les multiples dépenses fiscales visant à encourager certaines activités économiques peuvent créer quelques distorsions dans l'activité économique.

La deuxième hypothèse est formulée ainsi « la dépendance du budget de l'Etat de la fiscalité pétrolière entraîne une volatilité des composantes de la politique budgétaire (dépenses, recettes et soldes budgétaires) susceptible de compromettre les performances économiques à long terme ». L'étude descriptive et analytique sur les liens entre politique budgétaire, rente pétrolière et croissance économique montre la procyclicité de la politique budgétaire. En effet, les dépenses augmentent avec l'accroissement des prix de pétrole et diminuent en période de replis des marchés internationaux, notamment celles concernant l'équipement public. La politique budgétaire est de plus en plus dépendante de la fiscalité pétrolière. En effet, les dépenses courantes ont connu, en moyenne, une augmentation de 9 points du PIB, entre la décennie 1980 et les deux décennies 2000-2020. En revanche, la fiscalité ordinaire recule de 7 points du PIB pour les mêmes périodes. Ainsi, le taux de couverture des dépenses courantes par la fiscalité ordinaire n'était, à titre d'exemple, que de 44 %, en moyenne, pour la période 2010-2014. Ce ratio avoisinait les 97%, pour le quinquennat 1980-1984. La structure tendancielle des recouvrements fiscaux montre une prédominance de la fiscalité pétrolière. Cependant, en période de crise des efforts de mobilisation de ressources ordinaires sont déployés.

L'effort de lutte contre cette volatilité en créant le FRR n'a pas perduré face aux pressions de dépenses et des ambitieux programmes d'investissement publics engagés. Ce fonds bien qu'il avait permis le désendettement public, et l'amortissement des effets du choc de 2014, son rôle de stabilisation s'est anéanti avec la réorientation de ses objectifs vers le financement inconditionnel des déficits budgétaires. Toutefois, la croissance économique demeure molle durant la période de forts déséquilibres budgétaires. Le signe du coefficient de

la variable « prix de pétrole » positif à court terme, mais négatif à long terme, signifie que cette variable exerce un effet de stabilisation mais entrave la croissance de long terme. Ce qui nous amène à confirmer cette seconde hypothèse.

La troisième hypothèse que nous avons tenté de vérifier dans le cadre de cette recherche, est exprimée ainsi : « Dans une économie fortement dépendante des hydrocarbures, une politique budgétaire expansionniste, favorise un accroissement des importations qui impacte négativement la croissance économique à long terme ». Le choix d'introduire la variable « importations » comme variable de contrôle tient au fait de sa forte corrélation avec les dépenses budgétaires. Le résultat de l'estimation montre une forte sensibilité de la croissance aux importations, mais également, un pouvoir stabilisant de cette variable. Le signe du coefficient est positif à court et à long terme. Ce résultat est en adéquation avec la réalité de l'économie algérienne marquée par une faiblesse de l'offre productive notamment en produits semi-finis et industriels, comblés par des approvisionnements à l'international, représentant deux tiers des importations totales. L'autre raison de l'accroissement des importations tient à l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union européenne. Cependant, les importations sont couvertes par des exportations d'énergie. Ce qui peut d'un autre angle de vue, être considéré comme un facteur entravant la diversification de l'économie. Les importations profitent alors davantage aux entreprises des économies partenaires qui fournissent les intrants et les produits de première nécessité et dans une moindre mesure aux entreprises locales ; le ratio de couverture des importations par les exportations hors hydrocarbures qui témoigne de la faiblesse des entreprises locales à affronter la concurrence étrangère.

Ce mode de fonctionnement de l'économie algérienne axé sur les trois composantes principales « prix de pétrole », « dépenses publiques » et « importations » génère une sorte de cyclicité des soldes publics et courants, totalement indexés au prix du pétrole. En effet, en période d'aisance et de hausse des prix de l'énergie, il y a accumulation de l'épargne et de réserves de changes. Par contre, en période de repli des marchés de l'énergie, il y a accumulation des déficits publics, instauration de mesures protectionnistes et accroissement du stock de la dette.

Recommandations

A la lumière de ce qui a été développé dans ce travail de recherche, nous nous permettrons, sans prétention aucune, de mettre en avant un certain nombre de préconisations pour une

amélioration des effets de la politique budgétaire sur la croissance économique. Ces recommandations peuvent être énumérées ainsi :

- Réhabilitation du FRR avec un objectif plus clair et une gestion plus transparente dans une optique d'altruisme intergénérationnel. Les règles de fonctionnement de ce Fonds doivent être explicites. Ce fonds peut, à titre d'exemple, être orienté *a priori* pour faire face à certaines dépenses telles que la couverture des déficits des caisses de retraite. Il peut simplement avoir un objectif d'épargne avec une gestion plus rigoureuse.
- Rationalisation des dépenses publiques et amélioration des rendements des ressources ordinaires de l'Etat (notamment les ressources non fiscales) à travers un élargissement de l'assiette, une simplification du système fiscal des procédures et une actualisation des barèmes notamment des ressources issues du patrimoine du domaine de l'Etat.
- Assainissement de l'environnement des affaires, en créant des conditions propices à la diversification de l'économie en dehors du secteur pétrolier. Il s'agit d'encourager davantage l'investissement productif créateur d'emploi et de richesse. La relance de la demande à travers le canal budgétaire ne peut hisser la croissance à des niveaux espérés dans un contexte de faiblesse de capacités productives. Un problème d'offre ne peut être réglé par des politiques visant à relancer la demande.
- Suivre les meilleures pratiques associées à la gestion budgétaire et macroéconomique, notamment en édifiant et en respectant des règles budgétaires permettant de se prémunir de la volatilité des ressources.
- Orientation des dépenses publiques vers les secteurs productifs tels que l'économie de la connaissance, la transition énergétique et l'agriculture.
- Lutter contre les dysfonctionnements (corruption, informel, évasion et fraude fiscale) et renforcement de la gouvernance publique permettant ainsi la création de conditions propices à la diversification de l'économie en dehors du secteur pétrolier.

Limites du travail et perspectives de recherche

Comme tout travail de recherche, notre étude recèle des limites que nous essayons d'évoquer dans ce point. Nous avons souhaité consacrer l'analyse, dans un souci de pertinence, sur la période, 2000-2020. Toutefois, l'absence de données infra-annuelles, nous a contraint de rallonger la période afin d'avoir des résultats probants sur le plan économétrique. En dépit de la possibilité de transformer les données annuelles en séries trimestrielles qu'offrent les techniques statistiques, nous avons préféré rallonger la durée de l'étude compte tenu de la spécificité de la politique budgétaire dont les effets tardent à se manifester. Aussi, l'introduction

de variable *proxy* qui caractérise les années de crise pouvait probablement livrer des enseignements supplémentaires.

L'analyse peut porter sur des sous catégories spécifiques de variables notamment les composantes des données courantes et en capital. La modélisation statistique pluridimensionnelle ne peut, aboutir à des résultats concluants en incorporant plusieurs variables à la fois. Ceci constitue des pistes de recherches future permettant d'élucider les paramètres liés aux variables prises dans notre estimation comme un tout.

Notre étude ayant pour objet de mesurer l'impact des variables budgétaires sur la croissance économique, ne tient pas en compte des variables potentiellement déterminantes de la croissance économique, à l'instar du travail, du capital, ...le modèle économétrique mobilisé dans cette recherche offre cette souplesse dans le choix des variables. Toutefois, des études complémentaires peuvent être menées dans la lignée des travaux sur la croissance.

Ces limites peuvent constituer des pistes pour de nouvelles recherches au même titre que la mesure des effets d'éviction internationale. Dans cette recherche, nous avons retenu la variable « importation » comme un tout. Sa décomposition pour mesurer la sensibilité de chacune de ses composantes à la croissance peut constituer une recherche en sciences économique.

Nous avons constaté une entame des réformes à chaque période de « crise », et leur abandon en période d'aisance financière. Ceci peut constituer une alternative de recherche de l'économie politique de la politique budgétaire, à travers une démarche constructiviste, axée sur : l'analyse des textes promulgués, des fondements des mesures de resserrement budgétaire ou de relance, ainsi que de l'évolutions des mesures de lois de finances et de la planification budgétaire.

Au final, la politique budgétaire doit s'inscrire dans le cadre de la rationalisation des choix budgétaires. La promulgation de la LOLF, avec son entrée en vigueur à compter de 2023, constitue un changement considérable en matière de gestion des finances publique. Les fondements de cette loi cadre, consacrent la responsabilisation des gestionnaires publics, à travers : une gestion orientée vers les résultats, des budgets programmes, et une souplesse de gestion. Il s'agit de rompre avec les principes de gestion traditionnels. La réussite de ce changement est conditionnée par la compétence et l'abnégation des gestionnaires publics, ainsi que par la clarté des mesures de contrôle de gestion. Par ailleurs, les nouveaux textes de lois promulgués dans divers domaines en conformité aux principes la LOLF doivent être complété par une réforme du texte de la fonction publique.

Références bibliographiques

1- Les ouvrages

- Abecassis P. (1996)**, Le rôle de l'État dans la vie économique et sociale, Ellipses, Paris.
- Arrous J. (1991)**, Croissance et fluctuations, Dalloz, Paris
- Arrous J. (1999)**, Les théories économiques de la croissance, La pensée économique contemporaine 3, éd. Seuil, coll. Points, Paris.
- Artus P. Virard M. (2002)**, Le capitalisme est en train de s'autodétruire, éd. La découverte, Paris.
- Barre R. (1966)**, Economie politique, Tome premier, PUF, 7ème éd., Paris.
- Barre R. Fontanel J. (1993)**, Principes de politique économique, OPU, Alger.
- Barro R. et Sala-i-Martin (2004)**, Economic growth, MIT Press, second ed., Massachusetts, Disponible sur : <http://piketty.pse.ens.fr/files/BarroSalaIMartin2004.pdf>
- Barro R. J. (2000)**, Les facteurs de la croissance économique : Une analyse transversale par pays, traduction du livre publié par The MIT Press's edition, sous le titre *Determinants of Economic Growth*, 1997, Traduit par **Sylvie Pflieger et Xavier Greffe**, Economica, Paris.
- Barro R.J. (1996)**, La croissance économique, [Traduit par Fabrice MOZEROLLE], éd. Mac Graw-Hill, Paris.
- Barro R.J. (2004)**, Rien n'est sacré : des idées en économie pour le nouveau millénaire, [traduit par Henry BERNARD, révisé par Guy TERNY], éd. Economica, Paris.
- Basle M. (2000)**, Le budget de l'Etat, éd. La découverte, coll. Repères (5^{ème} édition), Paris.
- Benachenhou A. (2009)**, La fabrication de l'Algérie, *Alpha design*, Alger.
- Benachenhou A. (2008)**, Pour une meilleure croissance, Alpha design, Alger.
- Benassy-Quéré A. ; Qœuré B. ; Jaquet P. et Pisani-Ferry J. (2012)**, Politique économique, De Boeck, 3^{ème} éd., Bruxelles.
- Benassy-Quéré A. ; Qœuré B. ; Jaquet P. ; Pisani-Ferry J. et Roulet A. (2017)**, Politique économique, De Boeck, 4^{ème} éd., Bruxelles.
- Benbitour A. (1992)**, L'expérience algérienne de développement 1962-1991, leçons pour l'avenir, Editions techniques de l'entreprise/ISGP, Alger.
- Benetto F. (2004)**, Investissements publics et croissance : une analyse empirique de l'impact productif des dépenses gouvernementales. In : *La restructuration du rôle de l'Etat dans la croissance et le développement économique*, sous la dir. Berthomier C. et al., Publisud, Paris.
- Benissad M.E. (1981)**, Eléments d'économie pétrolière, éd. Economica, Paris.
- Benissad M.E. (1982)**, Economie de développement de l'Algérie, 1962-1981, 2^{ème} édition, éd. Economica, Paris.
- Benissad M.E. (1999)**, L'ajustement structurel : l'expérience du Maghreb, OPU, Alger.

- Benissad H. (1993)**, L'ajustement structurel : objectifs et expériences, *Alim éditions*, Alger.
- Betoine A. ; Cazorla A. ; Dollo C. et Draï A. (2007)**, Dictionnaire des sciences économiques, Armond collin, 2^{ème} éd., Paris.
- Biales, M. ; Leurion, R. et Rivaud, J. (2007)**, L'essentiel sur l'économie, Berti, 4^{ème} éd., Alger.
- Blanchard O. et Cohen D. (2007)**, Macroéconomie, Pearson éducation, 4^{ème} éd., Paris.
- Boudersa M. (1993)**, La ruine de l'économie algérienne sous Chadli, *Rahma*, Alger.
- Boukrami S. (2014)**, Questions énergétiques et politiques économiques, *OPU*. Alger.
- Bouthevillain C. ; Dufrenot G. ; Frouté P. et Laurant P. (2014)**, Les politiques budgétaires dans la crise, De Boeck, Bruxelles.
- Bouzou N. (2011)**, « *Vade mecum* pour un gouvernement qui voudrait concilier rigueur et croissance » in Rigueur ou croissance ? le dilemme du Buridan ou la politique économique face à la dette, ouvrage collectif sous la dir. Bouzou, N., Eyrolles, éditions d'organisation, Paris.
- Brahimi A. (1991)**, L'économie algérienne : d'hier à demain, Dahleb, Alger.
- Capul J.Y. et Garnier O. (1996)**, Pratique de l'économie et des sciences sociales, Hatier, Paris.
- Caron M. (2007)**, Budget et politiques budgétaires, Bréal, coll. Thèmes et débats, Paris.
- Clerc D. (2007)**, Déchiffrer l'économie, La découverte, Paris.
- Crozet Y. (1991)**, Analyse économique de l'Etat, Armand colin, Paris.
- Dahmani A. (1999)**, L'Algérie à l'épreuve, Economie politique des réformes 1980-1997, Casbah, Alger.
- Darreau P. (2003)**, Croissance et politique économique, éd. De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, Belgique.
- Deiss J. et Gugler P. (2012)**, Politique économique et sociale, De Boeck, Bruxelles.
- De Montbrial T. et Fauchart E. (2004)**, Introduction à l'économie, microéconomie-macroéconomie, Dunod, Paris.
- De Vroey M. (2009)**, Keynes, Lucas, d'une macroéconomie à l'autre, Dalloz, Paris.
- Delorme R. Andre C. (1983)**, L'État et l'économie : un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France 1870-1980, éd. Seuil, Paris.
- Deubel, S. et al. (2008)**, Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Bréal, Paris.
- Ecrement M. (1986)**, Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985, OPU, Alger.

- Ferguène A. (2011)**, Croissance économique et développement, Campus ouvert, Grenoble.
- Généreux J. (2014)**, Economie politique : 3. Macroéconomie, 7^{ème} éd., Hachette, Paris.
- Goumeziane S. (1996)**, Le mal algérien, Fayard, Paris.
- Grefte X. (1994)**, Economie des politiques publiques, *Dalloz*, Paris.
- Grefte X. (1987)**, Politique économique : Programme, instruments, perspectives, *Economica*, 2^{ème} éd., Paris.
- Grim N. (2004)**, L'économie algérienne otage de la politique, *Casbah éditions*, Alger.
- Huart J. (2003)**, Croissance et développement, *Bréal*, Paris.
- Joigneaux-Desplanques, C. (2021)**. 7 / Croissance et crises, XXe-XXIe siècles : une histoire de temps long. Dans : Guibourg Delamotte éd., Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain : Puissance et conflits, La Découverte, Paris, pp. 157-181
- Keynes J.M. (1936)**, Théorie de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, traduit de l'anglais par **J.De Largentaye (1942)**, Payot. Disponible sur : http://bibliotheque.pssfp.net/livres/THEORIE_GENERALE_DE_LEMPOI_DE_LINTERET_ET_DE_LA_MONNAIE.pdf
- Koeing G. (1998)**, Les politiques budgétaires dans l'Union européenne, *Economica*, Paris.
- Krugman P. et Wells R. (2009)**, Macroéconomie, De boeck, 2^{ème} éd., Bruxelles.
- Lamiri A. (1994)**, Théories économiques et crises contemporaines, OPU, Alger.
- Landais B. (1998)**, Leçons de politique budgétaire, éd. De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques, série Balises, Bruxelles.
- Llau P. (2000)**, Equilibre budgétaire et déficits publics en Europe, *Economica*, Paris.
- Löwenthal P. (1993)**, Economie et finances publiques : principes et pratiques, De Boeck Université, Coll. Ouvertures économiques, Bruxelles.
- Maillet P. (1998)**, La croissance économique, éd. PUF, coll. QSJ ?, Paris.
- Mankiw G. (2003)**, Macroéconomie, 3^{ème} éd. Française, Traduction de la 5^{ème} éd. américaine par Huard J., De Boeck Université, Bruxelles.
- Marchand C. (1999)**, Economie des interventions de l'Etat, Que-sais-je ?, PUF, Paris.
- Mekideche M. (2000)**, L'Algérie entre économie de rente et économie émergente, : Essai sur la conduite des réformes économiques et perspectives (1986-1999), Dahleb, Alger.
- Mignon V. (1990)**, La macroéconomie après Keynes, La découverte, Coll. Repères, Paris.
- Mouhoubi S. (1998)**, L'Algérie à l'épreuve des réformes économiques, OPU, Alger.
- Oliva E. (2008)**, Finances publiques, Dalloz, 2^o éd, coll. Aide-mémoire, Paris.
- Perroux F. (1961)**, L'économie du xx siècle, PUF, Paris.
- Paysant A. (1999)**, Finances publiques, 5^{ème} édition, Armond-Colin, Paris.

- Prager J. et Villeroy de Galhau (2003)**, 18 leçons de politique économique, Seuil, Paris.
- Regnault H. (2004)**, libéralisation commerciale et évolution des économies du sud de la méditerranée, éd. L'Harmattan, Paris.
- Rivoli J. (1975)**, Le budget de l'Etat, éd. Seuil, coll. Points, Paris.
- Rostow W. (1997)**, Les étapes de la croissance économique : un manifeste non communiste, 3^{ème} édition, Economica, Paris.
- Semedo G. (2001)**, Economie des finances publiques, Ellipses, Paris
- Semedo G. ; Bensafta M. et Gautier L. (2010)**, Economie des finances publiques, 2^{ème} éd. Augmentée, Ellipses, Paris
- Stiglitz J. ; Walsh C. et Lafay J. (2007)**, Principes d'économie moderne, De Boeck, coll. Ouvertures économiques, Louvain La-Neuve.
- Teulon F. (1997)**, Le rôle de l'Etat dans l'économie, Seuil, coll. MEMO, Paris.
- Védie H. (2008)**, Macroéconomie en 24 fiches, Dunod, Paris.
- Weber L. (1978)**, Analyse économique des dépenses publiques, PUF, Paris

2- Thèses et mémoires

- Achour-Tani Y. (2014)**, L'analyse de la croissance économique en Algérie, thèse de Doctorat, Université de Tlemcen.
- Herrera R. (2002)**, Dépenses publiques et croissance vs. Etat et développement : d'une problématique à l'autre, version synthétique de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juin 2002.
- Menaï K. (2015)**, Etude analytique et critique de La politique budgétaire en Algérie durant la période des réformes depuis 1990, Thèse de Doctorat, Université d'Alger.
- Moulai K. (2015)**, Les institutions de l'action publique locale en Algérie : Cas des marchés publics dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Thèse de Doctorat, es sciences économiques, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou.
- Sidi-Mammar L. (2021)**, Politiques macroéconomiques de stabilisation en Algérie : Evaluation et perspectives, Thèse de Doctorat ès sciences économiques, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, soutenue, le 15/07/2021.

3- Articles et publications

- Abderahmani F. et Tiab F. (2022)**, L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique de l'Algérie : Une approche par un modèle Ardl non linéaire (1970-2019), *Revue études économiques*, Vol. 16, N° 2, Université Djelfa, pp. 718-732.
- Abdelhafidh S. (2014)**, Dette extérieure et croissance économique en Tunisie, *Panaeconomicus*, Vol.61, N°6, pp.669-689.

- Abu-Bader S. et Abu-Qarn A. (2003)**, Government expenditure, military spending and economic growth: causality evidence from Egypt, Israel and Syria, *Journal of policy modelling*, North Holland, N° 25, pp. 567-583.
- Acemoglu D. et al. (2005)**, Institutions as a fundamental cause of long-run growth, *Chapitre 6, Handbook of economic growth*, Aghion Ph. et Durlauf S.N., Elsevier, pp.386-472.
- Agell J. et al. (1997)**, Growth and the public sector: a critical review essay, *European journal of political economy*, Vol. 13, pp.33-52.
- Agell J., Lindh T., Ohlsson H. (1999)**, Growth and the public sector: A reply, Growth and the public sector: A reply, *European Journal of Political Economy*, Vol. 15, N° 2, pp.359-366
[https://doi.org/10.1016/S0176-2680\(99\)00011-7](https://doi.org/10.1016/S0176-2680(99)00011-7).
(<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0176268099000117>).
- Aghion P. et Antonin C. (2017)**, Progrès technique et croissance depuis la crise, *Revue de l'OFCE*, Vol.153, N°4, pp.63-78
- Aghion P. et Howitt P. (1992)**, A model of growth from creative destruction, *Econometrica*, Vol. 60, N° 2, Mars, pp. 323-351
- Alesina, A., Ardagna, S., Perotti, R., & Schiantarelli, F. (2002)**, Fiscal policy, profits, and investment, *American economic review*, vol. 92, N°3, pp.571-589.
- Ali Benyahia A. (2017)**, Impact des dépenses publiques d'équipement sur la croissance économique en Algérie : Etude économétrique, *Revue des économies nord africaines*, Vol.17 N°2, pp. 15-26.
- Alouache O., Chikh S., Ait Taleb A. (2022)**, La rente pétrolière constitue-t-elle un levier de croissance économique en Algérie ?, *Revue Algérienne de Développement Économique*, Vol. 09, N°02, Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla, pp.381-398.
- Amani I. (2021)**, Cyclicité de la politique budgétaire en Algérie : Une évaluation empirique par une modélisation Ardl, *Al Bashaer economic journal*, vol.7, N° 3, Université de Bechar, pp. 853-866.
- Angelopoulos, K., Economides, G., Kammas, P., (2007)**, Tax-Spending Policies and Economic Growth: Theoretical Predictions and Evidence from the OECD, *European Journal of Political Economy*, 23, pp. 885-902.
- Avom D. et Gbetnkom D. (2003)**, La surveillance multilatérale des politiques budgétaires dans la zone CEMAC : Bilan et perspectives, *Mondes en développement*, Vol. 123, N° 3, pp.107-125.
- Arena R. et Raybaut A. (1995)**, Cycle et croissance : une approche néo-kaldorienne , *Revue économique*, Vol. 46, N° 6, pp. 1433-1444. <https://www.alternatives-economiques.fr/schema-de-kaldor-verdoorn-0104201468893.html>
- Artus P. (1993)**, Croissance endogène : Revue des modèles et tentatives de synthèse, *Revue économique*, Vol. 44, N° 2, pp. 189-228.

- Artus P. (2001)**, Que penser des propositions d'équilibre budgétaire ? , *Revue économique*, Vol.52, N° 6, pp.1251-1278.
- Aschauer D. A. (1989)**, Is public expenditure productive?, *Journal of Monetary Economics*, Vol. 23, N° 2, pp. 177-200.
- Audard C. (2009)**, Le « nouveau » libéralisme, *L'économie politique*, N° 44, pp. 6-27
- Auty R. (2007)**, Natural resources, capital accumulation and the resource curse, *Ecological economics*, Elsevier, N° 61, Mars, pp. 627-634.
- Auty, R.M. and A.H. Gelb (2001)**, Political Economy of Resource-Abundant States, *Resource Abundance and Economic Development*, Oxford University Press, pp. 126-144.
- Barro R. (1990)**, Government spending in a simple model of endogenous growth, *Journal of political economy*, October, Vol.98, N°5, Part 2, pp 103-125.
https://dash.harvard.edu/bitstream/handle/1/3451296/Barro_GovernmentSpending.pdf
- Barro R. (1991)**, Economic Growth in a Cross Section of Countries, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, N° 2, pp. 407-443. <http://links.jstor.org/sici?sici=0033-5533%28199105%29106%3A2%3C407%3AEGIACS%3E2.0.CO%3B2-C>
- Belhadj M. et, Mebarki N. (2021)**, Prépondérance des hydrocarbures, rente et croissance économique en Algérie : étude économétrique (2000-2018), *Revue Algérienne de Finances Publiques*, Vol ,11, N° 01, pp.175-187.
- Belhimer A. (2009)**, Les implications économiques et juridiques du remboursement anticipé de la dette extérieure, *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques* N°02/09, pp.33-56.
- Belmokaddem M. et Sari Z. (2015)**, Effets des dépenses publiques sur la croissance économique : cas des dépenses d'infrastructure en Algérie, *Strategy and development review*, Vol.5 N°8, pp. 44-69.
- Benachenhou A. (1980)**, L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance, *Revue d'économie industrielle*, N° 14, pp. 212-218
- Benabdallah Y. (2006)**, Croissance économique et *dutch disease* en Algérie, *Cahiers du CREAD n°75, 2006, pp. 9-41.*
- Benabdellah Y. (2006)**, L'Algérie dans la perspective de l'accord d'association avec l'Union Européenne, *Revue du Créad*, N° 75, pp.199-233.
- Benabdellah Y. (2009)**, Rente et désindustrialisation, *Confluences Méditerranée*, Vol.71, N° 4, pp. 85-100. <https://doi.org/10.3917/come.071.0085>
- Benderra O. (2005)**, Pétrole et pouvoir en Algérie : Les avatars de la gestion de la rente, *Confluences méditerranée*, vol.53, N°2, pp.51-58.
- Benetrix A. et Lane P. (2009)**, The Impact of Fiscal Shocks on the Irish Economy, *The Economic and Social Review*, Vol. 40, N° 4, pp. 407-434
[file:///C:/Users/mp/Downloads/Benetrix%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/mp/Downloads/Benetrix%20(1).pdf)

- Benetti C. ; Dostaler G. ; Hamouda O. ; Rosier M. ; et Tutin C.(2001)**, Présentation, *Cahiers d'économie Politique*, N°39, pp.7-8.
<https://doi.org/10.3917/cep.039.0007>
- Bennaceur S., Achchab B. (2021)**, Essai de classification des pays de l'Afrique et de la zone MENA selon les différentes sources de la richesse, in : *Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit (JEMED)*, Vol 4. N° 1, pp.93-114.
- Ben-Porath Y. (1967)**, The production of human capital and the life cycle of earnings, *The Journal of Political Economy*, Vol. 75, N° 4, Part 1, pp.352-365.
<http://www.jstor.org/stable/1828596>
- Bessaid M. (2002)**, Limites organisationnelles du libéralisme hayékien, *Cahier d'économie politique*, Vol.43, N°2, pp. 69-89.
- Bessaoud O. (2012)**, Penser le changement ou comment interpréter les « révolutions arabes » un an après ? *Insaniyat*, N° 57-58, juillet, décembre, pp.39-56.
- Biau O. et Girard E. (2005)**, Politique budgétaire et dynamique économique en France : l'approche VAR structurel, *Économie et Prévision*, vol 169, N°3-4-5, pp. 1-23.
- Blanchard, O. et Perotti, R. (2002)**, An Empirical Characterization of the Dynamic Effects of Changes in Government Spending and Taxes on Output, *Quarterly Journal of Economics*, Vol.117, N° 4, pp.1329- 1368.
- Boschini A., Jan Pettersson J. et Roine J. (2007)**, Resource Curse or Not: A Question of Appropriability, *The Scandinavian journal of economics*, Vol. 109, N° 3, pp: 593-617.
- Bouketir D et Mecheri M. (2019)**, Public expenditure and economic growth in Algeria: An analytical study of the Wanger's law of increasing public expenditure, *Journal of financial, accounting and managerial studies*, Université Oum El Bouaghi, Vol.6, N° 2, pp.225-241.
- Boulila H.; Benbouziane M. et Benbakhti S. (2020)**, The asymmetric effect of fiscal policy and oil prices on GDP in Algeria: An NARDL approach 1990-2019, *Review MECAS*, Vol. 16, N°2, December, pp.134-145.
- Bounoua C. ; Sebbah F. et Benikhlef Z. (2014)**, L'économie informelle en Algérie : analyse de l'évolution du phénomène et évaluation macroéconomique (1990-2009), *Les cahiers du Cread*, N° 110, pp. 35-52.
- Bouyacoub A. (1997)**, L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel, *Confluences méditerranée*, Vol.21, pp.77-85.
- Bouyakoub B. et Touami S. (2016)**, La politique budgétaire et la croissance économique en Algérie : Analyse économétrique 1999-2014, *Les cahiers du MECAS*, N°12, juin, 2016, pp. 64-76.
- Brasoveanu L et Braseauvenu L . (2008)**, The correlation between fiscal policy and economic growth, *Theoretical and applied economics*, AGER, vol. 524, N°7, pp. 19-26.
- Burriel P., de Castro F., Garrote D., Gordo E., Paredes J., et Perez J. (2010)**, Fiscal policy shocks in the Euro area and the US: an empirical assessment, *Fiscal Studies*, vol.31, N°2, pp.251-285

- Cerda R.; Gonzalez H. et Lagos L. (2006)**, Is fiscal policy effective ? Evidence for an emerging economy : Chile 1833-2000, *Applied Economics Letters, Taylor & Francis Journals*, vol. 13N° 9, pp. 575-580.
- Chalal F. et Bellache J. (2022)**, L'impact des politiques conjoncturelles sur la croissance économique en Algérie : Estimation d'un modèle vectoriel à correction d'erreur 1980-2020, *Journal of Finance, Investment and Sustainable Development* , Vol.07, N° 02, Décembre, pp.65-89
- Chekebkeb A. et Benslimani Y. (2016)**, Etude de la relation de cointégration entre les dépenses publiques et la croissance économique : Cas de l'Algérie pour la période 1980-2014, *Journal of economic studies, Université Djelfa*, vol.28, N° 2, pp.331-341.
- Chevalier J. M. (2009)**, Les fonds souverains pétroliers, revue d'économie financière, Hors-série, pp.21-26.
- Cœuré B. (2002)**, Soutenabilité des finances publiques et gestion actif/passif de l'Etat, *Revue française d'économie*, Vol. 16, N° 3, pp.63-90.
- Corden W. (1984)**, Booming Sector and Dutch Disease Economics: Survey and Consolidation, *Oxford Economic Papers, New Series*, Vol. 36, N°. 3 (Nov., 1984), pp. 359-380.
- Creel J. ; Ducoudré B. ; Mathieu C. et Sterdyniak H. (2005)**, Doit-on oublier la politique budgétaire ? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques », *Revue de l'OFCE*, Vol 92, N°1, pp.43-97.
- Creel J. et Sterdyniak H. (1995)**, Les déficits publics en Europe : causes, conséquences ou remèdes à la crise ? , *Revue de l'OFCE*, N°54, Juin, pp.57-100
- Creel J. ; Heyer E. et Plane M.. (2011)**, Petit précis de politique budgétaire de tous les temps : Les multiplicateurs budgétaires au cours du cycle, *Revue de l'OFCE*, vol.116, N°1, pp.61-88.
- Creel J. ; Monperrus-Veroni P. et Saraceno F. (2007)**, Politique budgétaire discrétionnaire en France : Les effets à court et à long terme, *Revue économique*, Vol. 58, N° 5, pp.1035-1053
- Daniel J. (1994)**, La dette est-elle insoutenable ? , *Revue de l'OFCE*, N°49, pp. 149-176.
- De Castro, F. (2008)**, The Macroeconomic Effects of Fiscal Policy in Spain, *Journal of Macroeconomics*, Vol. 30, N° 3, pp. 1005-1028
- Dellamotte J. (2009)**, La main invisible d'Adam Smith : pour en finir avec les idées reçues , *L'économie politique*, N° 44, pp. 28-41.
- Diafi Z. et Boulenouar B. (2023)**, Accord d'association Algéro-européen : état des lieux et réalités, *Revue Algérienne d'Economie et gestion* Vol. 17, N° 01, pp. 98-117
- Durevall D. et Henrekson M. (2011)**, The futile quest for a grand explanation of long-run government expenditure, *Journal of Public Economics*, Vol. 95, N° 7–8, pp.708-722.
<https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2011.02.004>.

- Easterly, W. and R. Levine (1997)**, Africa's growth tragedy: policies and ethnic divisions, *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 112, pp. 1203-1250.
<https://doi.org/10.1162/003355300555466>
- Ertz G. (2001)**, La contribution du courant du cycle réel à la théorie du cycle économique , *Reflètes et perspectives de la vie économique*, Tome XL, N°1, pp. 215-227.
- Folster S. et Henerekson M. (2000)**, Growth effects of government expenditure and taxation in rich countries, *European Economic Review*, Elsevier, Vol.50, N°1, pp.211-218.
- Friedman M. (1957)**, *A theory of consumption function*,
<https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9780691188485/html>,
- Friedman M. (1968)**, *The role of monetary policy*, *The American economic review*, vol. LVIII, march, 1968, N°1
- Frobert L. et Ferraton C. (2003)**, Gunnar Myrdal : L'économie comme science morale, *L'Économie politique*, N° 20, <https://doi.org/10.3917/leco.020.0100>
- Gacem B. (2007)**, La rente pétrolière en Afrique : Bénédiction ou malédiction ?, *Finance & bien commun*, vol. 28-29, N°3, pp. 114-119.
- Gasmi, F. et Laourari, I. (2017)**, Has Algeria Suffered from the Dutch Disease? Evidence from 1960-2016 Data, *Revue d'économie politique*, Vol.127, N°. 6, pp. 1029-1058.
<https://doi.org/10.3917/redp.276.1029>
- Ghatak, S. et Siddiki, J. (2001)**, The use of ARDL approach in estimating virtual exchange rates in India, *Journal of Applied Statistics*, Vol.28, pp. 573-583.
- Giordano R., S. Momigliano, S. Neri et R. Perotti (2007)**, The effects on the economy of shocks to different government expenditures items: estimates with a SVAR model, *European Journal of Political Economy*, vol.23 N°3, pp. 707-733.
- Gordon R.J (1990)**, What is new keynesian economics, *Journal of economic literature*, vol. 28, N°3, September, pp. 1115-1171.
- Grier K., Tullock G. (1989)**, An empirical analysis of cross-national economic growth, 1951–1980, *Journal of Monetary Economics*, Vol. 24, N° 2, pp. 259-276.
[https://doi.org/10.1016/0304-3932\(89\)90006-8](https://doi.org/10.1016/0304-3932(89)90006-8).
(<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0304393289900068>)
- Grossman P. (1988)**, Growth In Government And Economic Growth: The Australian Experience, *Australian Economic Papers*, vol. 27, N° 50, pp. 33-43
- Haavelmo T. (1945)**, Multiplier effects of a balanced budget, *Econometrica*, vol.XIII, PP. 311-318
- Hammache S. (2022)**, L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie : Une approche par modèle ARDL, *Journal of economics and management*, vol.22, N° 1, décembre, pp.45-54.

- Hansson P. et Henrekson M. (1994)**, A New Framework for Testing the Effect of Government Spending on Growth and Productivity, *Public Choice*, Vol. 81, N° 3-4, pp. 381-401. <file:///C:/Users/mp/Downloads/SSRN-id998270.pdf>
- Hattabi E. (2021)**, Déficit budgétaire et croissance économique au Maroc (1970 – 2018) : Une approche par la modélisation ARDL, *Journal of Integrated Studies In Economics, Law, Technical Sciences & Communication* Vol. 1, No 1, pp. 1-21.
- Hemal A. et Haffad T. (1999)**, La transition de la fécondité et politique de population en Algérie », *Revue sciences humaines*, Vol.10, N°2, Université Mentouri, Constantine, pp.63-73
- Henin P-Y. (1997)**, « Soutenabilité des déficits et ajustements budgétaires », *Revue économique*, Vol. 48, N° 3, pp.371-395.
- Henni A. (2009)**, La réforme monétaire et financière en Algérie, *Confluences méditerranée*, N°71, Automne, pp.27-40.
- Herizi R. et Moussi O. (2015)**, Croissance économique et productivité totale des facteurs en Algérie, *Revue d'économie et de statistique appliquée*, Vol.12, N° 1, pp. 100-117.
- Herrera R. (2003)**, L'Etat contre le service public : La face cachée de la croissance endogène, *Problemas del Desarrollo, Revistalatinamericana de economia*, Vol. 34, N° 135.
- Hicks J.R (1937)**, Keynes and the « classics » A suggested interpretation, *Econometrica*, Vol. 5, N°2, pp.147-159.
- Jendeau E. (1992)**, La soutenabilité de la politique budgétaire , *Economie et prévision*, Vol. 104, N°3, pp.1-17.
- Kaci S. et Achouche M. (2016)**, La croissance économique en Algérie : faits observés et modèles théoriques, *Economic researcher review*, vol.4, N°6, pp. 21-37.
- Kahn, R.F. (1931)**, *The Relation of Home Investment to Unemployment. The Economic Journal*, Vol. 41, pp.173-198. <http://dx.doi.org/10.2307/2223697>
- Kalu C. et Ewurum O. (2015)**, Trade GDP nexus in Nigeria : an application autoregressive Distributed lag (ARDL) model, *journal of economics and sustainable development*, vol. 6 N°4. pp.127-134.
- Kichou L. (2009)**, Les privatisations en Algérie sont elles toujours d'actualité ?, *Confluences méditerranée*, Vol.71, N°4, pp. 63-84
- Kneller R., Bleaney M. et Gemmell N. (1999)**, Fiscal policy and growth: evidence from OECD countries, *Journal of Public Economics*, Vol. 74, N°2, pp. 171-190. [https://doi.org/10.1016/S0047-2727\(99\)00022-5](https://doi.org/10.1016/S0047-2727(99)00022-5).
- Kuznets S. (1952)**, Proportion of Capital Formation to National Product, *American Economic Review, Papers and Proceedings*, XLII (May 1952), pp. 507-552
- Lamotte O. et Porcher Th. (2011)**, Stratégie des compagnies pétrolières internationales et partage de la rente : Le cas du Congo, *Management & amp ; avenir*, Vol. 42, N°2, pp.310-327.

- Landau D. (1983).** Government expenditure and economic growth: a cross-country study. *Southern economic journal*, pp.783-792.
- Landau D. (1986).** Government and economic growth in the less developed countries: an empirical study for 1960-1980, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 35, N°1, pp. 35-75.
- Lane P. (2003),** The Cyclical Behaviour of Fiscal Policy: Evidence from the OECD, *Journal of Public Economics*, Vol. 87, pp. 2261-2275.
- Laridji M ; Maliki S. et Derbal B. (2019),** Analyse empirique sur l'effet des investissements publics dans le transport sur la croissance économique en Algérie, *Revue Algérienne d'Economie de gestion* Vol. 12, N° 2, pp. 134-147.
- Latreche T. (2007),** Croissance rentière basée sur les hydrocarbures : Caractéristiques et implications, *Revue des Reformes Economiques et Intégration en Economie Mondiale*, n°3, Ecole supérieure du commerce, pp. 7-38.
- Lin S. (1994),** Government Spending and Economic Growth, *Applied Economics*, Vol. 26, N°1, pp. 83-94.
- Lindauer D. et Valenchik A. (1992),** *Government spending in developing countries: Trends, Causes, and Consequences*, *The World Bank Research Observer*, Vol. 7, N° 1, pp. 59-78, <https://doi.org/10.1093/wbro/7.1.59>
- Lucas R. (1988),** On the mechanisms of economic growth, *Journal of monetary economics*, Vol. 22, N° 1, pp. 3-42.
- Massayeau B. et Dorbeau-Falchier D. (2005),** Gouvernance pétrolière au Tchad : La loi de gestion des revenus pétroliers, *Afrique contemporaine*, Vol. 216, N°4, pp.139-156.
- Mebtoul A. (2014),** Sphère informelle, bureaucratie, et problématique de la bonne gouvernance en Algérie, *Revue Economie & Management*, Université de Tlemcen, Vol.13, N°1, pp.12-19.
- Mehlum H., Moene K. et Torvik R. (2006),** Institutions and the Resource Curse, *The Economic Journal*, Vol. 116, N° 508, pp. 1-20, <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2006.01045.x>
- Meisel N. et Aoudia J. (2008),** L'insaisissable relation entre « bonne gouvernance » et développement, *Revue économique*, Vol.59, N°6, pp.1159-1192.
- Menna K., Mehibel S. (2016),** A Decade Of The Algerian Economy: Is It Really Lost ?, *Maghreb Review of Economic and Management*, Vol. 03, N° 02 September, pp. 54-80.
- Mezouaghi M et Talahite F. (2009),** Les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie, *Confluences Méditerranée*, Vol.71, N°4, pp.9-26.
- Mikesell, R. (1997),** Explaining the resource curse, with special reference to mineral-exporting countries, *Resources Policy*, Vol. 23, N°4, pp. 191-199.
- Mills Ph. et Quinet A. (1992),** Dépenses publiques et croissance, *Revue française d'économie*, Vol. 7, N° 3, pp.29-60.

- Mitchell J. et Rochefort D. (2006)**, L'autre face de la dépendance énergétique, *Politique étrangère*, N°2, pp. 255-268.
- Mueller D. (1976)**, Public choice: A survey, *Journal of public literature*, Vol.14, N° 2, juin, pp. 395-433.
- Munir K. et Riaz N. (2020)**, Macroeconomic Effects of Exogenous Fiscal Policy Shocks in Pakistan: A Disaggregated SVAR Analysis, *Review of Public Economics*, Vol. 233, N°2, pp.141-165
- Muth J. (1961)**, Rational expectations and the theory of price movements, *Econometrica*, Vol.29, N° 3, july, pp. 315-335.
- Nemo Ph. (2002)**, La théorie hayékienne de l'ordre auto-organisé du marché (la « main invisible », *Cahiers d'économie politique*, Vol.43, N° 2, pp. 47-67.
- Nwanakwèrè J. (2019)**, Tax and economic growth in Nigeria: an ARDL approach, *Journal Ekonomi & Studi Pembangunan*, Vol.20, N°2, pp.124-134.
- Obad J. et Jamal Y. (2016)**, L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique au Maroc : Application de l'approche ARDL, *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 16 N° 2, pp. 444-455.
- Ondou Ella J. (2005)**, Politique budgétaire et taux d'intérêt : une appréciation de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques au Gabon, *Économie & Gestion*, Vol.6, numéro spécial. pp.69-85.
- Osuala A. et Jones E. (2014)**, Empirical Analysis of the Impact of Fiscal Policy on Economic Growth of Nigeria, *International Journal of Economics and Finance*, Vol. 6, N° 6; 2014, pp.203-211, Canadian Center of Science and Education. Disponible sur : <https://pdfs.semanticscholar.org/c2bd/ad0b6b2189f0833a73e7e3dea627820e6ff4.pdf>
- Ouali N. et Achouche M. (2020)**, Etude de la relation entre la rente, la corruption et la croissance économique en Algérie : Approche de cointégration, *Al-riyada for Business Economics Journal*, Vol 06, N° 01, pp. 320-330.
- Oukaci K. ; Bouznit M. ; Abderrahmani F. et Ferfera M.Y. (2015)**, Contribution du système éducatif à la croissance économique en Algérie, *les cahiers du cread N°113/114*, pp.131-154
- Ouattara Gniré M. (2018)**, Analyse de la dynamique de l'offre de noix brutes de cajou en Côte d'Ivoire : une application par l'approche autorégressive à retards échelonnés (ARDL), *European Scientific Journal*, Vol.14, No.34, pp. 292-306.
- Phelps E. (1995)**, The origins and further development of the natural rate of unemployment, *The natural rate of unemployment: Reflections*, Vol. 25, pp. 15-31.
- Plosser C. (1989)**, Understanding Real Business cycles, *Journal of economic perspectives*, vol.3, N°3 pp. 51-77

- Poot J. (2002)**, A Synthesis of Empirical Research on the Impact of Government on Long-Run Growth, *Growth and change*, Vol. 31, N° 4, pp. 516-546.
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/0017-4815.00143>
- Rajhi T. (1993)**, Croissance endogène et externalités des dépenses publiques, *Revue économique*, N°2, pp.335-368.
- Ram R. (1986)**, Government Size and Economic Growth: A New Framework and Some Evidence from Cross-Section and Time Series Data, *American Economic Review*, Vol.76, N°1, pp. 191-203.
- Refafa B. (2022)**, L'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie, *Revue Etudes Economiques*, Université de Djelfa, Vol. 16, N°2, pp.31-40.
- Reynaud E. (1980)**, Olson Mancur, logique de l'action collective. [compte rendu], *Revue française de sociologie*, Vol.21, N°3, pp.451-454, https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1980_num_21_3_5030
- Rogalski Michel. (2021)**, Le Rapport au club de Rome : halte à la croissance ? : un texte fondateur. *Recherches Internationales*, Vol. 119, N°1, pp.87-98.
www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_2021_num_119_1_1779
- Romer P. (1986)**, Increasing returns and long-run growth, *Journal of political economy*, Vol. 94, N° 5, pp. 1002-1037.
- Romer P. (1990)**, Endogenous technological change, *Journal of Political Economy*, Vol. 98, N° 5, Part 2, pp. S71-S102
- Rosellini Ch. (2005)**, La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : Enjeux et perspectives, *Afrique contemporaine*, Vol. 216, N° 4, pp.125-138.
- Rosier M. (2001)**, La « théorie de la valeur » de Hicks et le multiplicateur d'A. Smith, *Cahiers d'économie politique*, N°1, pp.51-71.
- Sachs J. et Warner A. (2001)**, The curse of natural resources, *European Economic Review*, Vol. 45, N° 4-6, pp. 827-838,
- Sala-i-Martin X. (1997)**, I just ran two million regressions, *The American economic review*, Vol. 87, N° 02, Papers and proceedings of the hundred and fourth annual meeting of the American economic association, May, pp. 178-183.
- Sala-i-Martin X. subramanian A. (2003)**, Adressing the natural resource curse: an illustration from Nigeria, *Working paper*, WP/03/139, The international monetary fund
- Setti H. ; Metnaoui M. Hacine Y. (2022)**, Analyse de la non stationnarité d'une série chronologique par les tests de racine unitaire : application au produit intérieur brut de l'Algérie durant la période 1962-2091, *The journal of Economics and Finance (JEF)*, Vol. 08 N° 02.
- Sid Ahmed A. (2000)**, Le paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie. *Tiers-Monde*, Tome 41, N°163, pp. 501-521; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.2000.1413>
https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2000_num_41_163_1413

- Slemrod J. (1995)**, What do cross-country studies teach about government involvement, prosperity, and economic growth? , *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol.95, N° 2, pp. 373-431.
https://www.brookings.edu/wpcontent/uploads/2016/07/1995b_bpea_slemrod_gale_easterly.pdf
- Solow R. (1956)**, A Contribution to the Theory of Economic Growth, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70, N° 1, pp. 65-94, <https://doi.org/10.2307/1884513>
- Solow R. (2002)**, Peut-on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ? , *Revue de l'OFCE*, N° 4, pp.7-24.
- Stephan, G. (2013)**. La loi d'Okun est-elle toujours d'actualité ? . *Regards croisés sur l'économie*, N°13, pp.133-136. <https://doi.org/10.3917/rce.013.0133>,
- Stoffaës Ch. (1982)**, La Reaganomie en perspective, *International Economics*, Vol. 9, pp.13-52.
- Swan T. (1956)**, Economic growth and capital accumulation, *Economic record*, Vol.32, N°2, pp.334-361. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4932.1956.tb00434.x>
- Taddei D. (2001)**, Keynésiens et/ou sociaux-libéraux ? , *L'économie politique*, N° 3, pp.62-75.
- Tampson W. et Marcoux S. (2007)**, Un Venezuela du froid ? la « malédiction des ressources » et la politique russe, *Politique étrangère*, N°5, Hors série, pp. 113-126
- Taylor (2000)**, Reassessing discretionary fiscal policy, *Journal of economic perspectives*, Vol. 14, N°3, pp.21-36.
- Tendengu S. ; Kapingura F. et Tsegaye A. (2022)**, Fiscal Policy and Economic Growth in South Africa, *Economies*, Vol.10, N° 9, pp. 204-219.
<https://doi.org/10.3390/economies10090204>
- Tenhofen, J., Wolff, G. et Heppke-Falk, K. (2010)**, The Macroeconomic Effects of Exogenous Fiscal Policy Shocks in Germany: A Disaggregated SVAR Analysis, *Journal of Economics and Statistics*, Vol. 230, N°3, pp. 328-355.
- Tilahun Mengistu S. (2022)** Does fiscal policy stimulate economic growth in Ethiopia? ARDL approach, *Cogent Economics & Finance*, Vol.10, N°1.
DOI: 10.1080/23322039.2022.2104779
- Timbeau X. (2011)**, Solidarité intergénérationnelle et dette publique, *Revue de l'OFCE*, Vol. 116, N°1, pp. 191-212. <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2011-1-page-191.htm>
- Werrebrouk J.C. (1979)**, Contribution à la théorie de la rente pétrolière, *Revue d'économie industrielle*, Vol. 9, pp.117-144.
- Yagoub M. (2015)**, Détermination du Rôle des dépenses publiques du transport sur la croissance, *Algerian Studies of Accounting and Financial Review*, N° 01/2015, pp. 17-27.
- Yorulmaz R. et Kaptan S. (2021)**, The long-run relationship between fiscal policy and economic growth in Turkey, *The Academic Elegance*, Vol. 8, N°17, pp. 51-70

Zakane A. (2008), Dépenses publiques et croissance économique : Quel rôle pour l'Etat ? , *Revue d'économie et de statistique appliquée*, INPS, N° 09, pp.112-129.

Zekane A. (2009), L'impact des dépenses d'infrastructures sur la croissance en Algérie : Une approche en séries temporelles multi-variées (VAR), cahiers du Cread N°87, pp.27-49.

4- Textes juridiques et réglementaires

Décret exécutif N° 20-403, du 29 décembre 2020 fixant les conditions de maturation et d'inscription des programmes. JORADP N° 80.

Loi 90-32 du 04 décembre 1990, relative à l'organisation de la cour des comptes.

Loi N° 18-13, du 11 juillet 2018, portant loi de finances complémentaire pour 2018, JORADP, N° 42 du 15 juillet 2018

Loi organique N° 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances modifiée et complétée par la Loi organique N° 19-09 du 11 décembre 2019.

Loi N°11-01 correspondant au 17 février 2011 portant règlement budgétaire de l'exercice 2008. JORADP, N° 13 du 28 février 2011.

Loi N°23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire, JORADP, N°43 du 27 juin 2023.

Loi n° 23-07 du 21 juin 2023 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, JORADP N° 42 du 25 juin 2023.

Loi 90-21, relative à la comptabilité publique, du 15 aout 1990, JORADP, N° 35 du 15 aout 1990.

Ordonnance N° 95-20 du 17 juillet 1995, relative à la cour des comptes.

Décret exécutif n° 18-02 du 7 janvier 2018 portant désignation des marchandises soumises au régime de restrictions à l'importation, JORADP N° 01, du 07 janvier 2018

Décret exécutif n°19-12 du 24 janvier 2019 modifiant le décret exécutif n° 18-02 du 7 janvier 2018 portant désignation des marchandises soumises au régime de restrictions à l'importation, JORADP, N° 6 du 27 janvier 2019.

Loi N° 23-12 du 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, , JORADP N° 51, du 06 aout 2023.

5- Rapports et documents divers

Afonso A. et Alegre J. (2008), *Economic Growth and Budgetary Components A Panel Assessment for the EU, Working Paper Series, European central Bank*, N° 848 / January 2008. <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpwps/ecbwp848.pdf>

Alesina, A. F., Favero, C. and Giavazzi, F. (2018), *What Do We Know About The Effects of Austerity?*, *NBER Working Paper 24246. National Bureau of Economic Research*, pp.1-14, <file:///C:/Users/mp/Downloads/SSRN-id3112033.pdf>

Andrade J., Silva-Durate M. et Berthomieu C. (2005), Le rôle de la consommation publique dans la croissance : le cas des pays de l'Union européenne, *GEMF*, Working paper N° 05, Université de Coimbra, pp. 1-35. <https://estudogeral.uc.pt/bitstream/10316/11762/1/Le%20R%c3%b4le%20de%20la%20Consommation%20Publique.pdf>

Ary Tanimoune ; Combes J. et Plane P. (2005), Les effets non linéaires de la politique budgétaire : le cas de l'Union Monétaire Ouest Africaine, *Communication aux journées de l'AFSE, Economie du développement et de la transition, Clermont-Ferrand, 19 et 20 mai 2005*, pp.1-24.

Baldacci E. ; Clements B. et Gupta S. (2004), Utiliser la politique budgétaire pour stimuler la croissance, in *Finances et développement*, décembre 2004.

Becker G. (2002), The age of capital human, pp.3-5. Disponible sur : https://www.hoover.org/sites/default/files/uploads/documents/0817928928_3.pdf

Benabdellah Y. (2008), Le développement des infrastructures en Algérie : quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement ?, Actes du colloque international « Ouverture et émergence en Méditerranée », 17 et 18 octobre, Maroc.

Ben Djelil R. (2000), Dépenses publiques et croissance : une étude économétrique sur séries temporelles pour la Tunisie

Benos N. (2009), Fiscal policy and economic growth : empirical evidence from EU countries, MPRA Paper N°. 19174., pp. 1-29 Disponible en ligne sur : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/19174/>

Biau O., et Girard E. (2004), Politique budgétaire et dynamique économique en France : l'approche VAR structurel, https://www.afse.fr/global/gene/link.php?doc_id=66&fg=1

Bischofberger A. et al. (2009), Mesures de politique budgétaire contre la crise : Potentiel, limites et risques, *Avenir suisse, Think tank for economic and social issues*, mars, pp.1-24, <https://www.avenir-suisse.ch/fr/publication/mesures-de-la-politique-budgetaire-contre-la-crise/>

Blancheton B. (2020), Introduction aux politiques économiques, Dunod, Paris, In : https://www.dunod.com/sites/default/files/atoms/files/Feuilletage_727.pdf, consulté le 10/02/2023.

Boone L. et Pisani-Ferry J. (2009), Politique budgétaire : stabilisateurs ou politique discrétionnaire ? , document internet, Chapitre du livre *Fin du monde ou sortie de crise*, Sous la dir. Dookès P. et Lorenzi J-H., Perrin, disponible sur : https://www.bruegel.org/sites/default/files/wp-content/uploads/imported/publications/external_politiquebudgetaire_jpf_2009.pdf

Boyer D. (2014), Le contrôle des services publics : la LOLF « Après demain » sous la dir. Seligmann F., 2014/1, N° 29 NF, pp.19-21.

- Boyer R. (1997)**, En quoi et pourquoi les théories macroéconomiques contemporaines sont-elles nouvelles ? , CEPREMAP, CNRS, E.H.E.S.S, Document N° 9713, pp.1-28.
- Boyer R. (1998)**, Etat, marché et développement : Une nouvelle synthèse pour le XXI^e siècle, Document CEPREMAP, CNRS, E.H.E.S.S, N° 9907, Novembre, 1998, pp. 1-21
- BP statistical review of world energy (2011)**
- BP - Statistical Review of World Energy (2022)**
<https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2022-full-report.pdf>
- Blog Eviews** : <https://blog.eviews.com/2017/05/autoregressive-distributed-lag-ardl.html>
 consulté le 20/12/2022
- Bulletin du FMI** : Avec la baisse des recettes pétrolières, l'Algérie cherche à diversifier et à transformer son économie, le 19 mai 2016, consulté le 15/03/2023 à 9h15
<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2015/09/28/04/53/sonew052016a>
- Carnis L. (2008)**, Policy Analysis and Public Choice, *Politiques et management public* [En ligne], Vol. 26, N°4, document 26, mis en ligne le 19 mai 2011, consulté le 15 novembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/pm> **Engen E. M. et Skinner J. (1992)p/506**
- Cem E. (1998)**, Méthodologies de test de la racine unitaire. [Rapport de recherche] Laboratoire d'analyse et de techniques économiques(LATEC). 1998, 36 p., Table, ref. bib. : 54 ref. fihal-01527262f
- Cherabi A. (2022)**, Le phénomène des subventions s'est répercuté négativement sur l'économie nationale, *El-Watan*, du 09 juin 2022, consulté le 11-11-2022
- Chibi A.; Benbouziane M. et Chekouri S. (2010)**, The Macroeconomic Effects of Fiscal Policy Shocks in Algeria: An Empirical Study, *Working paper* N° 536, Economic research forum, Cairo, Egypt, august, 2010.
- Coyne C.; Hall A. et Owens M. (2022)**, The Ratchet Effect, *GMU Working Paper in Economics*, N°. 22-34, pp.1-12. Disponible sur: <https://dx.doi.org/10.21> **Les cahiers français,39/ssrn.4135816**
- Colmard T. (2013)**, Georges Akerlof et Robert Shiller, *Les esprits animaux, Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 12 mars 2013, consulté le 05 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lectu> **Les cahiers français,res/10934** ; DOI : <https://doi.o> **Les cahiers français,rg/10.4000/lectures.10934**
- Creel J.; Monperrus-Veroni P.; Saraceno F. (2009)**, Has the Golden Rule of Public Finance Made a Difference in the UK? ,Mai 2007. Disponible sur : <https://ssrn.com/abstract=993701> et sur <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.993701> **Engen E. M. et Skinner J. (1992)**
- De Vroey M. et Malgrange P. (2005)**, La théorie et la modélisation macroéconomique d'hier à aujourd'hui, Centre pour la recherche économique et ses applications CEPREMAP, Docweb N° 0518, Décembre 2005,

- Capul J. sous la dir. (1997)**, Découverte de l'économie, *Les cahiers français*, La documentation française, N° 279, Paris
- Diamond, J. (1989)**. *Government Expenditure and Economic Growth: An Empirical Investigation*. *International Monetary Fund*. WP-89-45
- Easterly W. et Robelo S. (1993)**, *Fiscal policy and economic growth: An empirical investigation*, *NBER, Working paper*, N° 4499, pp. 417-458
- Diane F. et Fall A. (2007)**, Quelle a été la contribution de la politique budgétaire à la croissance économique au Sénégal ? , *Document d'étude* N° 05, DPPE/DEPE, Novembre, 2007.
- Djoufelkit H. (2008)**, Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie, Document de travail, N° 64, Juin 2008, Agence française de développement.
- OCDE (2016)**, Norvège, *Études économiques*, SYNTHÈSE, pp.1-41.
<https://www.oecd.org/fr/economie/etudes/NORVEGE-2016-synthese.pdf>
- El Anshasy A. (2009)**, Oil prices and economic growth in Oil exporting countries , *Collage of business and economics*, United Arab Emirates University.
- EL Bouhadi H. et Ouahid D. (2014)**, Dating structural changes in time series : the case of the Moroccan macroeconomic series, *MPRA papers*, N° 68168. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68168/1/MPRA_paper_68168.pdf
- Engen E. et Skinner J. (1992)**, Fiscal policy and economic growth, *NBER Working paper*, N° 4223, pp. 1-48.
- Fan S. et Rao N. (2003)**, *Public spending in developing countries: trends, determination, and impact*, *EPTD Discussion Paper* N°. 99, *International Food Policy Research Institute*, pp. Disponible sur: [file:/ Engen E. M. et Skinner J. \(1992\)//C:/Users/mp/Downloads/ep030099.pdf](file:///C:/Users/mp/Downloads/ep030099.pdf)
- Entretien avec Siv Jensen**, Ministre norvégienne des Finances, *Revue politique internationale*, N°162, Dossiers spéciaux : Investissement responsable : l'essor / Norvège : exemple d'un fonds souverain éthique <https://politiqueinternationale.com/revue/n162-investissement-responsable-lessor/dossier-special/norvege-exemple-dun-fonds-souverain-ethique>
- Fontaine M.** Quels pays sont les plus gros producteurs de pétrole du monde ?, *GEO*, publié le 20/02/2023 à 9h 30 consulté le 20/03/2023 à 10h10. <https://www.geo.fr/geopolitique/quels-pays-sont-les-plus-gros-producteurs-de-petrole-du-monde-213386#:~:text=Les%20C3%89tats-Unis%20en%20t%C3%AAte,Arabie%20saoudite%20et%20la%20Russie>
- FMI (2006)**, Table 2.1., Increase in Fuel Exporters' Net Oil Exports, *World Economic Outlook*, chapter 2, Avril, <file:///C:/Users/CBS/Downloads/weo0406pdf.pdf>

- Giavazzi F. et Pagano M. (1990)**, Can sever fiscal contraction be expansionary? Tales of two small European countries, *NBER Annual*, vol.5, pp.75-111, <https://doi.org/10.1086/654131>
- Gwartney J. Lawson R. et Holcombe R. (1998)**, The size and functions of government and economic growth, Joint Economic Committee, Washington, pp. 1-32. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68499/>
- Gylfason T. (2001)**, Natural resources and economic growth : what is the connection?, *Working Paper N° 530*, Center of economic study, Institute for Economic Research, University of Munich. https://www.econstor.eu/bitstream/10419/75741/1/cesifo_wp530.pdf
- Hanel P. et Niosi J. (1998)**, La technologie et la croissance économique : survol de la littérature, *C.R.E.D.I.T. Paper, Québec à Montréal*
- Hausmann R.; Rigobon R. (2003)**, An alternative interpretation of the “resource curse”: Theory and policy implication, *NBER, Working paper*, N° 9424
- Kaci S. et Achouche M. (2015)**, *Public expenditure and economic growth in Algeria: approach by optimal control model*, MPRA N° 68499. <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68499/>
- Karl T. (1997)**, *The paradox of plenty, Oil booms and petro-States*, University of California press, Ltd, London, England, Consulté sur le site : https://books.google.dz/books?hl=fr&lr=&id=I0a3aYDSZBMC&oi=fnd&pg=PR11&dq=karl+1997+&ots=h-hULfSWdv&sig=iFfz89FoWKeCWywIkoNBADwLDqs&redir_esc=y#v=onepage&q=karl%201997&f=true
- Kepel G. (2003)**, Chapitre 12. Gouverner un Etat musulman rentier : Variations , In. Pierre Favre éd., *Etre gouverné, Etudes en l’honneur de Jean Luca*, Presses de sciences po. Paris, pp.243-256. <https://doi.org/10.3917/scpo.favre.2003.01.0243>
- Kerzabi A. (2020)**, La croissance économique en Algérie : Où sont les blocages ?, *Hal Open science*, <https://hal.science/hal-02546403/document>
- Kibala Kuma J. (2018)**, Modélisation ARDL, Test de cointégration aux bornes et Approche de Toda-Yamamoto : Eléments de théorie et pratiques sur Logiciel, Licence.Congo-Kinshasa.2018.cel- 01766214, P.8 <https://www.google.com/search?q=HAL+Id%3Acel-01766214+https%3A%2F%2Fhal.archives-ouvertes.fr%2Fcel-01766214&oq=HAL+Id%3Acel-01766214+https%3A%2F%2Fhal.archives-ouvertes.fr%2Fcel-01766214&aqs=chrome..69i57.1008j0j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8>
- Koutassila J.**, Le syndrome Hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun, Centre d’économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail N° 24
- Kweka J. P. et Morrissay O. (1999)**, Government spending and economic growth, Document préparé pour DSA annuel conference, Université de Bath, 12-14 septembre, 1999.

- Le-Cacheux J.**, Les différents libéralismes économiques, *Les cahiers français*, N° 228, La documentation française, Paris.
- Lepage H.** (1986), Le libéralisme de Friedrich-August Hayek, *Les cahiers français*, La documentation française, N° 228, pp 37 et 38.
- Mc Cracken C.** (2006), Whether state fiscal policy affects state economic growth, *Economics Department*, Stanford University, Vol.1.
<https://citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=ae2f999ecc90acba27397f9f9df6dfaa8cd1dc51>
- Mebtoul A.** (2022), Quelle est la structuration des réserves de change en Algérie en 2022 et l'impact de l'introduction de la monnaie numérique ?, L'Echo d'Algérie du 20/12/2022, consulté le 23/03/2023. <https://www.lechodalgerie.dz/quelle-est-la-structuration-des-reserves-de-change-en-algerie-en-2022-et-limpact-de-lintroduction-de-la-monnaie-numerique/#:~:text=Pour%20l'Alg%C3%A9rie%2C%20un%20endettement%20ext%C3%A9rieur%20relativement%20faible>
- Mebtoul A.** (2009), Evolution du cours du pétrole et problématique du financement de l'économie algérienne, Colloque international : *La crise économique mondiale et impact sur le Maghreb*, Université de Bejaia en collaboration avec le Cedimes, 11-12 octobre 2009.
- Leridon H.** (2009), De la croissance zéro au développement durable Coll. *Leçons inaugurales du Collège de France*, Présentation, Collège de France/Fayard. https://www.college-de-france.fr/media/henri-leridon/UPL23384_R_sum_LI_Leridon.pdf
- Perrouse De Montclos M.** (2018), Rente pétrolière et corruption : le cas du Nigéria, *études de l'IFRI*, Novembre 2018
https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/perousedemontclos_nigeria_corruption_2018.pdf
- Perotti R.** (2004), Estimating the Effects of Fiscal Policy in OECD Countries (December 2004). IGIER Working Paper N° 276, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=637189> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.637189>
- Piquard P.** (2016), d'Adam Smith à Thomas piketty, comprendre l'économie avec ses 30 plus grands génies, *Capital, Hors serie N° 36*, Avril
<https://www.capital.fr/economie-politique/gunnar-myrdal-1898-1987-il-a-demontre-que-les-inegalites-ont-des-causes-multiples-739956>
- Keho Y.** (2008), Dépenses publiques et croissance économique en Côte d'Ivoire : une approche en termes de causalité, *Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES*, N° 138.
- Rapport annuel de la banque d'Algérie 2021.** Rapport consulté sur le site : https://www.mf.gov.dz/images/pdf/publication/RPP_MDF_2020.pdf, le 03/01/2023.
- Rapport de la cour des comptes (2018)** https://www.ccomptes.dz/wp-content/uploads/2019/12/rapport_annuel2018.pdf

- Rapport du FMI (2016)**, Consultations au titre de l'article IV, Rapport N° 16/127, mai.
- Rapport du FMI (2021)**, Consultations au titre de l'article IV, Rapport N° 21/253, décembre
- Rapport du Fonds monétaire international**, Algérie : Questions choisies, février 2007.
- Restrepo J.E. et Rincon H. (2006)**, Identifying fiscal policy shocks in Chile and Colombia, *Banca d'Italia, Fiscal indicators*, <https://www.banrep.gov.co/docum/ftp/borra397.pdf>
- Olson M. (1982)**, *The Rise and Decline of Nations*, New Haven: Yale University Press, Published online by Cambridge University Press: 28 November 2008, feuilletage consultable sur: <https://www.cambridge.org/core/journals/journal-of-public-policy/article/abs/mancur-olson-the-rise-and-decline-of-nations-new-haven-yale-university-press-1982/0F2695DB44600A780EE810D53927EB0E>
- Plosser C. (1992)**, The Search for Growth, *Policies for Long-Run Economic Growth*, *Federal Reserve Bank of Kansas MO*. pp.57-86
<https://www.kansascityfed.org/Jackson%20Hole/documents/3723/1992-S92PLOSS.pdf>
- Pommier S. (2005)**, Le rôle des structures fiscales dans la transmission des impulsions budgétaires sur l'activité en Europe, Avril 2005
- Sachs J. Warner A. (1995)**, Natural resource, abundance and economic growth, working paper, N° 5398, National Bureau of Economic Research,
- Sterdyniak H. (2005)**, L'action économique de l'Etat : Faut-il une politique budgétaire ? , *Cahiers français, La documentation française*, N° 329.
- Strum M. Gurtner F. et Algre J.G. (2009)**, Fiscal policy challenges in oil-exporting countries: A review of key issues, *European central Bank, Occasional paper series*, N° 104, June, pp.1-62. <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbocp104.pdf>
- Villafuerte M. et Lopez-Murphy P. (2009)**, Fiscal policy in oil producing countries during the recent oil price cycle, *IMF Working paper*, WP/10/28.
- Yaici F. (2015)**, Retournement du marché pétrolier international : quelles mesures de stabilisation et quelles réformes structurelles pour l'économie algérienne ? , Table ronde Conseil National Economique et Social.

Annexes

Annexe 1 : NOTE METHODOLOGIQUE RELATIVE A L'ELABORATION DU BUDGET PROGRAMME 2022 A TITRE DEMONSTRATIF

Dans le cadre de la mise en place du nouveau cadre budgétaire, prévu par la Loi Organique n° 18-15 du 2 septembre 2018 relative aux Lois de Finances, modifiée et complétée (LOLF), et ses textes d'application, ci-dessous, qui entrera en vigueur à partir de 2023, un deuxième exercice pilote d'élaboration du budget programme 2022 à titre démonstratif a été programmé afin de permettre aux acteurs budgétaires de s'approprier les nouveaux outils et instruments de gestion prévus par la LOLF.

La présente note a pour objet de proposer une méthodologie expliquant les principales étapes relatives à la production des Rapports sur les Priorités et la Planification (RPP) par les ministères et les institutions publiques. **Ces RPP feront l'objet de transmission à l'APN.**

L'élaboration et la présentation du projet de budget 2022 en mode classique et en mode LOLF favoriseront une meilleure compréhension et l'appropriation des principes et règles de la réforme budgétaire par tous : Parlement, Ministères, Institutions Publiques, etc.

Pour ce faire, il faut procéder à la présentation des crédits selon le nouveau format et s'assurer de sa correspondance avec la nomenclature actuelle. Les propositions budgétaires estimées au titre du budget classique 2022 feront l'objet d'une bascule vers le budget programme et devront être ventilé selon les 03 nouvelles classifications sur un horizon pluriannuel, réparti d'une part, en programmes et sous-programmes et, d'autre part, en titres, catégories et sous-catégories, avec une indication des entités administratives (centres de responsabilité).

Rappels :

Dans le cadre de la mise en place de la LOLF, douze (12) décrets exécutifs sont publiés sur le site du Secrétariat Général du Gouvernement, il s'agit de :

- 1) Décret exécutif n°20-335 du 22 novembre 2020 fixant les modalités de conception et d'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme ;
- 2) Décret exécutif n°20-353 du 30 novembre 2020 fixant les éléments constitutifs des classifications des recettes de l'État ;
- 3) Décret exécutif n°20-354 du 30 novembre 2020 fixant les éléments constitutifs des classifications des charges budgétaires de l'État ;
- 4) Décret exécutif n°20-382 du 19 décembre 2020 fixant les conditions de réemploi des crédits annulés ;
- 5) Décret exécutif n°20-383 du 19 décembre 2020 fixant les conditions et les modalités de mouvements de crédits ainsi que les modalités de leur mise en œuvre ;
- 6) Décret exécutif n°20-384 du 19 décembre 2020 fixant les conditions et les modalités d'exécution des crédits de paiement disponible pendant la période complémentaire ;
- 7) Décret exécutif n°20-385 du 19 décembre 2020 fixant les modalités d'inscription et d'emploi des fonds de concours au titre des programmes inscrits au budget de l'État ;
- 8) Décret exécutif n°20-386 du 19 décembre 2020 fixant les conditions de rétablissement de crédits ;
- 9) Décret exécutif n°20-387 du 19 décembre 2020 fixant les modalités d'établissement de l'état des effectifs accompagnant le projet de loi de finances de l'année ;
- 10) Décret exécutif n°20-403 du 29 décembre 2020 fixant les conditions de maturation et d'inscription des programmes ;
- 11) Décret exécutif n° 20-404 du 29 décembre 2020 fixant les modalités de gestion et de délégation de crédits ;
- 12) Décret exécutif n° 21-62 du 08 février 2021 fixant les procédures de gestion budgétaire et comptable adaptées aux budgets des établissements publics à caractère administratif et autres organismes et établissements publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat.

Les séminaires de vulgarisation organisés en janvier - février 2021, au profit de l'ensemble des ministères et institutions publiques, ont permis d'éclairer les utilisateurs sur le contenu des principaux textes dont le CBMT, les classifications des charges budgétaires, les mouvements de crédits, les

conditions de maturation et d'inscription des programmes et la gestion et la délégation de crédits.

1- Le programme :

L'article 23 de la LOLF (4^{ème} alinéa) définit le programme comme un regroupement de l'ensemble des crédits concourant à la réalisation d'une mission spécifique relevant d'un ou de plusieurs services d'un ou de plusieurs ministères ou institution publique et définie en fonction d'un ensemble cohérent d'objectifs précis.

Le programme : (1) constitue le nouveau cadre de responsabilité et de mise en œuvre des politiques publiques, (2) sert de base de discussion lors des conférences budgétaires, (3) constitue la norme d'allocation des ressources et le cadre formel de la présentation de budget, et (4) est l'unité d'exécution du budget.

2- Le sous-programme :

L'article 4 du décret exécutif N°20-404 précise que « les crédits retenus au titre du programme sont répartis entre un ou plusieurs sous-programmes et par titre. Le sous-programme est une subdivision de type fonctionnel du programme ».

Cette subdivision, utilisée dans la construction du budget du programme et croisée avec la nature de la dépense est une des catégories du décret de répartition.

3- La gestion axée sur les résultats (GAR) :

L'article 2 de la LOLF précise que la mise en œuvre des politiques publiques est basée sur le principe de la gestion axée sur les résultats à partir des objectifs définis en fonction des finalités d'intérêt général et faisant l'objet d'une évaluation.

Aussi, l'article 5 du décret exécutif N°20-403 stipule que : « Le programme est, également, examiné par rapport aux objectifs fixés et aux indicateurs de performances associés à ces objectifs ».

Le programme est un instrument de gestion adapté au cadre de la performance des acteurs budgétaires dans la mesure où il se concentre sur les objectifs poursuivis, les résultats attendus et leur évaluation au moyen d'indicateurs ainsi que sur le coût des actions publiques.

Les objectifs doivent concrétiser les priorités de la politique publique, ils doivent être :

- En nombre réduit et clairs (le nombre ne doit pas dépasser 5 ou 6 par programme) ;
- Représentatifs, cohérents avec les axes majeurs du programme et adaptés à un horizon triennal ;

- Mesurables par des indicateurs de performance pour chaque exercice budgétaire.

Les indicateurs de performance doivent être quantifiables selon une méthodologie rigoureuse (mode de calcul, la source des données, etc.). Ils servent à définir la cible assignée au programme pour l'année et à mesurer l'atteinte des objectifs, ils doivent être :

- En nombre réduit, pratiques et fiables ;
- Pertinents en assurant un lien solide avec l'objectif ;
- Vérifiables et suffisamment documentés.

4- Aspects documentaires :

L'article 75 de la LOLF introduit 03 documents (volumes) accompagnant le projet de loi de finances, à savoir :

- Les volumes 1 et 3 relatifs, respectivement, au projet de budget de l'Etat et à la répartition territoriale du budget de l'Etat qui sont établis par le Ministère des Finances.
- Le volume 2 relatif au **rapport sur les priorités et la planification (RPP)**, qui doit être établi par chacun des ministres et des responsables des institutions publiques en charge de la gestion de portefeuille de programmes répartis par administration centrale, services déconcentrés, et, lorsqu'ils sont chargés d'exécuter tout ou partie de programmes, les organismes publics sous tutelle et les organes territoriaux. Chacun de ces programmes comporte notamment, la répartition par titre de dépenses, les objectifs définis, les résultats attendus et leur évaluation, en indiquant notamment, la liste des grands projets.

Le délai de la remise des rapports sur les priorités et la planification proposés émanant des ministres et des responsables des institutions publiques est **fixé au plus tard le 23 mai 2021**.

Outils disponibles (CD-ROM) :

- 1) La structure de programmes (programmes et sous-programmes) à actualiser ;
- 2) La classification par nature économique de dépenses et le descriptif des comptes y relatif ;
- 3) Le RPP en version Word ;
- 4) Un fichier Excel accompagné par une note d'utilisation afin d'élaborer le RPP.

Démarche à suivre pour l'élaboration du budget programmes 2022 :

Les principales étapes à suivre pour l'élaboration de RPP sont :

Etape 1 : Etablissement/actualisation de la classification par activité (Structure de programmes)

Chacun des ministères et institutions publiques est invité à réexaminer sa structure de programmes, jointe au niveau du CD-ROM, utilisée lors de l'exercice précédent (BP 2021) et l'actualiser si nécessaire, ou de proposer une nouvelle architecture plus enrichie, en identifiant, pour chaque programme, le ou les sous-programmes y afférents.

L'identification des sous-programmes est à prévoir dans le cadre de cet exercice ainsi que leurs estimations financières, qui serviront à l'élaboration des décrets de répartition dès le début de l'exercice budgétaire 2022 (janvier) conformément à l'article 79 de la LOLF.

Sont également prévus, des documents de programmation initiale des crédits définis à l'article 8 du décret exécutif N° 20-404 du 29 décembre 2020 fixant les modalités de gestion et de délégation de crédits, dont le canevas sera fourni ultérieurement. Ces documents de programmation initiale des crédits prévoient aussi l'allocation des crédits du programme aux actions. A cet effet, il y a lieu d'entamer une réflexion sur la définition des actions et des sous-actions, le cas échéant.

Etape 2 : Classification par entités administratives (Structure organisationnelle)

A partir de l'organisation du ministère, identifier les entités administratives ou les centres de responsabilité de la gestion budgétaire et qui sont destinataires des crédits pour le ministère :

- Les services centraux (SC) ;
- Les services déconcentrés (SD) ;
- Les organismes sous-tutelle (EPA) ;
- Les organes territoriaux du budget de l'Etat (OTBE).

Etape 3 : Faire la jonction entre la structure de programme (SP) et la structure organisationnelle (SO)

Cette étape consiste à rattacher pour chaque niveau d'activité de la structure de programme l'entité administrative qui correspond (SC, SD, EPA et OTBE).

Exemple : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Programme « Recherche scientifique et développement technologique », est rattaché à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (SC).

Etape 4 : Identification des responsables des programmes

Cette étape consiste à rattacher pour chaque programme un responsable conformément à l'article 23 du décret exécutif N° 20 - 404.

Exemple : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Le responsable du Programme « Recherche scientifique et développement technologique », est le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique.

Etape 5 : Bascule du budget classique vers le budget format LOLF (Fichier Excel)

Cette étape consiste à renseigner les données budgétaires (propositions budgétaires) dans le fichier Excel. Ce fichier Excel comprend les tables (feuilles) suivantes :

1. Liste des programmes et SP ;
2. Effectifs ;
3. Table de correspondance ;
4. BD Fonctionnement ;
5. BD Equipement ;
6. instructions ;
7. Résultats ;
8. Tableaux RPP Fiche Portefeuille ;
9. Tableaux RPP fiche programme 01.

Une note d'utilisation relative au fichier Excel est jointe dans le CD-ROM, elle permettra de faciliter le travail de conception des RPP.

Etape 6 : Ventilation du budget global par programmes et sous-programmes

Cette partie explique les attitudes à adopter pour pouvoir répartir le budget global par programmes et sous-programmes.

1) Attitude en matière du Titre 1 (Dépenses de personnel) :

- Répartition du titre 1 par « Programme » : La clé de répartition pour estimer la rémunération est basée sur la ventilation des effectifs par structure rattachée au programme (Nbr effectifs par structure).
- Répartition par « Sous-Programme » : La clé de répartition pour estimer la rémunération est basée sur la ventilation des effectifs par structure rattachée au sous-programme (Nbr effectifs par structure).

2) Attitude en matière du Titre 2 (Dépenses de fonctionnement des services) :

Pour les dépenses de fonctionnement des services, il faudrait appliquer le même taux estimé pour les effectifs, étant donné la corrélation forte qui existe entre les deux types de dépenses.

Cas particulier : Les chapitres qui ne peuvent pas faire objet de répartition par programme seront rattachés au programme d'administration générale (Ex : Frais judiciaires, charges annexes, entretien des immeubles).

3) Attitude en matière du Titre 3 (Dépenses d'investissement) :

- Concernant les projets d'investissement : Renseigner toutes les informations relatives aux projets d'investissement et rattacher chaque projet au programme et au sous-programme y afférent (renseigner la description des projets, que ce soit PN ou PEC (réévaluation), les autorisations d'engagement (AE), les crédits de paiement (CP), etc.). Les AE représentent les autorisations de programme (AP) utilisées dans le budget classique.

Cas particulier : Les projets qui ne peuvent pas faire objet de rattachement par programme seront rattachés au programme d'administration générale.

- Concernant les Grands projets de l'Etat : Renseigner toutes les informations relatives aux grands projets et rattacher chaque GPE au programme et au sous-programme y afférent. (Réf. : Article 11 du décret exécutif n° 20-403).

4) Attitude en matière du Titre 4 (Dépenses de transfert) :

- Concernant les contributions aux EPIC, il faudrait rattacher chaque contribution au programme et au sous-programme y afférent.

Cas particuliers : Les contributions qui ne peuvent pas faire objet de répartition par programme seront

rattachées au programme d'administration générale.

- Concernant les CAS : les dotations aux CAS (opération en capital) doivent être inscrites sous les dépenses de transfert et rattachées au programme et sous-programme y afférent.

Etape 7 : Estimation des montants des années 2023-2024 (Pluri annualité)

Pour estimer les budgets des années 2023 et 2024, les mêmes mesures relatives au budget classique sont utilisées.

Etape 8 : Elaboration du RPP

Le RPP est structuré selon les sections suivantes :

Section 1 : Message du ministre

Section 2 : Le portefeuille

Section 3 : Planification détaillée du programme 1 (à dupliquer selon le nombre des programmes)

Le RPP est constitué d'une partie texte et une autre partie relative aux données budgétaires, comme suit :

- 1- Les informations relatives aux sections de texte (Message du ministre, le portefeuille, le Cadre de performance avec la fixation par programme des objectifs, des indicateurs de performance et des cibles) ;
- 2- Les informations relatives aux tableaux financiers (saisir à partir du fichier Excel).

Annexe N° 2 : Tests de stationnarité des variables /Test Phillips-Perron (PP)

Variable : Dépenses d'équipement

En niveau

Null Hypothesis: LDE has a unit root

Exogenous: Constant

Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-1.514477	0.5161
Test critical values: 1% level	-3.605593	
5% level	-2.936942	
10% level	-2.606857	

Première difference

Null Hypothesis: D(LDE) has a unit root

Exogenous: Constant

Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-5.731805	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

Variable : Dépenses de fonctionnement

En niveau

Null Hypothesis: LDF has a unit root

Exogenous: Constant

Bandwidth: 5 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-1.142692	0.6893
Test critical values: 1% level	-3.605593	
5% level	-2.936942	
10% level	-2.606857	

Variable : Dépenses de fonctionnement
Première différence

Null Hypothesis: D(LDF) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 8 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-7.153332	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

Variable : Importations
En niveau

Null Hypothesis: LIMP has a unit root
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 3 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-0.791869	0.8106
Test critical values: 1% level	-3.605593	
5% level	-2.936942	
10% level	-2.606857	

Première différence

Null Hypothesis: D(LIMP) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 2 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-4.171622	0.0022
Test critical values: 1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

Variable : PIB

En niveau

Null Hypothesis: LPIB has a unit root
Exogenous: Constant
Bandwidth: 4 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-0.747286	0.8229
Test critical values: 1% level	-3.605593	
5% level	-2.936942	
10% level	-2.606857	

Première différence

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root
Exogenous: Constant
Bandwidth: 3 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-3.732298	0.0073
Test critical values: 1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

Variable : Prix de pétrole

En niveau

Null Hypothesis: LPP has a unit root
Exogenous: Constant
Bandwidth: 1 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-1.318046	0.6119
Test critical values: 1% level	-3.605593	
5% level	-2.936942	
10% level	-2.606857	

Variable : Prix de pétrole

Première différence

Null Hypothesis: D(LPP) has a unit root

Exogenous: Constant

Bandwidth: 4 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-5.746084	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

Variable : Ressources ordinaires

En niveau

Null Hypothesis: LRO has a unit root

Exogenous: Constant

Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-1.008466	0.7411
Test critical values: 1% level	-3.605593	
5% level	-2.936942	
10% level	-2.606857	

Première différence

Null Hypothesis: D(LRO) has a unit root

Exogenous: Constant

Bandwidth: 4 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-5.812155	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

Variable :**En niveau : avec constante**

Null Hypothesis: SB_PIB has a unit root
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-2.811105	0.0657
Test critical values: 1% level	-3.605593	
5% level	-2.936942	
10% level	-2.606857	

En niveau : sans constante

Null Hypothesis: SB_PIB has a unit root
 Exogenous: None
 Bandwidth: 0 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-2.800029	0.0063
Test critical values: 1% level	-2.624057	
5% level	-1.949319	
10% level	-1.611711	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Première différence

Null Hypothesis: D(SB_PIB) has a unit root
 Exogenous: Constant
 Bandwidth: 14 (Newey-West automatic) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-7.791945	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

Test de Zivot-Andrews (ZA)

Variable : Dépenses de fonctionnement

En niveau

Null Hypothesis: LDF has a unit root
Trend Specification: Trend and intercept
Break Specification: Trend and intercept
Break Type: Innovational outlier

Break Date: 2010
Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic
Lag Length: 1 (Automatic - based on Schwarz information
criterion,
maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.513213	0.0197
Test critical values: 1% level	-5.719131	
5% level	-5.175710	
10% level	-4.893950	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

variable : Dépenses d'équipement

En niveau

Null Hypothesis: LDE has a unit root
Trend Specification: Trend and intercept
Break Specification: Trend and intercept
Break Type: Innovational outlier

Break Date: 2005
Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic
Lag Length: 3 (Automatic - based on Schwarz information
criterion,
maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.593115	0.1960
Test critical values: 1% level	-5.719131	
5% level	-5.175710	
10% level	-4.893950	

Variable : Dépenses d'équipement

Première difference

Null Hypothesis: D(LDE) has a unit root

Trend Specification: Intercept only

Break Specification: Intercept only

Break Type: Innovational outlier

Break Date: 1996

Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic

Lag Length: 0 (Automatic - based on Schwarz information criterion,

maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.849275	< 0.01
Test critical values: 1% level	-4.949133	
5% level	-4.443649	
10% level	-4.193627	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

variable : Solde budgétaire

En niveau

Null Hypothesis: SB_PIB has a unit root

Trend Specification: Trend and intercept

Break Specification: Trend only

Break Type: Innovational outlier

Break Date: 2007

Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic

Lag Length: 1 (Automatic - based on Schwarz information criterion,

maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.437719	0.0640
Test critical values: 1% level	-5.067425	
5% level	-4.524826	
10% level	-4.261048	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

variable : Ressources ordinaires

en niveau

Null Hypothesis: LRO has a unit root
Trend Specification: Intercept only
Break Specification: Intercept only
Break Type: Innovational outlier

Break Date: 2014
Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic
Lag Length: 0 (Automatic - based on Schwarz information
criterion,
maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.864542	0.7555
Test critical values: 1% level	-4.949133	
5% level	-4.443649	
10% level	-4.193627	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

Première difference

Null Hypothesis: D(LRO) has a unit root
Trend Specification: Trend and intercept
Break Specification: Trend and intercept
Break Type: Innovational outlier

Break Date: 1991
Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic
Lag Length: 0 (Automatic - based on Schwarz information
criterion,
maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.274745	< 0.01
Test critical values: 1% level	-5.719131	
5% level	-5.175710	
10% level	-4.893950	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

Variable : Importations

En niveau

Null Hypothesis: LIMP has a unit root
Trend Specification: Trend and intercept
Break Specification: Trend only
Break Type: Innovational outlier

Break Date: 1988
Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic
Lag Length: 0 (Automatic - based on Schwarz information
criterion,
maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.114441	0.6395
Test critical values: 1% level	-5.067425	
5% level	-4.524826	
10% level	-4.261048	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

Première difference

Null Hypothesis: D(LIMP) has a unit root
Trend Specification: Intercept only
Break Specification: Intercept only
Break Type: Innovational outlier

Break Date: 1987
Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic
Lag Length: 0 (Automatic - based on Schwarz information
criterion,
maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.191381	< 0.01
Test critical values: 1% level	-4.949133	
5% level	-4.443649	
10% level	-4.193627	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

Variable : Prix de pétrole

En niveau

Null Hypothesis: LPP has a unit root

Trend Specification: Intercept only

Break Specification: Intercept only

Break Type: Innovational outlier

Break Date: 2003

Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic

Lag Length: 0 (Automatic - based on Schwarz information criterion,

maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.492172	0.3917
Test critical values: 1% level	-4.949133	
5% level	-4.443649	
10% level	-4.193627	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

Première difference

Null Hypothesis: D(LPP) has a unit root

Trend Specification: Intercept only

Break Specification: Intercept only

Break Type: Innovational outlier

Break Date: 1986

Break Selection: Minimize Dickey-Fuller t-statistic

Lag Length: 0 (Automatic - based on Schwarz information criterion,

maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.348911	< 0.01
Test critical values: 1% level	-4.949133	
5% level	-4.443649	
10% level	-4.193627	

*Vogelsang (1993) asymptotic one-sided p-values.

Annexe 3 : Résultats du test de causalité au sens de Toda et Yamamoto

VAR Granger Causality/Block Exogeneity Wald Tests

Date: 12/21/23 Time: 22:51

Sample: 1980 2020

Included observations: 39

Dependent variable: LPIB

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LDF	3.074196	2	0.2150
LDE	3.163384	2	0.2056
SB_PIB	3.817110	2	0.1483
LRO	1.966810	2	0.3740
LIMP	9.856531	2	0.0072
LPP	1.607151	2	0.4477
All	22.43615	12	0.0329

Dependent variable: LDF

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LPIB	4.436323	2	0.1088
LDE	2.246660	2	0.3252
SB_PIB	5.525701	2	0.0631
LRO	0.615927	2	0.7349
LIMP	5.329063	2	0.0696
LPP	5.554148	2	0.0622
All	32.60552	12	0.0011

Dependent variable: LDE

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LPIB	7.676571	2	0.0215
LDF	0.788314	2	0.6742
SB_PIB	1.849410	2	0.3966
LRO	5.955594	2	0.0509
LIMP	7.205891	2	0.0272
LPP	0.078981	2	0.9613
All	41.48233	12	0.0000

Dependent variable: SB_PIB

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LPIB	2.361737	2	0.3070
LDF	4.779415	2	0.0917
LDE	14.31226	2	0.0008
LRO	1.082017	2	0.5822
LIMP	6.570910	2	0.0374
LPP	11.74293	2	0.0028
All	42.41720	12	0.0000

Dependent variable: LRO

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LPIB	2.445459	2	0.2944
LDF	4.305643	2	0.1162
LDE	6.725717	2	0.0346
SB_PIB	3.704391	2	0.1569
LIMP	6.166026	2	0.0458
LPP	3.060481	2	0.2165
All	26.73997	12	0.0084

Dependent variable: LIMP

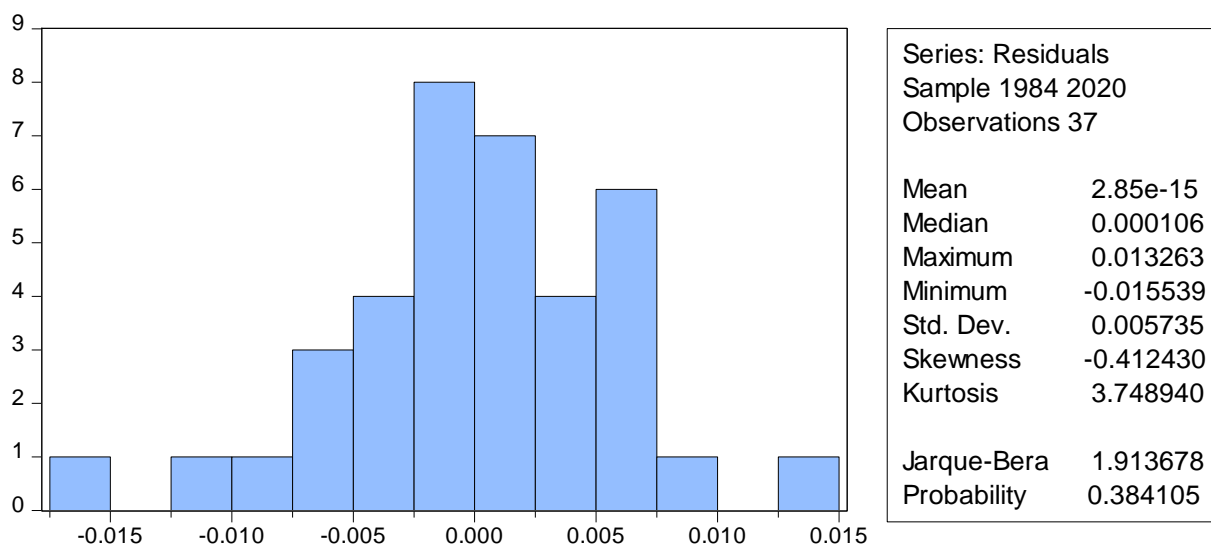
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LPIB	0.108974	2	0.9470
LDF	0.205966	2	0.9021
LDE	0.282933	2	0.8681
SB_PIB	0.058357	2	0.9712
LRO	1.564782	2	0.4573
LPP	2.802386	2	0.2463
All	14.94118	12	0.2447

Dependent variable: LPP

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
LPIB	0.358797	2	0.8358
LDF	0.024442	2	0.9879
LDE	7.829221	2	0.0199
SB_PIB	2.723761	2	0.2562
LRO	2.653637	2	0.2653
LIMP	2.574758	2	0.2760
All	14.70726	12	0.2578

Annexe 4 : Tests de robustesse du modèle ARDL (1.4.4.4.3.1.3) estimé

Le test de normalité de Jacque Bera



Le test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	4.703517	Prob. F(2,8)	0.0646
Obs*R-squared	19.99538	Prob. Chi-Square(2)	0.0000

Le test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan-Godfrey

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

F-statistic	1.113378	Prob. F(26,10)	0.4520
Obs*R-squared	27.50011	Prob. Chi-Square(26)	0.3835
Scaled explained SS	2.760999	Prob. Chi-Square(26)	1.0000

Remerciements	i
Sommaire	ii
Liste des acronymes	iii
Table des illustrations.....	iv
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Les fondements de l'intervention de l'État dans l'économie par l'instrument budgétaire	12
Introduction au chapitre	12
Section 1 : Divergences théoriques au sujet de la politique budgétaire	12
1-1-La théorie de Keynes et le rôle stabilisateur du budget.....	13
1-1-1- Le multiplicateur d'investissement	14
1-1-2- Les multiplicateurs budgétaires.....	16
1-1-2-1- Le multiplicateur fiscal	16
1-1-2-2- Le multiplicateur des dépenses publiques.....	17
1-1-2-3- Efficacité du multiplicateur keynésien.....	18
1-2-Les prolongements et interprétations de la théorie keynésienne	20
1-2-1- L'école de la synthèse keynésienne : Le modèle IS-LM	20
1-2-1-1- Présentation sommaire du modèle IS-LM	21
1-2-1-2- Impact d'une politique budgétaire expansionniste sur le revenu	22
1-2-2- Les travaux de l'école post-keynésienne.....	23
1-2-3- La rescousse de la nouvelle économie Keynésienne.....	23
1-3- Les visions théoriques des économistes libéraux de la politique budgétaire	25
1-3-1- La conception classique de l'intervention de l'Etat par le budget	25
1-3-2- La vision de l'école néoclassique de l'intervention de l'Etat.....	26
1-3-3- La critique des monétaristes de la politique discrétionnaire	28
1-3-4- La nouvelle macroéconomie classique et la théorie du cycle réel	29
1-3-5-L'économie de l'offre et la courbe de Laffer	32
1-3-5-1-Le refus de politiques macroéconomiques.....	33
1-3-5-2-La courbe de Laffer.....	34
1-3-5- La théorie des choix publics	35
1-3-6- La nouvelle théorie anti keynésienne des finances publiques	36
Section 2 : Typologies des politiques budgétaires	38
2-1- Politique budgétaire conjoncturelle ou structurelle	38

2-1-1- La politique budgétaire conjoncturelle	39
2-1-2- La politique budgétaire structurelle.....	41
2-2- Stabilisateurs automatiques ou politique discrétionnaire	42
2-3- La politique budgétaire réglementaire	44
Section 3 : Limites à l'efficacité de la politique budgétaire	46
3-1- Les contraintes de la politique budgétaire en économie fermée	46
3-1-1- La contrainte liée déficit budgétaire.....	47
3-1-1-1- Equilibre budgétaire ou neutralité des déficits.....	47
3-1-1-2- Déficit public et déficit budgétaire.....	48
3-1-1-3- Le solde primaire conjoncturel et le solde budgétaire structurel	48
3-1-1-3- Déficit budgétaire : effets d'éviction ou effets de relance	48
A-Eviction par les taux d'intérêts.....	49
B-Eviction de l'investissement et de la production privée.....	50
C-Eviction par l'inflation	51
D-Eviction par les anticipations	52
3-1-2- La soutenabilité de la dette publique et le seuil d'endettement.....	52
3-1-2-1- Les arguments en faveur d'une dette publique	53
3-1-2-2- Les risques de la dette excessive	53
A- La soutenabilité de la dette publique.....	54
B- L'effet boule de neige	56
2-2- Dimension internationale de la politique budgétaire	57
3-2-1- Présentation du modèle Mundell-Fleming	57
3-2-1-1- Hypothèses et limites du modèle	57
3-2-1-2- Impact de la politique budgétaire sur le revenu selon le régime de changes.....	58
A-En régime de changes flottants	58
B-En régime de changes fixes.....	59
3-2-2- Externalités de la politique budgétaire	60
3-2-2-1- Un accroissement des importations comme conséquence de la relance	60
3-2-2-2- Effet d'éviction internationale	61
Conclusion du chapitre.....	63
Chapitre 2 : Dépenses publiques et croissance économique, une revue de la littérature théorique et empirique.....	65
Introduction au chapitre	65

Section 1 : La croissance économique : Mesure, limite des agrégats et cadence de long terme.....	66
1-1-Définition et mesure de la croissance économique	66
1-2-Croissance économique : Indicateurs de mesure et problèmes soulevés.....	67
1-2-1- Les agrégats de mesure de la croissance économique.....	67
1-2-1-1- Le Produit intérieur brut (PIB)	67
1-2-1-2- Le déflateur du PIB	69
1-2-2-Les différentes expressions de la croissance économique	70
1-2-2-1- Le taux de croissance et le taux de croissance annuel moyen	70
1-2-2-2- La période de doublement	70
Section 2 : Les modèles de croissance : croissance exogène vs croissance endogène	71
2-1- La théorie keynésienne (le modèle de Harrod – Domar)	72
2-1-1- Les hypothèses du modèle de Harrod - Domar	73
2-1-2- Les conditions de l'équilibre	73
2-1-3- Le taux de croissance garanti et le taux de croissance effectif	74
2-1-4- Le taux de croissance garanti et le taux de croissance naturel	74
2-2- La théorie néoclassique (Le modèle de Solow-Swan)	75
2-2-1- Les hypothèses du modèle de Solow- Swan	76
2-2-2- La formulation du modèle de Solow	76
2-2-3- Limites de l'approche « solowienne »	80
2-3- La théorie de la croissance endogène	80
2-3-1- Réhabilitation de l'Etat et endogénéisation de la croissance	81
2-3-2-Les déterminants de la croissance	82
2-3-2-1- Le rôle du capital physique	82
2-3-2-2- Le rôle du capital humain	83
2-3-2-3- Le rôle de la Recherche & développement	84
2-3-2-4- Le rôle du capital public (les infrastructures)	85
A-Les hypothèses formulées par Barro	86
B- La formulation du modèle de Barro	86
Section 3 : Effets des dépenses publique sur la croissance et taille optimale de l'Etat ...	88
3-1- Analyse du sens de la causalité	89
3-1-1- Pour le courant Keynésien	89
3-1-2- Pour le courant de l'économie publique	89
3-2- Les études économétriques et les résultats controversés	92

3-2-1- Les analyses empiriques des effets des dépenses publiques sur la croissance	94
3-2-1-1- La taille de l'Etat et la croissance économique.....	95
3-2-1-2- Les estimations sur la base de fonction de production augmentée	97
3-2-1-3- Effets des catégories de dépenses sur la croissance	99
A- Effet de la consommation publique sur la croissance économique	99
B- Effets des dépenses productives sur la croissance économique	100
C- Analyse des effets de la consolidation budgétaire sur la croissance économique.....	101
3-3- Analyses portant sur les pays en développement	103
3-4- Les analyses SVAR et ARDL	106
3-4-1- Les analyses selon l'approche VAR structurel	106
3-4-2- Etudes empiriques basées sur l'approche ARDL.....	111
Conclusion du chapitre.....	115
Chapitre 3 : Politique budgétaire dans un pays exportateur des hydrocarbures et rôle des Fonds pétroliers	117
Introduction au chapitre	117
Section 1 : La vulnérabilité des économies exportatrices des hydrocarbures : malédiction ou bénédiction des ressources ?	118
1-1- Qu'est ce que la « malédiction des ressources » ?	118
1-1-1- Le syndrome hollandais	119
1-1-2- Economie politique de l'abondance des ressources	121
1-1-3- La qualité institutionnelle.....	123
1-1-4- Volatilité des ressources, dépenses publiques et croissance	125
1-2- Dépendance énergétique et désindustrialisation.....	129
1-2-1- Le concept de la dépendance énergétique	130
1-2-2- Faiblesse du secteur industriel.....	132
Section 2 : La problématique de gestion des recettes fiscales pétrolières	133
2-1- Les défis de la politique budgétaire dans les pays exportateurs des hydrocarbures.....	133
2-1-1- Les défis de stabilisation : La conciliation d'objectifs contradictoires à court terme .	134
2-1-2- Les défis à long terme : soutenabilité et équité intergénérationnelle	134
2-2- Naissance des fonds pétroliers et accumulation des avoirs extérieurs	135
2-2-1- L'accumulation de réserves de change est-elle richesse ?	136
2-2-2- La procyclicité des budgets : la création des fonds pétroliers.....	137
2-3- Diversité des objectifs et des règles budgétaires assignés aux fonds pétroliers	139
2-3-1- Stabilisation ou Epargne : Objectif à court ou à long terme	139

2-3-2- Multiplicité des règles budgétaires des fonds pétroliers et faible transparence	140
2-4- Fiscalité budgétée et problème de fixation du prix de référence	142
Section 3- Le Fonds de régulation des recettes et les objectifs de stabilisation budgétaire	144
3-1- Le Contexte de création du FRR : d'un objectif de stabilisation à un instrument de politique expansionniste	144
3-2- Gestion budgétaire prudentielle, procyclicité budgétaire et manque de transparence...	146
3-3- Evolution des dépenses et de recettes budgétaires	147
3-3-1- La règle budgétaire et les écarts entre recettes et dépenses budgétaires	147
3-3-2- Evolution des dépenses et recettes totales du budget de l'Etat	150
3-4- Evolution structurelle des dépenses budgétaires	152
3-4-1- Le poids des dépenses budgétaires dans le PIB	152
3-4-2- Composition des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'équipement.....	155
3-4-3- Dépenses publiques et croissance économique	158
3-5- Structure et poids des recettes budgétaires	159
3-5-1- Evolution structurelle des recettes budgétaires	160
3-5-2- Les ratios de Pression fiscale	163
3-6- Evolution des soldes budgétaires prévisionnels	166
3-6-1- Le poids des déficits budgétaires prévisionnels dans le PIB	166
3-6-2- Evolution comparative des soldes budgétaires et des disponibilités du FRR	167
3-6-3- Evolution des soldes budgétaires depuis 1980	169
3-7- Le caractère exceptionnel de la loi de règlement budgétaire	172
3-8- Evolution des réalisations budgétaires et analyse des écarts	174
Conclusion du chapitre	176
Chapitre 4 : Politique budgétaire et croissance économique en Algérie : Approche par modèle ARDL (1980-2020)	178
Introduction au chapitre	178
Section 1 : Le choix des variables du modèle et choix de la méthode empirique	178
1-1-Présentation et intérêt du modèle ARDL	179
1-2- Présentation des variables du modèle et des sources de données	180
1-2-1- Le produit intérieur brut « PIB »	181
1-2-2- Les dépenses de fonctionnement	181
1-2-3- Les dépenses d'équipement	182
1-2-4- Les ressources budgétaires ordinaires	182

1-2-5- Le solde budgétaire / PIB	183
1-2-6- Les importations	183
1-2-7- Le prix du pétrole	183
1-3- Spécification du modèle et signes attendus	185
1-3-1- Détermination des retards optimaux (p,q)	186
1-3-2- Le test de cointégration de Pesaran	186
1-4- Analyse descriptive univariée et bivariée des séries statistiques	189
1-5- L'analyse bivariée : La matrice de corrélation	190
1-6- Propriétés stochastiques des variables	190
1-6-1- Le test Phillips-Perron	192
1-6-2- Le Test de Zivot et Andrews (ZA) : stationnarité avec rupture	192
Section 2 : Estimation du modèle ARDL : Analyse et interprétation des résultats	196
2-1- Le test de cointégration de Pesaran et al. (2001)	196
2-1-1- Décalage optimal et estimation du modèle ARDL	196
2-1-2- Les tests de stabilité des paramètres	199
2-1-3- Test de cointégration aux bornes « Bound Test »	200
2-2- Analyse de la causalité entre les variables	201
2-3- Analyse de la cointégration : Estimation de la relation de court et de long terme	202
2-3-1- Estimation de la relation de court terme : la stabilisation	202
2-3-2- Estimation de la relation de long terme	205
Section 3 : Contribution de la thèse et discussion par rapport à la littérature empirique	209
3-1- Confrontation des résultats obtenus par rapport à la littérature existante	212
3-1-1- Les ressources ordinaires du Budget de l'Etat	212
3-1-2- Les dépenses budgétaires	213
3-1-3- Accroissement des dépenses publiques, faiblesse des structures productives et effets d'éviction	216
3-1-4- Les importations	218
3-1-5- Le prix du pétrole	220
3-1-6- Le solde budgétaire	221
3-2- Eléments complémentaires de lecture et d'appui aux conclusions d'étude	222
3-2-1- Les subventions	222
3-2-2- La diversification de l'économie	224
3-2-3- Le poids du secteur informel	225

3-2-4- Rationalisation des dépenses publiques et réformes structurelles.....	226
Conclusion du chapitre.....	228
Conclusion générale	230
Références bibliographiques	239
Annexes	260
Table des matières	281

Résumé

La relation entre la politique budgétaire et la croissance économique est ambiguë et demeure un sujet de controverses entre les économistes. Les multiples travaux empiriques tentant de mesurer les portées des composantes budgétaires sur la croissance divergent considérablement.

A travers cette thèse nous avons voulu montrer les effets de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie, en mettant en relief la spécificité. L'estimation d'un modèle ARDL comportant des variables budgétaires et des variables de contrôle montre des effets positifs des dépenses budgétaires sur la croissance. Ces effets sont dès lors mitigés du fait de la faiblesse des multiplicateurs, mais aussi de l'incidence de l'accroissement de l'endettement, portant atteinte à la soutenabilité à long terme de cette politique. Par ailleurs, les signes des variables de contrôle à savoir le prix de pétrole et des importations appuie la thèse de la dépendance et de la vulnérabilité de l'économie algérienne.

Mots-clés : Dépenses budgétaires, ressources ordinaires, croissance économique, dépendance, modèle ARDL

Abstract

The relationship between fiscal policy and economic growth remains ambiguous and constitutes a subject of controversy among economists. The numerous empirical studies attempting to measure the impact of budgetary components on growth diverge considerably.

Through this thesis we wanted to show the effects of budgetary policy on economic growth in Algeria, highlighting the specificity. The estimation of an ARDL model including budgetary variables and control variables shows positive effects of budgetary expenditures on growth. These effects are therefore mixed due to the weakness of the multipliers, but also the impact of the increase in debt, undermining the long-term sustainability of this policy. Furthermore, the sign of the control variables, namely the price of oil and imports, supports the thesis of the dependence and vulnerability of the Algerian economy.

Key-words: Budgetary expenditures, ordinary resources, economic growth, dependence, ARDL model

ملخص

لا تزال العلاقة بين السياسة المالية والنمو الاقتصادي غامضة وتشكل موضوع جدل بين الاقتصاديين. تتباين الدراسات التجريبية العديدة التي تحاول قياس تأثير مكونات الميزانية على النمو بشكل كبير. أردنا من خلال هذه الأطروحة بيان آثار سياسة الميزانية على النمو الاقتصادي في الجزائر، مع إبراز خصوصيتها. يوضح تقدير نموذج ARDL بما في ذلك متغيرات الميزانية ومتغيرات التحكم الآثار الإيجابية لنفقات الميزانية على النمو. وبالتالي فإن هذه التأثيرات مختلطة بسبب ضعف المضاعفات، ولكن أيضا بسبب تأثير الزيادة في الديون، مما يقوض استدامة هذه السياسة على المدى الطويل. علاوة على ذلك، فإن علامة المتغيرات الرقابية، أي أسعار النفط والواردات، تدعم أطروحة تبعية وهشاشة الاقتصاد الجزائري. الكلمات المفتاحية : نفقات الميزانية، الموارد العادية، النمو الاقتصادي، الاعتماد، نموذج ARDL